

« Arts et Spectacles » : Luis Bunuel

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14981 – 7 F

JEUDI 4 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une douzaine de localités dans une situation dramatique

Les Serbes poursuivent la « purification ethnique » dans le nord-est de la Bosnie

Double jeu

ON pensait, il y a quelques jours encore, que la décision américaine de parachuter vivres et médicaments en Bosnie allait avoir un effet dissuasif sur le terrain. Car l'opération « Tenir les promesses » (Provide Promises), bien que strictement humanitaire, marquait quand même l'entrée en scène des Etats-Unis dans le conflit des Balkans. Et, historiquement, dans ces régions troublées, la voix de Washington compte plus que d'autres. Mais ceux qui défendaient ce point de vue « optimiste » n'ont guère de raisons, pour le moment, de pavoiser. Ils doivent même faire triste mine. Les largages de secours humanitaires, médiatisés à souhait, donnent lieu à des commentaires moqueurs et sarcastiques parmi les belligérants ; et, tandis que les vivres tombent du ciel, se perdant souvent dans la nature, les Serbes poursuivent tranquillement leurs campagnes militaires et leur « purification ethnique ». Dans l'est de la Bosnie, des milliers de Musulmans ont encore été chassés, ces derniers jours, de leurs foyers, et on fait état de nouveaux massacres. Selon le HCR, on compte à ce jour, dans les six Républiques de l'ex-Yougoslavie, plus de deux millions de réfugiés ou de personnes déplacées !

SUR le plan politique, l'initiative américaine n'a pas eu non plus, jusqu'à présent, d'effets notoires sur les négociations de paix qui viennent de reprendre à New-York. Avant son élection, M. Bill Clinton avait eu des mots durs pour le plan de MM. Cyrus Vance et David Owen, qui faisait, à ses yeux, la part trop belle aux Serbes et lésait les Musulmans. Une fois à la Maison Blanche, il s'est « assagi », pour finalement se rallier aux thèses de la mission de médiation ONU-CEE.

L'espoir des négociateurs est, semble-t-il, que les Etats-Unis fassent maintenant pression sur le dirigeant des Musulmans de Bosnie, M. Alija Izetbegovic, jusqu'ici particulièrement intransigeant, pour qu'il accepte rapidement les trois volets du plan : Constitution, redécoupage de la Bosnie en dix provinces autonomes, cessation des hostilités. C'est sur le deuxième point que les difficultés sont aujourd'hui les plus grandes, MM. Vance et Owen paraissant attendre un « coup de main » de la Russie, alliée traditionnelle de la Serbie. Car Moscou est entré en lice, diplomatiquement, et pourrait, dans le meilleur des cas, exploiter ses liens d'amitié avec Belgrade pour amener les Serbes de Bosnie à faire des concessions.

EN décembre, à Genève, M. Slobodan Milosevic se posait subitement en champion de la paix. Il affirmait que le plan Vance-Owen offrait une base de discussion sérieuse, tenant compte des intérêts des trois peuples de Bosnie, et qu'il était prêt, personnellement, à s'impliquer dans les pourparlers de paix. Etait-ce simplement pour gagner du temps ? Depuis, en tout cas, il ne s'est guère exprimé, et le double jeu serbe continue : d'un côté, on négocie ou l'on fait semblant de négocier (tour à tour à La Haye, à Genève et à New-York), et, de l'autre, on approvisionne en armements les milices qui, en Bosnie, se chargent, avec les moyens que l'on sait, de rendre certaines régions « ethniquement pures ».

Tandis que des appareils américains ont effectué mardi 2 mars une troisième opération de largage de vivres en Bosnie orientale, les forces serbes ont poursuivi leur offensive et la « purification ethnique » dans cette région, ainsi qu'en Bosnie centrale, provoquant l'exode de milliers de civils musulmans. A New-York, dans les milieux de la conférence de paix, on n'exclut pas que le dirigeant des Musulmans de Bosnie, M. Izetbegovic, donne son accord aux modalités de la cessation des hostilités prévues dans le plan Vance-Owen et déjà acceptées par les Serbes et les Croates.

Cerska, l'une des enclaves musulmanes du nord-est de la Bosnie, assiégée depuis dix mois, est tombée mardi 2 mars aux mains des Serbes. De cette petite ville-martyre, à laquelle les Américains avaient en principe destiné les premiers secours aéroportés qu'ils larguent depuis lundi au-dessus de la Bosnie, parviennent à nouveau les échos d'une politique de « purification ethnique » qui n'est donc pas encore parvenue à son terme.

De sources officieuses, mais prises au sérieux par les organismes humanitaires à Genève, la ville, ainsi qu'une douzaine de villages environnants, seraient dans une situation désespérée : bombardements particulièrement meurtriers, exode précipité de femmes, d'enfants et de vieillards qui fuient dans la neige et sous les tirs, massacres de civils, chantage à l'évacuation de 1 500 blessés avec lequel est aux prises, ces jours-ci, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Le HCR, appelé à l'aide par les autorités de l'enclave musulmane assiégée pour évacuer d'urgence ces blessés, a mis sur pied, conjointement avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les observateurs de l'ONU et de la CEE, une opération à laquelle participent des médecins et du personnel infirmier disposant de douze camions de secours sanitaire, *nous rapporte notre correspondante à* Genève, Isabelle Vichniac.

Lire la suite page 3

Après la proposition d'abroger l'article 16 de la Constitution

L'opposition accuse M. Mitterrand de se livrer à une « diversion »

M. Mitterrand a fait savoir, mardi 2 mars, qu'il proposera, à l'occasion de la réforme de la Constitution, l'abrogation de l'article 16, qui donne au président de la République des pouvoirs exceptionnels en cas de crise grave. L'opposition a aussitôt qualifié cette proposition de « manœuvre de diversion ». Le chef de l'Etat, qui s'apprête à se rendre à Washington (le 9 mars) et à Moscou (le 16), confirme ainsi sa volonté de reprendre l'initiative, dans la perspective d'une cohabitation conflictuelle qui pourrait également affecter la politique européenne.

La cohabitation contre l'Europe

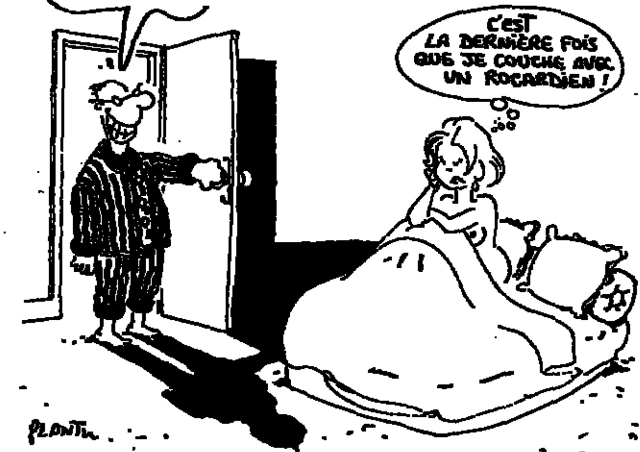
par Jean-Marie Colombani

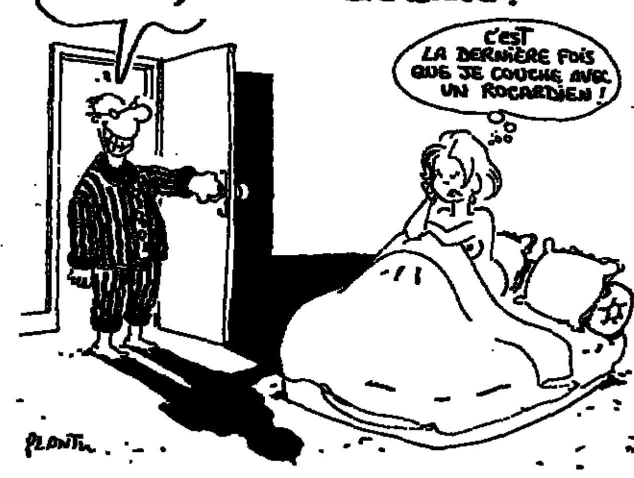
« Ceux qui iront au gouvernement peuvent avoir deux idées différentes en tête. La première est de dire : nous venons pour réussir. La seconde est de dire : nous venons pour créer une situation de conflit avec le président. Je mets en garde contre la deuxième attitude ! » Cette confidence de l'ancien président de la République faite, sur TF 1, à Anne Sinclair, et dûment répétée – *« vraiment, je mets en garde »* – comme si M. Giscard d'Estaing craignait qu'elle ne passe inaperçue, atteste que, s'il n'y prend garde, le pays risque de connaître une cohabitation de crise. Pour *« détestable »* que soit cette perspective, comme dit le président de l'UDF, celle-ci, circonscrite au terrain intérieur, passe encore. Mais elle pourrait bien retentir sur un théâtre autrement plus important, celui de l'Europe, à un moment où la Communauté voit s'affronter deux logiques, l'une de dislocation, l'autre de cohésion.

A priori, pourtant, la mise en garde de M. Giscard d'Estaing comme la crainte d'une cohabitation grosse d'un danger de crise européenne peuvent paraître hors de propos. M. Mitterrand a déjà indiqué qu'il n'empêcherait pas le gouvernement de gouverner, qu'il se présenterait *« sans arme et sans crainte »* devant la nouvelle majorité, et qu'il ferait le choix d'un premier ministre ayant approuvé le traité de l'union européenne ; de son côté l'opposition s'est engagée sur une plate-forme qui ne déroge pas aux engagements européens du pays.

Lire la suite et l'article de GILLES PARIS page 8

Les comportements sexuels en France





La Documentation française publie un rapport du professeur Spira sur « Les comportements sexuels en France ». Ce document indique notamment que moins de 18 % des Français ont modifié leur pratique sexuelle depuis l'apparition de l'épidémie de sida.

Lire nos informations page 26

Drewermann et le tabou clérical

« Fonctionnaires de Dieu », l'ouvrage monumental du théologien allemand condamné par la hiérarchie catholique, est publié en France

par Henri Tincq

« Retenez ce nom : Drewermann. » Celui qui, hier, donnait ce conseil, avec des airs de conspirateur, à qui désespérait de voir l'Eglise catholique bouger, et qui parlait du théologien allemand comme d'un nouveau Luther, ne suscitait guère que des haussements d'épaules et des ricanements. La comparaison avec le moine réformateur est sans doute disproportionnée. Toutefois, comme les 95 thèses placardées par Luther au château de Wittenberg, en 1517, la somme *Kleriker* (900 pages), publiée par Eugen Drewermann en 1989 et déjà diffusée en Allemagne à 270 000 exemplaires, traduite et mise en vente en France à partir du jeudi 4 mars (1), est une écharde dans la chair de l'Eglise.

De l'Eglise allemande d'abord. Riche mais généreuse, elle subit de plein fouet dans un pays où, depuis trois ans, s'effondrent nombre de certitudes, une contestation de son statut et de sa hiérarchie, à laquelle le livre *Kleriker* a – involontairement – prêté la main. Le cinglant procès du système clérical qu'instruit, à l'aide de son scalpel psychanalytique, le théologien de Paderborn, ville symbole de l'aimable catholicisme rhénan, aurait été inimaginable en dehors de ce contexte allemand. La parution de *Fonctionnaires de Dieu* (titre discutable choisi pour la traduction de *Kleriker*) aura-t-elle le même retentissement en France ?

Lire la suite page 14

(1) *Fonctionnaires de Dieu*. Albin Michel. 760 pages. 180 F.

La guerre civile au Rwanda

Le gouvernement et la guérilla doivent reprendre les négociations.

Lire l'article de FRANCIS CORNU page 6

Baisse de 21,5 % des immatriculations d'automobiles

L'effet des fluctuations monétaires aggrave, en France, la chute des ventes de voitures.

Lire l'article d'ANNIE KAHN page 18

Le prix moyen des appartements anciens a diminué de 11 % à Paris

Les cinq pièces ont perdu un quart de leur valeur en 1992.

Page 18

Le sommaire complet se trouve page 26

M 0147 - 0304 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Justice

Reconstruire

par Jean Tibéri

L'INSTITUTION judiciaire mérite la plus grande attention. D'abord, parce qu'elle est un rouage essentiel de notre démocratie, ensuite, parce que la crise profonde qu'elle traverse la rend d'une extrême vulnérabilité.

Ces seules considérations auraient dû amener le gouvernement à différer la réforme de la procédure pénale. La volonté de réformer une procédure incontestablement inadaptée à la situation actuelle du système judiciaire français est certainement louable; toutefois, une réforme de cette nature appelle d'importantes précautions.

La procédure pénale est, en effet, un difficile compromis entre le respect des libertés publiques et individuelles, et la nécessité de réprimer crimes et délits. Le législateur, dans ce domaine, doit agir de façon sereine et après avoir recueilli des avis autorisés. Un grand débat politique et une réelle concertation doivent entourer une telle réforme.

Telle n'a pas été la méthode retenue, chacun en conviendra pour cette loi du 4 janvier 1993, dont l'application pour une part de ces dispositions dès le 1er mars provoque l'émotion de tous les professionnels concernés.

Seule la précipitation a présidé à l'élaboration de cette loi en fin de mandature, par une majorité à bout de souffle. En demandant, comme ils en ont le droit, à être déchargés de leurs fonctions, les professionnels (magistrats, mais aussi greffiers, réels auxiliaires de justice) utilisent la seule voie que le gouvernement leur a laissée pour exprimer leurs inquiétudes.

Nul ne peut raisonnablement les soupçonner d'arrière-pensées politiques ou leur reprocher un manque de considération des valeurs républicaines.

Se contenter de leur opposer le principe de la séparation constitutionnelle des pouvoirs relève d'une grave irresponsabilité politique.

Nos magistrats sont responsables. Ils appliqueront, après avoir tiré le signal d'alarme, la loi votée, dans toutes ses dispositions, avec les imperfections qu'elle comporte. Car, outre la méthode suivie pour son adoption, que l'on ne peut que déplorer, le texte, malgré de bonnes dispositions, comporte des incohérences, des notions contradictoires.

Une des grandes erreurs du gouvernement a été de méconnaître des considérations matérielles, malheureusement devenues primordiales, dans une institution étouffée par la pauvreté. Les lois de 1985 et 1987 sont restées lettre morte faute de moyens pour les appliquer. La loi de 1993 court le même danger. Certaines dispositions qui s'imposaient ont été prises :

– le renforcement des droits des personnes gardées à vue est une bonne chose, les droits de la défense et le principe du contradictoire étant deux éléments essentiels de tout bon système judiciaire ;

– la réforme de l'inculpation s'imposait : inculpé n'a jamais signifié coupable. Mais qui le savait ?

– le régime des nullités a aussi été revu, bien que insuffisamment, pour limiter les annulations de procédure et libérations de délinquants ou de criminels pour des raisons de pure forme.

Nombreuses incohérences

Malheureusement, des erreurs déjà dénoncées, commises dans la précipitation, sont à l'origine de nombreuses incohérences. C'est ainsi que, si la procédure d'enquête demeure inquisitoire, celle de l'audience devient accusatoire. Le président est désormais cantonné dans un strict rôle d'arbitre, les accusés, témoins et experts, étant interrogés par le ministère public, les avocats des parties civiles et accusés et par les parties elles-mêmes. Comment peut-on à la hâte rayer d'un trait de plume une maturation juridique de plusieurs siècles qui a conduit à la différenciation du système français? La Grande-Bretagne, aujourd'hui, se tourne pourtant vers notre procédure que les plus éminents juristes estiment plus protectrice des libertés. Peut-être doit-on voir dans un tel revirement l'influence insidieuse des séries télévisées américaines qui rend nos compatriotes plus familiers des tribunaux anglo-saxons que des nôtres.

Que doit-on, de même, penser de la notification par lettre recommandée à une personne sur laquelle pèse de sérieuses présomptions de culpabilité, de sa « mise en examen » ? Combien de procédures n'aboutiront-elles pas, le coupable ayant disparu ?

Bien d'autres aspects de ce texte ont déjà été, à juste titre, stigmatisés, notamment parce qu'il affaiblit les défenses de la société face au crime organisé et au trafic de drogue, et parce qu'il va établir une justice à deux vitesses favorable aux grands délinquants.

Le légitime souci de mieux garantir les libertés individuelles aurait pu trouver sa traduction dans l'instauration d'un référé pénal permettant en quelques heures de réexaminer une décision de mise en détention.

Cette loi est donc imparfaite et, en l'état des moyens donnés à la justice, inapplicable.

Les demandes de convocation d'une session extraordinaire du Parlement afin de suspendre l'application de la loi ne seront certainement pas entendues. Il appartiendra donc à la nouvelle majorité que les Français appelleront de leurs suffrages de proposer une procédure équilibrée qui seule peut recevoir la confirmation de la pratique. Mais il faudra aussi veiller à la cohérence de notre système pénal, qui doit cesser d'être constamment remis en cause. Voilà pourquoi seules les réformes absolument indispensables devront être conduites, avec comme fil conducteur les valeurs de sérénité et de bon sens. L'essentiel sera de reconstruire une justice apaisée qui pourra à nouveau trouver la place qui lui revient dans notre construction démocratique.

► **Jean Tibéri, ancien magistrat, ancien ministre, est le premier adjoint du maire (RPR) de Paris.**

Quel étrange pays !

par Joseph Rovan

QUEL étrange pays où les juges d'instruction et des commissaires de police entreprennent de paralyser l'exercice de la justice pour protester contre une loi qu'ils sont tenus d'appliquer et de respecter comme tous les autres citoyens ! Quel étrange pays où magistrats et officiers de police judiciaire feraient de la loi un usage sélectif !

Quel étrange pays où un ancien ministre de la justice qui a tenté de protéger ses amis politiques non seulement par une loi d'amnistie qui, si elle ne fut pas un crime, fut certainement une erreur, mais ensuite par des interventions aussi déplacées que malhabiles visant à détourner ou à assécher les enquêtes dont d'autres de ses amis faisaient l'objet, où tel ancien ministre peut affirmer que la justice ne doit pas être un pouvoir indépendant mais une *« autorité de la puissance publique »* ! Quel étrange pays où la détention préventive, dont les textes disent qu'elle doit être exceptionnelle, continue plus que jamais d'être pratiquée massivement avec la complicité d'une grande partie de la magistrature et d'une grande partie de la police, et sous la protection des politiques qui devraient, au contraire, veiller à ce que cette mesure exceptionnelle ne devienne pas ou ne constitue pas une sorte de condamnation par anticipation !

Quel étrange pays, enfin, où des policiers et les magistrats peuvent protester nombreux contre la disposition qui veut qu'un suspect interrogé puisse bénéficier immédiatement de l'assistance d'un avocat ! En arrivant place Vendôme en janvier 1959, Edmond Michelet me confia le projet de réforme du code de procédure pénale préparé par les collaborateurs de son prédécesseur, M. Michel Debré. Mon premier soin fut de réduire la durée de la garde à vue à vingt-quatre heures, et de restituer de droit le recours à un médecin. En même temps, on facilita l'appel contre les décisions de mise en détention préventive. Les successeurs d'Edmond Michelet, MM. Chenot et Foyer, firent sur ces points machine arrière sous les applaudissements des prédécesseurs, de ceux qui maintenant veulent paralyser une loi qui reprend certaines de nos dispositions d'il y a trente-quatre ans.

Deux fonctions inconciliables

La prison, préventive ou après condamnation, n'est pas, dans la plupart des cas, un remède contre les délits. La prison n'est pas un remède contre la prison. Les textes de 1960 ont voulu étendre le domaine des peines non privatives de liberté, réservant la prison aux récidivistes et aux grands criminels. Mais presque rien n'a été entrepris ensuite pour développer de nouvelles formes de pénalisation et pour former les personnels chargés de les appliquer. Le travail au service de la communauté, les prélèvements sur les revenus opérés mois après mois, l'aide et l'assistance aux faibles – il existe mille moyens de punir qui ne livrent pas l'homme ou la femme sanctionnés aux affres de la solitude ou de la promiscuité (on a pu parler avec raison de la *« peine accessoire d'homosexualité »*).

Mais la procédure pénale, le code pénal, et le système de détention (avec cette grande nouveauté du texte de 1959 que fut le juge de l'application des peines) ne sont pas tout, et même pas l'essentiel. L'essentiel, c'est une justice aussi indépendante que possible des pouvoirs politiques et sociaux tout en étant continuellement offerte sans voiles au regard des citoyens. Cela implique d'abord la séparation complète du parquet et du siège. Ce sont là deux fonctions existentielles inconciliables : poursuivre et juger. La manière française de faire passer les magistrats de l'une à l'autre fonction nous donne davantage de juges qui se comportent en accusateurs que de procureurs se comportant en arbitres ! Toutefois, l'accusation doit être elle aussi libre de ses mouvements. Cela signifie qu'elle ne doit plus recevoir d'ordres de la chancellerie mais être seule responsable de ses décisions.

Autre mesure fondamentale au service d'une magistrature indépendante : la séparation du grade et de la fonction. Les magistrats, ceux du Siège comme ceux du Parquet, ne doivent avancer qu'à l'ancienneté, notamment en ce qui concerne la rémunération qui doit être élevée dès le départ de la carrière. Quant aux fonctions, elles devraient être attribuées par le Conseil de la magistrature avec un droit de veto laissé au ministre qui ne serait pas tenu à en justifier l'usage. Enfin, réforme également essentielle, la police judiciaire devrait être enlevée au ministère de l'intérieur et soumise à l'autorité du Garde des Sceaux.

Le système actuel s'avère impuissant devant le développement des délits plus encore que devant celui des crimes. Le doublement de la population carcérale est, de toute évidence, un remède inefficace. Les réformes de 1992, loin d'être excessives, sont notoirement insuffisantes. La République n'a pas la justice de ses principes. Pour assurer la sécurité et faire progresser le respect des droits de l'homme, il faut enfin oser un changement plus ambitieux où la répression, la punition, la guérison et la réinsertion puissent avancer d'un même pas.

► **Joseph Rovan a été chargé de mission et conseiller technique au cabinet d'Edmond Michelet, garde des sceaux (1959-1960).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Libertés

La résistible ascension de la vidéosurveillance

par Bernard Spitz

IL faut nous y faire : depuis des années, les sytèmes de télévision en circuit fermé sont entrés dans notre vie quotidienne.

Au guichet de banque comme dans les boutiques, dans les transports en commun comme dans les entreprises, des caméras sont de plus en plus fréquemment disposées pour observer, enregistrer, mesurer, sauvegarder ou contrôler. On qualifie cette activité récente, dans la « novlangue » actuelle, de « vidéosurveillance ».

Ses utilisations sont des plus diverses. Il y a les fonctions classiques, comme surveiller les spectateurs des stades de football et les clients indélicats des commerces ou confondre les chauffards et les cambrioleurs imprudents. Mais ces systèmes de caméras peuvent tout aussi bien servir à la garde des malades, à l'animation des discothèques branchées, à la fluidité de la circulation routière, à la sécurité des parkings ou au contrôle des opérations de production dans les usines.

Les raisons invoquées pour l'implantation de ces dispositifs font donc le plus souvent l'objet d'un consensus général : assurer la sécurité des personnes et des biens, éviter les troubles de l'ordre public, réduire les risques d'accident. La preuve en est que les usagers sont souvent les premiers à réclamer l'installation de ce type de surveillance ; à tel point que des caméras factices sont parfois employées, qui suffisent à rassurer la population par leur seule présence.

Mais l'enfer peut aussi être pavé de bonnes intentions ; et la vidéosurveillance, aussi utile soit-elle, pose de redoutables questions sur la vie privée et les libertés publiques face auxquelles notre système apparaît pour le moins désarmé.

Il a fallu attendre 1978 pour que le législateur se préoccupe de l'usage des fichiers et des « traitements automatisés d'informations nominatives » (1), et 1991 pour que soient réglementées les écoutes téléphoniques (2), qui constituaient pourtant un facteur évident d'atteinte à la vie privée depuis des décennies. Nos grands principes en matière de libertés publiques ne sauraient s'accommoder, dans le cas de la vidéosurveillance, d'une réaction aussi tardive du droit face à l'évolution des faits : c'est aujourd'hui qu'il importe d'évoquer les deux points essentiels, l'un d'ordre pratique, l'autre d'ordre juridique.

Le premier, très concrètement, consiste à veiller à l'emploi à bon escient de la vidéosurveillance ; c'est-à-dire à évaluer son efficacité, pour qu'on évite de recourir à cette technique là ou elle n'est ni indispensable ni performante, en résistant à l'effet de mode qu'elle peut susciter dans un premier temps.

Le second point, juridique celui-ci, consiste à contrôler strictement son utilisation, en particulier dans les lieux publics, et plus encore les enregistrements et traitements automatisés divers qui pourraient en découler.

Cet objectif implique en particulier que soient strictement définies les conditions d'utilisation des systèmes de vidéosurveillance en soumettant leur installation à l'accord d'une autorité indépendante et en veillant à ce que le public soit informé de son existence.

Il convient également d'encadrer les opérations effectuées avec ces systèmes, en faisant de l'enregistrement de ces données une exception, et non la règle, et en veillant à l'effacement de celles-ci au-delà d'un certain délai.

Tout aussi importantes sont les questions relatives à la désignation des opérateurs de ces systèmes et, plus généralement, des personnes susceptibles d'avoir accès aux images ainsi filmées ou enregistrées sur des lieux publics.

Enfin se posent les questions du contrôle et du suivi de ces systèmes de surveillance, problème d'autant plus complexe que les progrès technologiques ne cessent d'ouvrir de nouveaux champs à la mise en place de systèmes clandestins ; et celle du droit des individus à l'information sur les systèmes en place, à l'accès aux images qui y seraient stockées et à l'effacement de celles qui porteraient atteinte à leurs droits de personne privée.

Vide juridique

Ces questions complexes, l'état de notre droit ne permet que très incomplètement d'y faire face, comme en témoigne l'avis du 12 janvier 1993 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), en réponse à la demande de la commune de Levallois-Perret (3) quant à la mise en place d'un service de vidéosurveillance exploité par les services de la police municipale locale. La CNIL a saisi en effet cette occasion pour dresser un premier constat du vide juridique actuel, en attendant le résultat d'investigations plus complètes sur le sujet.

Elle a notamment estimé que lorsque le procédé technique utilisé par la vidéosurveillance *« n'induit pas de procédé de numérisation des images »*, celui-ci ne constitue pas un traitement automatisé au sens de la loi du 6 janvier 1978 et que, en conséquence, la CNIL n'était pas compétente.

La CNIL a également considéré dans sa délibération qu'un éventuel enregistrement des images recueillies aurait pu être assimilé à une collection de photographies, et donc entrer à cet égard dans le champ d'application de la loi de 1978. Mais le maire de la commune concernée ayant renoncé à ce développement, la CNIL n'a pu conclure son avis que par des « conseils » qui, pour être « éclairés », n'ont guère de portée juridique.

Il ressort en somme de cette délibération, que, en l'absence de traitement numérisé de l'image ou d'enregistrement, notre droit positif est muet sur ces questions, et ce, bien que la France ait ratifié la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit le respect de la vie privée et familiale.

L'avis de la CNIL tombe donc à point nommé pour nous inciter à combler ce vide. Il en va de l'intérêt de chacun : des municipalités d'abord et des administrations de l'Etat, qui ont besoin de règles du jeu claires pour envisager ce type d'équipement ; des acteurs de la vie économique, ensuite, et en premier lieu des compagnies d'assurances et des câblo-opérateurs qui portent un intérêt bien naturel à ces développements ; enfin et surtout de l'ensemble des citoyens, légitimement soucieux de la protection de leurs droits fondamentaux.

La définition d'un cadre juridique cohérent sera en tout cas le plus sûr moyen de concilier les avantages de ces nouvelles techniques avec l'impératif de protection des libertés publiques.

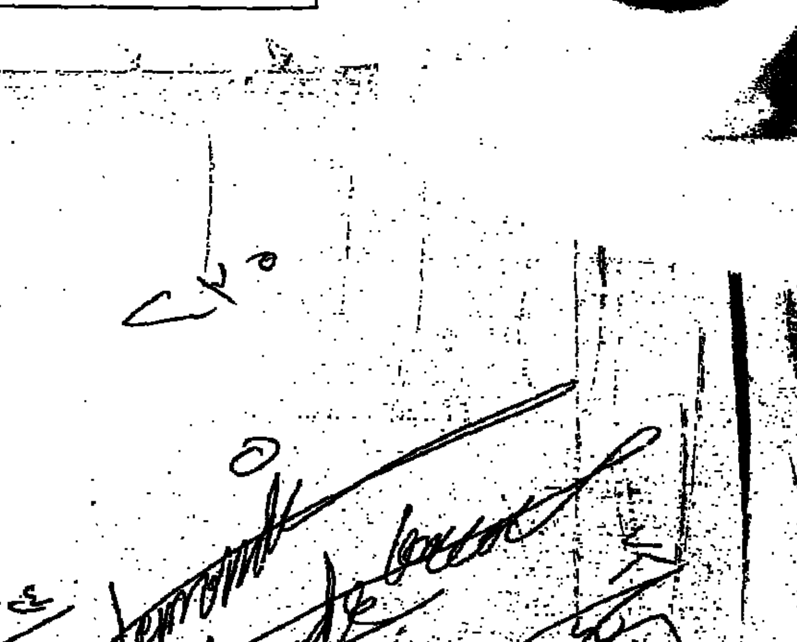
La vidéosurveillance est, en somme, un excellent test de notre capacité collective à nous protéger de nous-mêmes. Sachons anticiper son développement par le jeu combiné de la réglementation, du contrôle et de l'évaluation. Bref, surveillons la vidéosurveillance.

(1) Loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

(2) Loi du 10 juillet 1991.

(3) Projet prévoyant à l'origine l'installation d'une centaine de caméras entre 1992 et 1994 sur la commune de Levallois-Perret (soit une caméra pour deux hectares et demi) avec utilisation de la voie remontant du câble coaxial et de la fibre optique qui équipent le Plan Câble de la commune. Le coût de l'opération a été évalué par le journal *The European* à plus de 10 millions de francs.

► **Bernard Spitz est maître des requêtes au Conseil d'Etat.**



ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Le gouvernement bosniaque s'apprêterait à approuver le volet militaire du plan Vance-Owen

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le gouvernement musulman de la Bosnie-Herzégovine pourrait signer dès mercredi 3 mars les modalités du cessez-le-feu – qui constituent le volet militaire du plan Vance Owen – déjà acceptées par les Serbes et les Croates . Tout en saluant ce *« progrès »*, les diplomates proches des négociations soulignent que les trois parties en guerre restent toujours *« très éloignées »* sur le point le plus délicat du plan de paix, à savoir le découpage du pays en dix provinces autonomes.

Le président bosniaque, M. Alija Izedbegovic, qui se trouve à New York, s'est dit *« outré »* par la nouvelle offensive serbe dans l'est du pays, en particulier contre la ville musulmane de Cerska, cible des premiers largages de vivres par les avions américains *(voir par ailleurs)*.

Parlant aux journalistes avant sa rencontre avec MM. Vance et Owen mardi matin, M. Izedbegovic a déclaré : *« Je vais leur dire qu'au moment même où nous parlons de paix à New-York, les Serbes sont en train de lancer une nouvelle offensive contre la population civile à l'est de la Bosnie-Herzégovine, ce n'est pas compatible »*. Quelques minutes après, les deux coprésidents de la conférence ont rendu publique une déclaration *«déplorant»* l'offensive serbe sur Cerska et Srebrenica.

Avant de venir à New-York, le président bosniaque s'était rendu à Washington à l'invitation du vice-président américain M. Al Gore. Afin d'inciter M. Izedbegovic à signer la partie militaire du plan, les autorités américaines *lui* auraient donné les garanties nécessaires sur un contrôle par la com*munauté internationale* de l'artillerie lourde serbe.

N'ayant pas, au moment de la rédaction du plan de paix, un nombre de soldats suffisant, le commandant en chef de la FORPRONU, le général indien M. Nambiar – qui devait quitter ses fonctions mercredi – s'était contenté de garantir la « surveillance », et non le contrôle des armes lourdes serbes.

A la suite de l'engagement de l'OTAN de mettre à la disposition de l'ONU quelques dizaines de milliers d'hommes pour appliquer le plan de paix, la FORPRONU serait maintenant en mesure de garantir ce contrôle. Une délégation militaire de l'Otan devait arriver à New-York mercredi pour commencer à étudier avec le secrétaire général l'application du plan de paix.

Le plan Vance-Owen comprend trois volets. Le premier, qui, porte sur les principes constitutionnels, a d'ores et déjà été signé par les trois parties en guerre, Musulmans, Serbes et Croates. Le deuxième volet, concernant le cessez-le-feu et son *maintien, a été signé à Genève* par les Serbes et les Croates.

Les Serbes, qui occupent plus de 70 % du territoire bosniaque, sont tentés de signer ce cessez-le-feu qui consacrerait leurs conquêtes. Enfin, le troisième volet – la nouvelle « carte » du pays – n'a été acceptée que par les Croates.

L'hostilité qui se manifeste entre Croates et Musulmans bosniaques sur le terrain est également perceptible à New-York. Le premier ministre du gouvernement bosniaque, M. Akmadzic, un Croate, ne cesse de multiplier les commentaires hostiles au président musulman. *Selon des diplomates*, M. Akmadzic se serait plaint auprès des coprésidents du *« manque d'autorité »* prêté à son gouvernement.

De son côté, le leader des Serbes bosniaques, M. Radovan Karadzic, qui a rencontré mardi MM. Vance et Owen, a de nouvelles propositions concernant la carte de la Bosnie. M. Karadzic a déclaré *« que 70 % du territoire de la Bosnie appartenant indiscutablement soit aux Serbes, soit aux Musulmans, soit aux Croates, les 30 % contestés devraient être mis sous contrôle international. »*

Cette proposition, qui sera présentée par écrit aux coprésidents, a déjà été refusée par MM. Vance et Owen. Selon des diplomates, M. Karadzic entend garder les forces serbes à l'intérieur du territoire *« dit international »*. Relançantson offensive médiatique, M. Karadzic a publié une *« lettre ouverte au peuple américain »*, lui adressant des *« salutations chaleureuses »*. Rendant le gouvernement allemand responsable de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, pour avoir reconnu le premier les *« républiques sécessionnistes »*, M. Karadzic exhorte le président Clinton à *« montrer du courage politique et cesser les largages »* .

AFSANÉ BASSIR POU

Les Serbes poursuivent la « purification ethnique »

Suite de la première page

Les responsables serbes, qui s'étaient engagés auprès de Mme Sadako Ogata, haut commissaire pour les réfugiés, à laisser passer les blessés ont, une fois de plus, fait volte-face : le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes en Bosnie, a signifié au HCR que le passage ne serait garanti aux camions sanitaires que si les combattants musulmans se rendent, ou si est organisée l'évacuation de *toute* la population musulmane regroupée dans la ville (environ 30 000 personnes). Des conditions que le HCR ne saurait accepter, sauf à se rendre complice des pratiques d'épuration ethnique.

« Un effort symbolique »

Selon un porte-parole du HCR, Ron Redmond, ces pratiques ont repris aussi en Bosnie centrale, où 2 000 civils musulmans ont dû fuir ces jours derniers des régions de Banja-Luka et Sivopo vers Travnik, et où 3 000 autres pourraient suivre cette semaine. *« Nous avons également reçu des rapports selon lesquels deux autres villes, Glamog et Mrkomjic-Grad, ont été désignées pour des expulsions »*, a ajouté M. Redmond.

Selon des informations indirectes également parvenues au HCR, des civils auraient été tués par des francs-tireurs serbes en allant chercher les colis parachutés par les Américains. Les organisations humanitaires à Genève, refusant de prêter un écho complaisant aux polémiques dont font l'objet les parachutages de secours, n'en estiment pas moins que seules ces opérations aéroportées peuvent permettre aux civils assiégés de ne pas périr de faim et de maladie, tous les accès terrestres étant bloqués par les combattants serbes ou par la neige.

« Nous sommes naturellement en faveur des opérations aéroportées de secours. Que voulez-vous que l'on fasse d'autre dans la situation actuelle? Que l'on se croise les bras en laissant les gens mourir de froid et de faim et que les blessés continuent à être amputés sans anesthésie ? », demandait ainsi mardi Mme Christiane Berthiaume, autre porte-parole du HCR.

A Washington cependant, le secrétaire à la défense, M. Les Aspin, notant que certains convois terrestres jusque-là bloqués en Bosnie avaient pu arriver à destination dans les heures qui ont suivi le début des parachutages, et concluant un peu prématurément au succès de cette opération, a déclaré mardi que les Etats-Unis pourraient dès lors suspendre provisoirement le ravitaillement par voie aérienne. Des avions américains ont procédé mardi à un troisième largage de secours, et M. Les Aspin a déclaré qu'il pourrait s'agir *« du dernier pour le moment »*. *« Je pense que nous devrons réexaminer la situation demain matin, mais ce que nous envisageons est peut-être d'arrêter pour quelque temps »*, a-t-il dit. Il a ajouté que les largages constituaient *« un effort symbolique, un levier pour permettre à l'aide humanitaire au sol de s'écouler normalement. En cela, ce fut un succès. »*

Auparavant, le président Bill Clinton s'était félicité de la proposition de Moscou de se joindre aux parachutages américains *(voir par ailleurs) « Cette assistance russe renforce de manière significative les efforts de la communauté internationale pour faire en sorte que les vivres appropriés arrivent aux populations déshéritées, à la fois par air et sur terre »*, a-t-il dit.

Railleries

A Belgrade, le ton est en revanche plutôt au dénigrement et à l'ironie. Notre correspondante, Florence Hartmann, nous rapporte qu'une boutade circule dans les milieux militaires serbes selon laquelle *« il est plus facile de trouver la combinaison gagnante au loto que les colis parachutés par les Américains »*. Le colonel Stojanovic, porte- parole de l'armée yougoslave, a conclu mardi à *« l'échec »* de l'opération américaine, que les Serbes avaient d'emblée désapprouvée.

La considérant comme partiale puisque destinée principalement aux populations musulmanes, ils n'y voient qu'un *« prétexte des Américains pour s'ingérer militairement dans le conflit yougoslave »*. L'inquiétude des premiers jours a fait place à la moquerie. *« Si ce n'était pas la guerre, on pourrait appeler cela une opérette »*, déclarait mardi soir devant la télévision belgradoise le principal commentateur militaire yougoslave, Miroslav Lazanski.

« Ils ont voulu faire un show à l'américaine en rassemblant une centaine de journalistes à la base de Rhin-Main, mais c'est un fiasco », a-t-il lancé, en ajoutant : *« Ça ne ressemble pas aux Américains de lancer une action aussi insignifiante avec seulement trois avions. »* Il s'est étonné du manque de précision des parachutages *« par des appareils américains équipés de systèmes électroniques perfectionnés et guidés par des avions-radars de type AWACS »*.

Sur les 20 tonnes de secours largués dans la nuit de lundi à mardi au-dessus de Zepa, seul un conteneur chargé de 500 kilos d'aide médicale aurait été retrouvé dans la journée par les habitants de cette enclave *musulmane, qui ont* en principe besoin de 29 tonnes de vivres par jour, selon les informations parvenues à Belgrade. D'autres colis ont pu être localisés mais les recherches sont ralenties en raison de la neige et de la configuration du terrain. L'aide humanitaire parachutée dans la nuit de dimanche à lundi (environ 20 tonnes) n'avait pas encore été retrouvée mardi soir dans la région de Cerska.

Un colis destiné à Zepa a en revanche été retrouvé à 30 kilomètres à l'ouest de l'enclave, en territoire contrôlé par les Serbes. Dans la soirée, le général Mladic présentait aux téléspectateurs un échantillon des rations alimentaires larguées par les Américains. *« Regardez, ce sont des rations militaires, elles ne peuvent donc pas être destinées à la population civile. »*

Sans sourciller, celui qui a mené la guerre en Krajina avant de prendre le commandement des forces serbes de Bosnie, l'homme qui, une fois de plus, interdit aujourd'hui le passage aux convois humanitaires, fussent-ils destinés à secourir des blessés, déclarait mardi soir que *« la crise bosniaque ne peut être réglée que par la voie pacifique »*. *« Les Américains doivent l'accepter et comprendre qu'ils n'ont rien à faire ici »*, a ajouté Ratko Mladic, en mettant en garde contre les risques d'extension du conflit en cas d'intervention militaire étrangère.

Soulagés par la modestie de l'opération américaine et la prudence de Washington dont ils craignaient des mesures plus musclées, les Serbes ont en réalité lancé leur nouvelle offensive, bien décidés à modifier par la force la carte de la Bosnie que, dans le cadre de leur plan de paix, les médiateurs internationaux s'efforcent de faire approuver à New-York.



En marge de la visite de M. Roland Dumas

La Russie propose de participer au parachutage de vivres

MOSCOU

de notre correspondant

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a fait un aller et retour à Moscou, mardi 2 mars, pour préparer la brève visite que M. Mitterrand doit lui-même faire dans la capitale russe le 16 mars. Outre le président Eltsine, M. Dumas a rencontré le jeune vice-premier ministre chargé des finances, M. Boris Fiodorov.

M. Dumas et son hôte, M. Andreï Kozyrev, ont souligné la qualité des relations franco-russes devant la presse, qui les a en fait surtout interrogés sur l'ex-Yougoslavie et, plus précisément, sur l'attitude de la Russie. Moscou venait en effet d'annoncer le jour même son intention de contribuer aux opérations de livraison d'aide humanitaire par voie aérienne lancées *« par plusieurs pays dont les Etats-Unis »*, tout en soulignant qu'il s'agissait là d'*« une action purement humanitaire réalisée sous la direction de l'ONU »*. M. Kozyrev a indiqué à ce propos qu'il ne verrait aucun inconvénient à ce que des avions russes décollent pour cela d'un aéroport appartenant à un pays de l'OTAN, comme celui de Francfort.

En même temps, M. Kozyrev a répété que l'objectif majeur de la Russie était l'acceptation par toutes les parties du plan Vance-Owen – *« Il faut envoyer un signal fort à ceux qui s'efforcent de le déformer à leur profit »*, a-t-il expliqué, – suivie de la levée des sanctions contre la Serbie. Evoquant l'attitude de la France dans l'affaire yougoslave, le ministre russe a noté avec satisfaction qu'elle était *« plus proche »*, sur ce sujet, que celle de *« plusieurs autres partenaires de la Russie »* – manière indirecte d'indiquer que la Russie et la France manifestaient l'une et l'autre une plus grande indulgence à l'égard de la Serbie.

J. K.

Moscou dément avoir vendu des armements aux forces de Belgrade

Moscou a opposé, mardi 2 mars, *un démenti formel* aux informations parues dans la presse britannique selon lesquelles *l'armée et les services de* renseignement russes auraient conclu un accord secret pour aider militairement les Serbes de Bosnie et de Croatie. *« Il s'agit d'une désinformation évidente »*, a affirmé le ministère des affaires étrangères russe en soulignant, dans une déclaration à l'agence Itar-Tass, que la Russie fait partie des pays à l'origine de la résolution des Nations unies concernant l'embargo sur les livraisons d'armes aux Républiques de l'ex-Yougoslavie.

Le célèbre *Jane's Defence Weekly*, repris notamment par le *Times* du 2 mars, fait état d'un accord secret, en n'écartant pas la possibilité qu'il n'ait pas été validé au sommet par le président Eltsine. L'accord en question, qui *porterait sur des livraisons* de chars T 55 – utilisables sur le terrain comme une « artillerie », – des missiles anti-aériens et des missiles anti-missiles (pour un montant de 360 millions de dollars), aurait été conclu le 22 janvier par des responsables serbes et des généraux de l'armée et des services de renseignements russes. Les négociations préalables *auraient eu lieu à Belgrade*, à Sofia (Bulgarie) et à Timisoara (Roumanie).

D'autre part, selon certaines sources proches du gouvernement bulgare, *Sofia aurait procédé* à un redéploiement de missiles d'est en ouest (de la frontière turque à la *frontière yougoslave) de façon* à prévenir toutes intentions agressives de Belgrade vers la Macédoine ou la province du Kosovo.

EUROPE

290 millions d'écus en 1991 et 1992

La CEE fournit l'essentiel de l'aide humanitaire à l'ex-Yougoslavie

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne vient de décider d'affecter 60 millions d'écus (393 millions de francs) aux opérations d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie. Il s'agit d'une première tranche en attendant une évaluation des besoins pour le semestre en cours, à laquelle procède actuellement une mission des Nations unies.

Au moment où les Américains font un énorme tapage autour de leurs parachutages de vivres et de médicaments en Bosnie, la Commission ne trouve pas inutile de rappeler que l'essentiel de l'effort financier en faveur des victimes du conflit – sans parler de l'envoi des « casques bleus » – est consenti par la Communauté et ses Etats membres.

La Communauté, sur son propre budget, a accordé une aide de 13 millions d'écus (85 millions de francs) en 1991 et de 277 millions d'écus (1,814 milliard de francs) en 1992. En vertu de la clé de répartition convenue au sein du G 24 – le groupe des pays donateurs aux pays d'Europe de l'Est, – la CEE prend en charge 50 % des besoins, ses Etats membres 25 %, et les autres pays du G 24, dont les Etats-Unis et le Japon, 25 %.

Les services de M. Manuel Marin, le commissaire chargé d'Echo, l'office européen d'aide humanitaire d'urgence, estiment à 325 millions d'écus (2,128 milliards de francs) les besoins de financement au cours du 1er semestre 1993, ce qui signifierait, si ces montants étaient confirmés, une contribution du budget européen de 162,5 millions d'écus (1,064 milliard de francs), les Etats membres prenant en charge 81,25 millions d'écus (532 millions de francs), de même que les autres pays du G 24.

L'aide ainsi fournie est multiforme : il s'agit de nourrir, de soigner, d'abriter les trois millions de réfugiés et de personnes déplacées (sans compter les 700 000 habitants qui ont trouvé accueil dans d'autres pays européens, en particulier en Allemagne), mais aussi d'alléger le fardeau qu'ils représentent pour les gouvernements des Républiques de l'ex-Yougoslavie, dont l'économie se trouve déjà, du fait de la guerre, dans un état de délabrement avancé.

Selon l'inventaire dressé par Bruxelles, les 290 millions d'écus dépensés par la CEE en 1991 et 1992 ont permis, *« l'envoi de 300 000 tonnes de produits alimentaires, de 2,7 millions de colis familiaux, 178 000 couvertures, 50 000 matelas, 4 500 tonnes de savon ou détergent, la réalisation de programmes médicaux pour environ 24 millions d'écus, des programmes d'abris pour environ 37 millions d'écus... »*.

Le principal partenaire de la Communauté pour l'acheminement et la répartition de l'aide est le HCR (le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies), mais elle travaille également avec le CICR, l'UNICEF et plusieurs ONG (organisations non gouvernementales). Une *« task force »* européenne, disposant de logisticiens et de techniciens servant un parc d'une cinquantaine de camions, a été mise en place à Zagreb.

Ph. L.

□ **Le président Clinton a adressé un avertissement aux dirigeants serbes à propos du Kosovo.** – Le président américain, M. Bill Clinton, a mis en garde les dirigeants serbes contre le recours à la force contre les Albanais du Kosovo, a rapporté, mercredi 3 mars, le *Washington Post*. Cet avertissement est semblable à celui adressé l'année dernière par M. George Bush menaçant de recourir à une action militaire contre les Serbes, en cas de conflit au Kosovo *« provoqué par des agissements serbes »*, ont indiqué au *Post* des responsables du département d'Etat, dont le porte-parole s'est borné à rappeler de récentes déclarations de M. Warren Christopher, avertissant *« les dirigeants serbes »* que les Etats-Unis *« répondraient de manière appropriée si la violence éclatait au Kosovo »*.

Deux mois après la scission

La mise en place des postes de douane à la frontière tchéco-slovaque est mal acceptée par la population

M. Michel Kovac, premier président de la Slovaquie, est entré officiellement en fonctions mardi 2 mars. Plusieurs chefs d'Etat étrangers assistaient à sa prestation de serment, notamment MM. Havel (République tchèque), Walesa (Pologne), Goncz (Hongrie) et Klestil (Autriche).

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

« Cette frontière, avec ces douanes, c'est absurde », peste M. Miroslav Svoboda, commerçant à Holic, un bourg à la fontière tchéco-slovaque. *« Et c'est humiliant de devoir à chaque passage prouver sa bonne foi »*, ajoute-t-il. Deux mois après la scission de la Tchécoslovaquie, l'apprentissage de la vie de frontalier est difficile et mal acceptée. *« Les politiciens de Prague et Bratislava nous avaient promis une frontière formelle, mais aujourd'hui, il est plus pénible d'aller en Moravie qu'en Autriche, tellement les douaniers tchèques sont tatillons. »*

De même, à l'ouest de la rivière Morava, qui sépare les deux pays, on s'interroge sur l'utilité et la nécessité d'un strict régime frontalier. A Hodonin, centre industriel et de services qui rayonnait sur les communes slovaques limitrophes, les Slovaques se font de plus en plus rares. *« Nous avons perdu la plupart de nos clients de Slovaquie »*, constate Mme Jarmila Sukupova, responsable commercial de la coopérative d'achats de Hodonin. *« Ce n'est plus rentable pour les commerçants slovaques de s'approvisionner chez nous car ils perdent trop de temps à régler les formalités douanières »*, explique-t-elle. *« Nous allons devoir nous réorienter vers l'intérieur du pays et chercher des clients en Moravie. »*

La dégradation du commerce entre les deux ex-Républiques tchécoslovaques et la définition d'un régime frontalier ont été les principaux sujets des entretiens, qui se sont déroulés le 23 février à Bratislava, entre le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, et son homologue slovaque, M. Vladimir Meciar. A l'occasion de son premier voyage officiel à l'étranger, M. Klaus est venu plaider en faveur de la création d'une véritable frontière avec des postes de douane et de police communs, afin de mieux contrôler l'afflux d'immigrés clandestins et de percevoir la TVA.

« Il n'y a aucune haine entre nous ! »

Les dirigeants de Bratislava, sous la pression des frontaliers mécontents, refusent néanmoins une telle frontière. Selon M. Klaus, la solution serait un régime frontalier à deux vitesses, souple pour les riverains mais strict pour les autres. Toutefois, les deux hommes ont manifesté leur intention de sauver le commerce bilatéral, qui a chuté de 30 à 40 % selon certaines estimations, contre les 10 à 15 % prévus par les deux gouvernements avant la séparation. Les échanges, qui avaient commencé à diminuer dès la fin de l'année 1992, ont encore davantage reculé après la séparation des monnaies tchèque et slovaque, le 8 février dernier.

Ces problèmes de l'après-séparation viennent s'ajouter à la question du partage non résolue de certaines institutions de la Fédération disparue le 31 décembre. Ainsi Prague et Bratislava ne se sont toujours pas entendus sur une compensation des placements slovaques dans des entreprises tchèques dans le cadre de la privatisation par coupons, ni sur le partage des avoirs de la banque d'Etat tchécoslovaque – la Slovaquie doit 24,5 milliards de couronnes à la République tchèque.

Les deux gouvernements sont en désaccord sur le partage de l'entreprise exploitant le gazoduc reliant la Russie à l'Europe occidentale, de l'héritage de la principale agence de voyage Cedok, et de celui du capital de la compagnie aérienne CSA. Une nouvelle pomme de discorde s'y est récemment ajoutée à l'initiative de M. Meciar, concernant la répartition des navires de la Société tchécoslovaque de marine marchande.

Tous ces problèmes, qui sont une source de tension entre les deux gouvernements, contribuent à appronfondir le fossé qui se creuse chaque jour davantage entre les deux pays et les deux nations. *« Il n'y a aucune haine entre nous ! »*, clament pourtant Tchèques et Slovaques des deux côtés de la frontière. Cependant, chacun se plaint des douaniers, de la bureaucratie du voisin, qui *« nous compliquent la vie à dessein »*. Et les anciens compatriotes commencent à s'habituer à se tourner le dos, regardant leur capitale respective. Chacun cherche à survivre au mieux au milieu des difficultés économiques de ce début d'année en espérant que son pays sortira du tunnel au plus tôt. *« Et ce phénomène va se renforcer »*, estime Mme Sona Szomolanyi, une sociologue de Bratislava.

« Même les liens culturels et intellectuels se défont très vite : par exemple, les journaux circulent mal entre les deux pays et, à partir de l'an prochain, seuls quatre-vingts étudiants tchèques et slovaques pourront commencer des études dans le pays voisin, au lieu de 2 100 actuellement », constate-t-elle. Mais comme M. Klaus le confiait à des journalistes à son retour de Bratislava, *« la Slovaquie est davantage l'étranger que je ne le pensais »*...

MARTIN PLICHTA

HONGRIE : des « révélations » sur l'ancien premier ministre

Les communistes orthodoxes russes tentent de discréditer la mémoire d'Imre Nagy

Des « révélations » publiées les 27 et 28 février par le quotidien italien *La Stampa* sur la collaboration présumée d'Imre Nagy avec le NKVD ont été accueillies avec prudence, voire méfiance, à Budapest.

BUDAPEST

de notre correspondant

Imre Nagy, le premier ministre de l'insurrection hongroise écrasée par l'armée rouge en 1956, était-il un agent zélé du NKVD, l'ancêtre du KGB, pendant son exil à Moscou entre 1930 et 1941 ? C'est ce que laissent entendre des documents publiés par *La Stampa*, en collaboration avec la revue ultra-conservatrice russe *Rodina*, qui ont été accueillis avec beaucoup de méfiance à Budapest.

Les deux documents reproduits proviennent, selon *La Stampa*, des archives du PC soviétique. Le premier est une lettre d'enrôlement d'Imre Nagy, aujourd'hui héros national, qui s'engage à ne rien révéler de ses activités ; le second est une lettre écrite en juin 1989 au comité central du PCUS par l'ancien patron du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, qui recommande la publication des archives pour ternir l'image d'Imre Nagy, dont les funérailles solennelles à Budapest le 16 juin 1989, date anniversaire de son exécution en 1958, constituèrent une grande victoire de l'opposition anticommuniste de l'époque.

L'objectif était de discréditer l'opposition et d'affaiblir le camp des réformateurs au sein du PC hongrois qui tentaient d'imposer leurs vues au secrétaire général Karoly Grosz. Ce dernier, qui coule aujourd'hui une retraite paisible, a affirmé au quotidien *Népszabadsag*, mardi, que c'était lui qui avait personnellement demandé à M. Mikhaïl Gorbatchev, au printemps 1989, de lui fournir des informations sur les activités d'Imre Nagy en URSS. Les documents ensuite envoyés par le chef du KGB démontrent, selon M. Grosz, qu'Imre Nagy *« a dénoncé trente à trente-cinq émigrés hongrois à Moscou et près de soixante-dix émigrés allemands »*.

« Nous nous sommes tus par peur »

Toutefois, ni M. Grosz ni *La Stampa* n'avancent les preuves de ces accusations. *« A l'époque, tous les dirigeants communistes étrangers à Moscou collaboraient avec le NKVD. C'était naturel*, souligne l'historien Gyorgy Litvan. *Il est donc probable qu'Imre Nagy a été un agent, mais rien, à l'heure actuelle, ne permet de dire qu'il a sciemment dénoncé des dizaines de personnes. Il faut se garder de prononcer des jugements définitifs à partir de textes isolés. »*

Tout en affirmant que les documents du KGB sont authentiques, M. Grosz a demandé, en juin 1989, au comité central hongrois de ne pas les révéler. Pourquoi ? *« Nous nous sommes tus par peur »*, dit l'ancien chef du PC hongrois à *La Stampa*, expliquant que l'opération aurait été contre-productive car l'opinion n'y aurait pas cru.

Aujourd'hui à Budapest, on avance une autre explication : M. Grosz, dont les relations avec Gorbatchev n'étaient pas excellentes, craignait de s'être fait « rouler » par le secrétaire général du PCUS. A défaut d'en avoir le cœur net, M. Grosz a choisi de se taire. M. Miklos Vasarhelyi, qui a passé cinq ans en prison pour avoir été le ministre de l'information d'Imre Nagy en 1956, ne croit pas à l'authenticité de ces documents. *« Nous savons que les textes provenant des archives soviétiques ont souvent été falsifiés »*, dit-il au *Népszabadsag*.

Pour lui, cette polémique est avant tout une manipulation montée par les communistes orthodoxes russes pour embarrasser M. Boris Eltsine : *« Les documents* [de *La Stampa*] *mentionnent plusieurs fois le nom de l'ancien chef du KGB, M. Krioutchkov, qui était l'un des protagonistes du putsch d'août 1991 à Moscou et qui attend maintenant son procès. Cette affaire vise surtout à discréditer M. Eltsine, qui a été le premier dirigeant de l'ex-URSS à demander pardon pour l'intervention de 1956 et qui a rendu hommage à Imre Nagy, lors de son voyage à Budapest en novembre dernier. »*

YVES-MICHEL RIOLS

[Selon l'historien François Fejtö, les documents dont fait état *La Stampa* avaient déjà été publiés, *« quasi-clandestinement, dans un bulletin fin 1989 par un groupe de communistes impénitents à Budapest, sans que les milieux politiques y aient prêté attention »*. A l'époque, a-t-il indiqué au *Monde*, *« les historiens ayant essayé de vérifier l'authenticité des documents n'en ont pas reçu communication, et Karoly Grosz s'est refusé à toute déclaration »*. Interrogé par M. Fejtö, un ancien dirigeant du PC hongrois qui a bien connu Imre Nagy a souligné que *« dans les années 30, bien rares étaient les communistes étrangers exilés à Moscou qui n'étaient pas sollicités par le NKVD »*. Mais les *« révélations »* du KGB, conclut François Fejtö, ne doivent pas ternir l'image de *« communiste international loyal converti en patriote démocrate résolu »* laissée par Imre Nagy.]

□ **GRANDE-BRETAGNE : l'écrivain Salman Rushdie divorce de sa deuxième épouse.** – L'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort il y a quatre ans par un décret de l'imam Khomeiny, a officiellement divorcé, mardi 2 mars, par consentement mutuel, de sa deuxième épouse, la romancière américaine Marianne Wiggins. Tous deux âgés aujourd'hui de quarante-cinq ans, Salman Rushdie et Marianne Wiggins s'étaient mariés en 1988, moins d'un an avant la publication des *Versets sataniques*. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : Ankara lance un mandat d'arrêt contre l'imam Kaplan, dit la Voix noire.** – La Cour de la sûreté de l'Etat d'Ankara a lancé un mandat d'arrêt contre l'imam Cemalettin Kaplan, dit la Voix noire, a-t-on appris mardi 2 mars de source judiciaire. La Voix noire, qui réside en Allemagne, avait proclamé en avril 1992 la création d'un *« Etat fédéré islamique en exil »* avec pour capitale Istanbul, ce qui a été qualifié par la Cour de sûreté de *« séparatisme visant à bouleverser l'Etat turc »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Ouverture de pourparlers de paix à Islamabad

Après le président Burhanuddin Rabbani, le chef du parti fondamentaliste Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, est arrivé, mardi 2 mars, à Islamabad. Les pourparlers entre factions afghanes se sont ainsi ouverts dans les meilleures conditions de représentativité, et des *« progrès considérables »* ont déjà été enregistrés, selon le secrétaire général des affaires étrangères pakistanaises, M. Shaharyar Khan. A ainsi été admise la nécessité : de signer un cessez-le-feu permanent ; d'instaurer une commission chargée de mettre en place une armée nationale ; de remettre toutes les armes lourdes de Kaboul à un commandement central et d'éloigner de la capitale les lance-roquettes ; de maintenir toutes les routes ouvertes.

Outre le Pakistan, l'Iran et l'Arabie saoudite, représentés aux discussions d'Islamabad, se verraient confier la supervision des accords. Des divergences demeurent pourtant sur des questions fondamentales ; en particulier, l'élection à la présidence, en décembre, de M. Rabbani par une assemblée convoquée par ses soins reste inacceptable pour M. Hekmatyar. Demeurent aussi en discussion la date et la forme des élections futures et la distribution des portefeuilles. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CONGO

Près de cent cinquante Zaïrois expulsés ont péri dans un naufrage

Selon un bilan provisoire, fourni mardi 2 mars par la police locale, cent quarante-sept Zaïrois expulsés du Congo sont morts noyés lorsqu'ils ont pris d'assaut, samedi, un bateau venu les chercher à l'embarcadère de Brazzaville (*le Monde* du 3 mars).

L'embarcation assurait pour l'Office national des transports du Zaïre la liaison entre Brazzaville et Kinshasa, les capitales congolaise et zaïroise, situées de part et d'autre du fleuve Zaïre, large d'environ 2 kilomètres.

Selon la télévision congolaise, une manœuvre intempestive du capitaine serait à l'origine de l'accident. Voyant la foule des expulsés tenter de monter à bord, il aurait donné le signal du départ sans attendre l'accord de ses supérieurs. La passerelle, bondée, se serait alors effondrée et, sous le choc, l'arrière du navire se serait enfoncé dans l'eau. – *(AFP.)*

INDE

Reddition de militants sikhs

Une cérémonie de reddition de 101 indépendantistes sikhs a eu lieu, mardi 2 mars, dans l'Etat indien du Pendjab, annoncent les agences de presse. C'était là la deuxième manifestation du genre depuis le début de l'année : en janvier, 119 militants s'étaient vu accorder une telle amnistie de fait. Au total, selon les autorités, 766 anciens guérilleros ont été ainsi « recyclés » ces derniers mois : ces « repentis », qui acceptent de collaborer avec la police, reçoivent un pécule et se voient proposer des facilités de travail. Depuis l'été de 1992, les forces de l'ordre ont marqué des points contre les groupes qui luttent pour établir au Pendjab un « Khalistan » (« Pays des purs ») indépendant, dominé par sa majorité sikh. Plusieurs dizaines de chefs des principaux groupes indépendantistes ont été tués – souvent sur dénonciation – ce qui témoigne d'une baisse du soutien populaire pour une cause qui a parfois viré au banditisme.

ITALIE

Nouvelles arrestations pour corruption

M. Ciriaco De Mita, ancien président du conseil démocrate-chrétien, a démissionné, mardi 2 mars, de ses fonctions de président de la commission parlementaire des réformes institutionnelles. Cette démission est intervenue au lendemain de l'arrestation de son frère Michele, entrepreneur, pour escroquerie lors des opérations de reconstruction des zones détruites en 1980 par un séisme près de Naples. M. De Mita précise qu'il a pris cette décision pour éviter que l'arrestation de son frère ne provoque des *« spéculations »* qui entraveraient les travaux de la commission. Cette dernière, formée d'élus de la Chambre des députés et du Sénat, a pour tâche de proposer, notamment, une modification du système électoral.

De son côté, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), jusqu'alors le moins touché par les scandales liés au financement illicite des partis politiques, est, lui aussi, pris dans la tourmente depuis l'arrestation, lundi, de M. Primo Greganti, ex-fonctionnaire de cette formation à Turin. M. Greganti est accusé d'avoir encaissé pour le compte du parti des pots-de-vin aussitôt reversés sur un mystérieux compte en Suisse. Le trésorier du PDS, M. Marcello Stefanini, a demandé à la justice *« de faire diligence pour établir toute la vérité »*. *« Nous ne pouvons tolérer le soupçon »*, a-t-il ajouté, en démentant que le parti ait ouvert un tel compte en Suisse, similaire à celui dont le Parti socialiste (PSI) aurait disposé, selon les enquêteurs milanais.

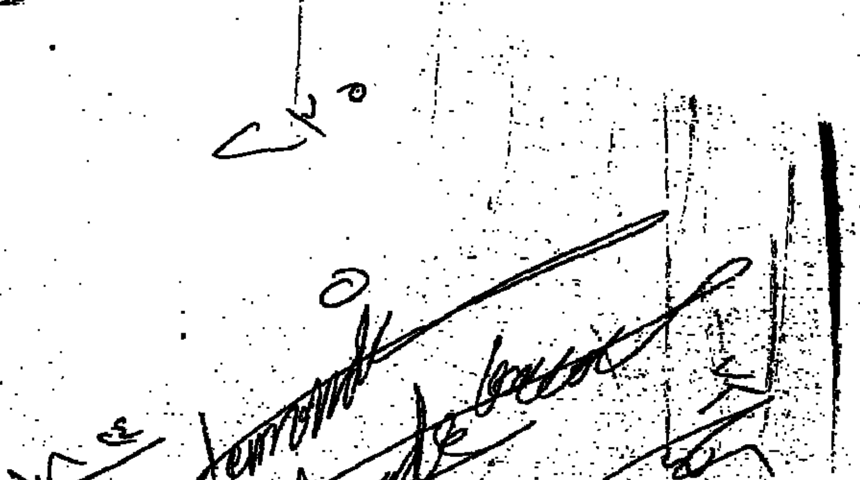
L'ex-secrétaire du PSI, M. Bettino Craxi, entendu mardi par la commission parlementaire chargée d'étudier la requête de levée de son immunité parlementaire, a contre-attaqué énergiquement en estimant l'enquête milanaise entachée d'*« illégalité »*, dans un volumineux mémoire apporté à la commission. – *(AFP.)*

MALAISIE

Américains et Russes se disputent le marché d'avions de chasse

Américains et Russes continuent de se faire une concurrence effrénée pour vendre des avions de chasse à la Malaisie. Lundi 1er mars, le ministre malaisien de la défense avait annoncé que McDonnell Douglas et General Dynamics avaient réduit leurs prétentions concernant leurs F-18 et F-16, qui seraient offerts au prix d'une trentaine de millions de dollars pièce. Mais les Russes auraient également baissé leur prix, proposant de vendre dix-huit Mig-29 et six hélicoltères Mi-35 pour 800 millions de dollars, soit 24 millions environ par avion. Cette nouvelle offre intervient alors que le vice-président russe, M. Alexandre Routskoï, se trouve en visite à Kuala-Lumpur, où il a été reçu mardi par le premier ministre malaisien, M. Mahatir Mohamad. Russes comme Américains proposent en outre à la Malaisie, qui a besoin de renouveler une flotte vieillissante (composée d'A-4 *Skyhawk* et de F-5E *Tiger* américains), une coopération industrielle. La France est également sur les rangs, avec le *Mirage* 2 000 et le *Rafale*.





PROCHE-ORIENT

SYRIE : ayant obtenu la liberté de voyager

La grande majorité des juifs ont déjà émigré aux Etats-Unis

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Onze mois après que la liberté leur aient été octroyée de voyager en famille, c'est-à-dire implicitement d'émigrer s'ils le désirent, près des trois quarts des juifs syriens ont déjà quitté le pays. Selon un responsable de la communauté, 90 % des 1 100 restants ont demandé des visas de sortie. Et pourtant, avoue l'un d'eux, revenu après un séjour de plusieurs semaines à Brooklyn où vit l'immense majorité de la communauté juive syrienne émigrée, *« la vie est terrible là-bas. Si chacun de nous avait l'assurance de pouvoir aller et venir comme il le voudrait*, dit-il, *tous reviendraient ici, car c'est tellement plus facile »*.

Après avoir délivré massivement des visas de sortie – 2 700 les quatre premiers mois, – les autorités ont, à en croire les représentants de la communauté, nettement ralenti le rythme, soulevant des doutes quant au maintien d'une mesure décidée par le président Hafez al-Assad lui-même. *« Aujourd'hui*, confie un membre du conseil communautaire, *une dizaine de visas seulement sont délivrés par mois et ils ne sont pas groupés pour une même famille, ce qui complique les situations. »* De source officielle syrienne, on attribue ce phénomène aux lenteurs de l'administration, mais cela ne donne pas pour autant confiance aux candidats au départ, qui craignent toujours un revirement improbable des autorités.

Les dirigeants de la communauté, qui avaient été reçus par le président Assad en avril dernier, veulent croire que *« ces tracasseries administratives sont le fait de subalternes »* et affirment espérer que *« les promesses faites par le président seront respectées à tous les échelons »*. Ils déplorent d'autant plus cet état de fait que, compte tenu de la difficulté d'adaptation que rencontrent les juifs syriens aux Etats-Unis, nombre d'entre eux, à en croire les témoignages, souhaiteraient pouvoir revenir, comme l'ont déjà fait certains, s'ils avaient la garantie permanente du droit à la libre circulation.

« Les gens vont aux Etats-Unis, car ils pensent que s'ils ne le font pas maintenant, ils ne pourront plus y aller, avoue un membre de la communauté. *Mais là-bas, il n'y a rien à faire pour eux. Aucun des émigrés n'a trouvé du travail dans sa branche et il y a plus de cinquante médecins ou pharmaciens qui ne trouvent même pas à s'employer comme infirmiers. Redevenir étudiants* (pour satisfaire aux lois américaines) *alors qu'ils étaient les médecins les plus renommés de Damas, c'est dur. Quant aux commerçants, le plus chanceux d'entre eux est employé à 200 dollars par mois à raison de dix heures de travail par jour »*, ajoute-t-il, amer.

Pouvoir se déplacer en toute liberté

Certes la communauté déjà installée aux Etats-Unis, qui a largement encouragé l'émigration, aide financièrement et massivement tous les arrivants, mais, poursuit-il *« nous ne pouvons pas vivre éternellement en assistés »*.

« Si nous étions sûrs d'obtenir nos visas de sortie (valables un an) *quand nous le voulons*, assure un ingénieur dont la famille est déjà partie, *il n'y aurait pas un problème des juifs syriens. La plupart reprendraient leurs activités ici, où ils étaient beaucoup plus heureux et iraient voir leur famille aux Etats-Unis, quand ils le voudraient. Beaucoup de Syriens le font, pourquoi pas nous? C'est tout ce que nous demandons »*.

En attendant, les départs massifs ont déjà quelque peu vidé le vieux « quartier juif » de Damas, compliquant la vie de ceux qui sont restés. *« Il n'y a plus de rabbin pour les circoncisions*, déplore une mère de famille. *Douze enfants nés depuis six mois attendent. » « Une seule boucherie cascher est encore en activité*, se lamente une autre, *ce qui nous oblige à de longs trajets »*.

Certains, environ quatre cents – soit 10 % de la communauté encore présente il y a un an, – n'entendent pas quitter la Syrie. *« Les témoignages que nous recevons des émigrés récents ne nous encouragent pas, et, de toute facon, pourquoi partir? »*, s'interroge un commerçant. *« Ici c'est notre pays, nous y connaissons tout le monde, tout le monde nous connaît. Que ferions-Nous ailleurs? »*

FRANÇOISE CHIPAUX

Un Israélien a été tué à Gaza et un Palestinien à Jérusalem

Un peu plus de vingt-quatre heures après l'assassinat de deux Israéliens à Tel-Aviv par un Palestinien originaire de la bande de Gaza (*le Monde* du 3 mars), un civil israélien a été tué, mardi 2 mars, dans un camp de réfugiés de ce territoire.

Selon des témoins palestiniens, l'Israélien, âgé d'une quarantaine d'années, qui circulait à bord d'une voiture immatriculée en Israël, s'est trompé de route et est entré par mégarde sur la place centrale du camp. Les habitants ont alors lapidé le véhicule. Le conducteur en a perdu le contrôle et a percuté un mur. Les Palestiniens ont continué à lancer des pierres, alors que des hommes armés, appartenant aux « Faucons du Fatah » (groupe de choc de la principale composante de l'OLP), ont tiré au fusil d'assaut Kalachnikov. La victime est un comptable d'une compagnie israélienne de distribution de gaz, originaire de Rishon-le-Tzion, dans la banlieue sud de Tel-Aviv, a précisé le président du conseil des localités juives de la bande de Gaza, M. Zvi Haendel. Les Palestiniens avaient indiqué qu'il s'agissait d'un colon. A la suite de ce meurtre, le couvre-feu a été imposé sur le camp de Rafah, où des affrontements entre manifestants palestiniens et soldats israéliens ont fait dix blessés.

A Jérusalem-Est, le conducteur d'un véhicule israélien a tué par balle un septuagénaire palestinien après des jets de pierres sur sa voiture. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE

Le prince Sihanouk renonce à son projet de gouvernement de coalition

Le prince Norodom Sihanouk est arrivé, mardi 2 mars, à Pékin, venant de Phnom-Penh. Le président du Conseil national suprême khmer (CNS) doit y assister aux obsèques d'une de ses tantes et subir des examens médicaux. A son arrivée dans la capitale chinoise, le prince, qui avait demandé lundi que le mandat des Nations unies au Cambodge ne soit pas prolongé (*le Monde* du 3 mars), a affirmé qu'il *« renonçait définitivement à former un gouvernement de coalition nationale comportant une participation khmère rouge »*. Il laissera désormais le régime de Phnom-Penh et les Khmers rouges *« décider eux-mêmes de la paix ou de la guerre entre eux »*. D'autre part, Hanoï a refusé de rapatrier trois ex-soldats vietnamiens que l'ONU a découvert, au Cambodge et qui tombent sous le coup de l'accord de Paris prévoyant le retrait de toutes les troupes étrangères du Cambodge. *« En réalité, ces hommes sont devenus des Cambodgiens d'origine vietnamienne. (...) C'est pourquoi le Vietnam ne peut les reprendre »*, affirme un communiqué publié mardi.

Les « mercenaires »

BANGKOK

de notre correspondant

A l'issue de longs mois de recherches entreprises à la demande pressante des Khmers rouges et d'autres politiciens locaux, l'ONU a fini par découvrir, au Cambodge, *« trois soldats vietnamiens qui correspondent au qualificatif de forces étrangères »*, aux termes de l'accord de Paris d'octobre 1991. Les trois hommes ont appartenu au corps expéditionnaire vietnamien, qui a occupé le Cambodge de décembre 1978 à septembre 1989, ont épousé des Cambodgiennes et disposent de cartes d'identité khmères délivrées par le régime de Phnom-Penh. Les deux premiers – un interprète et un mercenaire à temps partiel – rendraient donc encore des services à l'armée de Phnom-Penh, alors que le troisième aurait pris sa retraite en 1990.

Ce que « découvre » aujourd'hui l'APRONUC, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge, est de notoriété publique depuis des mois. L'existence d'anciens déserteurs ou de soldats retraités vietnamiens, qui ont fait souche sur place, a été rapportée à plusieurs reprises. Des sources officieuses vietnamiennes estimaient même, l'an dernier, à trois ou quatre mille le nombre des Vietnamiens installés au Cambodge et qui, à l'occasion, donnent un coup de main aux forces de Phnom-Penh face aux Khmers rouges. On les appelle les *« mercenaires »* (*le Monde* du 9 juillet 1992). Hanoi a toujours nié entretenir la moindre des relations avec eux.

Après avoir annoncé le *« retrait total »* de ses forces du Cambodge en septembre 1989, le Vietnam y a maintenu, selon de bonnes sources, *une discrète présence militaire jusqu'en juillet 1991*, soit trois mois avant la signature de l'accord de Paris. Il s'agissait de 4 000 hommes qui jouaient le rôle d'un support léger mais assez efficace pour tenir les Khmers rouges à distance (*le Monde* des 28-29 juillet 1991).

Les Khmers rouges et les adversaires du régime de Phnom-Penh ne manquent pas d'exploiter une *« découverte »* qui ferait sourire en d'autres circonstances puisqu'elle semble indiquer qu'il existe aussi des histoires d'amour khmèro-vietnamiennes. En cherchant davantage, l'APRONUC pourrait bien trouver des dizaines d'anciens militaires vietnamiens ou, quand ces derniers sont morts au combat, leurs veuves et orphelins demeurés sur place (*le Monde* du 9 janvier 1993).

Quant aux cartes d'identité cambodgiennes, *elles se négociaient* encore – ce n'est pas un secret – à moins de dix dollars la pièce il y a cinq mois et, pour circuler plus librement au Cambodge, les ressortissants thaïlandais en étaient tout autant demandeurs que les vietnamiens.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **JAPON : 62 % des Japonais ont un jugement favorable sur le président Clinton.** – 62 % des Japonais ont un jugement favorable sur le président américain *Bill Clinton*, mais s'attendent plutôt à une détérioration des relations nippo-américaines, selon un sondage publié, mercredi 3 mars, et réalisé par le *Nippon Research Center*. *Seulement* 6,5 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles s'attendaient à une amélioration des relations entre Tokyo et Washington, contre 21 % prévoyant une détérioration et 70 % pas de changement. Si M. Clinton est connu de 97 % des sondés, sa politique commerciale est en revanche peu appréciée : 4 % seulement des personnes interrogées estiment qu'elle permettra d'améliorer *le déséquilibre* commercial entre les deux pays, contre 54 % qui pensent le contraire. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL : au lendemain de sa nomination

Le nouveau ministre de l'économie sur la sellette

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le nouveau ministre de l'économie brésilien, M. Eliseu Resende, a connu une première journée difficile. Après les multiples critiques formulées sur le troisième remaniement du cabinet du président Itamar Franco en moins de cinq mois, la presse a rappelé, mardi 2 mars, un épisode peu glorieux de la carrière de M. Resende : la condamnation que lui avait infligée, en juillet 1975, le Tribunal des comptes de l'union (TCU, équivalent de la Cour des comptes françaises).

Haut fonctionnaire à l'époque de la dictature militaire, le nouveau ministre avait été jugé coupable par le TCU d'*« irrégularités dans les comptes du département national des routes »*, dont il avait la charge entre 1967 et 1974. Il avait été condamné à l'amende maximale prévue par la loi, pour des surfacturations – de 1 090 % à 5 891 % – concernant l'édification de routes et d'ouvrages d'art. M. Resende avait été débouté en appel.

Après que M. Itamar Franco eut pris l'engagement de s'entourer de *« collaborateurs irréprochables »*, cette vieille affaire pourrait causer de nouveaux remous.

Le président du Parti des travailleurs, M. Luis Inacio Lula, s'est empressé de déclarer que *« la biographie de M. Resende »* ne le qualifiait pas *« pour un tel poste »* dans un Brésil encore sous le choc de la condamnation pour corruption de l'ancien président Fernando Collor de Mello.

D. H-G.

CHILI : accusé de l'assassinat d'Orlando Letelier

Le général Contreras met en cause la CIA et le FBI

SANTIAGO

de notre correspondant

Les auditions du procès des assassins de l'ex-ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, tué à Washington le 21 septembre 1976 (*le Monde* du 20 février), ont eu beau prouver les liens unissant Michaël Townley, l'exécutant direct de l'attentat, et la DINA, la police secrète de la dictature, le général Manuel Contreras, ancien chef de cette dernière et principal accusé, n'en démord pas : *« Les services secrets chiliens ne sont pas impliqués dans les assassinats d'opposants au général Pinochet à l'extérieur du pays »*.

Dans un entretien diffusé par la chaîne de télévision RTU, lundi 1er mars, le général Contreras, désormais à la retraite, a réaffirmé que *« la mort d'Orlando Letelier, dans un attentat à la bombe »*, relevait d'un *« vaste complot mêlant la CIA et le FBI »*, dont le but était de *« déstabiliser le régime militaire chilien »*. La première audition du général, qui est accusé d'homicide, a laissé une impression de malaise, ce dernier ayant répondu d'une voix monocorde, parfois ironique, que la DINA n'était qu'un organisme d' *« information »* de la junte.

Tel n'était pas l'avis de la foule massée devant le tribunal qui, en accueillant le général Contreras au cri d'*« assassin »*, avait en mémoire les milliers de victimes attribuées officiellement par une commission *sénatoriale – pourtant prudente* – à la DINA entre 1973 et 1977.

BRUNO ADRIAN

ÉTATS-UNIS

Un camion pourrait avoir été utilisé dans l'attentat du World Trade Center

Les policiers enquêtant sur l'attentat perpétré au World Trade Center de New-York le 26 février, qui a fait cinq morts et plus d'un millier de blessés, s'intéressent de très près à un camion qui, au moment de l'explosion, a quitté en trombe le garage où était placée la bombe. Selon un policier rapportant les propos d'un témoin, le conducteur de ce véhicule roulait si vite qu'*« il a tout renversé sur son passage »*. De plus, la suspension de ce camion était tellement haute lorsqu'il est sorti du deuxième sous-sol que son toit a touché à plusieurs reprises le plafond du garage. Selon les enquêteurs, le camion, une fois déchargé de la bombe, qui pesait entre 250 et 750 kilos d'après les estimations, a repris sa hauteur normale, ce qui pourrait expliquer ses difficultés à la sortie. M. James Fox, directeur du bureau new-yorkais du FBI, a indiqué que ses services orientaient leurs recherches vers plusieurs organisations terroristes, parmi lesquelles le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) et le groupe intégriste palestinien Hamas, sans exclure la piste serbe. – *(AFP, AP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

AFRIQUE

RWANDA : après une tentative de médiation française

Le gouvernement et la guérilla doivent reprendre les négociations

Des représentants du gouvernement de Kigali et de l'opposition armée, le Front patriotique rwandais (FPR), devraient renouer, vendredi 5 mars, à Dar-es-Salaam, la capitale tanzanienne, les négociations de paix interrompues au début du mois dernier lors de la reprise des combats dans le nord du Rwanda. Avant la relance des pourparlers, la situation dans ce pays était, mardi, jugée très préoccupante par M. Marcel Debarge, ministre délégué à la coopération et au développement, de retour à Paris après une mission à Kigali ainsi qu'en Ouganda, dont l'armée est accusée de soutenir les troupes du FPR.

« Urgence »

Les négociations menées à Arusha, dans le nord de la Tanzanie – à la suite du cessez-le-feu conclu au cours de l'été de 1992 – avaient échoué lorsque les maquisards du FPR avaient déclenché, le 8 février, une large offensive contre les forces gouvernementales pour répliquer au massacre de plus de trois cents Tutsis, en janvier, par des membres de l'ethnie majoritaire des Hutus. Des fidèles du président Juvénal Habyarimana, membres de l'ancien parti unique, avaient été plus particulièrement dénoncés pour leurs exactions, non seulement contre la minorité tutsie, parmi laquelle recrute le FPR, mais encore contre des membres de l'opposition légale qui occupe maintenant la plupart des postes du gouvernement de transition démocratique, dirigé par M. Dismas Nsengiyaremye, premier ministre.

Depuis, la situation n'a cessé de se détériorer et les rebelles ont progressé en direction de la capitale, Kigali. Près d'1 million de Rwandais (un septième de la population) ont dû fuir les zones de combats et beaucoup d'entre eux vivent dans des conditions dramatiques, l'aide humanitaire étant encore insuffisamment organisée. M. Debarge nous a déclaré avoir été notamment « choqué » par la visite, à une dizaine de kilomètres de Kigali, d'un camp de fortune où s'entassent une centaine de milliers de réfugiés qui ont dévasté les plantations des alentours, celles de cannes à sucre surtout, afin d'édifier de sommaires abris. « Là se manifeste, actuellement, l'un des principaux éléments explosifs du problème rwandais », ajoute avec inquiétude le ministre français qui vient de plaider pour une solution politique, estimant qu'il y a « urgence ». A Kigali, M. Debarge s'est entretenu successivement, dimanche, avec le président Habyarimana et le premier ministre, en ayant le souci d'essayer d'apaiser les tensions qui subsistent dans la cohabitation des représentants de l'ancien régime et d'un gouvernement de transition, dont les membres appartenant à l'ex-parti unique sont désormais minoritaires. Tensions qui compliquent la recherche d'une solution au conflit armé mais que la formation présidentielle et l'opposition, la semaine dernière, se sont engagées, dans un communiqué conjoint, à surmonter. « Un espoir », selon M. Debarge, qui dit avoir tenu aux uns et aux autres « le langage de la raison avec fermeté ».

« Quelques progrès » malgré des divergences

A Kampala, lundi, le ministre a rencontré le chef de l'Etat voisin, M. Yoweri Museweni, en qui il voit « un homme d'influence » dans cette région de l'Afrique et donc « sur les évènements au Rwanda ». Allusion diplomatique aux récentes informations fournies par les services de renseignement français selon lesquelles l'Ouganda apporte un soutien important à la rébellion rwandaise (le Monde du 17 février), ce que démentent les autorités de Kampala.

Chassés du Rwanda après que les Hutus leur eurent pris le pouvoir à Kigali, en 1959, nombre de Tutsis – qui allaient former plus tard le FPR – avaient rejoint, au milieu des années 80, la guérilla ougandaise dirigée par M. Museweni et aidé ce dernier à s'installer à la tête de l'Etat, en 1986. Pour le moins, il reste de cette époque une sympathie prononcée des dirigeants de l'Ouganda pour la cause du FPR. M. Debarge n'a pas rencontré de délégation du FPR mais souligne avoir noté, malgré des divergences persistantes, « quelques progrès » dans ses conversations avec M. Museweni et son entourage.

Mais, après ces entretiens, le gouvernement ougandais a continué de reprocher à la France de s'ingérer dans les affaires intérieures du Rwanda. Il est vrai que Paris est particulièrement concerné par ce qui se passe dans ce pays francophone. Six cents soldats français se trouvent maintenant au Rwanda, après un récent renfort, et la France a fourni à une armée encore largement contrôlée par le président Habyarimana du matériel et des instructeurs. Mais M. Debarge a dit à ses différents interlocuteurs que la présence militaire française n'avait pas d'autre mission que de protéger les ressortissants français et étrangers.

M. Debarge considère que, pour faciliter la reprise des négociations, le FPR devrait revenir sur les lignes qu'il tenait avant sa dernière offensive. Au moment de la rupture des conversations, les deux camps discutaient de l'intégration des maquisards dans l'armée régulière, du retour des exilés et de la durée de la période de transition politique.

Les partis représentés au gouvernement de Kigali – hormis celui du président – ont clos mardi des discussions avec le FPR en prônant la relance des négociations. Mais la formation du premier ministre n'en a pas moins déclaré que l'entrée pacifique du FPR à Kigali était préférable au maintien du président Habyarimana au pouvoir...

FRANCIS CORNU

Togo : le grand exode

Selon le HCR, plus de cent trente mille personnes ont fui au Bénin, et près de cent mille au Ghana, à la suite de la répression de la fin janvier à Lomé

AFLAO (Ghana)

de notre envoyé spécial

Les gamins d'Aflao n'avaient jamais connu pareil défilé. Sur la grande rue, celle qui n'accueille d'ordinaire que des taxis bringuebalants et des camionnettes poussives, un somptueux cortège paradait sous le soleil, en ce 23 février, jour de Mardi gras : dix, vingt, trente véhicules tout-terrain de marque japonaise roulaient au ralenti, aussi rutilants et hautains qu'un escadron de Cadillac à la sortie d'une usine de Detroit. Ces belles mécaniques, vierges de toute immatriculation, venaient de quitter Lomé, la capitale togolaise, pour rallier Aflao, de l'autre côté de la frontière. Leur propriétaire, un concessionnaire automobile, n'avait pas trouvé meilleure solution que l'exil vers le Ghana pour échapper aux pillages.

Un mois après les carnages provoqués par les soldats du président Gnassingbé Eyadéma dans les rues de Lomé (le Monde du 2 février), le Togo des contestataires et des inquiets continue donc de camper chez son voisin Ghanéen. Des mouvements de population sont signalés plus au nord, mais c'est bien là, à Aflao, sorte de Vintimille du golfe de Guinée, que l'exode prend toute sa mesure. Il n'est pas un quartier qui ne soit transformé en petit Lomé, pas une maison où une famille sans le sou n'ait installé ses gosses en haillons. Les Togolais dorment dans les églises et les écoles, occupent les hôtels et les arrière-salles d'épicerie. A Lomé, ville fantôme, orpheline d'au moins un tiers de sa population, la tension reste vive. A Aflao, cité refuge menacée d'asphyxie, le provisoire s'éternise.

Système D et solidarité

Entre un dictateur sur la sellette et une population traumatisée par des massacres dont le véritable bilan n'a jamais été rendu public (certains habitants du quartier populaire de Bè parlent de centaines de morts, évacués par camions militaires vers des charniers), l'issue du bras de fer est imprévisible. « Plutôt mourir ici que rentrer maintenant », assurent des jeunes gens. Tous se disent prêts à attendre des semaines, des mois s'il le faut, pour que le « boucher de Lomé » – l'un des multiples surnoms du président détesté – quitte le poste qu'il monopolise depuis 1967 : « La grève générale paralyse le pays depuis le 16 novembre, les militaires abattent des gens sans défense, nous n'avons plus d'argent et rien à perdre... Alors, autant aller jusqu'au bout. »

Avec l'aide d'une population locale au sein de laquelle ils comptent presque tous des amis ou des cousins – l'ethnie ewe est majoritaire dans la région, aussi bien au Togo qu'au Ghana, – les Togolais s'organisent pour « tenir ». Une vie de bric et de broc, régie par les seules lois du système D et de la solidarité, a fini par trouver son rythme. Les femmes ont pris en charge les tâches d'intendance. Certaines effectuent de courtes virées au pays et reviennent le soir même avec diverses victuailles qu'elles vendront le long de la route, sur des étals de fortune.

Des autorités sereines

Après plus de trois mois de grève, l'argent manque. Il faut donc négocier au plus juste les tarifs de location des pièces minuscules où l'on s'entassera parfois à dix ou quinze, sans eau courante ni électricité, dans des conditions d'hygiène chaque jour plus pénibles. Les hommes, eux, ne traversent plus la frontière, de crainte d'être arrêtés et exécutés. Ils se contentent d'attendre toute la journée et, le soir venu, d'écouter FM 105, une radio « pirate » qui émet depuis le pays. Ils apprendront ainsi qu'un commerçant libanais aurait été abattu par des soldats, ou que les banques n'ont toujours pas ouvert leurs guichets.

Les hommes parlent aussi de la France, accusée d'avoir « abandonné le Togo », ou encore de M. Giscard d'Estaing et de M. Pasqua, qualifiés d'« alliés du dictateur ». Les audacieux rêvent d'une intervention militaire, les pessimistes se demandent si la « communauté internationale n'attend pas une « somalisation » de la crise ». Certains dirigeants de l'opposition se sont également réfugiés au Ghana, où ils s'efforcent de canaliser l'énergie des militants. Quelques dizaines de jeunes gens, promus « responsables de la sécurité », pratiquent les arts martiaux et tentent de débusquer d'éventuels « agents » du président Eyadéma. Une quinzaine d'hommes armés, suspectés de vouloir entretenir un climat de violence au sein de la communauté en exil, auraient déjà été démasqués.

Ce climat de suspicion, cette situation d'attente, ces heures passées à refaire le Togo et l'histoire de l'Afrique de l'Ouest, favorisent la multiplication des rumeurs, contribuent à accroître la tension entre le pouvoir et les exilés, et donc à rendre tout compromis bien improbable. Les autorités ghanéennes, critiquées par Lomé pour leur soutien aux opposants, demeurent d'une étonnante sérénité face à cet exode. Si le général Eyadéma et son homologue ghanéen, le capitaine d'aviation Jerry Rawlings, n'ont jamais eu d'atomes crochus, les populations, elles, entretiennent d'excellentes relations. Aussi, après avoir lancé un appel à l'aide internationale qui lui permettrait de financer cette opération humanitaire sans mettre à mal un développement économique en bonne voie, le Ghana se prépare-t-il à héberger ses voisins tant qu'il le faudra.

A une vingtaine de kilomètres d'Afloa, non loin de la gigantesque embouchure de la Volta, un premier camp de réfugiés est d'ailleurs en cours d'installation. Il devrait pouvoir héberger au moins trente mille personnes d'ici au 15 mars. « Nous allons essayer de les convaincre de se regrouper prévient M. David Boateng, le ministre ghanéen des affaires sociales. Ce sera le seul endroit où la nourriture sera distribuée et, pour nous, l'unique moyen de contrôler la situation. »

Dans l'immédiat, n'y vivent que cent soixante-quinze personnes, dont de nombreux enfants en bas âge. Elles font chauffer le riz sur une cuisinière et dorment serrées les unes contre les autres, dans des batîments désaffectés, en pleine nature. La proximité des marais et l'approche de la saison des pluies, donc des moustiques, font craindre des épidémies. Des cas de paludisme et de maladies de peau ont déjà été signalés. La perspective d'un séjour prolongé dans des conditions difficiles n'incite pourtant pas ceux que Lomé traite de « fuyards manipulés » à changer d'avis. Là encore, toutes les conversations aboutissent au même ultimatum : « Eyadéma doit partir, il n'y a pas d'autre solution. »

PHILIPPE BROUSSARD

SÉNÉGAL : l'élection présidentielle

Ultimatum du Conseil constitutionnel pour la proclamation des résultats

Le Conseil constitutionnel a décidé, mardi 2 mars, de donner soixante-douze heures à la commission nationale de recensement des votes pour « procéder à la proclamation provisoire » des résultats de l'élection présidentielle du 21 février. « A défaut », [il procédera] « à la proclamation définitive des résultats, conformément à la Constitution », a-t-il annoncé.

La commission – composée d'un magistrat et de représentants des huit candidats à l'élection, – seule habilitée à publier des résultats, avait cessé ses travaux samedi, ses membres n'ayant pas réussi à se mettre d'accord. Considérant comme un « échec personnel » le blocage actuel dans la désignation du prochain chef de l'Etat, le président du Conseil constitutionnel, M. Kéba Mbaye, ancien vice-président de la Cour internationale de justice de La Haye, a démissionné mardi. M. Mbaye, qui a été remplacé par M. Youssoupha Ndiaye, premier président de la Cour de cassation, avait présidé une commission chargée de réformer le nouveau code électoral. « Je croyais à un scrutin transparent avec des résultats absolument incontestables. Les faits me donnent tort », a-t-il écrit dans sa lettre de démission adressée au président Abdou Diouf. – (AFP.)

ALGÉRIE : malgré les coups sévères portés aux activistes

Les forces de l'ordre ne parviennent pas à réduire le terrorisme

ALGER

de notre correspondant

Le bilan du mois de février a été extrêmement lourd : près de quinze membres des forces de sécurité ont été assassinés et vingt-six islamistes armés ont été tués. Le terrorisme persiste, plus d'une année après l'instauration de l'état d'urgence dans le pays et malgré l'imposition, depuis le 5 décembre 1992, du couvre-feu sur les sept départements du centre, y compris l'Algérois, où les groupes armés d'activistes islamistes sont le mieux implantés.

Malgré des moyens de plus en plus perfectionnés et une connaissance accrue de la lutte anti-guérilla, les forces de l'ordre ne parviennent pas à endiguer la vague de terrorisme, bien que des coups relativement sévères aient été portés aux activistes. Le 26 février, Ikhlef Cherati, considéré par la police comme l'un des dirigeants du Mouvement islamique armé (MIA), était arrêté sans résistance dans une cache, à El Harrach, dans la banlieue d'Alger.

Entré dans la clandestinité au début de l'année 1992, il était membre du Majliss ech-Choura, l'organe dirigeant du Front islamique du salut (dissous), au sein duquel il s'occupait de la propagande religieuse. Imam du quartier très populeux de la Montagne, ses prêches étaient suivis avec ferveur par de nombreux jeunes. Selon des sources policières, il serait l'animateur de l'un des trois principaux maquis implantés dans l'Algérois, plus précisément dans les monts Zbarbar, théâtre, en 1992, de violents accrochages avec les unités anti-guérilla.

Mardi 2 mars, neuf islamistes qui avaient forcé un barrage de gendarmerie à bord d'une camionnette volée ont été tués à Damous, à une trentaine de kilomètres de Tipasa, sur la côte ouest. Une importante quantité d'armes et de munitions a été saisie. – (Intérim.)

□ **Amnesty International dénonce la réapparition de la torture.** – Dans un rapport publié mardi 2 mars à Londres, Amnesty International affirme que, depuis l'instauration de l'état d'urgence en février 1992, les violations des droits de l'homme se sont multipliées en Algérie, et que la torture est redevenue une pratique répandue. L'organisation humanitaire assure avoir reçu des dizaines de témoignages sur la torture en prison, « qui avait presque disparu après 1989 mais a repris en février 1992 et a considérablement augmenté au dernier trimestre de cette année ». Depuis un an, indique le rapport, plus de neuf mille personnes soupçonnées d'être des « militants islamistes » ont été détenues sans inculpation ni jugement dans des camps situés dans le désert, et plus d'un millier d'entre elles sont toujours en détention administrative. Amnesty ajoute qu'environ trois cents personnes, « parfois de simples passants », ont été tuées par les forces de l'ordre, lors d' « affrontements armés ». Toutefois le document souligne que « 270 membres des forces de l'ordre et 20 civils » ont été également tués par « des groupes d'opposition armés ».

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : six écoliers tués dans une embuscade au Natal.** – Six enfants ont été tués dans une embuscade, mardi 2 mars, le minibus qui les transportait à l'école ayant été mitraillé par des inconnus, près de Pietermaritzburg, la « capitale » de la province sud-africaine du Natal, a indiqué la police. D'autre part, des entretiens entre le Congrès panafricain (PAC, mouvement noir radical) et le gouvernement, entamés mardi à Gaborone, ont échoué le jour même. Le ministre de l'intérieur, M. Helnus Kriel, a déclaré qu'il avait demandé au PAC de faire cesser les attaques contre les Blancs, mais ses interlocuteurs ont dit ne pas avoir de mandat pour prendre une telle décision. – (AFP.)

□ **CHINE : Washington dénonce le passage à tabac d'un journaliste américain par la police.** – Le département d'État américain a critiqué, mardi 2 mars, le gouvernement chinois, le rendant responsable du passage à tabac d'un journaliste américain de télévision à Pékin en juin dernier (le Monde du 27 février). Son porte-parole a précisé que Todd Carrel, correspondant de la chaîne ABC, agressé alors qu'il couvrait le troisième anniversaire du Printemps de Pékin en juin dernier, ne s'était toujours pas totalement remis de ses blessures. Il a ajouté que M. Carrel ne faisait qu'exercer son métier selon les règles internationalement reconnues. – (AFP.)

□ **COLOMBIE : mort du chef de la sécurité de Pablo Escobar.** – Les forces spéciales colombiennes ont tué, lundi 1er mars, à Medellin, Hernan Dario Henao, chef de la sécurité de Pablo Escobar, le patron du cartel de la drogue. Quelques heures auparavant, M. William Cardenas Calle, l'un des principaux lieutenants du « parrain », s'était rendu aux autorités. Il a été imité mardi par deux autres proches collaborateurs de M. Escobar, MM. Dairo Cardozo et Gonzalo Restrepo Henao. Dix-huit membres importants du cartel se sont rendus et ont été placés sous la protection de la justice depuis l'évasion de Pablo Escobar, en juillet 1992. – (AFP, AP, Reuter.)

□ **PÉROU : arrestation d'une importante dirigeante du Sentier lumineux** – Mme Margot Dominguez dite « Edith », un des responsables militaires du Sentier lumineux, a été arrêtée à Lima, mardi 2 mars, a annoncé la police. Condamnée par contumace pour le meurtre d'un dirigeant syndical, Mme Dominguez faisait partie d'un commando composé de trois femmes et de deux hommes qui venait d'assassiner un capitaine de la police antiterroriste dans un magasin du nord de Lima. Les forces de l'ordre, qui avaient bouclé le quartier, ont capturé le commando, qui n'a opposé aucune résistance, selon des témoins. – (AFP.)

□ **SOMALIE : seize factions se sont réunies à Mogadiscio.** – Des représentants de seize factions somaliennes se sont réunis, mardi 2 mars, à Mogadiscio, sous les auspices de l'ONU et des Etats-Unis, afin de faire le point sur l'application de l'accord de paix conclu le 14 janvier à Addis-Abeba. Selon cet accord, tous les clans devaient avoir regroupé leurs hommes et leurs armes lourdes avant le 1er mars. Comme convenu, la plupart des factions représentées à la réunion ont remis un inventaire de leurs troupes et de leur arsenal, mais ni les Nations unies ni les Etats-Unis n'ont rendu ces données publiques. – (AFP, Reuter.)

DIPLOMATIE

Le conflit du Sahara occidental

L'ONU souhaite le référendum d'autodétermination avant la fin de l'année

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, mardi 2 mars à l'unanimité, une résolution demandant que le référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental se déroule « au plus tard » d'ici à la fin de cette année. Dans cette résolution, votée après que les Etats-Unis, l'Espagne et le Venezuela eurent obtenu quelques modifications mineures d'un premier texte qui avait mécontenté le Polisario, le Conseil demande au secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, de lui adresser un rapport, « au plus tard le 30 mai prochain », faisant le point des efforts qu'il aura entrepris pour rapprocher les positions du Polisario et du Maroc. – (Corresp.)

□ **M. Alexandre Watson nommé secrétaire d'État adjoint aux affaires latino-américaines.** – Le président Bill Clinton a nommé, mardi 2 mars, M. Alexandre Watson, un diplomate de cinquante-trois ans, au poste de secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires latino-américaines. M. Clinton avait initialement pressenti un avocat noir, M. Mario Baeza, mais ce choix avait été fortement contesté par le puissant lobby anti-castriste (le Monde du 4 février). – (AFP, Reuter.)

□ **L'Italien Emilio Colombo à la tête de l'Internationale démocrate-chrétienne.** – L'Italien Emilio Colombo a été élu, mardi 2 mars, président de l'Internationale démocrate-chrétienne (IDC) pour une période de trois ans. Ministre des affaires étrangères, M. Colombo, soixante-douze ans, est membre du Parlement italien depuis 1946. – (AFP.)



POLITIQUE

A l'occasion de la réforme de la Constitution

M. Mitterrand propose l'abrogation de l'article 16

M. François Mitterrand a indiqué, mardi 2 mars, qu'il proposerait, dans le projet de révision constitutionnelle qui sera prochainement soumis au conseil des ministres, l'abrogation de l'article 16, qui donne au président de la République des pouvoirs exceptionnels en cas de crise grave. Les dirigeants de l'opposition ont réagi négativement à cette proposition.

M. François Mitterrand a demandé que le projet de loi de révision constitutionnelle, qui doit être présenté au conseil des ministres le 10 mars, prévoie l'abrogation de l'article 16 de la Constitution. *« J'ai préféré l'abrogation pure et simple de cet article plutôt qu'une nouvelle rédaction »*, a répondu mardi 2 mars le président de la République à l'AFP, qui l'interrogeait à propos d'un article dans *Globe-Hebdo* daté du 3 mars qui faisait état de cette décision.

L'abrogation de l'article 16 ne figurait pas parmi les propositions de réforme de la Constitution annoncées par M. Mitterrand le 10 novembre et rendues publiques à la fin du même mois. Le président de la République s'était en effet borné pour cette occasion à inviter le comité consultatif, qui devait par la suite se saisir des projets présidentiels, à s'interroger *« sur les modalités d'organisation des pouvoirs publics en cas de crise grave »*. Il n'était donc pas question de remettre en cause le principe de cet article.

Les membres du comité consultatif ne s'étaient pas montrés plus audacieux que M. Mitterrand. Dans leurs recommandations, communiquées le 15 février, ils s'étaient limités à confier au Conseil constitutionnel, en cas d'entrée en vigueur de l'article 16, le soin de *« constater »*, le moment venu, que *« les conditions exigées par l'application de cet article ne sont plus réunies »* dans le souci d'*« écarter l'éventualité d'un exercice abusif de ce pouvoir du fait d'une trop longue durée »*. Le comité avait précisé que le Conseil interviendrait soit à la demande du chef de l'Etat, soit à la demande *« conjointe »* du président de l'Assemblée nationale et de celui du Sénat. Les membres du comité avaient enfin décidé qu'il appartiendrait également au Conseil de fixer la fin de l'application de chacune des mesures prises par le président de la République en vertu de cet article.

Le putsch de 1961

En 1958, devant le comité consultatif constitutionnel, M. Michel Debré avait justifié cet article, puisé dans les conceptions constitutionnelles du général de Gaulle formulées dès le discours de Bayeux en 1946, en rappelant le précédant de 1940 et la paralysie dont avait été victime, selon lui, le chef de l'Etat, Albert Lebrun. Comme l'avait souhaité le général de Gaulle à Bayeux, *« s'il devait arriver »*, une nouvelle fois, *« que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France »* devait revenir au président de la République. Les réserves du comité et notamment de son président, Paul Reynaud, nommé chef du gouvernement en 1940, étaient restées lettre morte. Quelques années plus tard, en 1964, M. François Mitterrand faisait de la critique des dispositions de l'article 16 une des pierres angulaires du *Coup d'Etat permanent*, pamphlet virulent contre la république gaullienne.

Stigmatisant *« l'insidieuse infiltration de poisons subtils dans l'organisme constitutionnel »*, M. Mitterrand assurait alors que l'article 16, *« qui confie les pleins pouvoirs au président de la République »*, *« offense franchement les règles démocratiques »*. Il ajoutait qu'en matière constitutionnelle l'article 16 (et l'article 11, sur le référendum) était *« un élément du dispositif mis en place par un pouvoir absolu qui ne peut se vivre qu'absolu et qui, pour se prémunir contre tout accident, doit légitimer l'arbitraire »*. Fort logiquement, l'abrogation des dispositions de l'article 16 figure dans le programme du candidat à l'élection présidentielle de 1981, même si elle n'apparaît pas expressément parmi les 110 propositions de M. Mitterrand.

En revanche, cette préoccupation n'est plus évoquée dans la *Lettre aux Français* rendue publique sept ans plus tard à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988.

L'article 16 n'a été appliqué qu'à une seule reprise, en 1961, à l'occasion du putsch des généraux à Alger, au plus fort de la guerre d'Algérie.

Le 22 avril, dans une mémorable allocution diffusée à la radio et à la télévision, le général dénonçait *« l'Etat bafoué »*, et *« la nation défiée »* par des *« usurpateurs »*, par un *« quarteron de généraux en retraite »*. Une situation qui justifiait à ses yeux d'abord l'instauration de l'état d'urgence, décrété aussitôt par le conseil des ministres, puis, après l'avis favorable du Conseil constitutionnel le 23 avril, *« devant le malheur qui plane sur la patrie et la menace qui pèse sur la République »*, l'application de l'article 16. Le Parlement étant réuni de plein droit, un message lui était adressé dans lequel Charles de Gaulle précisait que les Assemblées doivaient poursuivre normalement leurs tâches. Les dispositions de l'article seront prorogées avec l'autorisation du Conseil constitutionnel jusqu'à la fin du mois de septembre, soit bien après l'échec du putsch algérois.

GILLES PARIS

Le texte de la Constitution

L'article 16 de la Constitution est ainsi rédigé :

« Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel.

» Il en informe la nation par un message.

» Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet.

» Le Parlement se réunit de plein droit.

» L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels. »

Les réactions

□ **M. Bérégovoy (PS) : un article de circonstance.** – M. Pierre Bérégovoy a déclaré mardi soir à Figeac : *« On a assez reproché le pouvoir personnel à tous les présidents de la République pour ne pas se féliciter de cette proposition, qui viendra en débat devant le Parlement. »* Le premier ministre a estimé que l'article 16 était *« un article de circonstance plus qu'un article gaullien »*. Il a ajouté : *« Après plusieurs décennies de fonctionnement, il est temps de réfléchir à l'opportunité de le conserver, et c'est ce qu'a voulu faire le président de la République. »*

□ **M. Juppé (RPR) : une décision à courte vue.** – M. Alain Juppé a qualifié, mardi soir à Moulins, la proposition de M. Mitterrand de *« décision à courte vue prise pour des motifs conjoncturels et préélectoraux »*. Le secrétaire général du RPR, qui s'est déclaré *« scandalisé »*, a précisé : *« François Mitterrand ne changera décidément jamais, il réglera jusqu'au bout ses vieux comptes avec le général de Gaulle et, surtout, il continue à chercher tous les éléments qui peuvent semer la zizanie dans la vie politique française. »* *« C'est une intention de M. Mitterrand qui est faite pour diviser, nous nous y opposerons »*, a dit le secrétaire du RPR, qui a ajouté : *« Qui peut dire ce que sera la France dans un an ou plus. Notre pays ne connaîtra-t-il pas à l'avenir encore des circonstances exceptionnelles ? »* – *(Corresp.)*

□ **M. Bayrou (UDF) : une manœuvre de diversion.** – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a affirmé mardi soir à Nîmes que la proposition de M. Mitterrand est *« une nouvelle manœuvre de diversion »*. *« Le président a une tactique simple qui consiste à glisser sur le plan institutionnel quand il n'a pas de réponse aux problèmes des Français »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Barre (UDF) : un instrument utile.** – M. Raymond Barre, ancien premier ministre, a déclaré mercredi 3 mars sur Europe 1 : *« La France est une grande nation qui a eu une histoire tourmentée et tumultueuse. Il n'est pas sage de priver le président de la République de cet instrument qui peut être utile à la défense de la nation. (...) Pourquoi en vouloir constamment à la fonction du président de la République ? »*

□ **M. Le Pen (FN) : le pivot central.** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré mardi sur TF 1 : *« Cet article est le pivot central, l'élément fondamental de la Constitution de la Ve République. Le supprimer, ce serait ruiner la Constitution voulue par le général de Gaulle. Les circonstances internes et externes justifient plus que jamais la possibilité, dans des circonstances très exceptionnelles bien sûr, de pouvoir recourir à un pouvoir fort pour maintenir et sauvegarder la nation. »*

□ **M. Roseau (RECOURS) : effets pervers.** – M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, indique dans un communiqué qu'il *« se réjouit d'autant plus de la proposition du président de la République d'abroger l'article 16 que cette disposition constitutionnelle, aux effets pervers redoutables au plan des libertés, n'a été utilisée que contre les partisans de l'Algérie française pour mieux imposer la solution de l'indépendance »*.

La cohabitation contre l'Europe

Suite de la première page

Ses principaux « premiers ministrables », à commencer par son premier ministre « naturel », M. Edouard Balladur, sont assez éloignés des positions nationalistes de MM. Pasqua et Séguin.

Mais à y regarder de plus près tout indique que le risque existe d'une cohabitation de crise pouvant mettre en jeu un dogme européen aussi anciennement ancré que la Cinquième République : l'axe franco-allemand.

Revenons à M. Giscard d'Estaing. Il n'a pas fait mystère de l'objectif prioritaire de la future majorité : *« Faire en sorte de gagner l'élection suivante »*, c'est-à-dire l'élection présidentielle. Or, l'intérêt du candidat de la droite le mieux placé en vue de cette échéance, à savoir le maire de Paris, est évidemment de saisir au plus tôt son avantage, et donc de provoquer une élection présidentielle anticipée ; celle-ci ne pourrait intervenir que si la cohabitation tournait mal, ce qui suppose qu'un terrain de crise soit rapidement trouvé. C'est précisément pour prévenir cette manœuvre, tenter d'en dissuader par avance M. Chirac, qui y songe fortement, ou au moins prendre ses distances et alerter l'opinion pour préserver ses propres chances, que M. Giscard d'Estaing a pris si fermement la parole.

Guerre de mouvement sur les institutions

Du côté de M. Mitterrand, les choses sont également moins paisibles qu'il n'y paraît. A la ligne de défense des « acquis sociaux », il faut désormais ajouter une guerre de mouvement sur les institutions. Comme chaque fois qu'il est en difficulté, le chef de l'Etat s'en saisit, reprend pour la circonstance la pose de l'antigaulliste patenté, se rappelle au bon souvenir des libéraux (qu'y a-t-il de plus symbolique que ce fameux article 16, conçu et appliqué en un temps de guerre civile ?), et prépare peut-être, lui aussi, une occasion d'affrontement. Car le problème, pour lui comme pour M. Chirac, n'est plus de conduire la cohabitation à son terme, celui de la lutte finale devant le corps électoral. Il est bel et bien de choisir sa sortie, donc d'en déterminer le moment et d'en choisir le terrain.

Il lui faut certes, dans un premier temps, installer la cohabitation pour éviter précisément que M. Chirac ne puisse concrétiser son avantage ; mais dans un second temps, une fois la droite à l'œuvre, une fois retrouvé un terrain minimum d'entente avec le pays – tâche particulièrement délicate – le président de la République tentera de choisir le jour et l'heure. De ce point de vue, les institutions peuvent être un bon sujet, cohérent à souhait avec les engagements du passé, idéal pour qui songe, au-delà du jugement des contemporains, à celui d'une Histoire qui n'aime rien tant que déceler la permanence d'un combat.

Un opposant qui piaffe, un président qui attend le bon moment ; l'un qui a besoin d'une crise rapide, l'autre qui pourrait bien en vouloir une à terme : au contraire des discours officiels, la cohabitation pourrait donc bien être plus mouvementée qu'on ne le croit. Qu'à cela ne tienne, peut-on se rassurer : le pays comptera les points en connaisseur. Mais, hélas ! cette fois le jeu pourrait bien être redoutablement dangereux. Car le risque existe bel et bien de voir la cohabitation mettre en danger l'Europe elle-même.

Le contexte s'y prête : il est dominé par le néoprotectionnisme américain, qui conduit la nouvelle administration à tenter de tuer dans l'œuf toute véritable affirmation de l'identité européenne, notamment sur le plan commercial. Or, c'est à ce moment précis que la France, par son attitude, peut choisir d'affaiblir celle-ci. C'est pourquoi tous les regards – notamment du côté de Londres – se portent vers l'actuelle opposition. Au-delà des plates-formes et des discours, elle est fortement divisée : même si MM. Pasqua et Séguin ne sont pas aux commandes, ils ne se feront pas défaut de rappeler le succès, dans le gros des troupes RPR, du « non » à Maastricht. M. Le Pen ne manque d'ailleurs pas une occasion de souligner qu'il y a là une puissante contradiction, susceptible d'affaiblir rapidement la coalition victorieuse.

Affaiblir le moteur franco-allemand

Aux divisions qui alimentent et continueront d'alimenter les incertitudes sur les choix de gouvernement qui seront faits – a-t-on mesuré ce que sera l'impact du véritable groupe parlementaire dont disposera M. Pasqua, non plus seulement au Sénat mais aussi à l'Assemblée ? – s'ajoutent les calculs politiques : la pression sera forte sur le futur gouvernement, de la part des présidentiables, pour que celui-ci se donne des marges (y compris monétaires), donne des gages aux multiples clientèles qui auront contribué à la victoire législative et qu'il s'agira de ne pas décevoir en vue de l'échéance présidentielle. Il sera ainsi difficile de ne pas tenir certaines promesses, comme celles qui sont faites chaque jour aux agriculteurs, du moins aux plus virulents d'entre eux.

Exemple : on promet de renégocier la nouvelle politique agricole commune. Cela signifie donc que le gouvernement de l'après-mars devra faire mieux que le précédent, c'est-à-dire obtenir plus. Outre que le fait d'entretenir un tel espoir est lui-même hasardeux, il faut rappeler qu'à près de 60 % la ressource communautaire est consacrée à l'agriculture. Or la France en perçoit une part non négligeable, tandis que l'Allemagne y contribue fortement. Vouloir obtenir plus, c'est donc demander plus à l'Allemagne. Au moment où celle-ci connaît les difficultés économiques que l'on sait, au moment où, précisément, elle ne sait pas comment financer sa propre unification, le risque est donc pris, pour des raisons électorales, d'affaiblir le moteur franco-allemand de l'Europe. Alors même que les circonstances mondiales exigeraient que celui-ci fût conforté.

Plus grave encore, lorsque Jacques Chirac assure qu'il considère comme *« nuls »* les engagements commerciaux pris par la Communauté envers les Etats-Unis et affirme tranquillement que *« s'il y a crise, il faudra l'assumer »*, il est clair qu'il joue avec le feu. Et la mise au point du ministre allemand des affaires étrangères, M. Kinkel – *« Nous avons atteint un point où notre conception ne coïncide plus avec celle de la France »* a-t-il déclaré – s'adressait bien davantage au futur gouvernement qu'à la menace de veto sur le volet agricole du GATT agitée pour des raisons de sauve-qui-peut électoral par MM. Bérégovoy et Soisson.

Voilà donc, là encore, à un moment où l'histoire européenne hésite, la France sur le point de lui faire prendre un risque majeur. Mais, si le scénario de la crise évoqué par Jacques Chirac devait se mettre en place, nul doute que François Mitterrand l'européen sortirait du bois. C'est là que l'on retrouve la cohabitation et ses dangers : autant se préparer dès maintenant à de graves turbulences ; autant savoir que François Mitterrand mettra ses dernières forces à tenter de préserver ce qui reste la marque principale de son deuxième septennat, à savoir la mise sur les rails de l'union européenne.

Au reste, si crise il devait y avoir, il serait alors donné de constater à nouveau à quel point la nouvelle frontière politique apparue lors du débat sur le référendum de Maastricht est plus pertinente que celle qui, à quelques semaines du scrutin législatif, continue de séparer les formations dites de droite des formations dites de gauche. A charge, évidemment, pour les européens de tous les partis, d'avoir le courage de s'assumer.

JEAN-MARIE COLOMBANI

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BÉRÉGOVOY

« Pas question de toucher au SMIC »

M. Pierre Bérégovoy a mis en garde, mardi 2 mars à Figeac (Lot), contre une éventuelle remise en cause du salaire minimum (SMIC) en cas de victoire de l'opposition. *« Le patronat demande un assouplissement du SMIC, a-t-il déclaré. Est-ce que cela veut dire que l'on va revenir sur le SMIC alors qu'on nous dit qu'il n'est pas question de revenir sur un certain nombre de conquêtes sociales ? »* Le premier ministre a ajouté : *« Pas question d'y toucher, pensez-y le 21 mars et pensez-y le 28 mars. »*

M. MADELIN (UDF)

Le partage du travail est « une solution frileuse »

M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a expliqué, mardi 2 mars à Issoudun (Indre), que *« la solution frileuse »* du partage du travail était *« une erreur à ne pas refaire »*. *« Quand les gens travaillent moins,* a déclaré l'ancien ministre de l'industrie, *il y a moins de richesses produites. Il ne faut pas refaire cette erreur comme celle de subventionner massivement les créations d'emplois. (...) Chaque fois que l'on subventionne un emploi, c'est de l'argent pris à un consommateur ou à une entreprise. Le plus souvent, on a détruit ou déplacé un emploi mais on ne l'a pas créé. »* Selon M. Madelin, les réductions de charges sociales devraient être orientées prioritairement vers des emplois de proximité.

M. PASQUA (RPR)

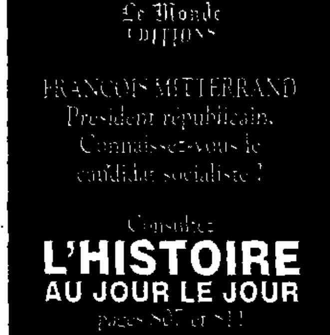
« Délit de képi »

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a estimé, mardi 2 mars à Aix-en-Provence, que *« la gravité du problème »* de l'immigration *« est devant nous et non pas derrière nous »*. *« Nous sommes à la veille d'une grande vague migratoire »* et *« dans la mesure où il y a moins de contrôles aux frontières, il faut rétablir les contrôles à l'intérieur »*, a déclaré l'ancien ministre au cours d'une réunion de soutien à M. Jean-Bernard Raimond (RPR), ancien ministre des affaires étrangères. *« Actuellement, n'importe qui, une caissière ou un pompiste, peut demander sa carte d'identité à quelqu'un, sauf la police »* et *« le délit de képi »* a remplacé le *« délit de sale gueule »*, a affirmé M. Pasqua. *« Il faut faire savoir »*, a-t-il souligné que *« si l'immigré clandestin est pris, on l'expulsera et quand on aura fait passer ce message on aura moins d'immigrés clandestins »*.

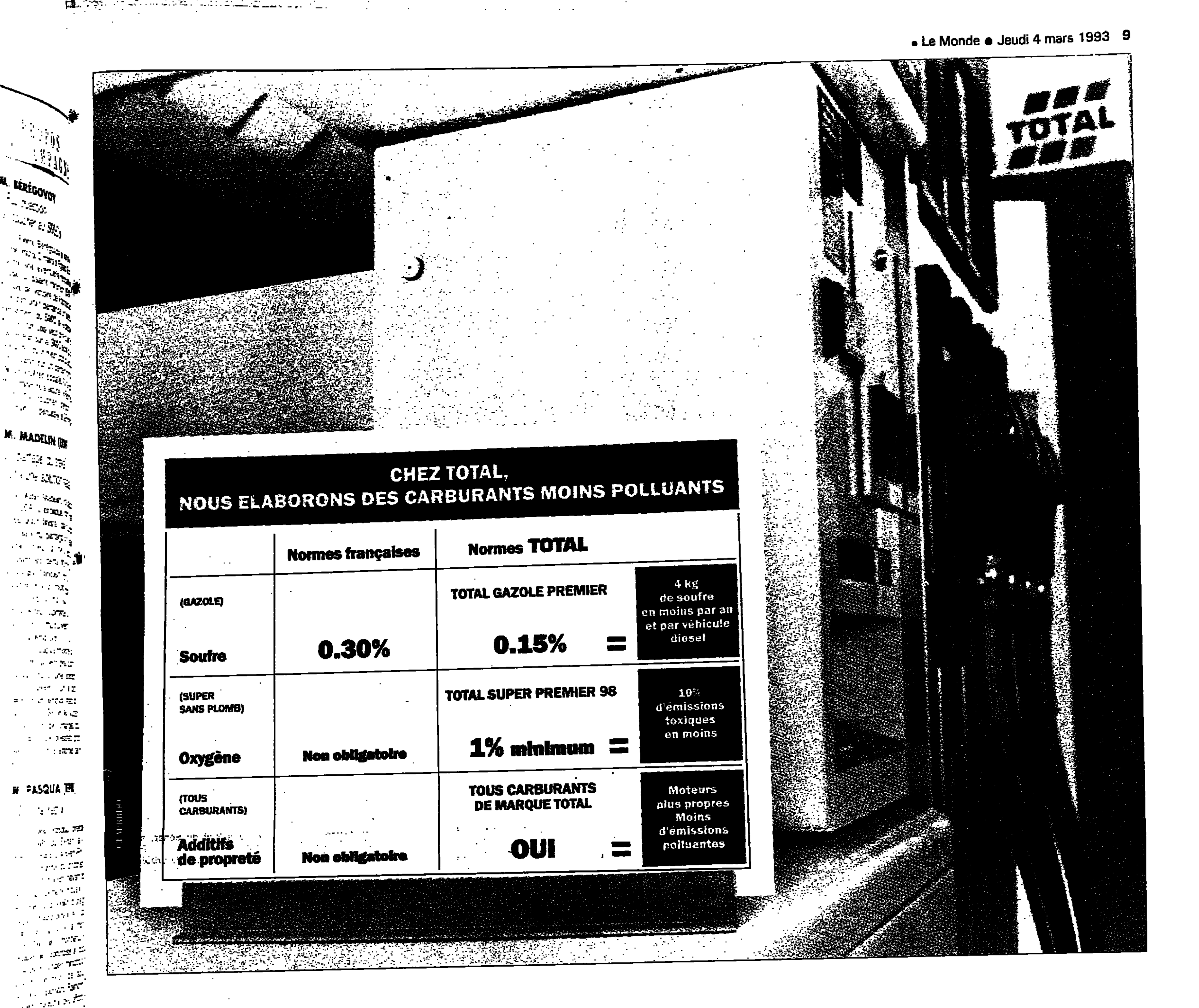
M. LE PEN

« L'autorité » du président du FN

Interrogé dans le journal de TF 1, mardi 2 mars, sur les conséquences internes à son mouvement de son éventuel échec aux élections législatives, M. Jean-Marie Le Pen a affirmé que *« tout le monde reconnaît l'autorité du président fondateur du Front national »*. *« Cette autorité ne serait pas atteinte par quelque avatar électoral que ce soit »*, a précisé le président du parti d'extrême droite, qui s'est déclaré *« tout à fait optimiste »* sur le résultat électoral du Front national. *« A un mois des élections législatives, en 1986 et en 1988, les sondages nous donnaient 7 %, a-t-il affirmé. Ils nous en donnent 12 aujourd'hui. Par conséquent, c'est un gros progrès. »*







Chez Total, nous investissons 3 milliards de francs pour que vous ne choisissiez plus votre carburant par hasard.

Chez Total, nous investissons 3 milliards de francs dans nos raffineries pour réduire la teneur en soufre du gazole et élaborer des carburants sans plomb. Car, aujourd'hui la performance d'un carburant c'est aussi sa capacité à respecter au mieux l'environnement. Dès à présent, sur chaque pompe, dans plus de 3000 stations-service Total, un tableau vous permet de vérifier l'avance de nos carburants par rapport aux normes actuellement en vigueur en France. Ainsi, en faisant le plein chez Total, vous pouvez connaître les effets de votre carburant sur l'environnement et constater le résultat des efforts que nous engageons pour élaborer des carburants moins polluants. Chez Total, vous ne choisirez pas votre carburant par hasard. **VOUS NE NOUS CHOISIREZ PLUS PAR HASARD.**

TOTAL

POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Aquitaine : jeux troublés

Les écologistes, les chasseurs et les socialistes dissidents sèment la perturbation à droite et à gauche

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Passe encore le reflux annoncé *mille et une fois du PS, mais les* trublions chasseurs, à nouveau présents, *mais les chevènementistes*, déchaînés en Dordogne, mais les *primaires singulières de la droite*, reliefs de vieilles querelles, mais l'*absence inhabituelle* de M. Jacques Chaban-Delmas, tenu à l'écart de la campagne par la maladie... Du Médoc à la côte basque en passant par le Périgord, la campagne législative en Aquitaine a des allures brouillonnes.

A l'évidence, dans le Sud-Ouest, *le* mouvement Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT), croisement hybride d'un corporatisme et d'un ras-le-bol de la politique, ressemble de plus en plus à *un parti*. *« On a mis le doigt dans l'engrenage, à l'avenir nous serons aussi présents aux élections cantonales et municipales »*, avertit M. Jean Seinlary, vice-président de CPNT, candidat *en Gironde. Même si le scrutin* majoritaire à deux tours, *contrairement au scrutin proportionnel*, interdit aux traqueurs de tourterelles de rêver d'une percée comparable à celles qu'ils ont faites aux européennes et aux régionales, leur présence risque d'agacer les familles politiques classiques, pénalisées par ce vote protestataire qui grappille en effet ses électeurs tant à droite qu'à gauche.

Depuis les élections régionales, en revanche, l'indépendance politique que revendiquent les chasseurs prête à sourire à gauche. M. Seinlary a beau affirmer, pour en faire la démonstration, que les candidats CPNT ne se désisteront pour personne au second tour et qu'ils se maintiendront envers et contre tout partout où ils le pourront, les socialistes ne se privent pas de faire remarquer que les chasseurs soutiennent sans faiblir depuis un an la majorité du conseil régional que préside M. Jacques Valade (RPR). M. Seinlary justifie sans façon ce choix : *« On l'aide à gérer à condition que l'ascenseur revienne, et, rassurez-vous, il revient à chaque fois. »*

Pour les législatives, les candidats de Chasse, pêche nature, traditions ont concentré leurs forces en Gironde. Les chasseurs y seront présents dans six circonscriptions sur onze. Le président de CPNT, M. André Goustat, sera également candidat dans la Dordogne. En revanche, aucun chasseur n'est en lice en Lot-et-Garonne ou dans les Landes, où ils avaient pourtant obtenu de très bons résultats.

Gironde : tous contre M. Mamère (GE)

En Gironde, la règle de la neutralité souffrira au moins d'une exception, dans la troisième circonscription, bastion de la gauche, où est candidat leur *« bête noire »*, M. Noël Mamère, maire de Bègles et candidat de Génération Ecologie. M. Seinlary le clame haut et fort, *« les chasseurs feront tout pour le faire battre »*. Ils ne sont pas les seuls.

Pourtant mieux placé que le candidat socialiste sortant, M. Claude Barande, discrédité par la gestion erratique de sa commune de Villenave-d'Ornon, M. Mamère ne compte plus ses adversaires. Des communistes, auxquels il a ravi en 1989 la mairie de Bègles, aux socialistes, qui ne pardonnent pas à l'ancien suppléant de M. Gilbert Mitterrand d'avoir profité de la mansuétude calculée de M. Jacques Chaban-Delmas (qui fit de lui un *vice-président de la communauté* urbaine), sans oublier le RPR, qui ne *digère pas ses récentes prises de* distances sur le dossier du métro bordelais, M. Mamère semble avoir tissé autour de lui un solide réseau de rancunes.

Dans sa mairie, M. Mamère *tonne contre les « viandards poujadistes »* de CPNT, enterre les communistes, *« sanctionnés par l'Histoire »*, et assure les socialistes de son ancrage à gauche. *« Je suis le seul aujourd'hui à n'être tenu par aucune logique d'appareil »*, affirme-t-il avant d'indiquer, pour mémoire, que les socialistes girondins auront certainement besoin dans les autres circonscriptions des voix qui se seront portées sur les *candidats écologistes*.

Du fait de ces perturbateurs, et compte tenu de la vague nationale, les candidats PS risquent en effet de perdre une bonne partie des huit circonscriptions qu'ils détiennent *aujourd'hui. La deuxième cir*conscription, détenue actuellement *par M. Chaban-Delmas, illustre* jusqu'à la caricature la faible combativité du PS girondin, *puisque*, faute de combattants pugnaces, elle avait été en effet *« réservée »* à un candidat MRG.

Dordogne : la fronde des « chevènementistes »

M. François-Xavier Bordeaux, qui a fait longtemps figure de rival de l'ancien premier ministre au conseil municipal, a refusé le combat en mettant en avant ses responsabilités de banquier, et c'est finalement un conseiller municipal dissident socialiste, M. Daniel Jault, qui s'est porté candidat de son propre chef. Longtemps immobilisé loin de sa ville pour des raisons de santé (hospitalisé à l'origine pour une sciatique hyperalgique, il a été opéré à près de soixante-dix-sept ans d'une péritonite appendiculaire), M. Chaban-Delmas devrait retrouver une nouvelle fois cette circonscription taillée sur mesure.

En dehors de la Gironde, c'est *en Dordogne, où les perturbateurs* viennent de leurs propres rangs, *que les intérêts socialistes sont les* plus menacés. En 1988, la gauche *avait réussi la passe de quatre*. Cinq ans plus tard, elle risque, *comme en 1968, de tout perdre*. Ce déclin redouté s'inscrit dans l'his*toire de ce département, où le* PS est en recul constant depuis des années. *N'a-t-il pas perdu* en mars 1992 la présidence du conseil *général, qu'il détenait depuis des* lustres ? Battu en 1988 par M. Bernard Bioulac (PS), M. Yves Guéna (RPR), devenu depuis sénateur, pense que *« l'heure de la reconquête »* a sonné, en dépit des nombreuses primaires qui diviseront le RPR et l'UDF au premier tour.

Les difficultés de la droite paraissent en fait bien secondaires lorsqu'on les rapproche de celles des socialistes, qui devront tenir compte non seulement de l'évaporation d'une partie de leur électorat au profit des écologistes, de leurs relations traditionnellement difficiles avec le Parti communiste, mais aussi de la fronde menée par les candidats « chevènementistes ». *Le Mouvement des citoyens de* l'ancien ministre de la défense a en effet décidé, pour répondre à l'injustice faite, selon lui, à M. Michel Suchod, candidat sortant victime lors des investitures d'un vote litigieux, de présenter des candidats contre ceux du PS.

Cet éparpillement des voix risque *d'être préjudiciable à M. Bioulac*, à M. Suchod *(lire l'encadré)* et *à M. Bernard Cazeau, candidat* présent dans la circonscription de M. Alain Bonnet (MRG), qui a décidé de ne pas se représenter et entamé une véritable « tournée d'adieux ». M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, n'est guère mieux loti. Candidat sortant à Sarlat-la-Canéda, il risque d'être victime de la rancœur des communistes, qui attribuent la perte de la mairie, passée au RPR en 1989, à la présence d'une liste socialiste concurrente au second tour. Les mauvais reports de voix entre le PC et le PS enregistrés depuis à l'occasion des élections cantonales ne laissent rien augurer de bon.

Mais M. Dumas devra également *plaider un dossier difficile, le sien*. La droite, parce que c'est de bonne *guerre, mais aussi les socialistes ne* se privent pas en effet de critiquer la *négligence dont aurait* fait preuve ce proche du président de la République à l'encontre de son département.

L'ancien avocat ne se prive pas de mettre en avant le poids de sa charge ministérielle ni de vitupérer contre *« la bande de petits fascistes »* qui dirige, selon lui, la Dordogne. Il reste à savoir si ses attaques peu courtoises seront efficaces face à M. Jean-Jacques de Peretti (RPR), maire de Sarlat-la-Canéda, qui s'efforce de faire siennes les manières radical-socialistes de la région.

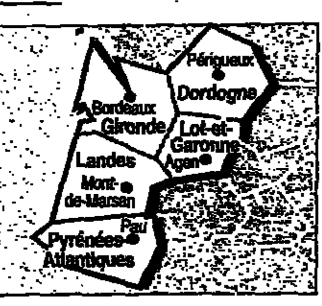
Plus au sud, en Lot-et-Garonne, en l'absence de perturbateurs de poids, les jeux semblent mieux équilibrés entre la droite et la gauche. Opposé à un candidat RPR, alors que le nom du rugbyman Daniel Dubroca, proche de l'UDF, avait été un instant évoqué, M. Gérard Gouzes (PS), député sortant et président de la commission des lois, devrait conserver de justesse son siège à Marmande. *« On peut critiquer le résultat, mais on doit reconnaître qu'il travaille son terrain »*, avouent sans rechigner ses adversaires. A Agen, il devrait en aller de même pour le député Paul Chollet (app. UDF).

Dans la dernière circonscription, *à Villeneuve-sur-Lot, en revanche*, la plus grande incertitude pèse sur *le scrutin. Si le candidat socialiste*, M. Christophe Donon, chef de cabinet de M. Michel Delebarre après avoir été celui de M. Nallet, *ne semble pas en mesure de faire* sien le siège détenu jusqu'à présent *par M. Marcel Garrouste (PS)*, qui ne se représente pas, la droite *locale a été ébranlée par l'inculpa*tion pour banqueroute et escroque*rie, puis par le bref emprisonne*ment du maire de Villeneuve-sur-Lot, M. Claude Larroche, conseiller général UDF, qui avait envisagé un instant de se porter candidat aux élections législatives.

La quiétude de M. Emmanuelli

Une triangulaire « sauvage » va *donc opposer M. Michel Gonelle* (RPR), député de 1986 à 1988, *M. Daniel Soulage, soutenu par* l'UDF et poussé discrètement par le *président du conseil général*, M. Jean François-Poncet, qui ne souhaite pas voir un membre du RPR s'installer sur ses terres, et une divers droite, Mme Evelyne Dupuet, RPR dissidente, ancienne conseillère régionale, alors que l'extrême droite sera divisée par le « parachutage » de M. Martin Peltier, en congé provisoire du *Quotidien de Paris*. Le face-à-face qui risque d'opposer au second tour M. Gonelle et M. Soulage est souligné par la venue de responsables de poids, dont MM. Edouard Balladur pour le RPR et René Monory pour l'UDF. Pour faire bonne *mesure, outre les candidats* écologistes, communistes ou d'extrême gauche, les électeurs pourront compter sur la présence de la journaliste Anne Carpentier, qui anime l'hebdomadaire satirique local *la Feuille*.

Mme Carpentier, qui se revendique du Parti d'en rire, n'en est pas à son coup d'essai. Présente simultanément dans deux cantons lors des dernières élections de mars 1992, la journaliste avait déjà



obtenu un score honorable à Fumel *(près de 10 % des suffrages exprimés)*, alors qu'elle devançait à Villeneuve-sur-Lot ses adversaires écologistes et communiste.

Dans la forêt landaise, la campagne gagne curieusement en clarté. Les vieux perturbateurs que *sont les candidats du Front natio*nal y sont moins farauds depuis l'inculpation pour faillite frauduleuse et l'incarcération en Belgique de leur chef de file, M. Eric Barouillet, qui était candidat à Dax. Dans les Landes, en outre, nulle dissidence ne vient troubler la quiétude de M. Henri Emma*nuelli* (PS), président de l'Assemblée nationale et du conseil général.

Le département qu'il dirige d'une poigne de fer constitue sans aucun doute le meilleur refuge pour les socialistes. Ces derniers *conserveront peut-être même* les trois sièges mis en jeu pour ces élections, si le plus menacé, M. Alain Vidalies, député sortant de la circonscription de Mont-de-Marsan, la plus étendue de France, parvient à l'emporter face à M. Louis Lauga (RPR), dont la désignation a eu à souffrir la *contestation des militants*.

Pyrénées-Atlantiques : primaires à droite

En revanche, les socialistes n'ont rien à attendre des Pyrénées-Atlantiques, fief traditionnel de la droite. Si M. André Labarrère, solidement implanté dans sa ville de Pau, peut espérer conserver son siège, *le siège occupé* par M. René Cazenave et guigné par M. René Majesté (PS) pourrait revenir au RPR. Les primaires internes à la droite retiennent davantage l'attention que les trois candidatures des petites formations « abertzale », c'est-à-dire nationalistes basques.

M. François Bayrou ne devrait pas trop être handicapé par la présence d'un candidat dissident du RPR, M. Michel Cantet. Mme Michèle Alliot-Marie risque en revanche de pâtir de la candidature de M. Paul Badiola, *maire centriste* non adhérent de l'UDF de Saint-*Jean-de-Luz. Ce « basquiste »* convaincu est soutenu activement par M. Didier Borotra (CDS), maire de Biarritz, proche lui aussi du parti basque, qui est un des piliers de sa majorité et qui surtout avait battu en 1991 M. Bernard Marie, père du député sortant. L'enjeu de ce scrutin est ni plus ni *moins* le maintien du RPR *sur une* côte basque de plus en plus domi*née par un CDS* qui s'impose tout autant en Béarn.

GILLES PARIS

De la discorde en Bergeracois

BERGERAC

de notre envoyé spécial

« Dans tout palais, soupire M. Yves Guéna, *il faut un cloaque sinon c'est tout le palais qui devient cloaque »*. Le sénateur RPR de Dordogne, fervent lecteur de saint Augustin, en a pris son parti. En Bergeracois, la discorde est reine et gouverne toutes les familles.

Enfants prodigues de la politique périgourdine, les socialistes profitent de l'occasion que leur procurent les élections législatives pour s'entre-déchirer une nouvelle fois avec allégresse, un an seulement après avoir dilapidé le patrimoine que constituait la présidence du conseil général, gagnée après mille et une péripéties par le RPR. A Bergerac, comme dans les trois autres circonscriptions du département, les électeurs auront donc le choix entre deux socialistes, M. Renaud Boisvert, officiellement investi par le PS, et M. Michel Suchod, député sortant, soutenu par le Mouvement des citoyens de M. Jean-Pierre Chevènement, qui conteste les modalités de cette désignation.

Une haine « stupéfiante »

Cet affrontement, qui tourne pour l'instant, selon les sondages, en faveur de M. Suchod, masque en fait une querelle plus terrible, celle qui oppose depuis 1982 le député sortant au maire de Bergerac, M. Michel Manet, sénateur socialiste de la Dordogne. Celui-ci avait alors perdu la présidence du conseil général et en avait rendu M. Suchod responsable. De son côté, le député sortant n'a pas de mots assez durs pour condamner la gestion, qualifiée d'autocratique, de M. Manet. *« Malheur à la ville dont le maire est un tyran »*, clame-t-il à l'envi, bien secondé par la droite qui trouve, elle aussi, que la *« mainmise »* de M. Manet sur Bergerac outrepasse la bienséance. *« L'opacité de la haine d'une partie de la ville contre son maire est stupéfiante »*, note M. Guéna.

Cette dispute, relayée par une presse locale plus ou moins inspirée (le *Tarin*, hebdomadaire « antimanétiste », a suscité *Réparties*, d'une moindre qualité, dont le directeur de publication n'est autre que M. Manet lui-même), *semble avoir donné des idées à la droite*, pourtant en bonne posture dans cette circonscription, et qui s'est lancée à son tour avec un certain succès dans la division.

Candidate investie par l'UDF *et par le RPR*, Mme Katherine Traissac (UDF), médecin légiste, que sa propre littérature de campagne qualifie de *« femme peu ordinaire »* côtoyant depuis vingt ans *« la souffrance ordinaire »*, doit compter avec la candidature sauvage de M. Daniel Garrigue (RPR), mollement désavoué par ses pairs, et qui fait campagne *sous l'étiquette consensuelle de* l'Union pour le Bergeracois.

L'humeur belliqueuse de Mme Traissac, agacée par ce énième croc-en-jambe à droite et qui s'en est pris vertement à M. Garrigue dans les colonnes de *Sud-Ouest*, inquiète ses amis, qui redoutent de mauvais reports pour le second tour. *« Mme Traissac l'emportera sur M. Garrigue parce qu'elle dispose du label de l'opposition ; pour le reste, une fois que toutes les voix auront été identifiées, nous parviendrons bien à les faire se porter sur la bonne candidate »*, assure, conciliant, M. Guéna.

Il n'empêche, l'ardeur de la *candidate UDF, gratifiée amicalement* par M. Suchod du titre *d'« impératrice des quines »*, les concours de loto régionaux, constitue sans doute la seule chance de succès du député sortant. S'il accède au second tour, l'ancien diplomate aura cependant fort à faire pour rassembler sur son nom les voix socialistes ainsi que celles qui se seront portées sur d'autres candidats du premier tour, qu'ils soient communiste, écologiste ou même chasseur, en la personne du fondateur du mouvement CPNT, M. André Goustat.

Philosophe, M. Guéna *concède que tout cela fait évi*demment beaucoup de que*relles et de candidats*. *« Mais que voulez-vous*, ajoute-t-il *aussitôt, la seule industrie de la Dordogne, c'est la politique, à part ça, qu'est-ce que vous voulez faire d'autre ? »* A Bergerac, la discorde a assurément de belles années devant elle.

G. P.

▶ Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2 et 3 mars).

□ **Création d'un Mouvement des écologistes de gauche en Aquitaine (MEGA).** – Deux anciens membres de Génération Ecologie (GE), candidats aux élections législatives en Gironde, ont créé le Mouvement des écologistes de gauche en Aquitaine (MEGA) pour se démarquer de ce qu'ils estiment être une *« dérive droitière »* de l'Entente des écologistes entre GE et les Verts. MM. Kléber Haye, universitaire, conseiller régional et député PS de la Gironde de 1981 à 1986, et Aziz Radi, médecin, se présentent respectivement dans la septième et la quatrième circonscription de ce département. Ils s'opposeront tous deux à des candidats présentés par l'Entente des écologistes.

Deux sondages prédisent la défaite de M. Rocard dans les Yvelines

Deux sondages portant sur les intentions de vote des électeurs de la septième circonscription des Yvelines *indiquent* que M. Michel Rocard y serait aujourd'hui battu, au second *tour de scrutin, par son* adversaire de l'UPF, M. Pierre *Cardo (UDF-PR), maire de Chante*loup-les-Vignes. Selon une enquête de l'*institut BVA pour* France 2, Europe 1 et *Paris-Match*, réalisée par *téléphone, du 26 au 28 février* dernier, auprès de huit cent deux per*sonnes inscrites sur les listes électo*rales, M. Rocard recueillerait 49 % *des intentions de vote contre 51 %* à M. Cardo (9 % des personnes inter*rogées n'ont pas exprimé d'intention* de vote). Au premier tour, ce dernier *obtiendrait 35 % des voix, l'ancien* premier ministre, 31 %, la candidate écologiste, *Mme Monique Le Saux* (GE), 14,5 %, le Front national, *14,5 % et le PCF, 4,5 %. Toujours* selon cette enquête, 32 % des per*sonnes qui voteraient pour Mme* Le Saux au premier tour se prononceraient, *au second, pour M. Cardo*, et 55 % pour M. Rocard.

L'institut CSA, dans un sondage fait par téléphone, le 27 février dernier, auprès de six cent trente-cinq personnes inscrites sur les listes électorales, pour France 3-Ile-de-France et *le Parisien* (qui en publie les résultats mercredi 3 mars), corrobore ces résultats en indiquant que M. Rocard recueillerait 48 % des suffrages, au second tour, face à M. Cardo, qui l'emporterait avec 52 % (28 % des électeurs s'abstiendraient ou émettraient un vote blanc ou nul). Dans l'hypothèse d'une « triangulaire » avec la candidate de l'Entente des écologistes, le maire de Conflans-Sainte-Honorine recueillerait 36 % des voix, contre 47 % à celui de Chanteloup-les-Vignes et 17 % à Mme Le Saux (il y aurait 29 % d'abstentions et votes blancs ou nuls).

Interrogé, mardi soir, par *France 3, M. Rocard* s'est refusé à envisager l'éventualité de sa défaite. *« Un échec de qui ? De moi ? Vous n'y pensez pas un instant ! Qu'est-ce que c'est que cette idée ? »*, a-t-il déclaré.

EN BREF

□ **Le juge Jean-Louis Bruguière a respecté *« l'obligation de neutralité et de réserve »*, selon M. Alain Marsaud.** – Dans une lettre adressée, mardi 2 mars, à M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, M. Alain Marsaud, *magistrat* en disponibilité et candidat RPR aux élections législatives en Haute-Vienne, affirme que M. Jean-Louis Bruguière a respecté *« l'obligation de neutralité et de réserve »* lors du dîner-débat consacré au terrorisme auquel il avait participé à Limoges. *« Aucun propos de nature politique n'a été tenu par le juge*, note M. Marsaud, qui avait invité M. Bruguière. *Il s'est contenté d'apporter aux auditeurs attentifs des informations concernant la menace terroriste dans notre pays. »* La chancellerie, qui a adressé une mise en garde au juge Bruguière ainsi qu'à son collègue Thierry Jean-Pierre à la suite de leur participation à des débats lors de la campagne électorale, *avait* affirmé vendredi 26 février que ces deux magistrats *« feraient l'objet d'une saisine du Conseil supérieur de la magistrature au cas où ils continueraient à ne pas respecter leur devoir de réserve »* (*le Monde* du 1er mars).

□ **M. Le Pen interdit de salle à Molsheim.** – Le conseil municipal de Molsheim (*Bas-Rhin*) a demandé au maire, lundi soir 1er mars, d'interdire la réunion publique prévue en présence de M. Jean-Marie Le Pen dans cette localité le 9 mars. Convoquée en séance extraordinaire, l'assemblée locale a estimé que ce meeting fait peser de graves menaces sur l'ordre public et qu'il dépasse le strict cadre d'une réunion électorale. Le conseil s'est notamment appuyé sur une motion adoptée en décembre 1991 interdisant la réservation d'une salle communale pour des manifestations de caractère extrémiste. Le 25 février, le délégué régional du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avait demandé au maire de Molsheim d'annuler la location d'une salle municipale au Front national, qualifié de *« parti de l'exclusion, du racisme et de l'antisémitisme »*.

SOCIÉTÉ

Le drame de Waco (Texas)

L'assaut contre la secte des Davidians est vivement critiqué aux Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

L'assaut final contre le siège de la secte des Davidians (1) à Waco (Texas) n'avait toujours pas eu lieu, mardi soir 2 mars. Dans la journée, Vernon Howell, qui sous le nom d'emprunt de David Koresh se proclame « Jésus-Christ », avait pris l'engagement de se rendre avec tous ses fidèles à condition de pouvoir diffuser un message sur les ondes du Texas, mais il n'a pas tenu parole.

Depuis le printemps dernier, les autorités surveillaient les activités insolites de la secte qui disposait d'une mitrailleuse, de plusieurs fusils d'assaut et de nombreuses armes semi-automatiques. Koresh avait invité ses fidèles à se servir de leurs cartes de crédit pour acheter des revolvers, en vue, disait-il, d'un affrontement qui aboutirait à sa *« crucifixion »* et leur permettrait de le rejoindre au paradis. Le *« messager de Dieu »* avait déclaré que *« les récentes bagarres de Los Angeles ne seraient rien en comparaison de ce qui se passerait à Waco »*. Les autorités craignaient la *répétition du massacre de Jonestown (Guyana) en* 1978 où 900 fidèles du révérend Jones avaient trouvé la mort. D'où la décision d'intervenir au plus vite, dimanche 28 février. Mais, informés, Koresh et ses disciples ouvrirent le feu sur la centaine d'agents fédéraux.

L'opération, qui aurait fait un total de six morts, a été vivement critiquée. Pourquoi n'a-t-on pas tenté de s'emparer du « nouveau messie », alors qu'il sortait souvent seul pour faire du jogging ? Pourquoi avoir attaqué dans la matinée et non à l'aube où les fidèles auraient été surpris dans leur sommeil ? Les autorités accusent les représentants des médias d'avoir singulièrement compliqué leur tâche.

HENRI PIERRE

(1) La ville de Waco compte 200 églises fréquentées par la majorité de ses cent mille habitants. Mais très peu d'entre eux connaissaient l'existence des Davidians qui, se sentant menacés, sont prêts à recourir à la violence, acceptant de devenir des martyrs pour protéger le groupe.

La dérive des médias

Les médias se retrouvent sur la sellette aux Etats-Unis. Avec, en toile de fond, de nouvelles questions sur la déontologie à respecter en matière de communication et les dangers qu'engendre la course à l'audience dans le paysage audiovisuel.

NEW-YORK et WASHINGTON

de nos correspondants

La presse écrite et la télévision sont mises en cause dans la tuerie de Waco, au Texas, où la police assiégeait toujours, mardi soir, le chef, Vernon Howell, alias David Koresh, et les disciples de la secte des davidiens.

Lundi 1er mars, dans les colonnes du *Dallas Morning*, un agent du bureau de l'alcool, du tabac et des armes à feu (BATF), dont quatre collègues ont été tués dans l'assaut, dimanche 28 février, accusait un autre journal local, *The Waco Tribune Herald*, d'avoir forcé la police à lancer prématurément son attaque contre cette propriété transformée en forteresse en ayant commencé, samedi, la publication d'une enquête consacrée à cette secte.

Cité, mardi, par le *New York Times*, le rédacteur en chef de ce journal reconnaissait que le BATF *lui avait demandé*, il y a un mois, de reporter cette publication de peur que Vernon Howell, qui se proclame Jésus-Christ, et ses disciples ne réagissent violemment en attaquant les habitants de Waco.

Démission à NBC

L'assaut, qui a déjà coûté la vie à quatre policiers et à plusieurs membres de la secte, a été filmé en direct par une équipe de la télévision locale, arrivée sur les lieux en même temps que les forces de l'ordre, et le *Washington Post* comparait mardi les images diffusées, et reprises par la plupart des autres chaînes américaines, à l'émission « Cops » (« Flics »), l'un de ces *reality shows* composés de reconstitutions de faits divers. Le quotidien soulignait l'ambiguïté des relations entre les médias *« mis sur la sellette quand ça tourne mal »* et les policiers *« qui invitent fréquemment les journalistes à les filmer en direct pour justifier leur action aux yeux du public »*.

Aux dernières nouvelles, tous les journalistes avaient été repoussés à 4 kilomètres du camp retranché de la secte.

Cette affaire survient au moment où la firme General Motors vient d'obtenir la démission de Michael Gartner, directeur de l'information et des magazines de NBC, le troisième réseau national de télévision, qui avait dû lui présenter ses excuses publiques à la suite d'une enquête « bidonnée » (*le Monde* du 18 février). Reconstituant un accident de la route dans lequel, en 1989, l'un des modèles de camionnette fabriqué par la firme avait été incriminé à la suite de la mort d'un adolescent, péri brûlé, cette chaîne avait diffusé, le 17 novembre dernier, dans son magazine « Dateline », une trop spectaculaire reconstitution de l'accident. Les journalistes en charge du « sujet » avaient laissé faire un « consultant » qui avait provoqué un bel incendie après avoir placé dans le même modèle de camionnette utilisé pour les besoins du tournage des engins incendiaires miniaturisés et commandés à distance...

Pour Michael Gartner, qui a *essayé de couvrir ses collaborateurs* et qui a mis en avant les conséquences des sévères coupes budgétaires opérées dans tous les secteurs au détriment de la qualité de la production et du respect des procédures de contrôle, le succès de ce magazine représentait un moyen d'essayer de rattraper le retard en audience de NBC sur ses rivales CBS et ABC. L'image de leur chaîne étant ternie, ses patrons ont lâché leur directeur de l'information au nom des principes. Et peut-être, aussi, de quelques réalités. La chaîne NBC appartient au groupe industriel General Electric, lequel est *un important fournisseur de...* General Motors.

Meurtre en direct

Mais la NBC n'est pas la seule à avoir manqué aux règles de l'éthique. Ainsi, récemment, la chaîne ABC, pour mieux stigmatiser la prétendue trahison d'un diplomate du département d'Etat, avait projeté une image le surprenant en flagrant délit au moment où il communiquait des informations confidentielles à un agent du KGB. Or, la scène avait été jouée par des acteurs professionnels...

Les meilleurs journaux, eux non plus, ne sont pas l'abri de ces dérives. Ainsi, en 1981, le *Washington Post* avait dû rejeter le prix Pulitzer obtenu par l'une *de ses collaboratrices*, auteur d'un reportage entièrement fabriqué sur les jeunes drogués. De même, il y a quelques jours, le quotidien *USA Today* publiait en première page une photographie de plusieurs Noirs, l'air menaçant, armés de revolvers.

Il s'agissait d'illustrer un article sur la violence des gangs de Los Angeles prêts à prendre leur revanche sur la police. En fait, les Noirs étaient venus désarmés, si bien que le journaliste avait dû transporter lui-même certains d'entre eux à leur domicile pour qu'ils se procurent les armes jugées nécessaires pour la photographie. Les Noirs veulent poursuivre en justice le journal mais *ce dernier, étant donné la tension* actuelle créée par l'ouverture d'un nouveau procès des policiers de Los Angeles, a suspendu le journaliste et lui a infligé une « amende » de plusieurs milliers de dollars.

Est-ce que les images de violence, aussi véridiques et saisissantes *soient-elles, doivent être* projetées à la télévision ? Avant l'affaire de Waco, la question était déjà redevenue d'actualité, en janvier, à la suite d'un reportage de TV Telemundo montrant en direct près de Miami, un *homme en train d'abattre* en direct sa femme de quinze coups de revolver.

Fallait-il féliciter ou blâmer le cameraman de sa conscience professionnelle, tournant avec un grand sang-froid la scène du *meurtre avant d'appeler* la police ? Un porte-parole de la chaîne, qui avait largement diffusé la scène sur le réseau national et les stations locales, avait justifié cette diffusion par la nécessité d'*« illustrer l'horreur des violences familiales »*.

En fait, le « sang à la une » est *autant, sinon plus, rentable* à la télévision que dans les journaux. Mais il y a six ans, un haut fonctionnaire du Texas s'était suicidé au cours d'une conférence de presse *télévisée* en se tirant une balle dans la bouche. Et aucune des trois grandes chaînes n'avait diffusé cette image sensationnelle. Il faut donc croire que les scènes de brutalité et de violence à la télévision se sont multipliées *ces dernières années*, au point d'insensibiliser un public blasé.

SERGE MARTI et HENRI PIERRE

Innocenté grâce à CBS

Il arrive aussi, aux Etats-Unis comme ailleurs, que la télévision joue, au contraire, un rôle salvateur. C'est ainsi que M. Walter McMillan, un Noir condamné à la peine capitale pour le meurtre d'une jeune *fille blanche qu'il n'avait pas* commis, a été libéré grâce à *une enquête télévisée*, mardi 2 mars, après avoir passé six années en prison, dont quatre dans le « couloir de la mort » de la prison de Bay-Minette (Alabama). Le procès de M. McMillan, qui avait toujours clamé *son innocence, a été révisé* après une émission de la *chaîne de CBS*. Les témoins à charge ont finalement avoué avoir menti. M. McMillan, qui avait été arrêté en 1987, a estimé que sa race avait été un facteur déterminant dans la condamnation à mort prononcée contre lui le 19 septembre 1988. – *(AP, AFP.)*

Selon les ministères de l'intérieur et de la défense

La délinquance et la criminalité ont augmenté de 2,3 % en 1992

Avec 3 829 497 délits et crimes constatés en 1992 par les services de police et de gendarmerie, les statistiques officielles de l'insécurité ont augmenté de 2,3 % par rapport à 1991 (3 744 112 faits constatés), selon un communiqué *des ministères de l'intérieur et de* la défense. En commentant ces chiffres, mardi 2 mars sur RTL, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, *s'est félicité de ce « tassement de l'augmentation »* en 1992, après les accroissements de 7,2 % en 1991 et de 6,9 % en 1990.

Il faut néanmoins noter que la loi de décembre 1991 dépénalisant les chèques sans provision avait *ipso facto* conduit à retirer environ 120 000 faits des statistiques de 1992. Cette diminution automatique est estimée à environ 2 % des chiffres de la délinquance qui, à indicateurs constants, seraient donc proches de 4,5 %.

Les vols et atteintes aux biens, ainsi que la délinquance économique et financière, composent toujours la part essentielle (89 %) des faits constatés. La progression des infractions liées à l'automobile et aux deux-roues s'est poursuivie (+10 % en 1992) ; représentant la *principale source d'augmentation* du chiffre global de la délinquance, elles constituent environ 43 % de l'ensemble des crimes et délits. Par ailleurs, la hausse statistique est *due à l'activité accrue des services* en matière de lutte contre les stupéfiants et contre l'immigration irrégulière, que reflètent des hausses respectives de 7 % et de 21 % *des faits constatés dans ces* deux domaines.

La délinquance contre les personnes représente à nouveau une partie très minime (3,8 %) du total des infractions. Cette rubrique, qui recense en particulier les agressions *physiques et les viols, a pourtant* enregistré une hausse de 2,9 % en 1992.

Les homicides ont, de leur côté, diminué de plus de 2 %. Au plan géographique, *« on peut noter que onze régions sur vingt et une, et cinquante-deux départements, enregistrent en 1992 une baisse de la délinquance »*, indique le communiqué des ministères. Globalement, les vingt-sept départements les plus urbanisés ont néanmoins continué de concentrer les trois quarts des faits constatés.

« La France reste, avec un taux de délinquance de 65,8 [infractions] *pour mille habitants, dans une position plus favorable que ses voisins industrialisés que sont l'Allemagne (66,5 pour 1 000) et surtout le Royaume-Uni (110,8 pour 1 000)*, précise le communiqué. *Une tendance à la décroissance, analogue à celle constatée en 1984 qui avait précédé quatre années de baisse successives, paraît ainsi s'amorcer. »*

E. In.

Electoralisme

par Erich Inciyan

POUR en finir avec les calculs politiques et les polémiques *statistiques, les ministres de l'intérieur* avaient cessé, depuis 1989, de présenter en personne les chiffres de la délinquance. Avec le souci de dépolitiser le débat, M. Pierre Joxe avait alors décidé de laisser ce soin aux directeurs de la gendarmerie et de la police nationales. Sage décision : chacun sait que les statistiques de l'insécurité – thermomètres imparfaits *reflétant l'activité des services* plutôt que la délinquance « réelle » – doivent être examinées sans passion et avec circonspection. Et qu'il faut, pour cela, disposer des données les plus précises possibles.

Bien que se disant méfiant à l'égard des statistiques, M. Paul Quilès a néanmoins cédé à la pression des élections. Il fallait, explique-t-on dans son entourage, couper court aux *« chiffres absurdes »* dernièrement publiés *dans* la presse hebdomadaire et à l'*« exploitation de ces fausses informations »* par les candidats de l'opposition en campagne. Ceux de la majorité pourront maintenant s'appuyer sur les assurances du ministre pour affirmer que la gauche gouvernementale est en passe de maîtriser *l'insécurité. Peu* importe, dès lors, si les maigres *statistiques présentées empêchent* tout examen sérieux, par type d'infraction et par département, de la sécurité en France : les démons électoraux ont repris de la voix et le ministre s'est prêté à un exercice à peu près vide de sens.

DÉFENSE

Selon l'état-major

Le passage à une armée professionnelle coûterait entre 20 et 35 milliards de francs

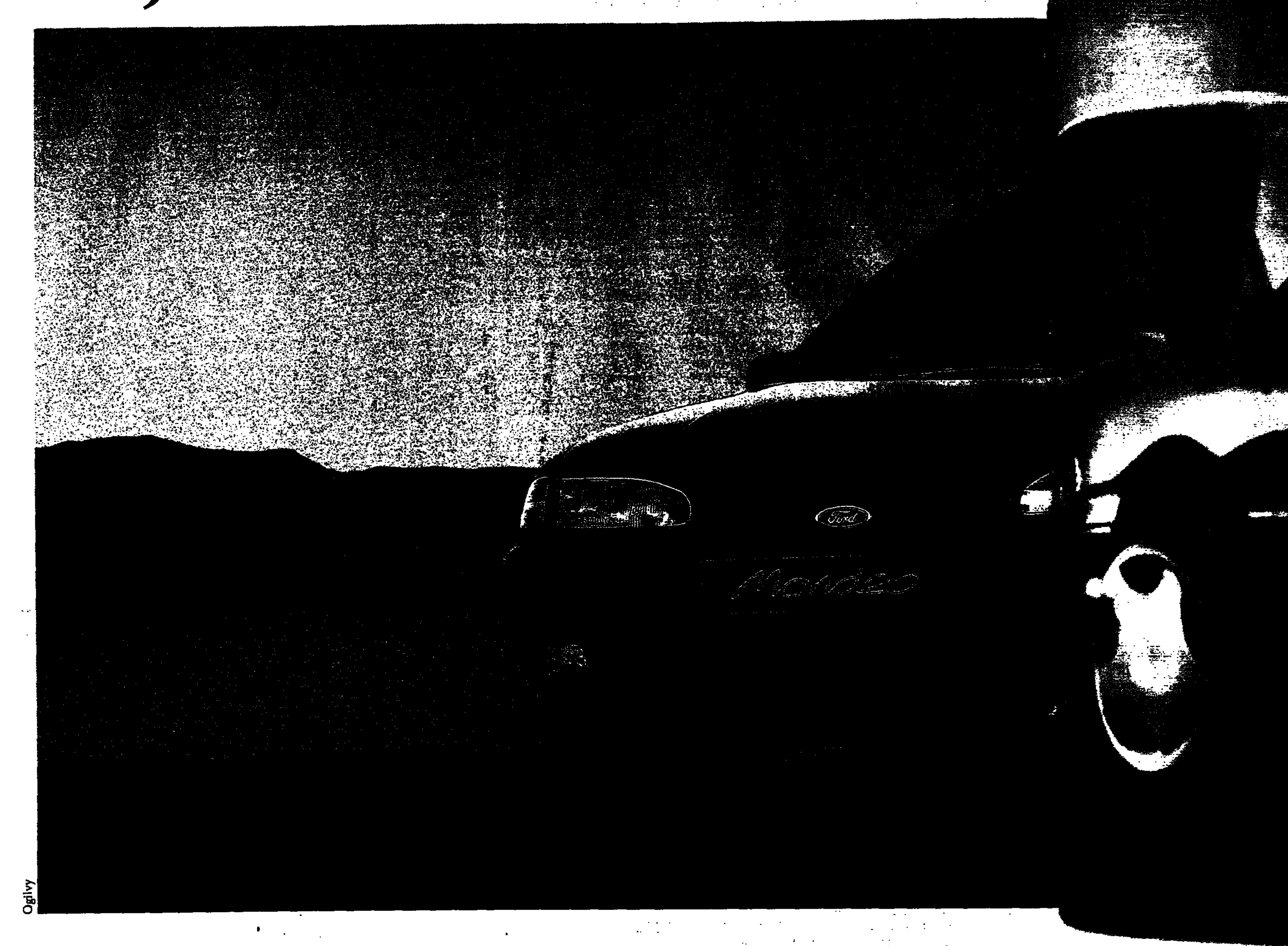
Le passage à une armée de terre uniquement composée de 180 000 professionnels prendrait sept ans et coûterait entre 20 et 35 milliards de francs, selon des études menées par l'état-major et *rapportées, mardi 2 mars, par le* général Yves Crène, sous-chef « organisation et ressources humaines » à l'état-major de l'armée de terre. Cette étude porte sur un volume d'effectifs *fréquemment* évoqué par le RPR. En décidant de maintenir l'appel à la conscription, le gouvernement actuel a, pour sa part, choisi de faire passer de 260 000 à 225 000 hommes (115 000 appelés et 110 000 engagés) le nombre des personnels *militaires* (toutes origines confondues) en 1997.

Les Américains et les Britanniques ont respectivement mis sept et huit ans pour transformer leur armée de terre en armée d'engagés, a rappelé le général Crène, en indiquant qu'une telle décision en France impliquerait *« l'abandon de nombreuses garnisons supplémentaires »* par rapport à ce qui est prévu.

Le coût en France d'une telle transformation en cinq à sept ans est estimé, selon l'état-major, à environ 4 à 5 milliards de francs par an, pour *notamment* augmenter les salaires des militaires, afin d'être compétitif sur le marché de l'emploi, et appliquer le plan social qui sera nécessaire. Car la réduction à 180 000 hommes implique des départs parmi les 18 000 officiers et 58 000 sous-officiers actuels, soit par un plan social, soit par une loi de « dégagement » des cadres.

Le général Crène a notamment souligné que tout cela ne pourra se faire que sous la condition *« de pouvoir recruter »*. De 5 000 militaires du rang engagés par an, il faudra passer à 25 000 par an pour une armée professionnelle à 180 000 hommes. Dans la perspective d'une armée de terre de métier, le chiffre de 36 000 civils déjà employés par cette armée devra être maintenu, voire augmenté pour remplacer les appelés aux postes de médecins, spécialistes, informaticiens ou linguistes. Avec 130 000 hommes, l'armée de *terre professionnelle britannique, « pas mieux équipée »*, coûte 20 % plus cher que l'armée de terre française actuelle (250 000 hommes), selon le général Crène.

Aujourd'hui 3 mars 19…



Ogilvy

MONDEO.

Beauté et Force Intérieure.

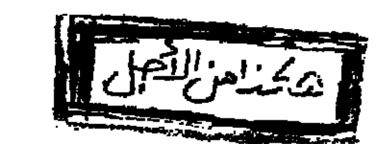
Dynamic Safety Engineering[1]
Rarement beauté a offert une telle sécurité.

Mondeo a été développée autour d'un conce… global de sécurité unique: "Dynamic Safe… Engineering". Un système de sécurité acti… et passive pour vous permettre de voyag… en toute tranquillité.

Architecture haute protection

Conçue pour dépasser les norm… internationales les plus sévère… l'architecture Mondeo regroupe d… technologies spécifiques qui vo… protègent point par point. Afin … parer aux chocs latéraux, des stru… tures de protection latérales ont é… intégrées dans les portières, aus… bien au niveau des places avant q… des places arrière. Pour absorb… les chocs frontaux, les pare-cho… avant sont renforcés par une stru… ture de déformation intégrée. D…

1/ Concept intégral de Sécurité Dynamique. 2/ Coussin gonflable de sécurité côté conducteur. 3/ Mondeo 1600 i 16s CLX : 99900 F. A.M. 93. Tarif au 01/02/93. 4/ Mondeo 2,0 i 16s GLX : 128 700 F. A.M. 93. Tarif au 01/02/93. 5/ Consommations normes CEE: 5,9 l à 90 km/h, 7,5 l à 120 km/h, 10,6 l en ville. Modèle présenté: Mondeo Ghia, peinture métallisée et jantes alliage en option.



mars 1993, Ford lance MONDEO.

renforts entre les montants du pare-brise complètent cette architecture. Vous le voyez, l'habitacle Mondeo a été conçu comme une véritable "cellule de sécurité".

Système Airbag de série[2]

Sur Mondeo, pas de compromis avec la sécurité. Pour vous protéger, l'Airbag est de série sur tous les modèles. En cas de choc, en 45 millièmes de seconde, il se gonfle et vient s'interposer devant le conducteur.

Prétensionneurs de ceinture de sécurité. Les ceintures de sécurité sont équipées de prétensionneurs. Lors d'une décélération, ils participent avec les bloqueurs de sangle au maintien parfait des occupants sur leur siège.

Sièges antiglissement. Enfin, l'assise des sièges Mondeo a été dessinée de façon à ce que vous ne puissiez glisser en avant, sous la ceinture de sécurité.

Air conditionné de série

Sur toutes les Mondeo, l'air conditionné de série c'est le confort, et aussi la sécurité. Il assure une température toujours parfaite, été comme hiver, sans condensation. Et pour que vous vous sentiez encore mieux, un filtre anti-pollen micronique crée un véritable barrage à toutes les impuretés microscopiques.

Technologie 16 soupapes

Le choix de la technologie multivalve sur toutes les Mondeo, associée à une injection séquentielle multipoints, permet d'offrir de meilleurs démarrages à froid et une grande souplesse. Ces nouvelles motorisations sont aussi garantes de longévité et d'économie.

Le respect de l'environnement

Le système d'air conditionné Mondeo utilise un gaz qui ne détériore pas la couche d'ozone. Tous les moteurs essence sont pourvus d'un pot catalytique trois voies, mais aussi les systèmes d'injection multivalve et la gestion électronique des nouveaux moteurs assurent une exploitation maximum du carburant, donc une consommation minimale d'énergie. En plus, Mondeo a été conçue pour être recyclée à 85%.

Le choix MONDEO

A partir de 99 900 F[3]*, la Mondeo vous offre le choix d'une 7 CV avec Airbag de série, air conditionné de série et une motorisation 16 soupapes. La Mondeo Techno 2.0 l est "l'exception technologique" qui, à partir de 128 700 F*[4]*, vous offre en plus la suspension active à amortissement piloté, l'ABS associé à un système antipatinage et un moteur 16 soupapes de 136 ch DIN*[5] *(100 km/CEE). La gamme Mondeo vous propose donc trois motorisations différentes, quatre niveaux de finitions ainsi que le choix entre des carrosseries quatre ou cinq portes. Mondeo, c'est l'harmonie parfaite entre beauté et force intérieure.*



LA QUALITÉ QUE VOUS RECHERCHEZ

Au tribunal de grande instance d'Orléans

Les réformés de Blois

ORLÉANS

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance d'Orléans a condamné, mardi 2 mars, quatre-vingt-onze jeunes gens coupables d'une fraude au service national. Les organisateurs de la fraude ont été condamnés à des peines allant de trente mois d'emprisonnement, dont vingt-six avec sursis – les mois fermes couvrant la détention préventive, – et à des amendes variant de 40 000 à 3 000 francs. Les bénéficiaires de la fraude ont été punis de dix mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende.

Ce sont de tout jeunes gens. Encore étudiants, déjà chômeurs, ou bien installés dans la vie. Il y a là un ingénieur-conseil, un PDG d'une société d'informatique, un agent EDF, un boulanger, un bénévole dans une ONG, et même un avocat. Ils ne s'attendaient sûrement pas à ce que la justice les rattrape pour leur demander des comptes, après avoir échappé à une autre institution, l'armée.

Les faits remontent aux années 1986-1987, au centre de sélection nº 10 de la caserne Maurice-de-Saxe à Blois (Loir-et-Cher) où des futurs appelés effectuent la fameuse période des « trois jours », à l'issue de laquelle l'autorité militaire décide de l'aptitude au service armé. La fraude est simple, grossière même. A leur arrivée, les futurs appelés sont accostés par des militaires du service médical qui leur proposent de se faire réformer, contre une somme de 1 000 à 2 500 francs. On se met d'accord. Sur la fiche médicale de l'appelé est alors apposée, au moyen d'un simple coup de « corrector », la mention « P3 » signifiant que l'intéressé est « inapte à la vie en collectivité », ce qui entraîne une réforme systématique.

Au mois de février 1988, les autorités militaires découvrent la supercherie. L'enquête de la gendarmerie de Blois aboutit à l'inculpation des organisateurs du trafic, dix-sept appelés qui falsifient les documents ou démarchent la « clientèle », prévenus de « complicité de fraudes tendant à l'exemption du service national, de corruption passive », et, pour certains d'entre eux, de « faux en écriture privée et usage ». Mais, dans un second temps, à la suite d'un réquisitoire supplétif en date du 8 août 1991 – jugé trop tardif par les avocats qui ont demandé la prescription pour leurs clients – c'était au tour des bénéficiaires du trafic, soixante-quinze jeunes gens initialement entendus comme témoins, d'être inculpés de « fraudes tendant à l'exemption du service national, et de corruption active de militaires ».

Peut-être incorporés ?

Au cours des audiences, qui ont duré, fin février, pas moins de six jours dans un prétoire bondé, on a appris que des rabatteurs étaient aux ordres des organisateurs du trafic, qu'on choisissait de préférence les nouveaux arrivants bien mis, et aussi qu'une fois leur temps de service achevé, les organisateurs « initiaient » leurs successeurs à la combine. Bref, le système fonctionnait sans qu'il soit fait preuve d'une excessive discrétion, ce qui aurait dû inciter les responsables militaires de la caserne à plus de vigilance.

Quant aux jeunes gens réformés, qui ont bénéficié de la fraude, certains ont expliqué qu'ils n'étaient pas « tellement motivés » par le service national. D'autres ont justifié leur geste – tout en le regrettant aujourd'hui – par la crainte de perdre alors un emploi difficilement acquis.

Ils risquent de le perdre aujourd'hui. En effet, si le tribunal a prononcé à leur encontre des peines assorties du sursis, qui se trouvent couvertes par l'amnistie consécutive à l'élection présidentielle de 1988, rien n'empêche maintenant l'autorité militaire de procéder sans délai à leur incorporation.

RÉGIS GUYOTAT

Drewermann et le tabou clérical

Suite de la première page

La problématique soulevée est-elle exclusivement allemande, ou européenne, voire mondiale ? C'est la seule question qui vaille, aujourd'hui, s'agissant d'Eugen Drewermann, dont les premières œuvres publiées depuis un an de ce côté-ci du Rhin n'ont pas soulevé la vague espérée.

Si la réponse était positive, alors plus que Hans Küng et son harcèlement du pouvoir pontifical, plus que Leonardo Boff, théologien de la libération, et ses flirts avec le marxisme, Drewermann passerait pour un fossoyeur de son Eglise. Et l'histoire retiendrait que le catholicisme allemand aura été à la fois celui qui permit l'élection d'un pape polonais et celui qui synthétisa les principales crises de son pontificat.

Mais la question repose sur un malentendu. Drewermann fait scandale pour un livre épais sur le système clérical qui, dans son œuvre, est presque atypique et marginal. Sa force et son originalité ne sont pas d'abord dans cette dénonciation d'une technostructure appelée Eglise, dont les « fonctionnaires » seraient des prêtres, religieux et religieuses ayant mal digéré leur complexe d'Œdipe, ressemblant trait pour trait au saint curé de campagne, névrosé, de Bernanos, obéissant au doigt et à l'œil à une institution marâtre, qui demande à son personnel de prêcher un message d'amour qu'elle ne pratique pas dans ses rangs et pour lequel il n'a pas été éduqué.

L'Eglise, « citerne desséchée »

Pour redoutable qu'elle soit, cette déstabilisation de l'autorité ecclésiale n'est pas l'essentiel, en effet, des vingt volumes de Drewermann. Réunissant l'érudition du professeur suisse Küng et les qualités ascétiques du franciscain brésilien Boff, Eugen Drewermann – militant écolo, pacifiste, vivant sans téléphone ni réfrigérateur et versant aux pauvres tous ses droits d'auteur – est beaucoup plus « prophétique », comme disent ses fidèles, que les deux premiers théologiens-chocs déjà nommés. Et plus dangereux, car il remue jusqu'aux fondements mêmes de la foi chrétienne et du « tabou » clérical.

C'est l'anxiété devant son propre salut qui, au seizième siècle, avait inspiré les thèses de Martin Luther. Chez Drewermann, c'est l'anxiété de l'autre, la perception de l'angoisse et du désespoir de l'homme moderne, qui donnent tout son sens à une théologie qui se veut thérapie. A travers ses commentaires des évangélistes, ses interprétations du Petit Prince ou des contes de Grimm, il livre une guerre impitoyable à la théologie néoscolastique, à l'interprétation historiciste de la Bible, à la parole fermée et dogmatique, qui ont droit de cité dans tous les noviciats et séminaires, alors qu'ils entretiennent l'homme dans son angoisse et sa culpabilité, au lieu de l'apaiser et de le libérer.

Des figures de roman

Pour cet écrivain éclectique, qui recourt à la psychologie des profondeurs de Jung autant qu'à l'histoire des religions, à la littérature ou au cinéma, le christianisme est d'abord un formidable réservoir d'images, de récits, de mythes libérateurs, qui emprunte aux religions pharaoniques, grecques ou bouddhiques. Mais rigidifié par une exégèse qui prétend à l'authenticité de la naissance virginale du Christ, du récit de la Résurrection ou de l'Ascension (Dieu sait combien de lances Drewermann a rompues sur ces thèmes avec son évêque), par des formules rationnelles et dogmatiques, par un appareil crispé et oppressif, le catholicisme a perdu peu à peu de sa capacité libératrice. Devenu « une citerne desséchée », il n'est plus pertinent pour l'homme moderne, qui fait plus de cas de l'affirmation de sa propre subjectivité que d'une révélation, fût-elle divine.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'ouvrage en vente aujourd'hui en France, intitulé Fonctionnaires de Dieu. C'est moins l'audition de ses patients depuis vingt ans, prêtres ou religieuses venus le consulter sur son divan, qui a inspiré ce brûlot, que les premiers effrois provoqués en Allemagne par ses engagements d'écologiste, de pacifiste et par sa théologie. Drewermann démonte tous les mécanismes d'autodéfense dont s'entoure l'appareil de l'Eglise, et c'est en cela que ce livre unilatéral, coulée de lave contre la mentalité cléricale, est atypique. Il touche moins que ses précédents ouvrages à la question religieuse, mais plus au système ecclésial. Ou, dit autrement, après avoir sapé les fondements, il s'attaque à la superstructure.

Et son diagnostic est accablant. Dépositaire d'une révélation et d'un message d'origine divine, l'Eglise se conduit comme une banale bureaucratie, comme un système administratif cramponné sur des positions de pouvoir, défendu par une armée de fonctionnaires « dépersonnalisés ». Des personnages de romans français (le curé d'Ozeron chez Francis Jammes, Lucien Fleurier dans l'Enfance d'un chef de Sartre, le curé de campagne de Bernanos, l'abbé Mouret d'Emile Zola) lui servent d'archétypes. A travers eux, Drewermann décrit tout le refoulement de l'enfance et de l'inconscient, qui ligote définitivement un homme ou une femme à une « fonction » et l'infantilise dans son rapport avec sa « mère-Eglise ».

A le lire, les conséquences en chaîne sont effrayantes : « oppression psychologique » et aliénation du clerc ; prédications coupées de la vie ; hypocrisie de comportements prétendument fondés sur la pauvreté, l'obéissance, la chasteté ; fausseté des rapports avec les autres (surtout les femmes) ; diffusion d'une morale autoritaire et patriarcale faite de « lois impraticables », de « refoulement masochiste de la sexualité ». La séduction joue grâce au cliquetis des formules, aux emprunts à la littérature française, à la philosophie germanique (Hegel, Feuerbach, Niestzche), à Van Gogh, à Fellini, au mythe Bardot, autant qu'à la grande tradition théologique allemande (Rahner, Bultmann) (2).

L'affirmation du sujet

Même si ses thèses sur l'interprétation psychanalytique de la Bible ou sur la névrose des clercs, déjà explorées les unes par Françoise Dolto ou Marie Balmary, les autres par Marc Oraison ou le docteur Solignac, en France au moins, sont loin d'être neuves, on assiste, avec Drewermann, à une réorientation radicale de la contestation au sein du catholicisme. Elle n'avait jamais revendiqué, à ce point, l'affirmation de la subjectivité, d'un « sujet » enfin pris pour lui-même, avec ses expériences et son affectivité. L'homme de 1993 ne reconnaît comme « vérité » que ce qu'il a lui-même éprouvé, et, pour exister, un prêtre ne pourra plus invoquer une « fonction » ou une « autorité » : il devra s'imposer par son équilibre et ses propres qualités.

Cette revendication surgit à un moment historique pour le catholicisme, qui doit faire face à une double désaffection : celle de « clercs », qui, peu nombreux, âgés, ne garantissent plus la pérennité du système ; celle de fidèles qui s'en vont, le plus souvent sur la pointe des pieds, de plus en plus étrangers à une institution dont est d'abord perçue, à tort ou à raison, le formalisme rigide.

Est-elle, pour autant, justifiée, en tout temps et en tout lieu ? Le clergé français, qui a nourri cette abondante littérature de l'entre-deux-guerres, a souffert d'une brutale hémorragie lors des années 68-70, aujourd'hui moralement et économiquement affaissé, est très éloigné de ce clergé allemand fonctionnarisé, protégé par des privilèges matériels et une sécurité institutionnelle, qui subit avec retard sa crise d'identité. La projection faite par Drewermann d'un christianisme post-moderne a déjà des rides. Son livre provoquera le coup de grâce chez les clercs et les fidèles fragilisés ; chez les autres, la révolte et le rejet.

Car la méthode, pour certains, frise aussi l'imposture. Fonctionnaires de Dieu parle de littérature et de théologie, glisse de la psychologie des profondeurs à la psychanalyse. Or, une vraie psychanalyse n'a de sens que dans l'étude de cas. Et Drewermann ne fait jamais de sociologie. Il ne se prend pas pour un scientifique, mais son va-et-vient entre une psychanalyse collective d'un état clérical – qui ne distingue jamais entre le curé de village, le vicaire de banlieue et la carmélite cloîtrée – et une critique globale du système catholique gênera le lecteur à plus d'une reprise.

Ces défauts de méthode ne sont rien à côté de la pente vertigineuse sur laquelle Drewermann entraîne son lecteur. Quand il presse l'Eglise de renoncer à l'« objectivité » de son message de salut, pour inventer « une théologie » et une « pastorale où la parole sur Dieu n'exclurait plus l'épanouissement et la réalisation de l'individu, mais au contraire les exigerait et les favoriserait », ne réduit-il pas la foi chrétienne à une simple proposition de bien-être et de sens, parmi d'autres, abondantes aujourd'hui, entre lesquelles l'homme « zappe » pour réduire son angoisse ? Ne cède t-il pas au climat de religiosité diffuse, au besoin de thérapeutiques immédiates, voire irrationnelles, ignorant les références objectives, normatives et morales ?

Que l'Eglise présente mal les siennes, c'est un point qui peut se discuter. Qu'elle puisse en faire l'économie, ce serait, pour elle, encourager une régression dans ce que Tony Anatrella, un autre psychanalyste, appelle « un narcissime dominant, qui privilégie les émotions, les croyances sans trop de raisons et l'imagination aux dépens d'une parole ». Si le théologien Drewermann ne dort pas en paix dans son Eglise, on ne peut reprocher au psychothérapeute d'avoir fait un « travail de deuil » indispensable et utile.

HENRI TINCQ

(2) L'index des noms cités comprend 295 mentions.

MÉDECINE

Des associations dénoncent la multiplication des tests de dépistage du sida à l'insu des patients

Selon l'association AIDES (aide aux malades atteints de sida), « les pratiques de dépistage à l'insu des patients se multiplient » en France. Dans un communiqué publié mardi 2 mars, elle affirme avoir été saisie récemment de trois cas à l'hôpital Broussais (service de cardiologie), à la Clinique du sport de Paris et à la SNCF. AIDES estime que « ces exemples illustrent des pratiques que nous savons fréquentes et qui ne font pas réagir les pouvoirs publics toujours trop timorés face au corps médical ».

Elle rappelle qu'en France le dépistage de l'infection par le virus du sida est volontaire et que le consentement de la personne doit être recueilli formellement. « Il est grand temps de mettre un terme à ces agissements illégaux et potentiellement discriminatoires », conclut AIDES. Plusieurs dizaines de militants de l'association Act Up ont fait irruption, mardi 2 mars, dans les bureaux du PDG de la SNCF, M. Jacques Fournier, pour protester contre ces tests pratiqués, disent-ils, à l'insu du personnel.

M. Fournier a démenti que des dépistages soient réalisés sans l'accord des intéressés et affirmé que la SNCF ne se livre « à aucune pratique illégale, à aucun dépistage du sida, ni à l'embauche, ni au cours de la carrière de [ses] agents ».

Au centre Louis-Mourier à Colombes (Hauts-de-Seine)

Des médecins protestent contre les difficultés d'application de la loi Veil

Lundi 1er mars, les médecins du centre Louis-Mourier à Colombes (Hauts-de-Seine), en grève depuis le 4 novembre pour protester contre les mauvaises conditions de l'application de la loi Veil sur l'avortement (le Monde daté 31 janvier-1er février), ont pratiqué des avortements sur des femmes qui, n'ayant pu trouver un accueil en France s'apprêtaient à partir à l'étranger. Chaque année, au moins cinq mille femmes vont ainsi avorter en Angleterre ou aux Pays-Bas. La plupart, selon les médecins de Louis-Mourier auraient pu interrompre leur grossesse en France si tous ceux qui accueillent et suivent ces femmes avaient fait leur travail.

Lundi par exemple, ils ont reçu une jeune fille de dix-sept ans et demi accompagnée de sa mère. La jeune fille n'avait pas eu de règles depuis la fin novembre. Toutes deux s'étaient rendues chez un médecin qui avait demandé à la jeune fille, devant sa mère, si elle avait eu des rapports sexuels. Devant la réponse négative, le médecin n'avait pas poussé plus loin ses investigations, et avait recommandé un traitement hormonal pour faire venir les règles, conseillant, si celui-ci n'avait pas d'effet, une échographie. Les semaines s'écoulèrent. L'échographie est faite. La jeune fille parla enfin. Elle dit aussi ne pas vouloir d'enfant. Mère et fille vont alors voir une assistante sociale qui les dirige vers le planning familial, qui lui-même s'adresse aux médecins du centre Louis-Mourier.

D'autres femmes dans des situations de détresse analogues – une Colombienne venue en France au titre du regroupement familial mais ne disposant pas encore de son permis de séjour, une mère célibataire que des difficultés financières avaient empêchée d'aller chercher suffisamment rapidement les examens et échographies, – avaient accepté de témoigner. Chaque récit rendait compte, de la résistance passive, du mépris et de l'opprobre, ou de l'incroyable légèreté face à des situations dramatiques, dont fait souvent preuve le corps médical quand il est question d'appliquer la loi sur l'avortement. Le 8 mars, les médecins du centre IVG Louis-Mourier devraient être reçus par des représentants de l'assistance publique.

Ch. Ch.

« On ne peut éduquer à l'amour en apprenant à le fuir »

« Il n'y a pas dans l'Eglise catholique de tabou plus tenace que l'idéal clérical », écrit Eugen Drewermann au début de son livre. Pourquoi s'attaquer à ce tabou ? « Pour que chaque prêtre, chaque religieuse, cesse de voir dans ses problèmes psychologiques l'effet d'une faute personnelle ; pour révéler à l'Eglise les ombres qui sont les siennes, afin qu'elle affronte l'inconscient collectif qui est le sien. »

Drewermann décrit longuement le processus d'une vocation religieuse, qui, comme pour l'Enfance d'un chef racontée par Sartre, est un moyen d'échapper à la banalité de l'existence : « Est chef ou clerc celui qui, en raison d'une insécurité ontologique ou de l'angoisse profonde qu'il ressent face à son néant, a foncièrement besoin d'avoir une fonction particulière et une mission officielle pour se sentir vivre comme personne. »

Il présente les « clercs » comme « des êtres foncièrement incertains d'eux-mêmes », que l'Eglise rassure par « le corset du fonctionnariat ». Mais en « refoulant » leur inconscient, en entretenant leur « infantilisme » et la « puérilité d'une innocence asexuée », elle crée chez eux une sorte d'absolue dépendance et de « schizophrénie spirituelle ». Une « logique romaine », dit Drewermann, « tolère toutes les entorses possibles à ses règles du moment qu'elles restent d'ordre privé », mais en même temps « elle exige la reconnaissance de la valeur objective, absolue, inconditionnelle et contraignante de ces normes ».

Eugen Drewermann examine ensuite les trois « conseils évangéliques » – la pauvreté, l'obéissance et la chasteté – attachés au statut du clerc. Il décrit par le menu l'affaire du Banco Ambrosiano, dont le président, Roberto Calvi, a été retrouvé pendu, en 1982, à Londres, et de ses liens avec le Vatican, pour conclure à « l'ambivalence de cette attitude fondamentale de l'Eglise, faite à la fois de mépris et de vénération singulière et presque magique de l'argent, mais qu'une crainte superstitieuse l'empêche de connaître vraiment ».

Pauvreté obéissance, chasteté

Le thème de la chasteté est largement développé. « Deux mille ans après Jésus-Christ, écrit Drewermann, l'Eglise catholique en reste toujours à une attitude de peur et de méfiance à l'égard de tout ce qui est naturel : au lieu de chercher à intégrer le monde des pulsions, elle en réclame un sacrifice, une soumission et une crucifixion. » Il décrit la spiritualité catholique comme la conjugaison de trois facteurs : « Le centralisme autoritaire du pouvoir paternel, une sévérité de la morale sexuelle qui restreint les conduites autorisées et une vénération très large de la Vierge et mère. » Il en conclut à « une sorte de complexe d'Œdipe projeté au niveau collectif et amplifié socialement » par l'Eglise.

A propos du célibat des prêtres, Drewermann note encore qu' « il n'est pas possible de fonder plus longtemps l'imitation du Christ sur des tabous et des refoulements de tous genres et de la décrire, par-dessus le marché, en termes de don total, de renoncement libre et de vie chrétienne vertueuse ». De même, à propos de la théologie morale de l'Eglise, il estime « impossible de prendre plus longtemps au sérieux cette véritable ordonnance médicale de croire qu'on ne peut éduquer à l'amour qu'en apprenant à le fuir ».

Il traite des « fantaisies masturbatoires » des clercs, de leur « échappatoire homosexuelle », de leurs « liaisons sous le signe de l'interdit ». Si la masturbation est courante dans les séminaires, « il s'agit d'une tolérance du mensonge », dit le théologien, ajoutant : « Jamais le magistère de l'Eglise catholique n'a admis la licéité d'une jouissance sexuelle hors mariage, donc celle de la masturbation. Jamais elle ne s'est reconnue responsable d'avoir conduit des jeunes, obsédés par leur culpabilité sexuelle et leur crainte du châtiment, à la maladie et à la folie. »

Il décrit ainsi la formation du futur clerc comme « le refoulement masochiste de sa sexualité, la haine de son corps et de ses sentiments, la pratique de la souffrance expiatrice et la réaffirmation d'un idéal, qui, loin de servir la vie, ne fait que renforcer, à n'en plus finir, un sentiment de culpabilité. » Les cent dernières pages du livre de Drewermann sont consacrées à des « propositions de thérapie », fondées sur une relecture des trois « conseils » évangéliques de pauvreté, obéissance et chasteté.

H. T.

Autres publications

Les Editions du Cerf, qui ont renoncé (au profit d'un éditeur profane, Albin Michel) à publier Fonctionnaires de Dieu d'Eugen Drewermann (le Monde du 6 janvier), sortent, mercredi 3 mars, le Cas Drewermann, les documents (296 pages, 125 F). On y trouvera toutes les pièces de la polémique autour du théologien contesté : lettres, entretiens, échanges entre Drewermann et l'évêque de Paderborn, Mgr Degenhardt, qui, en mars 1992, l'a interdit d'enseignement et de prédication. Le Cerf sort aussi ce 3 mars deux autres ouvrages de Drewermann : l'Evangile de Marc, qui livre l'essentiel de sa pensée théologique, et Neigeblanche et Roserouge, une lecture psychanalytique du célèbre conte de Grimm.

De son côté, le mensuel l'Actualité religieuse dans le monde (ARM) publie, un hors-série exceptionnel intitulé Clés pour comprendre Drewermann (Malesherbes Publications, 163, bd Malesherbes, 75017 Paris). Enfin, journal de catholiques contestataires, Golias sort aussi un dossier spécial : Drewermann, la bombe et le souffle (BP 4034, Villeurbanne 69615).

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Désarroi étudiant en ex-Yougoslavie

Croates, Musulmans ou Serbes, ils s'accrochent à leurs études comme à la seule façon d'effacer le cauchemar

SPLIT et ZAGREB

de notre envoyé spécial

LE regard fixe, Ferid ne fait plus attention au râle de la vieille femme d'à côté, mêlé d'une sale toux. Pas plus qu'aux mains bandées de ce réfugié bosniaque qui, déprimé, a brisé la veille une fenêtre à mains nues. La misère et la détresse du camp de Karlovac (à 50 kilomètres au sud-ouest de Zagreb), où transite les anciens prisonniers des camps de détention serbes, les bombardements qui ont repris sur le front de Turanj, à 2 kilomètres, la promiscuité du dortoir 101, où se succèdent les vies brisées, n'ont plus de prise sur ce jeune Musulman blond de vingt-deux ans, qui, l'an passé encore, était étudiant en troisième année de médecine à Banja-Luka, en Bosnie.

« Tout ce qui me reste, ce sont mes études. Trois années que je ne veux pas perdre. J'ai deux sœurs réfugiées comme moi en Croatie, deux autres qui sont restées en Bosnie, avec ma mère. J'ai entendu dire que mon père était mort... J'avais une petite amie serbe. Mais je n'ai plus envie d'avoir de petite amie... Alors je m'accroche à la médecine. Je travaille ici au dispensaire, pour la Croix-Rouge. Mais je veux partir, vite. Trouver du travail à l'étranger, car ici je n'ai pas d'argent. Gagner les 4 000 deutschemarks (13 600 francs) que me demande l'université de Zagreb pour finir mes études (1). *C'est cela mon désir le plus profond. »*

Réfugiés meurtris

En six mois, la vie de Ferid a basculé. La peur d'une mobilisation générale des étudiants *en* juillet dernier. Puis la fuite, l'exode en train et à pied, vers Prijedor. L'arrestation, le 10 juillet, et le camp de Krings, pendant un mois et demi. Là, il retrouve parmi ses geôliers... ses voisins de campus, en médecine et en technologie, *« des collègues que je connaissais depuis six ans »*. Les yeux grands ouverts, sans cillement, Ferid évoque les coups de manche de balai, les brimades, les exécutions sommaires – notamment des intellectuels – et les prières *« pour qu'on nous fusille comme des hommes et pas comme des bêtes »*. Sa mémoire efface difficilement les atrocités : les oreilles, les nez coupés, parfois les pénis mutilés. Puis un petit geste de la main et un soupir : *« Tout cela s'est passé du jour au lendemain. Je ne comprends pas. Quelle absurdité ! »*

Libéré sans trop savoir pourquoi non plus, fin août, Ferid erre dans les bois, se terre jusqu'en décembre puis, avec de faux papiers, rejoint Karlovac, où il sait qu'un camp de transit permet à des réfugiés de gagner l'étranger. A Banja-Luka, avant la guerre, la ville était peuplée à 51 % de Serbes, 16 % de Croates, 12 % de Musulmans. Parmi les cent cinquante étudiants de la faculté de médecine, on comptait seulement sept Musulmans. *« Je n'avais aucun lien avec la résistance,* explique-t-il. *Je n'ai jamais eu d'armes. L'armée, même maintenant, ça ne me dit rien. Je ne suis pas les nouvelles dans les journaux, je ne fais pas de politique. Je sais juste que je suis contre le parcellement de la Bosnie, mais je sais aussi que cela est irréalisable. Je veux terminer mes études. Il n'y a plus que cela qui compte. »*

Effacer la guerre comme un mauvais rêve, qu'ils soient croates, musulmans ou serbes, les étudiants de l'ex-Yougoslavie le souhaitent tous, même si la plupart d'entre eux, pessimistes, s'attendent encore à pire. Réfugiés meurtris (les universités en Bosnie ont cessé de fonctionner), anciens soldats ou sœurs de soldats, ils ont tous un parent, un proche, emporté par le conflit. Amers, accrochés à leurs études, ils jettent un regard froid sur une situation qu'ils sentaient poindre, par l'intermédiaire de leurs parents souvent, deux ou trois ans avant le début des hostilités . Jamais, en tout cas, ils ne l'auraient imaginée *« aussi cruelle »*.

Tito avait tout prévu

Alors, à Zagreb, où ils se retrouvent à la nuit tombée dans les cafés aux faux airs viennois de la rue Tkalciceva, à Split, où ils hantent, jusque tard le soir, les rues piétonnes de la vieille ville romaine, les étudiants croates se persuadent que la guerre est, somme toute, assez loin. A quelques dizaines de kilomètres, tout au plus. L'apparente nonchalance irrite souvent les permissionnaires revenant du front.

« Tout cela, c'est de la m... », ne cesse de répéter Tomislav, étudiant croate en première année de droit à Zagreb : *« Mon père m'a dit de partir étudier à l'étranger. Mais moi, j'ai grandi ici. Alors pour l'instant, je reste. Bien sûr, ce n'est pas toujours simple. Sur le campus, heureusement, on ne parle pas toujours de la guerre. Mais elle est toujours là, sans être là. » « Comment oublier ? »*, poursuit Goran, en deuxième année. *« En 1991, lorsque la guerre a éclaté entre la Serbie et la Croatie, le tiers de ma classe de terminale est parti à l'armée. Quatre de mes meilleurs copains sont morts. Si j'étais appelé ? Comment pourrais-je oser ne pas repartir sur le front et continuer à croiser du regard les mères de ces amis ? »*

« Je n'oublierai jamais cette peur, tente d'expliquer Ante, qui a connu le front en 1991 et qui a repris une quatrième année d'histoire de l'art à Split. *Nous nous battions, mais nous étions ridicules avec nos armes. »* Déprimés, cyniques parfois, *« les jeunes ont oublié ce qu'est le rire et l'amusement »*, lance Jordano, dix-huit ans, fraîchement sorti du lycée, qui dirige depuis six mois Radio-Marjan, la première radio à capitaux privés de Dalmatie (son père en est le propriétaire). *« Mais cela avait commencé avant la guerre,* précise Stanko, qui étudie l'économie. *Mes parents, sous le régime communiste, ont avancé avec des œillères pendant quarante années. »*

Méfiants envers les médias, les étudiants n'ont constitué, semble-t-il, ni organisation contestataire ni mouvement pacifiste de grande envergure. *« De toute façon,* rappelle Dona, une étudiante croate en deuxième année d'espagnol et d'ethnologie à Zagreb, *comment savoir ? Tito avait tout prévu : des facultés dispersées, de tout petits campus pour éviter les grèves et les conflits ! »*

L'heure, aujourd'hui, est plutôt à la solidarité. A Split, les étudiants de la faculté d'économie ont rassemblé les aides pour les réfugiés. On se met à dix pour louer une chambre à des Musulmans de Bosnie. On prête des livres, *« même si,* comme l'explique Nila, en première année, *c'est déjà tout un problème pour se procurer ici un ouvrage sur l'économie de marché ! »* On apprécie aussi l'aide des étudiants étrangers qui se sont plongés dans l'action humanitaire, comme ceux de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), venus apporter en février 150 tonnes de vivres, de médicaments, de couvertures et de vêtements pour Sarajevo (2).



Amitiés brisées

Jadis sur les mêmes bancs, *« à écouter comment Gavrilo Princip, l'assassin de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche en 1914,* [les] *avait délivrés de l'esclavage »*, tous ont pris de plein fouet les vagues nationalistes. Amitiés brisées net. *« J'avais deux amis serbes, de très bons amis,* raconte Stanko. *Ils sont tous les deux retournés en Serbie. L'un deux est mort. L'autre, je ne sais pas. » « Pourquoi ne cherches-tu pas à prendre des nouvelles ? »*, questionne un ami : *« Je ne sais pas, je ne sais plus. »*

Mêmes interrogations chez Ilona, Tatiana, Tamara et Nila, Croates, qui se retrouvent, une fois par semaine, en cours du soir, à l'Institut français de Split : *« Pour nous, c'est une énigme. On vivait bien, on vivait ensemble. »* Ilona a quitté Zadar, où elle étudiait l'italien et l'anglais, jusqu'à ce que les bombardements, trop pressants, ne la poussent à partir. Elle parle de ses amis, s'interrompt, s'excuse de parler à l'imparfait, puis avoue : *« Je suis un peu fatiguée de parler de tout ça. »*



Ratsko, lui, est serbe. *« Ça s'entend à mon prénom »*, dit-il en souriant. Vingt-six ans, étudiant en odontologie, il fait le compte. *Sur cent trente étudiants* serbes à la faculté d'odontologie de Zagreb, deux seulement sont restés. Les autres sont partis, *« par peur ou par conviction »*. D'autres, ne reviennent pas, par crainte d'être considérés comme des traîtres. Ratsko, qui a la citoyenneté croate, ne condamne pas, ne juge pas : *« Pour moi, ma patrie, c'est là où j'ai passé mon enfance. D'ailleurs, je ne me sens pas inquiété. Le nationalisme, la guerre ne m'intéressent pas. Tout cela, c'est le fruit de fanatiques, de gens incultes, d'illettrés. Il y a sûrement des étudiants serbes en Serbie qui refusent tout cela. Mais ils ont peur. Evidemment, ils se terrent. »*

« L'avenir aujourd'hui, explique Helena, serbe également, en quatrième année de médecine, *est à double tranchant. Ou bien je pars et je gagne un « gros » salaire, mais alors il faut que je refasse mes preuves. Ou bien je reste et mon diplôme est reconnu, mais je ne gagne rien. »* Alors quel avenir ? *« No future in Croatia »*, lance Tanja dans un anglais parfait : *« Si je veux faire carrière, c'est clair, je dois partir. »*

« Il faut rester, au contraire, pour construire l'avenir », se persuade Ivina, lycéenne de dix-huit ans à Split. *« Je ne vois rien,* poursuit Nila, *mais je sais qu'il faut rester. » « Terminer la fac et trouver un emploi »*, embraye Ilona. *« Ne penser à rien car cela durera longtemps et ne finira pas avant que mon fils ait dix-huit ans »*, lance Stepe, étudiant en première année de bâtiment.

« Il n'y a pas si longtemps, à Zadar, explique Tamara, philosophe, *j'ai accroché une image que j'aimais sur un balcon. La semaine qui a suivi, il n'y avait plus de balcon. Bombardé. Comment veux-tu continuer à croire à quelque chose dans ces conditions-là ? »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Ferid n'a pas obtenu pour l'instant le statut de réfugié, qui ouvre droit aux services d'éducation croates.

(2) L'UEJF, soutenue financièrement par le ministère de l'éducation nationale et de la culture avec l'appui de la MNEF et de l'UNEF-ID, avait opéré pendant deux mois des collectes en France sur les campus universitaires et dans les communautés juives.

A Belgrade, entre guerre et exil

BELGRADE

de notre correspondante

« Mon avenir est simple : soit je reste en Serbie pour exercer ma profession et gagner 40 misérables deutschemarks [environ 150 francs] *par mois, soit je prends le chemin de l'exil et accepte n'importe quel travail pour survivre. »* A vingt-six ans, Dragan n'a aucune perspective. Dans un an pourtant, il devrait décrocher un diplôme d'ingénieur en mécanique. S'il n'y avait pas eu la guerre et si la Serbie ne s'était pas enfoncée dans une grave crise politique et économique, il aurait pu avoir ce qu'il appelle une vie normale : *« Fonder une famille, voyager et faire du sport. »*

Mais ce jeune étudiant belgradois, élevé dans la tradition serbe orthodoxe, n'est plus *« maître de son avenir »*. Pendant deux ans, il a activement soutenu l'opposition démocratique, participant aux manifestations du 9 mars 1991 et à tous les mouvements de protestation contre le régime de Slobodan Milosevic et contre la guerre. Aujourd'hui il ne croit plus en personne : *« L'opposition serbe s'est montrée impuissante à renverser l'homme fort de la Serbie et la contestation estudiantine s'est éteinte aussi vite qu'elle était apparue. »* Dragan a donc vendu sa télévision et au lieu d'écouter les nouvelles, chaque jour plus déprimantes, il a décidé de se replonger dans ses livres pour finir au plus vite ses études.

« Quoi que je fasse, il vaut mieux que j'aie un diplôme en poche », constate Dragan qui a déjà perdu un an à cause de la guerre en Croatie, une guerre qui n'était pas la sienne et qu'il jugeait inutile : *« Si la Serbie est un jour attaquée, je serai le premier à prendre l'uniforme, mais je refuse de servir de chair à canon sans savoir pour qui et pour quoi je me bats. »*

*Fatigué de se cacher dans Bel*grade pour échapper à la mobilisation, il s'était enfui en juillet 1991 chez des *parents* en Suisse. Mais après expiration de son visa touristique, il se retrouvait *en situation irrégulière, ne* pouvant bénéficier des prorogations accordées aux ressortis*sants des zones de conflit.*

Camp de concentration

Rassuré par le cessez-le-feu et *l'arrivée des « casques bleus »* en mars 1992, il décidait de rentrer en Serbie sans se douter que la guerre allait éclater en Bosnie. *« Plus de cent mille Belgradois se sont réfugiés à l'étranger, j'en ai rencontré des dizaines, ce sont des jeunes, des gens diplômés qui se disent partis pour toujours »*, raconte Dragan, qui affirme être rentré pour empêcher ce qu'il appelle *« la purification des villes »*.

Dragan a du mal à garder le moral, ses loisirs sont réduits au minimum faute de moyens, ses sorties nocturnes aussi en raison de l'insécurité qui règne désormais à Belgrade. *« Je me sens enfermé dans un camp de concentration et les sanctions n'ont pas arrangé les choses »*, grogne-t-il. Pour ajouter que le plus dur est peut-être de voir ses amis continuer à partir, un à un, *« pour ne jamais plus revenir »*.

« Le régime est un cancer qu'il faut opérer par voie chirurgicale », constate Dragan qui ne croit plus en la possibilité d'une transition pacifique vers la démocratie. Il dénonce la montée de la criminalité, la déliquescence de la *société et pense que pour sortir* de l'impasse, la Serbie *« devra se réveiller et se soulever contre ses dirigeants abjects qui l'ont ruinée. La Yougoslavie aurait pu se désintégrer sans la guerre. Et si quelqu'un doit comparaître devant un tribunal international pour crimes de guerre, ce sont les six présidents des ex-Républiques yougoslaves qui n'ont rien fait pour s'entendre »*.

FLORENCE HARTMANN

Les éditeurs à la conquête des facs

Le prochain Salon du livre devrait en fournir la démonstration : les éditeurs français redécouvrent les étudiants. Les chiffres sont éloquents. En 1989, on recensait 85 « collections nouvelles » à destination du public universitaire. On en comptait 121 l'année suivante, 151 en 1991 et 146 en 1992. Certes, l'appellation est suffisamment large pour englober des collections effectivement originales et la réédition, sous des présentations rénovées, de collections anciennes. Certes, encore, il s'agit souvent de collections à production réduite, ne comportant parfois que quelques titres.

Mais le fait est là, comme le souligne M. Philippe Lane, maître de conférences à l'université de Villetaneuse (Paris-XIII) et responsable de la formation édition-librairie de l'institut universitaire professionnalisé des sciences de la communication : *« Il est manifeste que depuis quelques années les éditeurs ont mis en œuvre une stratégie de conquête du lectorat étudiant. »*

Et tous, ou presque, s'y sont mis. Les Presses universitaires de France, en bonne logique, avec leur nouvelle collection « Premier cycle », lancée il y a deux ans en grande pompe. Mais aussi la plupart des éditeurs scolaires, qui renforcent ou développent leur présence dans ce secteur, créent de nouveaux produits comme la collection « 128 » de Nathan (le même nombre de pages que les increvables *« Que-sais-je »*), les *« Enjeux »* de Hatier ou les *« Fondamentaux »* de Hachette, et relancent avec des maquettes et des jaquettes rajeunies des collections anciennes qui vivotaient doucement.

Même les éditeurs généraux commencent à poser des jalons, comme Presses-Poket avec sa collection « Explora », coéditée avec la Cité des sciences de La Villette, ou Gallimard, dont la collection « Foliothèque » présente de grands textes classiques, commentés et illustrés, à destination des enseignants et des étudiants ou élèves.

Cet engouement n'est pas fortuit. Le marché étudiantin est plus tentant que jamais. Difficile, en effet, de rester insensible à une clientèle potentielle qui a doublé en vingt ans et augmenté d'environ un demi-million d'individus au cours des six dernières années. L'ouverture des portes du lycée et la perspective d'une université de masse accueillant quelque deux millions d'étudiants assure, en outre, des perspectives de développement à long terme.

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16

Nouveaux instits, nouveau métier

Les difficultés de la formation des professeurs d'école

VOLONTAIREMENT sourd aux incertitudes politiques du moment qui jettent une lumière vacillante sur les *dossiers sensibles*, le Conseil national des programmes (CNP) poursuit son travail d'évaluation et de mise à plat sous la houlette de son président, le mathématicien Didier Dacunha-Castelle. Après l'enseignement de l'environnement en juin dernier et la place de l'informatique dans l'enseignement en novembre, les membres du CNP s'attaquent à la formation des professeurs d'école dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), particulièrement à ses contenus disciplinaires.

La tâche était délicate tant la réalité sur le terrain est mouvante et les plans de formation des vingt-huit IUFM disparates, soumis à d'incessants remaniements depuis l'entrée de la formation des instituteurs dans le giron universitaire à la rentrée de 1991. La création des IUFM a consacré avant tout un mariage de structures entre les anciennes écoles normales d'instituteurs et les universités. Mais on ne s'est guère préoccupé, comme le souligne le CNP, de donner *« des orientations claires sur les contenus de formation des professeurs d'école »*. D'où cette mission qu'il s'est fixée : formuler, pour chaque grand domaine disciplinaire, le bagage commun des futurs instituteurs.

Une question centrale traverse ce rapport qui devrait faire l'objet d'une large diffusion. Comment élaborer une formation véritablement *« professionnelle »* pour les futurs enseignants du primaire ? Comment, sans les renier, s'émanciper des découpages et des logiques disciplinaires de l'enseignement secondaire et universitaire qui, à elles seules, ne suffisent pas ?

Une des difficultés rencontrées par les formateurs des IUFM est l'énorme hétérogénéité des parcours et des cursus des étudiants censés devenir, en deux ans, des maîtres polyvalents. Pour éviter de tomber dans une logique de *« rattrapage »* ou de *« remise à niveau »* – notamment en mathématiques et plus encore en sciences où les futurs instituteurs accusent de vraies faiblesses,– l'issue, pour le CNP est de tracer *« une perspective clairement professionnelle »* à la formation disciplinaire. En mathématiques par exemple, si remise à niveau il doit y avoir, elle doit être axée sur l'élève et ses apprentissages et poser des jalons qui permettront ensuite aux étudiants de poursuivre seuls leur formation.

Qui a bu boira : c'est apparemment la devise des IUFM pour certaines disciplines comme les sciences et techniques qui sont peu assurées dans l'école primaire malgré les directives officielles. La formation dans ces disciplines concerne, pour le première année d'IUFM, plutôt les étudiants d'origine scientifique, souligne le CNP. D'où cette proposition : que l'on fournisse à chaque instituteur débutant un *« bagage de prototypes et de modèles d'activités qu'il pourra reproduire dès sa prise de fonction dans la classe »*. Surtout, les experts réclament que ces disciplines ne soient plus optionnelles au concours de professeur d'écoles. Les sciences et techniques ainsi que l'histoire-géographie doivent faire l'objet d'une évaluation pour tous les candidats – ce qui n'est pas le cas actuellement.

Formateurs sans formation

Cette recommandation revient, en fait, à réclamer une véritable *« personnalisation »*, pour chaque étudiant, de son parcours de formation dont on s'étonne qu'elle ne constitue pas, déja, une exigence minimum. De la même façon, on s'étonne de voir le CNP réclamer que la formation théorique ne soit pas coupée de la pratique professionnelle et que ... *« tous les formateurs aient une connaissance effective de l'école primaire »*. Sur ce point, comme sur les autres, il manque d'ailleurs à ce rapport d'être enrichi d'une analyse de l'existant qui donnerait davantage de portée aux propositions des experts.

Ces derniers expriment avec force une autre revendication : que des formateurs issus du primaire et du *« terrain »* entrent en force dans les IUFM. Le danger est grand, note le CNP, de voir se constituer un corps de formateurs issus de l'enseignement secondaire, sans formation spécifique et sans pratique de la classe, qui ont tendance à ne proposer aux étudiants qu'un *« rattrapage disciplinaire de type secondaire »*. Autrement dit, ce travers, souvent dénoncé, des anciennes écoles normales serait paradoxalement renforcé dans les IUFM. De la même façon, la création des IUFM n'a visiblement pas permis de créer la synergie nécessaire entre formation initiale et formation continue, celle-ci restant, contre vents et marées, sous la responsabilité des inspections académiques, donc coupée de l'université.

Finalement, le rapport établi par le CNP souligne un paradoxe : au moment où la formation des instituteurs rejoint l'université et cesse progressivement d'être séparée de celle des enseignants du second degré – uniformisation des statuts oblige,– on redécouvre la nécessité de proposer aux futurs professeurs d'école une formation très spécifique, qui aille *« bien au-delà des connaissances disciplinaires »* et qui réponde à une contrainte majeure : la polyvalence. A travers ce rapport, les experts du CNP tentent timidement de prendre date pour les mois à venir. La formation des maîtres du premier degré pose des problèmes particulièrement complexes qu'on ne résoudra pas en un tour de main, suggèrent-ils. Et l'on fait fausse route si l'on croit que le renforcement de la logique disciplinaire qui sert pour le moment de credo exclusif à la droite, est la solution miracle.

CHRISTINE GARIN

Les éditeurs à la conquête des facs

Suite de la page 15

La politique de relance des bibliothèques universitaires confirme qu'il s'agit là d'un marché sérieux. Entre 1987 et 1993, leurs moyens de fonctionnement sont passés de 85 à 335 millions de francs et le flux d'acquisitions annuelles de 270 000 volumes à 800 000 environ.

Enfin, l'hétérogénéité croissante des étudiants et les taux élevés d'échec, notamment en premier cycle, ont suscité, depuis quelques années, des analyses de plus en plus sérieuses sur le décalage entre les attentes des nouveaux étudiants et les missions traditionnelles de l'institution, comme sur l'inadaptation entre le profil de ces étudiants et les dispositifs et outils pédagogiques mis en œuvre dans l'enseignement supérieur. Et il est tout à fait symptomatique que bon nombre des enquêtes ou des actions menées récemment aient porté sur les rapports moins évidents, moins familiers qu'auparavant, entre les étudiants et le livre.

Autant d'évolutions qui n'ont pas échappé aux éditeurs. M. Michel Prigent, directeur éditorial des Presses universitaires de France, n'est pas le dernier à souligner ce *« changement complet de psychologie de la génération montante. Il y a dix ou vingt ans, les étudiants dénonçaient le système universitaire comme un outil d'intégration. Aujourd'hui, au contraire, ils ne contestent plus ni le système, ni les enseignements magistraux, ni les profs. Le diplôme est devenu un passeport pour l'emploi. Il était inévitable et nécessaire que les outils pédagogiques fassent l'objet d'une réflexion intégrant cette évolution, cette demande des étudiants d'être mieux encadrés et sécurisés »*.

Mme Françoise Juhel, responsable chez Nathan du département enseignement supérieur, va dans le même sens. *« La tradition universitaire consistait à mettre les étudiants en contact avec un savoir déjà élaboré et sophistiqué, avec ses codes et ses rituels, en pensant que c'était à eux de trouver leurs marques. Nous nous sommes rendu compte que la rupture était trop brutale et qu'il fallait les aider à passer plus en douceur des habitudes de lecture et de travail du secondaire à celles du supérieur. »*

Des manuels universitaires

Et M. Jacques Montaville, responsable des publications à vocation universitaire chez Hachette, renchérit : *« L'étudiant n'avait pas de publication de transition entre le manuel de terminale et le « pavé universitaire ». Et chacun s'appuie sur les analyses récentes des pratiques de lecture des étudiants pour souligner la nécessité de faciliter la lecture grâce à un effort de lisibilité, de concision, de présentation et d'accompagnement méthodologique. « Il ne s'agit pas*, souligne M. Montaville, *de faire de l'utilitarisme à court terme, mais de faire entrer la pédagogie dans les livres destinés aux étudiants. »*

Cette stratégie que partagent la plupart des éditeurs les a conduits à concentrer leurs efforts sur un public privilégié – les étudiants de premier cycle – et sur trois types de livres, comme l'explique M. Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition : d'une part, les manuels généralistes dont la collection « Premier cycle » des PUF, avec sa quarantaine de titres parus depuis deux ans et sa centaine de titres à l'horizon 1995, est un peu l'archétype, mais sur lesquels réfléchissent également les éditions Hachette.

D'autre part les précis, comme ceux de la collection « *128* » de Nathan, correspondant pratiquement à une unité de valeur de premier cycle universitaire. Il est d'ailleurs symptomatique que les meilleures ventes de la vingtaine de titres déjà parus depuis l'automne dernier répondent manifestement à l'attente d'outils de travail de base de la part des étudiants, qu'il s'agisse de *Lecture et prise de notes* ou des deux petits manuels de sociologie sur *l'Enquête et ses méthodes*. Enfin, chacun relance ou développe des collections de références (« Ref » et « Fac » chez Nathan, « HU lettres », chez Hachette, « Cursus » chez Colin) destinées, à côté des manuels, à constituer le fonds de *« bibliothèque universitaire personnelle »* des étudiants, selon la formule de M. Montaville.

Chacun, cependant, s'emploie à défendre le sérieux de ces nouvelles collections. Pas question, disent en chœur les éditeurs, de faire du *« para-universitaire »*. Pour les uns, depuis longtemps implantés dans ce secteur, comme les PUF, il s'agit de faire bénéficier les étudiants de premier cycle des acquis de la recherche en s'appuyant notamment sur une politique d'auteurs confirmés. Pour les éditeurs surtout implantés sur le secteur scolaire, l'ambition est manifestement de dépasser la frontière du bac et d'investir progressivement le domaine universitaire en mettant le paquet sur les étudiants débutants.

La recherche et le commerce

Ce qui fait dire à Jean-Paul Piriou, enseignant d'économie à l'université Paris-I et responsable de la collection « Repères », à La Découverte : *« Deux démarches sont à l'œuvre actuellement. L'une est scientifique et consiste à rendre accessible l'état de la recherche dans tous les domaines et à permettre aux étudiants de comprendre la logique d'une discipline pour les inciter à plonger dedans. L'autre est industrielle et commerciale, étayée par un gros effort de marketing et d'autant plus efficace qu'elle remplace avantageusement les polycopiés traditionnels et coûteux et s'appuie sur des structures de diffusion puissantes. »* Le risque, souligne-t-il, est que cette multiplication de titres *« sature le marché »* et déclenche des surenchères dangereuses pour attirer les meilleurs auteurs.

Une chose est sûre en tout cas. La croissance progressive des chiffres d'affaires dans ce secteur montre que les étudiants mordent peu à peu à l'hameçon. Et surtout que les universitaires ne rechignent plus à rédiger des ouvrages qui leur semblaient, il y a quelques années encore, peu dignes de la reconnaissance académique. L'offensive des éditeurs ferait-elle davantage que bien des projets de réforme pour réhabiliter la pédagogie dans l'enseignement supérieur ?

GÉRARD COURTOIS

□ **Les enseignants parisiens invités à voir « l'Œil de Vichy » en avant-première.** – Le rectorat de Paris invite tous les professeurs d'histoire, de géographie et de lettres de l'académie (2 400 personnes au total) à assister en avant-première, dimanche 7 mars, à une projection du film de montage *l'Œil de Vichy*, réalisé par Claude Chabrol à partir de documents filmés pétainistes. La sortie publique aura lieu le 10 mars. La projection aura lieu à 10 heures au cinéma Gaumont-Marignan (deux salles, 2 000 places) en présence de l'auteur, qui répondra aux questions des enseignants et expliquera pourquoi il a voulu faire ce film.

POINT DE VUE

Illusion patronale

par Michel Gutsatz

LE *Livre blanc sur l'école, Réussir la formation professionnelle des jeunes*, que le Conseil national du patronat français vient de rendre public, présente enfin la synthèse attendue de la pensée du patronat français en matière de formation. Son constat est clair : la formation professionnelle des jeunes ne répond pas aux attentes des entreprises, car le système éducatif est incapable de répondre *« à l'évolution des besoins du marché du travail »*. Ce constat est sans appel : domination des *« formations à caractère académique »*, *« inadaptation des contenus de formation »*, *« absence de renouvellement des méthodes pédagogiques »*, *« processus d'exclusion »*, *« logique de réforme en vase clos »*, *« refus de considérer l'entreprise comme un véritable partenaire »*... La messe est dite.

Le CNPF en vient alors à revendiquer coresponsabilité et codécision en matière de formation professionnelle : évaluation des besoins des entreprises, pilotage de la gestion des diplômes et des procédures de qualification, régulation des flux de diplômés... Vaste programme, qui serait plus crédible si la réalité des entreprises n'était ce que nous constatons au quotidien dans notre travail de responsables de filières de formation professionnalisées. Deux points essentiels laissent sceptiques.

Vu de Paris, le problème semble réglé : le nombre d'entreprises prestigieuses qui ont fait de la formation – voire des relations école-entreprise pour certaines – leur cheval de bataille devient impressionnant. Vu de la province, il se présente en d'autres termes : soit les sièges sociaux – et donc les centres de décision – sont à Paris, soit les entreprises sont des PME-PMI, pour lesquelles le discours sur les relations école-entreprise reste du latin...

Dans les deux cas, tout de même, quelques constantes : la prime exorbitante donnée aux grandes écoles, la quasi-impossibilité de *« capitaliser »* sur des relations soumises aux aléas de la conjoncture économique ou des mutations d'individus, le décalage trop souvent constaté entre discours officiel et réalité du terrain...

Nombre de ces entreprises prestigieuses que j'évoquais plus haut sont aussi en train de se distinguer par leur empressement à régler leurs problèmes de productivité en jouant sur une seule variable d'ajustement : l'emploi.

On peut, en fait, distinguer deux modèles culturels dans les entreprises en fonction desquels elle mènent leurs stratégies. Celui, tout d'abord, de la *« machine vivante »*, où se construit au quotidien une véritable gestion des ressources humaines. En période d'incertitude, celle-ci valorise son *« capital de compétences »*. L'accent est mis sur l'organisation du travail, sur la formation professionnelle et sur la flexibilité interne. Tous les aspects développés en *« marche normale »* sont alors utilisés : la polyvalence, la plurifonctionnalité (capacité à effectuer des tâches différentes, à conduire plusieurs machines sur des opérations successives, à gérer maintenance et qualité, etc.), une forte structure incitative des salariés.

Le second modèle est celui de la *« machine artificielle »*. C'est l'entreprise d'inspiration taylorienne. Il se trouve que le modèle taylorien, dans des versions modernisées, reste dominant en France à l'heure actuelle, malgré les discours sur sa mort annoncée. Il se fonde sur trois points essentiels : une vision de court terme, trop souvent exclusivement financière ; une forte aversion pour le risque, impliquant que l'entreprise ne change que par nécessité, sous la contrainte ; enfin, une méfiance instinctive vis-à-vis de la capacité d'autonomie des individus. A l'évidence, en période d'incertitude, ces caractères s'exacerbent.

Surqualification à l'embauche

Ainsi la recherche d'une rentabilité de court terme, alliée à un manque de vision prospective sur l'évolution des métiers, implique la surqualification à l'embauche. L'appel croissant à des diplômés bac+2, en substitution à des ouvriers qualifiés ou à des employés sans qualifications, et sans modification de l'organisation du travail, en témoigne : cette surqualification à l'embauche est plus vraisemblablement l'indicateur d'un échec relatif dans la mobilisation des ressources internes. Cela évite d'avoir à réfléchir à l'organisation du travail, mais cela porte en germe d'importants problèmes – à moyen terme – de gestion des carrières des *« surqualifiés »*.

L'attitude par rapport à la formation s'inscrit aussi dans ce cadre. La formation est devenue un principe décisif d'organisation du travail et de gestion de l'emploi. Mais à une condition : le recours à la formation ne peut revêtir une efficacité économique et être un facteur de compétitivité que si elle vient s'incrire dans une organisation du travail qui la valorise et dans une politique de gestion des ressources humaines qui, elle-même, s'articule étroitement avec la stratégie d'ensemble de l'entreprise. Cela implique nécessairement une remise en cause du taylorisme – longueur des lignes hiérarchiques, faible autonomie des personnels, parcellisation des tâches, division du travail et cloisonnement des structures fonctionnelles.

Or que constate-t-on en matière d'accès des différents statuts à la formation professionnelle continue (FPC) ? Les chiffres sont éloquents : en 1991, 71,3 % des dépenses de FPC ont été réalisées par seulement 7,2 % des entreprises, lesquelles emploient un peu plus du tiers des salariés. En revanche, deux tiers des entreprises (occupant 30 % des salariés) ne dépassent pas l'obligation légale. Dans les entreprises de 500 à 2 000 salariés, la proportion de salariés cadres ayant suivi des stages en 1991 était de 59,5 %, alors que celle des ouvriers qualifiés était de 31,1 % et celle des ouvriers non qualifiés de 16,1 %. Dans les entreprises de 50 à 500 salariés, ces proportions passent respectivement à 43,6 %, 18,3 % et 10,8 % ! Il y a plus inquiétant : le plus souvent, les individus qui accèdent à la FPC sont déjà diplômés.

On peut aisément déduire de cette situation apparemment paradoxale que :

- La FPC fonctionne souvent sur le mode de l'exclusion : ceux qui ont échoué au sein du système scolaire n'ont guère plus de chances d'accéder à une deuxième chance au sein de l'entreprise.
- La FPC, au lieu d'être une aide à la mobilité interne, est dans certains cas l'objet d'un chantage à l'emploi : *« Si vous ne vous formez pas, votre emploi risque d'être remis en cause. »*
- Le faible accès des ouvriers à la FPC implique une faible transformation des structures d'emploi au sein des entreprises, et par conséquent, un immobilisme des formes d'organisation du travail.
- L'argument de certains directeurs des ressources humaines selon lequel on forme d'abord les cadres parce qu'ils sont amenés à occuper des fonctions très diversifiées et des responsabilités importantes et évolutives est strictement conforme à une organisation de type taylorien.

Il est impossible de nier que le système éducatif français n'est plus adapté au fonctionnement du monde moderne, mais, à l'évidence, l'entreprise n'est pas encore ce lieu idyllique de la *« success story »* de tel ou tel manager que le *« prêt-à-penser »* ambiant véhicule : au-delà des discours officiels, la réalité du terrain résiste. Si coresponsabilité il y a entre entreprises et système éducatif, c'est bien dans l'état actuel de l'économie française. Si coresponsabilité il doit y avoir, c'est dans la mise à plat en commun de l'ensemble des problèmes, ceux de l'entreprise comme ceux du système éducatif. Quand commençons-nous ?

► **M. Michel Gutsatz est maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille-II.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5989

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est cru, n'est pas relevé. – II. L'art de traiter les dents. – III. Sans faire de folies. – IV. Participe. Nappe. – V. Une façon d'être transporté. – VI. Sont parfois traités de barbeaux. – VII. Se forme sur les plateaux jurassiens. Riposta brutalement. – VIII. Façons d'agir. Comme un chien qui apporte un peu de lumière. – IX. Comme l'état quand on fait une déclaration. Seul de sa couleur. – X. Marguerite au jardin, Claude au verger. – XI. Légumineuses. Passe.

VERTICALEMENT

1. Quand elle est civile, s'ajoute à la galette des rois. Recherché par ceux qui ont beaucoup d'esprit. – 2. Arrachés par ceux qui savent cuisiner. Franc quand il est brun. – 3. N'est évidemment pas un agrément. Un roi. Entre en tournant. – 4. Une mousseline qui ne fait du tout purée. Branché. – 5. Partie de campagne. Symbole. Dans le Gard. – 6. Des hommes qui font couler des larmes. – 7. Républicaine, n'a pas duré longtemps. Bien fait. – 8. Nourrit un dieu. On peut l'avoir à l'œil. – 9. Très fin. Vieux tube.

Solution du problème n° 5988

Horizontalement

I. Martial. – II. Ivoire. Ci. – III. Ris. Arche. – IV. Ossu. Orin. – V. Etisie. – VI. Tee. Etang. – VII. Er. Ana. – VIII. Regratter. – IX. Ibis. Irun. – X. Eut. Pou. – XI. Semonces.

Verticalement

1. Miroiterie. – 2. Avis. Erebus. – 3. Rossée. Gîte. – 4. Ti. Ut. Ars. – 5. Ira. Iéna. Pô. – 6. Aérostation. – 7. Cria. Truc. – 8. Chien. Eu. – 9. Bien. Gemis.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'école des citoyens

Les pressions croissantes du marché de l'emploi menacent l'« exigence éthique » de l'institution scolaire

LA préparation à la vie professionnelle est-elle le seul objectif de l'école ? Au moment où le nombre de chômeurs flirte avec la barre des trois millions, où la reprise économique se fait attendre et où l'emploi apparaît comme le principal enjeu de la bataille électorale, la question pourrait s'apparenter à une provocation. Pourtant, en organisant, vendredi 5 février, au Conseil économique et social, un colloque sur « l'école, une exigence éthique », les membres du Groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur (GRES) n'avaient pas l'intention de jouer les iconoclastes.

Leur réflexion, loin de combattre les objectifs imposés au système éducatif par l'économie et de sombrer dans la dénonciation caricaturale, les dépasse. Ainsi M. Philippe Lucas, recteur de Bordeaux et l'un des animateurs du GRES, précise-t-il que *« si l'école ne peut ignorer les logiques et les attentes économiques, elle ne peut perdre de vue sa finalité propre : culture de la curiosité, développement de la maîtrise de soi et de l'intelligence des autres, exercice de jugement et de responsabilité ».*

Réfléchir au contenu des enseignements

Ce colloque était loin d'être superflu. Le consensus qui s'impose aujourd'hui semble limiter la mission du sytème éducatif à la seule formation d'actifs. La question, pour le Conseil économique et social, est de savoir si la volonté de former des jeunes au savoir-faire n'a pas déjà pris le pas sur la formation au savoir-être. Car la fonction utilitaire plus que jamais reconnue à l'enseignement initial a provoqué un retournement de situation, pour le moins inattendu. Tout se passe en effet comme si l'école avait désormais la charge de « produire » des professionnels, et l'entreprise, celle d'offrir aux individus le cadre d'un épanouissement. Or, a rappelé M. Jean Mattéoli, président du CES, *« l'école doit apprendre à apprendre, l'entreprise doit apprendre à faire ».*

Cette mise au point est d'autant plus importante que la société est en crise, ont souligné les participants à cette manifestation : crise des valeurs, de l'identité, de la citoyenneté, dilution du sentiment d'appartenance. M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes et qui anime, en outre, la commission éducation pour le XXIe siècle de l'UNESCO, a vigoureusement posé le débat : *« La question de l'éducation est revenue au premier rang des priorités gouvernementales. Mais elle est généralement posée sous sa forme instrumentale ou gestionnaire. Or, au-delà de l'augmentation quantitative des effectifs, de la diversité des filières, de l'augmentation de l'efficacité d'ensemble du système éducatif, il faut réfléchir aux contenus des enseignements, aux missions que nous souhaitons assigner à l'école. »*

Rappelant que la formation professionnelle ne remplacera jamais la formation générale, M. Delors a considéré que l'école doit éduquer à la citoyenneté. *« Elle est le principal instrument de toute action visant à la construction d'un projet commun »*, a-t-il indiqué. Fallait-il pour autant faire référence à un éventuel « âge d'or » sous la troisième République ? M. René Rémond n'en est pas certain. Refusant de céder à l'*« illusion rétrospective »*, cet historien n'est pas loin de penser que la société française est aujourd'hui plus unie et pacifiée qu'elle le fut en ce temps-là. *« A l'époque, pour préserver l'unité de l'institution scolaire, on excluait de l'école tout débat métaphysique, religieux ou politique. La paix sociale était certes préservée mais on gardait le silence sur tout ce qui divisait. »*

Le mépris des exclus

Choqué par la position du ministère de l'éducation nationale qui, pendant la guerre du Golfe, avait demandé aux enseignants de ne pas aborder le sujet, M. Rémond s'est présenté comme un ardent défenseur du dialogue : *« On en parlait partout, en famille, dans la rue, à la télévision, mais on ne devait pas introduire le sujet à l'intérieur des salles de classe. Quel aveu d'impuissance de la part de l'institution scolaire ! »* Refusant l'apparition de cours d'éthique et de spécialistes d'une nouvelle discipline, il a conclu que la plupart des enseignements peuvent y concourir, à condition que le corps enseignant y soit préparé et que cette mission apparaisse clairement dans les objectifs que se fixent les différents acteurs. Elle pourrait ainsi être explicitement présente dans les projets d'établissement.

Ce pourrait être un moyen de contrebalancer la prééminence actuelle du discours magnifiant les finalités économiques de l'institution scolaire et universitaire. L'idée qu'il existe un marché de l'éducation, régulé par le seul jeu de l'offre et de la demande, valorise en effet les comportements individuels au nom des théories économiques qui placent l'individu, voire l'entrepreneur, au centre de la réalisation de l'intérêt général. L'éducation nationale devient, dans ce marché, un simple gestionnaire. Pour Mme Danièle Blondel, professeur d'économie à l'université Paris-IX-Dauphine, le détour, qui a pourtant son intérêt dans le cheminement personnel, est désormais banni. La compétition, induite par l'admission des valeurs de concurrence dans le corpus de l'école, nie l'idée d'émulation. *« Dans une compétition, il y a quelques gagnants et beaucoup de perdants. Ces valeurs économiques entraînent le mépris des exclus*, conclut Mme Blondel. *On valorise désormais dans le système éducatif le spectaculaire, la réussite immédiate et non plus le long terme. »*

M. François Schoeller, directeur des enseignements supérieurs à France-Télécom, a tempéré ces affirmations. Refusant de renvoyer dos à dos l'école et l'entreprise, il a souligné que l'on ne pouvait pas, pour rétablir l'équilibre, limiter l'entreprise à son seul rôle économique. *Volens nolens*, les entreprises jouent sur les hommes. Mais aujourd'hui chacun tâtonne : l'école en cherchant des stages pour ses élèves, l'entreprise en boulonnant à la hâte des stages de formation continue pour ses salariés. *« L'exigence éthique s'impose à tous. Ni l'école ni l'entreprise ne peut les fournir séparément »*, a-t-il indiqué, tout en considérant que l'on ne saurait évaluer l'éducation, les professeurs et les filières sur la seule sanction du marché de l'emploi.

MICHÈLE AULAGNON

Un avis du Conseil national d'éthique

Le Conseil national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CNCE) souhaite que les expériences de sensibilisation des élèves et des étudiants aux problèmes posés par les progrès des sciences et techniques biomédicales se généralisent. Dans un avis rendu public le 9 février, le CNCE considère en effet que *« le moment est venu, pour les autorités éducatives, les pouvoirs publics, les communautés éducatives et leurs partenaires de s'engager plus avant dans la formation à l'éthique biomédicale des générations en âge scolaire et universitaire ».*

La principale originalité de l'avis rendu par cette instance consultative réside dans la démarche recommandée. Faut-il reprendre le modèle anglo-saxon et favoriser l'émergence de spécialistes de l'éthique ? Ou doit-on au contraire introduire cette préoccupation dans tous les enseignements traditionnels ? Le CNCE prend clairement position en faveur de cette deuxième solution. L'éthique, estime-t-il, est l'affaire de tous et ne saurait donc être réservée à des spécialistes. Pas question, par conséquent, de voir apparaître des professionnels, des « éthiciens », qui risqueraient de s'arroger un monopole de réflexion sur le sujet et permettraient à l'ensemble de la société de faire l'économie de tout engagement.

Selon le CNCE, cette logique devrait être respectée dès le collège, où la formation à l'éthique pourrait être amorcée par des cours sur la santé, l'environnement ou l'éducation civique. Au lycée, l'éthique devrait être *« intégrée dans les enseignements de biologie, de philosophie, d'histoire, etc. Non point en alourdissant les programmes concernés, mais en les concevant de telle sorte que les maîtres et les élèves soient conduits à aborder ces questions ».*

Dans l'enseignement supérieur, et plus particulièrement dans les formations médicales, le Conseil national préconise l'introduction dans l'un des enseignements obligatoires de second cycle d'une formation aux problèmes éthiques, liée à la pratique, notamment sous la forme d'étude de cas. Une réunion de travail avec la conférence des doyens de médecine est envisagée. La même démarche pragmatique pourrait être envisagée, dès le premier cycle, dans d'autres formations comme le droit, les sciences politiques et sociales, la psychologie, ou l'anthropologie. Enfin, pour que les enseignants puissent intégrer cette préoccupation, le Conseil national, avec l'accord du ministère de l'éducation nationale, propose de réunir régulièrement les responsables des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

M. A.

Le mystère du budget étudiant

Malgré la controverse, le rapport du CREDOC sur le coût des études est rendu public

LE 23 octobre, l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) rendait publics les premiers résultats d'une enquête réalisée par le Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation (CREDOC) sur le budget des étudiants. Selon cette étude, le budget moyen d'un étudiant célibataire serait de 63 600 francs par an, un montant bien supérieur aux estimations habituelles qui situent le coût d'une année universitaire à environ 30 000 francs.

Les conclusions de l'enquête du CREDOC, qui transformaient – presque – les étudiants en catégorie sociale favorisée, disposant d'un budget à peu près équivalent au SMIC, étaient immédiatement contestées. Un syndicat d'étudiants les qualifiait d'*« aberrantes »*, et au sein même de l'Observatoire de la vie étudiante, des voix s'élevaient pour en contester la validité et déclaraient l'enquête *« impubliable »* (*le Monde* du 7 novembre 1992).

Le nouveau président de l'Observatoire de la vie étudiante, M. Christophe Borgel, nommé le 15 décembre 1992 en remplacement de M. Etienne Trocmé, n'avait alors qu'une alternative : soit il rangeait prudemment ce rapport contesté au fond d'un tiroir, soit il en assumait les conclusions, quitte à les assortir de réserves. En choisissant la deuxième option, M. Borgel, ancien président du syndicat d'étudiants UNEF-ID (indépendante et démocratique), attribue au travail du CREDOC la mention de *« contribution utile »*, mais met l'accent sur les recommandations émises par le comité scientifique de l'OVE, réuni après la publication de l'enquête.

Une population hétérogène

Reconnaissant que le Centre de recherches, d'études et de documentation sur la consommation avait réalisé, sur une question complexe et dans les délais convenus, *« une étude conforme aux exigences du contrat »*, le comité scientifique demande que la publication de cette enquête soit assurée dans des conditions qui évitent toute ambiguïté. La page de garde du rapport indique ainsi que ce dernier est *« issu d'une enquête réalisée à la demande de l'Observatoire de la vie étudiante est publié sous la responsabilité du CREDOC »*. Cette précaution d'usage est induite par une *« probable »* surestimation des dépenses des étudiants qui ne met pas en cause *« le réalisme comptable des montants calculés ».*

En revanche, les interprétations des résultats sont contestées pour deux raisons. La première tient au fait que cette étude considère la population étudiante en tant que groupe social suffisamment homogène pour être approché par un calcul de moyennes. Or, considère l'Observatoire de la vie étudiante, *« du point de vue économique, il y a des sous-populations étudiantes ».* La seconde réserve résulte du fait que le CREDOC intègre les flux financiers concernant les étudiants dans un modèle comptable assimilant leurs ressources et dépenses à un budget comparable à celui des ménages. *« Il est clair*, indique l'Observatoire, *que les étudiants ne disposent pas d'un budget au sens où on l'entend pour les groupes actifs. Mieux vaut parler de coût particulier des études ou dans certains cas, de « pseudo-budgets » ou de « bricolage budgétaire ».*

Ces réserves ont pour objectif avoué de couper court à la polémique. Il n'empêche que tous ceux qui cherchent à mieux connaître les étudiants, qui souhaitent connaître leurs besoins, leurs ressources et leurs dépenses, ceux enfin qui regrettent la faiblesses de la recherche française en ce domaine, resteront sur leur faim. M. Borgel aura beau leur rétorquer que la notion de budget moyen n'a pas de sens pour une population aussi disparate et annoncer une enquête sur les conditions de vie des étudiants, le mystère demeure.

M. A.

REPÈRES

FINANCES. Le Club des jeunes financiers du Centre national des professions financières organise la dixième édition de son Concours du mémoire financier. Ce concours est destiné à récompenser des travaux d'étudiants de deuxième et troisième cycle d'université ou de grandes écoles. Il est doté d'un prix de 20 000 francs et d'un stage de trois mois dans un établissement financier new-yorkais.

▶ Renseignements : (16-1) 43-80-10-80.

ECOLES DE COMMERCE. Pour la première fois après des années de développement très rapide, les écoles supérieures de commerce marquent le pas. Déjà, à l'automne, les chiffres d'inscription dans les classes préparatoires aux concours de ces écoles avaient fait apparaître un tassement des effectifs de quelques centaines d'élèves. Le premier bilan des inscriptions aux concours de ces écoles, qui se dérouleront au printemps, confirme cette décrue. En effet, la vingtaine d'écoles de commerce appartenant à la conférence des grandes écoles (hors les établissements du réseau Ecricome) ont enregistré cette année une baisse d'un millier de candidats par rapport à l'an dernier (12 600 contre 13 600 candidats en 1992, soit une diminution de 7,6 %). En outre, ces candidats sont plus économes de leurs efforts et de leur budget : ils se présentent, cette année, à 5,4 écoles en moyenne, contre 6 l'an dernier.

PÉDAGOGIE SUR MINITEL. Avec 3615 CNDP, le Centre national de documentation pédagogique met en place un nouvel outil d'information sur ses activités et sur les nouvelles technologies. Les utilisateurs peuvent d'ores et déjà choisir et commander par Minitel les différentes publications du catalogue national et connaître le contenu des émissions de télévision produites par le CNDP. Un annuaire mis à jour présente l'ensemble des centres du réseau et oriente les usagers vers le centre de documentation pédagogique le plus proche. Deux autres modules, « Conseils-expertise » et « Questions-réponses », sont en cours d'élaboration et seront mis en place progressivement au fur et à mesure des demandes. Le premier apportera aide et conseils pour l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement, le second permettra d'interroger directement des experts sur les logiciels, le matériel informatique et audiovisuel et d'obtenir une réponse sous quarante-huit heures.

THÉATRE GRATUIT. Le samedi 6 mars, huit théâtres parisiens offriront une place gratuite aux élèves munis de leur carte de lycéen. Ils auront le choix entre la Comédie-Française, le Théâtre national de Chaillot, l'Odéon-Théâtre de l'Europe, le Théâtre de la Colline, le Théâtre de l'Athénée-Louis Jouvet, le Théâtre de la Bastille, le Théâtre de l'Est parisien et le Théâtre de la Tempête. Les places, valables pour tous les spectacles présentés jusqu'à la fin de la saison, sont à retirer le samedi 6 mars, de 13 heures à 17 heures au foyer du Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris.

ÉCONOMIE

BILLET

Remords de la majorité, flou de l'opposition

Une fois de plus, la proximité des échéances électorales inverse les rôles du débat démocratique. Les socialistes multiplient d'autant plus allègrement les propositions que la défaite leur semble promise, alors que la droite, donnée largement favorite, vante sa volonté réformatrice mais laisse les électeurs sur leur faim dès qu'il s'agit d'exposer des intentions précises.

Les projets de dernière heure sont devenus une spécialité des socialistes. Au pouvoir depuis près de douze ans, exception faite de la parenthèse 1986-1988, les voilà qui découvrent que les trente-cinq heures de travail hebdomadaire ne constituent plus une utopie et que le partage du travail est un levier essentiel pour lutter contre le chômage. De même, le gouvernement s'est brusquement souvenu qu'il convenait de consolider l'avenir des retraites à l'horizon 2005 et de se préoccuper enfin de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Ces deux projets – que les socialistes auraient eu tout le temps d'inscrire à leur actif – n'ont fait l'objet que de velléités de réforme (un projet de loi mort-né dans le premier cas, un texte de portée limitée adopté en première lecture pour le second). En dressant ainsi l'inventaire de ses occasions manquées, la majorité sortante risque de renforcer encore un peu plus l'amertume des électeurs qui lui avaient fait confiance.

Les socialistes espèrent au moins trouver quelques arguments en dénonçant les intentions cachées de la droite, notamment à propos du SMIC. Mais l'exercice est difficile, car l'imprécision de la plate-forme RPR-UDF ne leur offre guère de prise. Quant aux ténors de l'opposition, ils assurent qu'ils ne modifieront pas le mécanisme du salaire minimum, égratigné par les mesures prises ces dernières années en faveur de l'insertion des jeunes. Mais le patronat entend bien les faire changer d'avis.

Combien de temps la droite pourra-t-elle « surfer sur la vague » du reflux socialiste ? Peu de temps, sans doute. Alors que, ces derniers jours, l'opposition assurait qu'il n'était pas question de relever les impôts ou les cotisations sociales, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, admet mercredi 3 mars dans les Echos qu'il ne peut « pas prendre aujourd'hui l'engagement (...) que nous ne serons pas contraints de faire une action en comblement de passif pour éviter la cessation de paiement des régimes sociaux ». Une décision qui, bien entendu, interviendrait « à titre tout à fait exceptionnel »...

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Précision.** – Un titre paru dans *le Monde* du 3 mars (« M. Zuccarelli dénonce les projets de privatisation de La Poste et de France Télécom ») était inexact. S'il est vrai que le ministre des postes et télécommunications prête à la droite le projet de céder au secteur privé les télécommunications, la remise en cause du service public postal qu'il dénonce n'emprunterait pas la forme d'une privatisation, mais plutôt celle d'une déréglementation autorisant les entreprises privées à intervenir dans les opérations postales les plus rentables.

En 1992

Le prix moyen des logements anciens a baissé de 11 % à Paris

Le prix du mètre carré a baissé de 11,1 % en 1992 dans le logement ancien à Paris pour retomber, en moyenne, sous la barre des 20 000 francs, selon les dernières statistiques des notaires. Le volume des transactions a régressé dans les mêmes proportions, pour ne s'établir qu'aux deux tiers d'une année « normale ». Si le prix des studios et des deux pièces a reculé moins que la moyenne, les cinq pièces et plus ont perdu un quart de leur valeur.

Le prix du mètre carré dans l'ancien à Paris a baissé en moyenne de 11,1 % en 1992, pour s'établir à 19 551 francs, soit en francs constants le niveau moyen atteint au premier semestre de 1989, selon les dernières statistiques des notaires parisiens.

Ce recul s'est opéré dans un marché « gelé » pour la seconde année consécutive : le nombre de transactions (23 957) a reculé de 10,9 % en un an, pour ne plus atteindre que les deux tiers d'une année considérée comme « normale » par les notaires (34 000 à 36 000 mutations). La baisse du nombre des transactions jointe à celle du prix a fait reculer à 26 milliards en 1992 le marché de l'immobilier ancien parisien. Et la mauvaise conjoncture aura entraîné un manque à gagner en recettes fiscales de 1,12 milliard de francs rien que pour la capitale.

Ces chiffres globaux cachent de nombreuses disparités : les prix des petits appartements (studios et deux pièces) résistent mieux à la crise, avec des baisses de 8,8 % et 7,35 % respectivement. Le recul des 3 et 4 pièces est en ligne avec celle du niveau moyen. En revanche, les 5 pièces et plus « décrochent » avec une baisse de 26,9 % ! Leur prix moyen retombe de 5 133 812 francs au 31 décembre 1991 à 3 752 653 francs un an plus tard. « Et, assurent les notaires, *la baisse du volume touche beaucoup plus les appartements chers.* » Les notaires avancent plusieurs explications à la baisse du prix des grands logements : c'est surtout sur ce segment de marché que l'on trouve des vendeurs obligés de céder leurs biens, soit qu'il s'agisse de particuliers contraints d'acquitter des droits de succession, soit de sociétés commerciales cédant les logements destinés à l'origine à leurs cadres. C'est aussi sur ces montants importants que l'immobilier supporte mal la comparaison avec les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (sicav et fonds de placement).

Sous la barre des 15 000 francs

Selon les notaires, « *pour la première fois, la proportion de transactions inférieures à 500 000 francs a augmenté* ». L'an passé, elles représentaient un tiers des mutations. A l'inverse, le nombre de transactions supérieures à 2 millions a régressé.

Autre différence : l'évolution selon les quartiers. Champion de la baisse des prix, le 16e arrondissement affiche un recul de 20,3 %. Dans le même ordre de grandeur, on trouve le 1er arrondissement (20 % de baisse) et le 7e (16,6 %). Dans les 17e, 14e et 2e arrondissements, on note également de fortes baisses tant en volume qu'en prix. A l'inverse, les 10e, 11e, 12e et 19e arrondissements – les quartiers les moins chers de Paris – ont peu régressé. « *Alors qu'en 1991, aucun arrondissement n'était sous la barre des 15 000 francs le mètre carré, on en dénombrait quatre en 1991* » (les 18e, 19e, 20e et 10e).

Enfin, seuls à tirer leur épingle du jeu dans ce marasme, les parkings et les chambres de service continuent de se renchérir (+ 9 % et + 4,9 % respectivement).

Les notaires – qui ont présenté une série de mesures pour lutter contre la crise – ont constaté un peu plus de « *manifestation d'intérêt* » de la part d'acheteurs en janvier-février, sans pourtant se prononcer sur ce léger regain.

F. V.

Source : Chambre des notaires

Prix moyens pondérés au 31-12-92

En francs par m²

Évolution sur un an

de 0% à -4,9%

de -5% à -9,9%

de -10% à -19,9%

moins de -19,9%

Alors que le Salon de Genève abonde en nouveautés

Les immatriculations françaises d'automobiles ont chuté de 21,5 % en février

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Qui achètera la nouvelle Mondeo de Ford, la Xantia de Citroën, la Twingo de Renault, la Corsa d'Opel, la 306 de Peugeot, sans parler du cabriolet de BMW ou de la sublime Bugatti, toutes présentées au 63e Salon international de l'automobile de Genève ? Les visiteurs de cette exposition annuelle dont les portes ouvrent jeudi 4 mars auront de quoi satisfaire leur curiosité. En revanche, sur leurs stands respectifs, les représentants des constructeurs font grise mine. Les statistiques publiées la veille de l'ouverture ont confirmé leurs craintes.

Le recul des ventes est impressionnant : les immatriculations françaises ont baissé de 21,5 % en février. Sur les trois derniers mois, le recul est de 9 %. Au niveau européen, seules la Grande-Bretagne – avec une progression de 6 % depuis le début de l'année, la baisse de 10 % des taxes sur les voitures ayant eu, à l'évidence, un effet incitatif – et l'Autriche affichent des hausses. Certains segments de marché continuent aussi d'afficher de bonnes progressions. Chrysler aurait ainsi accru ses ventes européennes de 17 % grâce à son monospace Voyager et aux Jeep Cherokee et Grand Cherokee. Partout ailleurs, c'est la chute libre.

Sur l'ensemble de l'année, les constructeurs révisent donc leurs pronostics sur l'évolution du marché européen à la baisse : entre – 8 % pour les optimistes (M. Louis R. Hughes, président de General Motors Europe ou M. Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën) et – 15 % pour M. Daniel Gœudevert, président de la marque Volkswagen.

L'effet des fluctuations monétaires

A cette chute des ventes s'ajoute l'effet catastrophique des fluctuations monétaires pour les constructeurs des pays à monnaie forte : pour M. Calvet, elles coûteraient 2 milliards de francs environ à son groupe si les prix n'étaient pas réajustés. Chez Renault, on parle même de 3 milliards de francs.

Pour M. Calvet, ces annonces de nouveautés en pleine crise économique n'ont néanmoins rien de paradoxal : « *Au contraire, plus le climat est morose, plus un constructeur doit avoir des voitures qui seront des succès.* » On peut, en outre, penser que l'attente des nouveaux modèles présentés à Genève a différé un certain nombre d'achats. Un report de commandes qui s'ajouterait, en France, à celui dû aux élections.

ANNIE KAHN

POINT DE VUE

Airbus n'est pas un usurpateur

par Louis Gallois

DES deux côtés de l'Atlantique, l'industrie aéronautique civile souffre – probablement plus qu'elle n'a jamais souffert. Elle subit en fait la conjugaison de deux phénomènes.

Le premier résulte de notre myopie collective. Nous avons, aux Etats-Unis et en Europe, surestimé la solidité des énormes commandes des années 1988-1990. Les études de marché sérieuses ne donnaient pas de tels volumes. Nous avons donc cru que les études de marché se trompaient – ça leur arrive ! – et nous avons fondé nos planifications d'entreprise sur des carnets de commandes gonflés à l'excès – premier effet de la dérégulation américaine. Fallait-il être d'invétérés pessimistes face à des clients – compagnies aériennes et sociétés de leasing – qui se bousculaient pour prendre rang chez leurs fournisseurs ? Notre profession n'a pas cru devoir l'être ; qui d'ailleurs aurait compris une telle attitude ? Désormais, la réalité rattrape chacun d'entre nous au galop, et cela, d'autant plus qu'après l'euphorie le transport aérien s'enfonce dans une crise sans précédent.

C'est le deuxième phénomène, le plus grave. Les compagnies aériennes – hors celles d'Extrême-Orient, à l'abri de ce phénomène – sont emportées dans une guerre tarifaire absurde, générée, elle aussi, par une dérégulation non maîtrisée. Elles s'effondrent financièrement emportant avec elles certaines des compagnies de leasing qui les fournissent en avions. Le trafic n'est que marginalement en cause ; il progresse très modérément du fait du marasme économique mondial, mais il progresse. L'application de la loi sur les faillites aux Etats-Unis, qui permet à certaines compagnies importantes de développer une politique de recettes sans véritable préoccupation de rentabilité, joue son rôle. Il n'est cependant que second.

La réalité est qu'une activité de services aussi lourde en infrastructures et en équipements (la dictature des frais fixes) que le transport aérien ne peut s'équilibrer face à des clients parfaitement volatiles si un minimum de discipline n'est pas respecté, surtout en période de crise. Or personne ne paraît vouloir l'imposer. Le mal gagne l'Europe par une sorte de contagion suicidaire. Il faudra bien que cela s'arrête, que chacun se ressaisisse – sans doute que les Etats s'en mêlent – pour que la confiance renaisse, que les rentabilités se redressent... et que les banquiers reviennent ! Je ne suis pas sûr que cela soit rapide et que l'embellie soit proche.

Les conséquences de tout cela sont claires : les commandes nouvelles se raréfient, les commandes passées sont déstabilisées par la multiplication des annulations et des reports. Boeing se prépare à abattre ses cadences de production, peut-être un peu tard, Airbus les a déjà fortement réduites, avec sans doute plus d'anticipation. McDonnell-Douglas, plus discret que les deux premiers, a certainement suivi le mouvement !

Les effets sur l'emploi

Comme les rochers à marée descendante, les surcapacités apparaissent partout dans le monde. Les effets sur l'emploi sont directs. Ils sont plus sensibles aux Etats-Unis, où l'industrie, beaucoup plus ancienne, a atteint depuis longtemps son régime de croisière : la baisse de charge est donc une baisse absolue. Les effets sont, jusqu'à présent, plus limités chez les partenaires d'Airbus parce que l'industrie européenne, beaucoup plus jeune, développait sa gamme de produits et était donc en phase de forte croissance avec une base plus étroite ; elle s'apprêtait en fait à embaucher ; elle y a renoncé. Si la crise se poursuit, elle devra, elle aussi, réduire ses capacités de manière significative. Nous verrons bientôt dans notre industrie les conséquences financières de tout cela !

Il est donc illusoire de chercher la cause des difficultés actuelles de l'aéronautique dans les soutiens dont a bénéficié l'industrie européenne. Airbus joue ici le rôle d'alibi. Boeing, notamment, n'a pas perdu de parts de marché au cours des années récentes. Il réduit l'emploi parce que le marché régresse. C'est ça la vérité. Chacun sait d'ailleurs, des deux côtés de l'Atlantique, que les Etats sont de gros clients – notamment militaires – de leur industrie aéronautique et qu'ils lui ont toujours apporté leur aide. En Europe, ils le font sous forme directe – donc très visible – par des avances remboursables (et remboursées !) pour le financement des développements des nouveaux avions. Aux Etats-Unis, les aides sont indirectes, variées, plus discrètes, mais sans doute plus importantes : crédits d'études du département de la défense – le Boeing-707 a été en son temps développé comme un programme militaire sur financement du Pentagone – contrats directs du Department of Transport, aide de la NASA à la recherche aéronautique (1 milliard de dollars par an), aides fiscales du Foreign Sale Corporation ; le tout couronné, depuis 1985, par une sous-évaluation acceptée sinon organisée du dollar, qui soutient de manière aussi artificielle que décisive la compétitivité des constructeurs américains.

L'accord sur les aides aéronautiques signé en juillet 1992 entre l'Europe et les Etats-Unis montre bien que chacun reconnaît la situation telle qu'elle est : le soutien public à l'industrie aéronautique trouve son origine dans sa proximité technique avec les activités de défense et, surtout, dans les coûts et les risques gigantesques du lancement de nouveaux produits. Il y a là une spécificité incontournable. Il faut encadrer cette réalité, et lui donner toute sa transparence. L'accord de juillet 1992 est là pour ça ; il convient de le faire vivre... et d'y associer les Japonais, jusqu'à présent exemptés de toute discipline et liés industriellement aux Américains.

Airbus n'est pas un usurpateur. Il a pris sa place – la seconde – avec près du tiers du marché mondial. Il a fallu pour cela un effort persévérant de vingt ans qui a mobilisé certes les soutiens publics parfaitement identifiés, mais surtout les capacités humaines techniques et financières, les énergies des entreprises partenaires. Un consortium a été mis en place ; il a réussi ce que peu de gens croyaient possible, parce que la formule – un groupement d'intérêt économique – ne correspondait pas aux « canons » de la bonne gestion tels que l'ultralibéralisme les entendait.

Il a progressivement imposé auprès des compagnies aériennes (108 à ce jour), sans casser les prix, la crédibilité des produits Airbus et des services associés – décisifs tout au long de la vie de l'avion pour nos clients : formation des personnels des compagnies, gestion des pièces de rechange, service après-vente... Cela ne résulte ni du hasard ni d'un coup de bluff dopé à la subvention. Les compagnies aériennes sont les clients les plus compétents et les plus exigeants qui existent : elles lui ont reconnu des qualités de fond et parfois, il faut le dire, une réelle avance technique.

Un espace pour chacun

Ce qu'il est convenu d'appeler le « système Airbus » a eu le mérite d'associer, dans une synergie exceptionnelle, les industriels de quatre pays en Europe. Le mécanisme juridique peut certes être amélioré. Nos partenaires et nous-mêmes y réfléchissons sans apriori « idéologique », avec un objectif essentiel qui est de n'apporter de modifications – voire de transformations – à un système qui marche que dans la mesure où elles renforcent la rentabilité et permettent de mieux satisfaire les clients, notre véritable raison d'être.

Nous avons beaucoup appris et nous continuons à apprendre beaucoup au contact parfois rugueux de ces magnifiques entreprises que sont Boeing, McDonnell-Douglas, General Electric ou Pratt and Whitney. Peut-être le moment est-il venu pour nos amis américains de regarder ce qui se fait en Europe. Peut-être avons-nous aussi des choses à leur apprendre.

La compétition entre les deux rives de l'Atlantique est le meilleur des stimulants pour l'amélioration de nos produits et la satisfaction de nos clients. Il y a, sur un marché du transport aérien qui aurait retrouvé ses esprits, un espace pour chacun.

Je le répète, personne n'y a usurpé sa place.

▶ **Louis Gallois est le nouveau PDG d'Aérospatiale.**



ÉCONOMIE

ETRANGER

Un projet industriel controversé

La renaissance des Coccinelle brésiliennes

Disparue des chaînes de production depuis près de sept ans, la très respectable Coccinelle devrait être à nouveau fabriquée au Brésil dès le mois de juin.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

La Coccinelle, cet ancêtre automobile, imaginée par Volkswagen à la demande d'Adolf Hitler, dans les années 30, a connu une brillante carrière internationale. Plusieurs millions d'exemplaires ont été produits à travers le monde et le Mexique était, jusqu'à présent, le dernier pays à la construire encore. C'est le président brésilien Itamar Franco qui a lui-même souhaité la reprise de la production de ce symbole de la voiture populaire (*le Monde* du 3 mars).

Au début, ce projet a été perçu par les principaux intéressés comme un gag ou une bourde : *« La Fusca – ainsi qu'elle est nommée au Brésil, – c'est le réalisme brésilien et non le rêve mégalomane d'une fausse modernité »*, avait affirmé le président. Il a maintenu son idée en dépit des critiques. Un accord a été signé entre l'Etat et la firme Autolatina, qui regroupe les constructeurs Ford et Volkswagen.

L'Etat s'engage à alléger les taxes (1), ce qui devrait permettre un prix de vente réduit – aux alentours de 7 000 dollars (près de 40 000 francs). Autolatina a, pour sa part, promis la production de cent véhicules par jour et l'embauche de huit cents personnes.

Des sarcasmes ont, bien sûr, continué de saluer ce *« retour au passé »*, critiqué par beaucoup d'éditoriaux. *« Pourquoi ne pas envisager la réhabilitation du tilbury ? »*, s'est interrogé publiquement le gouverneur de l'Etat de Bahia, M. Antonio Carlos Meghalaes. *« Le président américain pourrait prendre exemple, et relancer la Ford modèle T »*, plaisante un cadre brésilien. *« C'est de la modernisation qui nous mène vers le Moyen Age »*, résume un banquier.

« L'œuf d'Itamar »

Plus pragmatiques, les autres constructeurs – principalement Fiat et la petite entreprise nationale Gurgel – tentent maintenant d'obtenir les mêmes avantages fiscaux pour leurs voitures de bas de gamme, dorénavant étiquetées « populaires ». Pour la Uno, Fiat a déjà signé avec M. Itamar Franco un protocole d'accord prévoyant une réduction des taxes fédérales concernant son modèle de base, un peu plus dépouillé encore pour la circonstance.

Mais, dans un Brésil où le salaire minimum par mois n'atteint pas l'équivalent de 350 francs, où l'inflation mensuelle dépasse 30 %, l'usage de voitures populaires reste avant tout le fait de classes moyennes sur le déclin, dont on imagine mal l'engouement pour une Coccinelle, certes sympathique, mais bruyante, beaucoup plus gourmande en carburant que les modèles récents et plus difficile à produire et à réparer en raison de sa conception ancienne. L'autre paradoxe découle de la politique d'ouverture réalisée par le président Collor de Mello : de plus en plus de voitures importées concurrencent dorénavant les modèles nationaux vieillissants.

Selon une étude récente, le marché des véhicules neufs ne s'adresse – quel que soit le prix des automobiles – qu'à 1 % des 150 millions de Brésiliens. Les spécialistes s'interrogent donc sur la viabilité de ce projet. L'époque est révolue où, comme au début des années 70, lors du boom industriel, la Coccinelle représentait encore 48 % des voitures fabriquées au Brésil. Le retour de la « Fusca » ne sera-t-il qu'un baroud d'honneur ? L'hebdomadaire *Veja* ironisait en février sur le projet présidentiel, titrant en couverture sur « l'œuf d'Itamar ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) Les taxes représentent environ 35 % du prix du véhicule. Deux tiers vont au gouvernement fédéral, un tiers au gouvernement de l'Etat.

Après deux semaines d'accalmie

Le rouble de nouveau en forte chute face au dollar

Le rouble a repris sa chute face au dollar après deux semaines d'accalmie, perdant en une semaine *plus de 12 % de sa valeur au marché* des devises interbancaire de Moscou. Mardi 3 mars, le cours de la monnaie américaine a atteint un sommet de 649 roubles, contre 593 jeudi 25 février, et 576 mardi 23. Un dollar valait 125 roubles le 1er juillet 1992.

Des rumeurs circulent à Moscou selon lesquelles le président de la Banque centrale, M. Viktor Guerachtchenko, aurait l'intention de supprimer le marché des changes pour revenir à un cours administré du rouble, supprimé en juillet 1992. *Le vice-président de la Banque centrale*, M. Dimitri Touline, a démenti, mardi, cette information, mais a précisé que la Banque discute en revanche de l'instauration, au 1er avril, d'un cours pivot autour duquel le rouble serait autorisé à fluctuer dans une marge de 3 % à 5 %.

Cette mesure implique la création d'un fonds de stabilisation du rouble, *alimenté notamment par* les ressources en devises des entreprises exportatrices et la production de diamants du pays ainsi que par une éventuelle aide occidentale. – *(AFP.)*

□ **Le patronat est-allemand de la métallurgie dénonce l'accord salarial de 1991.** – L'ensemble des fédérations régionales du patronat de la métallurgie en ex-RDA a désormais rejeté l'accord salarial de 1991, qui prévoyait l'alignement des salaires de l'Est sur ceux de l'Allemagne de l'Ouest en l'espace de cinq ans (*le Monde* du 25 février). Aux termes de cet accord, les salaires des ouvriers de la métallurgie devaient augmenter de 26 % cette année, mais le patronat propose un relèvement de 9 % seulement, compte tenu de la faible augmentation de la productivité.

AFFAIRES

Affectées par une guerre des prix

Les marges de l'industrie chimique se dégradent

« Tout le monde s'attend à une année 1993 très difficile. Elle sera noire si les prix restent au niveau actuel et moins sombre si les entreprises arrivent à les faire remonter », a affirmé, mardi 2 mars, M. Philippe Tripard, président de l'Union des industries chimiques (UIC) à l'occasion de la présentation du bilan de l'année écoulée.

Si, en 1992, la chimie française, quatrième producteur mondial et troisième exportateur, a progressé de 5 % en volume et connaît une croissance supérieure à celle du produit intérieur brut (+ 1,8 %), sa rentabilité, en revanche, a souffert. Selon l'UIC, le résultat après impôt pourrait tomber à environ 3 % du chiffre d'affaires, près d'un point de moins qu'en 1991.

La concurrence de l'Est

Cette contraction est due à la récession économique que traversent de nombreux pays européens, mais aussi à l'importante concurrence en provenance d'Europe de l'Est et d'Asie qui se traduit par une vigoureuse baisse des prix. A titre d'exemple, l'UIC cite la chute intervenue dans le secteur des matières plastiques, qui est *« de l'ordre de 10 % par rapport au niveau déjà déprimé de 1991. Pour certains plastiques de grande diffusion, cette baisse a parfois atteint 20 à 30 % »*. Les coûts des matières premières ont suivi la même tendance (– 19 % pour le prix du naphta en francs). Pourtant, les charges des entreprises (coûts de gestion, dépenses de personnel, amortissement) continuent de progresser de 3 % à 4 %.

Pour 1993, les prévisions sont extrêmement prudentes. La production chimique française devrait progresser de 1 % à 2 % en volume, mais qu'en sera-t-il de la rentabilité ? Car, à l'absence de signe de reprise de l'économie en Europe, s'ajoute désormais, outre la concurrence des pays de l'Est, le plein effet des dévaluations des monnaies anglaise, espagnole ou *italienne, qui vont rendre plus* attractifs les produits de ces pays. Que faire pour stopper cette guerre des prix ? Quelques entreprises avaient annoncé leur intention de relever leurs tarifs, mais elles hésitent encore car, comme le rappelle M. Tripard, *« la chimie est devenue une industrie mondiale avec beaucoup d'acteurs »*. Faut-il pour restaurer ses marges relever ses prix au risque de perdre des parts de marché ?

D. G.

□ **Un investisseur privé prend le contrôle du groupe chimique tunisien ICF.** – Un investisseur privé, représenté par la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT), a acquis 40 % du capital de l'Etat dans la société Les Industries chimiques du fluor (ICF). Cette opération, révélée par la Bourse de Tunis le 1er mars, entre dans le cadre de la politique de privatisation du pays. Elle a rapporté à l'Etat 11,826 millions de dinars (64 millions de francs). L'action a *été vendue 32,850 dinars pour un* prix de départ de 21,7 dinars. L'acquéreur est M. M'Hamed Driss, un homme d'affaires tunisien installé à Sousse, qui possède déjà une entreprise dans le secteur, le Comptoir national des plastiques, tout en étant également dans le tourisme. M. Driss va constituer le *« noyau dur »* de la direction des ICF, désormais contrôlées par le secteur privé. Les 21,37 % du capital que retient l'Etat tunisien feront ultérieurement l'objet d'une offre publique de vente (OPV) à un prix qui devrait avoisiner les *32* dinars par action. Le gouvernement tunisien applique, depuis 1986, un programme de privatisation qui a concerné jusqu'ici trente-huit entreprises. Il prévoit d'en accélérer le rythme cette année.

AGRICULTURE

Les pouvoirs publics octroient 2,5 milliards de prêts bonifiés supplémentaires

Le ministre de l'agriculture, M. Jean-Pierre Soisson, a annoncé mardi 2 mars l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 2,5 milliards de francs de prêts bonifiés destinée à la consolidation des dettes des agriculteurs.

Ce montant s'ajoutera aux 10,5 milliards décidés la semaine dernière par le gouvernement.

L'enveloppe, annoncée le 2 mars, sera réservée à la consolidation de la dette des paysans les plus touchés par la réforme de la politique agricole commune (PAC), c'est-à-dire les producteurs de grande culture de céréales et d'oléagineux et les éleveurs de bovins. Le taux est de 8 % sur sept ans.

Pour aider les producteurs de pommes de terre, qui souffrent d'un effondrement des cours depuis trois mois, le ministère a décidé que cette catégorie pourrait également obtenir ces prêts.

SOCIAL

Selon le patronat de la métallurgie

Le prochain gouvernement doit redouter « quelques embarras sociaux »

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) estime, dans son dernier bulletin interne, que *« le prochain gouvernement risque fort de connaître quelques embarras sociaux, outre des difficultés économiques et financières »*. Selon le patronat de la métallurgie, des conflits ne devraient pas affecter le secteur privé mais plutôt le secteur public où *« une détérioration du climat social pourrait se produire assez rapidement »*. Pour l'UIMM, *« il n'y a rien à craindre, ni à espérer des syndicats, qui, décidés ou résignés à tracer un trait sur leur avenir, vivent leur déclin en continuant, par bonheur, à être reçus sinon écoutés »*.

L'organisation patronale, qui s'inquiète des déficits publics, assure *« qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, payer plus pour avoir moins »*. Mais, conclut-elle, *« qui aura le courage de le dire ? Et de le faire ? Comme le libre-échangisme à tout-va nous entraîne dans un tourbillon imprévisible, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir »*.

Selon l'OCDE

Le Danemark connaîtrait une croissance de plus de 2 % en 1993

Invités – pour la seconde fois – à approuver, le 18 mai, le traité de Maastricht, les Danois vont se prononcer par référendum sur fond de reprise économique, comme le prouve le rapport sur le Danemark que vient de publier l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

« La croissance molle de l'activité (en 1992) doit faire place à un redressement jusqu'à fin 1993 et à une accélération (...) en 1994 », écrivent les économistes du château de la Muette, qui voient dans la demande intérieure, plutôt que dans les exportations, le moteur futur de la croissance. La progression du PIB devrait être de 2,1 % en 1993 et de 2,4 % en 1994, ce qui ne mettra pas en péril la poursuite de la désinflation et contribuera à réduire le chômage. L'OCDE note cependant que le taux du chômage restera *« supérieur à 10,5 % de la population active »*. Evoquant le budget de 1993, l'OCDE juge que l'augmentation prévue des dépenses publiques *« pourrait améliorer d'un demi-point la croissance du PIB* [tandis que] *le chômage diminuerait en conséquence »*.

Dans la mesure où les critères de convergence financière sont *« largement atteints »* par le Danemark, le principal problème demeure le chômage, même si son accroissement est plus modéré que dans beaucoup d'autres pays industrialisés. Une première étape consisterait, selon l'OCDE, à suivre les recommandations d'une commission chargée des problèmes du marché du travail. Entre autres remèdes, celle-ci préconisait de faire davantage supporter par les salariés et les entreprises le financement de l'assurance-chômage alors qu'aujourd'hui l'Etat en prend à sa charge les deux tiers. La commission proposait de mener une politique *« active »* de l'emploi (mise en place de cycles de formation pour éviter que la perception d'allocation-chômage ne devienne *« une solution de facilité »*) et de réformer le régime d'indemnisation du chômage.

L'OCDE n'en conclut pas moins que, grâce aux *« bons résultats »* de ces dernières années, du fait d'une politique macro-économique *« ferme et cohérente »*, les conditions sont remplies au Danemark pour *« une croissance de l'emploi qui ne compromette pas les acquis récents de la stabilisation »*.

J.-P. T.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Inflation : + 0,4 % en février.** – Les prix à la consommation en Allemagne de l'Ouest ont augmenté de 0,4 % en février par rapport à janvier, soit 4,2 % en glissement annuel, selon des chiffres provisoires. En janvier, les prix avaient enregistré une progression en rythme annuel de 4,4 %, et de 1,1 % par rapport à décembre, notamment en raison de la hausse d'un point de la TVA.

• **Production industrielle : + 3 % en janvier.** – La production industrielle a enregistré en Allemagne de l'Ouest une hausse de 3 % en janvier par rapport au mois de décembre. Ce bon indice est quelque peu artificiel car lié à la baisse de l'activité en décembre (– 3 %), période où de nombreuses firmes avaient fermé durant les fêtes de fin d'année. C'est dire que, en janvier, la production n'a fait que retrouver son niveau de novembre 1992.

ÉTATS-UNIS

• **Indice composite : + 0,1 % en janvier.** – L'indice composite des principaux indicateurs économiques a progressé de 0,1 % en janvier aux Etats-Unis. Cette hausse est la plus faible enregistrée depuis septembre. Ce résultat est néanmoins meilleur que ce que prévoyaient les analystes, qui s'attendaient à une baisse de 0,2 %, compte tenu de la forte progression enregistrée depuis septembre dernier.

ITALIE

• **Prix de détail : + 0,4 % en février.** – Le coût de la vie a augmenté de 0,4 % en février par rapport à janvier. Sur un an (février 1993 comparé à février 1992), les prix de détail sont en hausse de 4,5 %. En janvier, le taux annuel d'inflation était de 4,3 %, son niveau le plus bas depuis 1987.

VIE DES ENTREPRISES

Selon une enquête d'UFB-Locabail

Les délais de règlement des factures des PME-PMI se sont allongés en 1992

Les délais de paiement des factures des petites et moyennes entreprises françaises se sont détériorés en 1992 par rapport à l'année précédente. Telle est la principale conclusion d'une enquête réalisée, à la fin de l'an dernier, par UFB-Locabail, société spécialisée dans les services financiers aux entreprises, auprès d'un échantillon représentatif de 6 000 entreprises de 6 à 200 salariés opérant dans tous les secteurs économiques à l'exception de l'agriculture.

Selon l'enquête, 42 % des PME-PMI interrogées estiment que les délais de règlement se sont allongés et 6 % seulement perçoivent une amélioration. Par ailleurs, 85 % des entreprises déclarent être payées à plus de quarante-cinq jours et 15 % seulement en deçà. Les petites et moyennes entreprises victimes d'un allongement des délais de paiement de leurs factures sont également plus nombreuses (13 % contre 9 % en moyenne) à avoir subi la défaillance d'un client important.

L'enquête analyse enfin les modes de gestion des excédents de trésorerie. En dépit d'un contexte défavorable, 45 % des PME-PMI ont toujours, de façon structurelle, des excédents de trésorerie sur une période égale à un mois. Si les plus grandes entreprises gèrent leurs excédents, en revanche 40 % des plus petites (moins de 20 salariés) les laissent inactifs sur un compte courant.

En annonçant qu'elle versera un dividende

RJR Nabisco distingue ses actions « tabac » de ses actions « alimentation »

Le groupe de tabac et d'alimentation RJR Nabisco a annoncé mardi 2 mars la création d'une nouvelle catégorie d'actions pour séparer ses activités tabac et alimentation. La firme a également annoncé qu'elle paierait un dividende sur les actions ordinaires des deux catégories. Il s'agira du premier versement depuis le rachat de l'entreprise en 1989 par la firme d'investissement américaine KKR (Kohlberg Kravis Robert) pour un montant record de 25 milliards de dollars (170 milliards de francs).

Cette scission serait destinée à revaloriser en Bourse le groupe et en particulier sa branche alimentaire qui représente 6,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1992, sur un montant global de 15,7 milliards (88 milliards de francs).

Pour M. Louis Gertsner, président de RJR Nabisco, cette nouvelle composition et la première distribution des dividendes vont *« accroître la valeur de la société pour les actionnaires et en attirer de nouveaux »*. Les actions du secteur alimentaire seront intitulées RN-Nabisco Group et celles du tabac, RN-Reynolds Group. La holding RJR Nabisco restera juridiquement responsable des deux types d'actions. Le groupe procédera ensuite à la mise sur le marché d'un quart du capital de RN-Reynolds qui devrait rapporter entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars. Cette somme servira à rembourser une partie de la dette de la firme qui avoisinerait les 14 milliards de dollars.

□ **Feu vert du gouvernement pour la commande de deux paquebots aux Chantiers de l'Atlantique.** – Les pouvoirs publics viennent de donner leur feu vert, notamment financier, pour la commande de deux paquebots aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, dont la signature serait imminente entre le constructeur français et l'armateur américano-norvégien Royal Caribbean Cruise Line (RCCL). Dans une lettre datée du 1er mars et adressée au député (PS) de Loire-Atlantique, et ancien ministre M. Claude Evin, M. Pierre Bérégovoy confirme que *« le gouvernement a donné son accord à la commande de deux navires ». « Vous avez attiré mon attention sur le plan de charges des Chantiers. J'ai bien compris l'importance de cette question pour la situation de l'emploi à Saint-Nazaire »*, indique le premier ministre.

Malgré le redressement de son activité textile

Chargeurs SA prévoit une année 1993 « très difficile »

S'il n'y avait la conjoncture, M. Eduardo Malone, directeur général de Chargeurs SA et PDG de Chargeurs Textiles, aurait toutes les raisons d'être satisfait. Le groupe présidé par M. Jérôme Seydoux est sur le point de réussir le pari engagé en 1988, avec son irruption, soudaine et spectaculaire, dans des activités que l'on jugeait alors en déclin : le peignage, le tissage et l'ennoblissement de la laine. *Un métier qui était absent du chiffre d'affaires consolidé du groupe en 1987 et qui en représentait environ 10 milliards deux ans plus tard (le Monde du 17 mars 1989).*

Certes, l'amélioration spectaculaire des comptes – le bénéfice net consolidé s'est élevé à 724 millions de francs en 1992 contre 366 millions en 1991 – doit beaucoup à la plus-value réalisée par le groupe sur la vente de 12,9 % du capital de la compagnie aérienne UTA (410 millions de francs). Mais elle le doit aussi au redressement de la branche textile. Une branche qui affichait encore 1,15 milliard de pertes en 1990 (– 30 millions en 1991), et qui a dégagé un résultat positif de 193 millions l'an dernier. Une branche modernisée (2 milliards de francs d'investissements au total), recentrée (Chargeurs Textiles dont le chiffre d'affaires ne s'élève plus qu'à 7,5 milliards de francs, n'a conservé que trois de ses treize métiers d'origine) et rendue beaucoup plus compétitive (les effectifs ont fondu de 15 000 à 7 000 personnes).

« Nous sommes passés d'une politique de spéculation à une politique industrielle », assure M. Malone, en expliquant que son groupe a volontairement abandonné une pratique courante dans le métier : le jeu sur les cours de la laine. *« Je ne sais pas faire*, assure M. Malone. *Tous nos profits viennent désormais de la transformation professionnelle de la laine. »* Chargeurs Textiles aurait toutefois affiché de bien meilleurs résultats si la crise ne s'était fait sentir, au second semestre de l'an dernier. Une crise qui s'est traduite par des chutes brutales de commandes (jusqu'à – 30 %) que M. Malone explique par une politique massive et généralisée de *« déstockage »*. Le groupe pourrait être amené à accélérer la restructuration des activités en perte de vitesse.

Ces difficultés, toutes les activités du groupe Chargeurs – dont le chiffre d'affaires global s'est élevé à 10,08 milliards de francs – les ont rencontrées. *« La deuxième partie de l'année a été mauvaise dans pratiquement tous les domaines »*, explique le groupe, en faisant état de sa *« grave inquiétude »*. Une inquiétude justifiée par *« les excès financiers et bancaires de la fin des années 80, les déficits des Etats et de certaines institutions publiques »* ainsi que les soubresauts *« du système monétaire européen et la dangereuse montée du chômage »*. L'année 1993, prévient le groupe, sera *« très difficile »*.

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Le groupe pharmaceutique Fisons enregistre une baisse de 24 % de son bénéfice annuel.** – Le groupe britannique de pharmacie et d'équipements scientifiques Fisons, qui a restructuré ses activités, a annoncé mardi 2 mars une baisse de 24 % de son bénéfice annuel, à 123,6 millions de livres (693 millions de francs). 1992 a été *« une année de transition pendant laquelle une nouvelle stratégie et une nouvelle structure ont été mises en place pour répondre aux difficultés de 1991 et du début de l'année »*, a indiqué le groupe. Celui-ci entrevoit *« des signes de reprise »* à la lumière de l'amélioration des résultats au second semestre. Après la démission, début 1992, de M. John Kerridge, le président qui avait relancé Fisons dans les années 80, la nouvelle équipe de direction a engagé en avril le recentrage du groupe sur les médicaments à prescription et sur les équipements scientifiques, deux secteurs à forte valeur ajoutée. Cette nouvelle politique s'est traduite par la mise en vente des divisions de parapharmacie et d'horticulture.

□ **Alitalia réduit son déficit.** – La compagnie italienne Alitalia a enregistré, en 1992, une perte de 16,8 milliards de lires (58 millions de francs) au lieu d'une perte de 43,7 milliards de lires (153 millions de francs) au cours de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a progressé de 17 % pour atteindre 5 541 milliards de lires (19,4 milliards de francs). Cette amélioration est due à une augmentation de la productivité de 17 %, à l'ouverture de nouvelles escales à Bogota, Saint-Domingue, Singapour, Manille, Séoul, Séville, Bucarest, et à l'arrivée de dix-sept nouveaux appareils.

□ ***SKF a enregistré une perte de 1,3 milliard de francs en 1992.*** – SKF a multiplié ses pertes par neuf. Le groupe industriel suédois spécialisé dans les roulements à billes et les aciers spéciaux, a enregistré l'an dernier un déficit de 1,8 milliard de couronnes suédoises, soit 1,3 milliard de francs environ, a annoncé jeudi 25 février un communiqué de la direction de SKF à Göteborg. Selon le communiqué, ces pertes intègrent une provision de 1,1 milliard de couronnes (775 millions de francs) destinée à financer un programme de restructuration. SKF a prévu de supprimer 5 000 emplois en 1993.

RÉORGANISATIONS

□ **Elf Atochem regroupe son activité thermoplastiques vinyliques sous la marque Nakan.** – Elf Atochem vient de créer la marque Nakan pour regrouper toute sa gamme de thermoplastiques vinyliques. Cette activité, dans laquelle le groupe français a accéléré son développement depuis 1988, repose sur deux types de produits chimiques : le compound, une résine vinylique améliorée, et l'alliage, association de deux polymères différents. Ces produits servent dans les secteurs du bâtiment (fenêtres), de l'automobile (tableaux de bord), de l'électricité, de la vidéo et même de la chaussure. Le chimiste français réalise dans cette activité 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires et dispose d'une capacité de production de 220 000 tonnes, qui le situe parmi les trois premiers européens aux côtés d'EVC – détenu à 50/50 par le britannique ICI et l'italien Enichem – et du belge Solvay. Pâtissant du ralentissement économique et de la guerre des prix dans le plastique, cette division d'Atochem, dirigée par M. Gérard Deleens, est parvenue à maintenir son chiffre d'affaires, mais a vu ses marges s'éroder de 15 %.

□ ***American Cyanamid se scinde en deux sociétés.*** – Suivant l'exemple du groupe britannique ICI, qui a décidé de se scinder en deux (*le Monde* du 27 février), American Cyanamid a décidé de créer deux entités indépendantes, l'une comprenant la chimie, l'autre la pharmacie. L'activité chimique, qui a un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars (5,6 milliards de francs) et un résultat opérationnel de 34 millions de dollars (190 millions de francs) sera regroupée dans une société appelée Cytec. Le second pôle, qui devrait garder le nom d'American Cyanamid, rassemblera les secteurs de la pharmacie, de l'agrochimie, les vaccins et le matériel médical, ce qui représente 4,2 milliards de dollars (23,5 milliards de francs) de chiffre d'affaires.

CAPITAL

□ **Adidas : Robert Louis-Dreyfus a une option d'achat sur toute la firme.** – M. Robert-Louis Dreyfus, le nouveau manager d'Adidas, a confirmé dans une interview à *l'Expansion* qu'il avait une option d'achat sur la totalité d'Adidas, la firme d'équipements sportifs dont il a pris 15 % du capital le mois dernier. Selon M. Dreyfus, les deux fonds d'investissements Omega Ventures et Coatbridge Holdings qui ont repris 35 % du capital d'Adidas, *« ont vocation à sortir d'ici deux à cinq ans »*. Quant à la société Ricesa, qui a acheté 15 % des titres, elle regroupe, outre lui-même, les deux publicitaires britanniques Saatchi et deux anciens actionnaires d'IMS, une société lui ayant appartenu, indique M. Louis-Dreyfus. Interrogé sur le prix de la firme rachetée à Bernard Tapie, M. Louis-Dreyfus estime qu'Adidas *« vaut beaucoup plus... ou beaucoup moins. Tout dépendra de ce que nous allons en faire »*... A propos de M. Tapie, M. Louis-Dreyfus se contente de dire qu'il ne l'a *« jamais rencontré »*.

CONTRAT

□ **GSI va refaire le système informatique du Milk Marketing Board.** – La société de services informatiques GSI a remporté un contrat de « facilities management » avec le Milk Marketing Board (MMB), qui détenait jusqu'à récemment le monopole de la collecte du lait frais en Angleterre et au Pays de Galles. Le montant du contrat, d'une durée de sept ans, n'a pas été précisé. GSI va ainsi prendre en charge *« la refonte du système informatique de MMB et les évolutions technologiques nécessaires »*. MMB, qui a présenté en août dernier un projet de privatisation, a réalisé un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs en 1992. GSI a réalisé un bénéfice net de 104 millions de francs en 1991 (derniers chiffres connus) pour un chiffre d'affaires de 1,45 milliards de francs.

VENTE

□ ***La Compagnie de navigation mixte cède sa participation dans Sligos.*** – La Compagnie de navigation mixte a cédé l'essentiel de sa participation dans la société de services informatiques Sligos, revenant ainsi de 6,5 % à 0,13 % du capital, au profit du Crédit lyonnais, majoritaire dans Sligos. La Société des Bourses françaises a signalé, mardi 2 mars, dans un communiqué, le franchissement à la baisse du seuil des 5 % par la Compagnie de navigation mixte. Au Crédit lyonnais, on indiquait que la participation dans Sligos, qui s'élevait auparavant à 58,2 %, était maintenant d'environ 65 %. Le reste du capital de Sligos revient pour 5,8 % à la Caisse des dépôts et consignations, et pour le complément au public.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 mars ⬆ Toujours la hausse

Sur sa lancée de trois séances consécutives de hausse, la Bourse de Paris était toujours bien orientée, mercredi 3 mars, dans un marché toutefois peu actif. Il faut dire que l'indice CAC 40 est repassé mardi en fin de journée au-dessus de la barre des 2 000 points et se retrouve ainsi à ses plus hauts niveaux depuis neuf mois. En hausse de 0,29 % à l'ouverture, le CAC 40 gagnait 0,37 % à 2 009,58 points en milieu de journée.

La Bourse de Paris, soutenue par la hausse de Wall Street la veille au soir, profitait également du nouveau record historique battu en séance mercredi matin à la Bourse de Londres par l'indice Footsie. Mais, de l'avis quasi-général des opérateurs, les valeurs françaises ont besoin de marquer une pause après une véritable envolée de plus de 10 % en trois semaines. Il faut également prendre en compte le fait que les espoirs de baisse rapide des taux d'intérêt allemands s'amenuisent. Enfin, l'approche des élections législatives pourrait provoquer un certain attentisme des investisseurs.

Du côté des valeurs, Suez, dont les résultats pour 1992 annoncés en fin de journée seront « fort mauvais », a indiqué mercredi matin le président de la Compagnie financière, M. Gérard Worms, perdait 1,5 %. Chargeurs était en forte baisse de 6,7 % après l'annonce par le groupe d'une année 1993 très difficile. Repli également de 2,2 % de la SCOA et de 1,4 % de Peugeot.

En revanche, progression de 3,9 % de Cap Gemini Sogeti, de 3,8 % de la Compagnie parisienne de réescompte et de 1,9 % de Via Banque.

NEW-YORK, 2 mars ⬆ Vague d'achats

A l'issue d'une séance indécise et irrégulière, Wall Street s'est finalement inscrit en hausse assez nette, propulsée par une vague d'achats sur programme informatique de valeurs pétrolières, automobiles et du secteur haute technologie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en clôture à 3 400,53 points, en hausse de 45,12 points (+ 1,3 %). Quelque 269 millions de titres ont été échangés. Dans un marché plutôt actif, le nombre de valeurs en hausse a été deux fois plus élevé que celui des valeurs en baisse : 1 275 contre 636, alors que 565 titres sont restées inchangées.

Des statistiques économiques mitigées (progression de 0,1 % de l'indice composite des principaux indicateurs, mais chute de 13,8 % des ventes de logements en janvier) ont eu un faible impact sur les investisseurs. En revanche, les gérants de fonds de placement ont continué à procéder à des arbitrages importants entre les obligations et les actions. Ils réalisent, d'un côté, leurs plus-values avec la baisse des taux obligataires et, de l'autre, parient sur la reprise économique. Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, sont restés inchangés à un niveau très bas de 6,83 %.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Alcoa	70 1/2	68 1/2
ATT	55 3/4	56
Boeing	34 1/8	34 1/8
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/8	48 7/8
Eastman Kodak	52 1/2	53 1/8
Exxon	63 7/8	64 1/2
Ford	46 1/4	47 7/8
General Electric	83 3/8	85 1/2
General Motors	37	37 7/8
Goodyear	68	69 5/8
IBM	54 3/4	54 1/4
ITT	76 1/4	76 5/8
Mobil Oil	67 5/8	68 7/8
Pfizer	59 3/8	60 3/4
Schlumberger	59 7/8	60 5/8
Texaco	62 7/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	117	116 1/4
Union Carbide	18 7/8	17
United Tech.	45	45 1/8
Westinghouse	13 1/2	13 3/4
Xerox Corp.	82 7/8	83 7/8

LONDRES, 2 mars = Inchangé

La Bourse de Londres a fait du sur-place, mardi 2 mars, après avoir battu un record la veille. Le Stock Exchange a également été victime de l'attentisme des boursiers alors que les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands semblent s'être envolés. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en repli de 0,3 point (0,01 %) à 2 882,3 points. Il avait atteint lundi en fin de séance un record historique à 2 882,6 points. Le volume des échanges s'est élevé à 564,4 millions de titres contre 530,3 millions la veille.

Les valeurs internationales ont généralement perdu du terrain à l'exemple de Imperial Chemical Industries (ICI), Glaxo et BAT Industries.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Allied Lyons	5,95	6,05
B.P.	2,75	2,82
B.T.R.	5,84	5,88
Cadbury	4,84	4,83
Glaxo	6,65	6,62
G.U.S.	28,75	26,75
I.C.I.	12	11,88
Reuters	13,90	13,98
RTZ	6,78	6,69
Shell	5,64	5,69
Unilever	12,31	12,17

TOKYO, 3 mars = Léger effritement

La Bourse de Tokyo a cédé un tout petit peu de terrain mercredi 3 mars dans un marché indécis. L'indice Nikkei a ainsi perdu 10,33 points en fin de séance (- 0,06 %) pour terminer à 16 853,92 points.

Le Kabuto-cho a perdu ses gains initiaux sous l'effet essentiellement de prises de bénéfices sur Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT), la plus grosse capitalisation de la Bourse de Tokyo et la locomotive du marché. Les inquiétudes suscitées par le règlement la semaine prochaine des contrats à terme sur indice de mars et la hausse du yen ont également pesé sur le marché.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Ajinomoto	1 190	1 180
Bridgestone	1 180	1 170
Canon	1 300	1 280
Fuji Bank	1 750	1 750
Honda Motors	1 320	1 300
Matsushita Electric	1 040	1 010
Mitsubishi Heavy	502	496
Sony Corp.	3 970	3 910
Toyota Motors	1 370	1 330

CHANGES

Dollar : 5,55 F ⬇

Le dollar s'échangeait en nette baisse mercredi 3 mars en fin de matinée, à 5,5580 francs contre 5,5660 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Les marchés étaient pris d'un doute quant à la possibilité d'une baisse des taux directeurs allemands, jeudi.

FRANCFORT	2 mars	3 mars
Dollar (en DM)	1,6425	1,6395
TOKYO	**2 mars**	**3 mars**
Dollar (en yens)	118,50	116,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 mars) .... 11 3/16-11 5/16 %
New-York (2 mars) .... 3 %

BOURSES

	1er mars	2 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	529,85	527,95
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 998,80	2 001,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er mars	2 mars
Industrielles	3 335,41	3 400,53

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er mars	2 mars
100 valeurs	2 882,60	2 882,30
30 valeurs	2 225,50	2 333,30
Mines d'or	91,70	89,10
Fonds d'Etat	97,06	96,94

FRANCFORT

	1er mars	2 mars
Dax	1 700,95	1 696,74

TOKYO

	2 mars	3 mars
Nikkei Dow Jones	16 864,25	16 853,92
Indice général	1 275,82	1 272,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

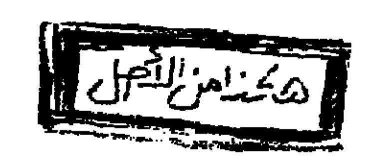
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5540	5,5570	5,6725	5,6795
Yen (100)	4,7620	4,7667	4,8641	4,8729
Ecu	6,5875	6,5900	6,6216	6,6300
Deutschemark	3,3939	3,3944	3,4231	3,4265
Franc suisse	3,6592	3,6625	3,7174	3,7239
Lire italienne (1000)	3,5466	3,5520	3,5494	3,5582
Livre sterling	8,0890	8,0990	8,2065	8,2242
Peseta (100)	4,7230	4,7308	4,6748	4,6905

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/4	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	8 13/16	8 15/16
Deutschemark	8 7/16	8 9/16	8	8 1/8	7 5/8	7 3/4
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5 1/16
Lire italienne (1000)	11 1/16	11 7/16	11	11 3/8	10 15/16	11 5/16
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	16 5/8	17 5/8	14 3/4	15 3/4	13 1/2	14 1/4
Franc français	11 7/16	11 13/16	11 1/2	11 7/8	10 7/16	10 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5370	5400	5400	+ 0 56
905	B.N.P. T.P.	956	960	953	- 0 31
841	Cr.Lyon. T.P.	865	865	865	....
1774	Renault T.P.	1800	1800	1804	+ 0 22
1716	Rhone Poul. T.P.	1787	1799	1799	+ 0 67
1080	Saint Gobain T.P.	1085	1085	1085	...
820	Thomson T.P.	821	815	815	- 0 73
725	ACCOR	709	712	712	+ 0 42
770	Air Liquide	797	798	799	+ 0 25
835	Alcatel-Alsthom	858	863	862	+ 0 61
1640	Als.Superm.	1730	1730	1680	- 2 89
300	A L S P I	330	340	337	+ 2 12
550	AGF Sté Centrale	538	538	536	- 0 37
1140	Axa (ex Cie Midi)	1223	1228	1250	+ 2 21
184	Bafip	162	164	162	....
76	Bail-Equipem.	86 10	88	87	+ 1 05
715	Bail Investiss.	757	759	760	+ 0 40
485	Bancaire	482	489	485	+ 0 62
640	Bazar H.-V.	703	690	690	- 1 85
1160	Berger (M)	1230	1230	1248	+ 1 46
375	Bertrand Faure	400	400	400	....
1140	Bic	1116	1130	1130	+ 1 25
1100	B.I.P.	1119	1125	1100	- 1 70
143	BIS	168 90	173	172	+ 1 84
480	B N P (CI)	501	504	503	+ 0 40
480	Bolloré Tech.	521	524	511	- 1 92
2900	Bongrain	3190	3200	3200	+ 0 31
555	Bon-Marché	550	545	551	+ 0 18
640	Bouygues	668	671	669	+ 0 15
84	BP France	92 90	92 10	93	+ 0 11
955	B S N	996	998	994	- 0 20
1250	Canal Plus	1300	1301	1315	+ 1 16
173	Cap Gem.S.	190	198 50	194	+ 2 11
210	Carnaudmetalbox	218	217	217	- 0 46
2580	Carrefour	2684	2680	2653	- 0 41
160	Casino	156	156 50	155 50	- 0 32
106	Casino ADP	107 10	107	106	- 1 03
530	Castorama D.L.	547	547	548	+ 0 18
235	C.C.F.	239	242	240	+ 0 42
30	CCMC Ly.	34 50	35	36 40	+ 5 51
445	C.D.M.E.	441 50	445	442	+ 0 11
186	C.E.G.I.D.	174 50	173 50	173	- 0 86
50	Centrest (Ny)	53 86	51 20	51 50	- 4 36
370	C.E.P. Comm.	401	400 50	403	+ 0 50
94	Cerus	100 80	102	100	- 0 79
1140	Cetelem	1244	1260	1243	- 0 08
265	CF Int.	280	275	285	+ 1 79
300	CGI Info.	301 20	304	302	+ 0 27
1080	C G I P	1122	1123	1140	+ 1 60
840	CGP	628	....	....	...
1370	Chargeurs S A	1400	1300	1297	- 7 36
250	Christian Dior	270	270	260 10	- 3 67
520	C I C A (M)	565	566	565	....
290	Ciments franc.	309	309	310 50	+ 0 49
540	Clarins	574	575	575	+ 0 17
405	Club Méditer.	428	429	430 50	+ 0 58
900	Colas	961	970	959	- 0 21
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1299	1282	1280	- 1 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Ré.)	284 10	284 10	289 50	+ 1 90
1090	Créd. Foncier	1068	1072	1065	- 0 28
380	Crédit Loc France	410	410	412	+ 0 49
540	Cr Lyon.(CI)	535	534	532	- 0 56
1240	Credit Nat.	1340	1339	1325	- 1 12
530	CSEE	540	533	530	- 1 85
3440	Damart	3400	3424	3424	+ 0 71
385	Dassault Aviation	400	400	399	- 0 25
250	Dassault Electr.	255 10	255	255 60	+ 0 20
1410	De Dietrich	1455	1435	1450	- 0 34
510	Degremont	498 80	500	498 50	- 0 06
43	Dév.R.d.C.(Li)	45	45	44	- 2 22
83	Dév.R.Sud-Est	78	80	78 10	+ 0 13
295	D M C	316	314	313	- 0 95
440	Docks France	464 20	465	462	- 0 47
107	Dynaction	125	128	128 60	+ 2 88
2340	Eaux (Gle)	2385	2385	2344	- 1 72
690	E.B.F	741	741	760	+ 2 56
425	Ecco	445	444 90	440 10	- 1 10
350	Elf Aquitaine	382	383 50	383	+ 0 26
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1053	1053	1053	....
250	Erap-Elf (Certif.)	265	261	261	- 1 51
645	Eridania-Beghin	634	630	629	- 0 79
440	Essilor	461	461	458	- 0 65
200	Essil.Int.(DP)	212 50	211 90	211 50	- 0 47
735	Esso	741	744	746	+ 0 67
1520	Eurafrance	1610	1606	1610	....
440	Euro RSCG	508	515	517	+ 1 77
73	Eurodisneyland	80 40	80 90	80 35	- 0 06
1030	Europe 1	1030	1021	1010	- 1 94
39	Eurotunnel	41 25	41 65	40 30	- 2 30
125	Finextel	136 90	136	135	- 1 39
300	Fives Lille	320	317	312	- 2 50
710	Fougerolle	760	775	755	- 0 66
3650	Fromager. Bel	3738	3738	3745	+ 0 19
1700	Gal.Lafayette	1650	1675	1650	....
380	G.A.N.	389	387	390	+ 0 26
390	Gascogne (B)	386	382	388	+ 0 52
1380	Gaz et Eaux	1390	1385	1395	+ 0 36
560	Geophysique	555	560	567	+ 2 16
680	Groupe André SA	703	706	707	+ 0 57
550	Groupe Cité	585	590	587	+ 0 34
410	GTM-Entrep.	414	414	415	+ 0 24
1490	Guyenne-Gas.	1620	1633	1600	- 1 23
430	Havas	472 90	474	471 50	- 0 30
240	Idia	249	249 90	250 60	+ 0 60
380	Imétal	385	385	385	....
143	Immob. Phénix	143 80	144	144	+ 0 14
147	Ingénico	146	146	145 10	- 0 62
8590	Inst. Mérieux	8700	8680	8700	....
450	Interbail	469	470	470	+ 0 21
480	Intertechnique	485	495	485	....
1120	J. Lefebvre	1120	1118	1112	- 0 71
490	Klépierre	571	580	578	+ 1 23
570	Labinal	670	670	673	+ 0 45
340	Lafarge	358 50	355	357	- 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
89 73	Lagardère Group	94 10	95	94 50	+ 0 43
260	Labon	264	265	266	+ 0 76
4350	Legrand	4530	4560	4580	+ 1 10
2250	Legrand (DP)	2390	2400	2391	+ 0 04
173	Legris Industries	198	198 60	195 50	- 1 26
735	Locindus	745	745	746	+ 0 13
3368	L.V.M.H.	3340	3350	3345	+ 0 15
450	Lyon Eaux(Dumez)	465 80	467 90	458 50	- 1 57
37	Majorette Ly	37	...	.	.
315	Mar. Wendel	318	320	321 10	+ 0 97
117	Matra-Hachette	128	128	128	
84	Metaleurop	82 40	82	78 50	- 4 72
13 50	Métrologie In.	16 40	16 60	15 90	- 3 05
181	Michelin	181 60	183	183 30	+ 0 94
93	Moulinex	107 40	109	105 50	- 1 77
940	Navig. Mixte	946	949	945	- 0 11
133	Nord-Est	141 40	140 50	139 50	- 1 34
265	Nordon (Ny)	280	280	285 75	+ 2 04
53	Olipar	58 30	58 30	58 30	..
1070	Oréal	1145	1150	1153	+ 0 70
420	Paribas	436 50	438	428 30	- 1 83
230	Pechiney Int.	236 30	238	236 90	+ 0 25
295	Pechiney (CIP)	316	306	312	- 1 27
395	Pernod Ricard	423	424	425 50	+ 0 59
640	Peugeot	639	637	626	- 2 03
835	Plastic-Omn.	841	848	843	+ 0 24
285	Poliet Ex.Lamb Fr.	280 10	280	279	- 0 39
955	Primagaz	979	976	962	- 1 74
860	Printemps	712	710	708	- 0 56
620	Promodès	670	671	662	- 1 19
310	Radiotechn.	332 80	333	325	- 2 34
6570	Redoute (La)	7010	7030	7100	+ 1 28
147	Rémy Cointreau	149	150	142	- 4 70
565	R. Poulenc A.	567	570	563	- 0 71
565	R. Poulenc CIP.	511	511	517	+ 1 17
42	Rochette(La)	45 30	45	45	- 0 66
505	Roussel Uclaf	558	551	560	+ 0 36
2970	R. Impé Ly.	3135	3150	3150	+ 0 48
150	Sade (Ny)	151	151 10	153	+ 1 32
2890	Sagem	2930	2911	2940	+ 0 34
535	Saint Gobain	550	548	546	- 0 73
1200	Saint Louis	1250	1260	1259	+ 0 72
1600	Salomon Ly	1600	1610	1590	- 0 63
330	Salvepar (Ny)	351	352	350	- 0 28
1560	S A T	1610	1610	1610	....
285	Saut. Chât.	296	295	294	- 0 68
825	Saupiquet (Ns)	890	885	888	- 0 22
690	Schneider	717	720	721	+ 0 56
17	SCOA	18 20	18 20	17 85	- 1 92
525	Scor s.a.	545	550	552	+ 1 28
360	S.E.B.	385 70	385	385 80	+ 0 03
450	Sefimeg	480	472 50	479 50	- 0 10
140	Selectibanque	146 10	146 10	146	- 0 07
175	Sextant A.	178 40	178	175	- 1 91
885	S F I M	680	690	680	...
225	S.G.E.	213 10	212	210 60	- 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
455	Simco	475 50	475 20	476 90	+ 0 29
940	Sk. Rossignol	975	976	980	+ 0 51
440	Sligos	460 50	464	463	+ 0 54
635	Société Géné.	656	660	658	
42	Sodero (B)	42 90	42 90	40 50	- 5 59
78	Sodero (Ns)	82	80 50	83 10	+ 1 34
555	Sodexho	1072	1065	1070	- 0 19
65	Sogerap (Ny)	82 60	84	82 80	+ 0 24
1350	Som-Allib.	1410	1400	1400	- 0 71
415	SOPHIA	425	426	426	+ 0 24
1120	Sovac	1177	1185	1170	- 0 59
405	SPEP	395 20	395 10	395	- 0 05
350	Spie-Batignol.	383 50	382 50	389	+ 1 43
575	Strafor Facom.	599	595	599	
235	Suez	300 50	299 50	295	- 1 83
1220	Synthélabo	1197	1200	1191	- 0 50
162	Thomson CSF	166 40	165	165	- 0 84
240	Total	253 50	255	257 40	+ 1 54
150	– certif.	165	165	170	+ 3 03
545	U.A.P.	579	583	583	+ 0 69
265	U F B Locab.	291	285	290	- 0 34
250	U G C DA (Rober)	232	230	235	+ 1 29
440	U I C	500	510	512	+ 2 40
475	U I F	483	480	480 20	- 0 58
760	U I S	753		..	....
330	Unibail	374	380	375	+ 0 27
770	Valeo	805	810	808	+ 0 37
161	Vallourec	167 80	168 90	167	- 0 48
245	Via Banque	269	270 50	274	+ 1 86
350	Worms et Cie	254	253	248 50	- 2 17
1610	Zodiac	1670	1689	1653	- 1 02
855	Elf Gabon	895	890	895	
103	Amax	102 70	102 90	103	+ 0 29
122	Amer Barrick	195	195	197	+ 1 03
131	Amer. Express	138	137	138	...
290	A.T.T.	314	314 70	314	...
119	Anglo Amer.C.	121 50	115	115	- 5 35
210	Amgold	211 20	210 10	210 10	- 0 52
215	Banco Santander	224 50	230 10	229 10	+ 2 05
785	B.A.S.F.	791	783	785	- 0 76
940	Bayer	940	940	936	- 0 43
46	Blenheim Plc	47 70	48	48	+ 0 63
28	Buffelsfont.	29 25	29	29	- 0 85
182	Chase Manh.	175	177 10	176 70	+ 0 97
2070	Daimler Benz	2080	2072	2100	+ 0 96
85	De Beers	82 10	81	77 40	- 5 72
2320	Deutsche Bank	2439	2451	2436	- 0 12
1280	Dresdner Bank	1380	1400	1400	+ 1 45
42	Driefontein	41 70	40 50	41	- 1 68
260	Du Pont-Nem.	260	262 60	263	+ 1 15
275	Eastman Kodak	298 50	297 50	297 50	- 0 34
12	East Rand	12 80	12 70	12 80	- 1 56
30	Echo Bay	27 90	28 65	28 90	+ 3 58
168	Electrolux	160	...	...	...
161	Ericsson	174	176	175	+ 0 57
345	Exxon Corp.	361	362 20	361 70	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Ford Motor	261 70	265 70	269	+ 2 79
38	Freegold	35 70	35 05	36	+ 0 64
11 50	Gencor	11 60	11 50	11 50	- 0 86
455	Gén. Elect.	455	475 80	479 50	+ 3 12
215	Gén. Motors	208	211 60	212	+ 1 92
350	Gén. Belgique	355 50	358 10	358 10	+ 0 73
37	Gd. Métropol.	36 40	36 75	38	+ 4 40
37	Guinness	36 85	37 05	36 60	- 0 63
20	Hanson PLC	20 80	20 90	21	+ 0 96
13 50	Harmony Gold	13 65	13 35	13 35	- 2 20
405	Hewlett Packard	415	417 30	417 30	+ 0 55
31	Hitachi	32 25	32 25	32 30	+ 0 16
905	Hoechst	878	875	875	- 0 34
94	I C I	97	.	...	.
280	I.B.M.	305 10	305	306 90	+ 0 59
410	I.T.T.	426 20	429 20	427 50	+ 0 31
164	Ito Yokado	164 40	164 80	165 10	+ 0 43
49	Matsushita	48 65	47 80	47 80	- 1 75
270	Mc Donald's	283	285 30	286	+ 1 06
210	Merck	221	219 50	219 40	- 0 72
570	Minnesota M	585	598	598	+ 2 22
39	Mitsubishi	39 20	39 55	39 55	+ 0 89
350	Mobil corp.	376 40	384 80	384 80	+ 2 23
335	Morgan J.P.	366 50	366	366	- 0 14
4010	Nestlé	4150	4200	4235	+ 2 05
129	Norsk Hydro	130 50	129 20	129 70	- 0 61
86	OPSL	82	78 60	79 50	- 3 05
1290	Pétrofina	1310	1320	1320	+ 0 76
395	Philip Morris	374 90	379 40	380 20	+ 1 41
70	Philips	62 60	62 60	65	+ 3 83
77	Placer Dome	74 65	75	75	+ 0 47
275	Procter Gamble	291 50	294 80	294 80	+ 1 06
173	Quilmès	180	180 10	175	- 2 78
17 50	Randfontein	17 70	17 80	18	+ 1 69
250	Rhone Poul. Rorer	256 50	256	257	+ 0 19
480	Royal Dutch	470 80	477 60	478	+ 1 53
52	R T Z	54	54 80	55 90	+ 3 52
15 50	Saat & Saatchi	15 30	15 40	15 45	+ 0 98
25	St Helena	27 50	27 50	27 50	.
310	Schlumberger	332 50	339 30	340	+ 2 26
46	Shell transp	46 65	47 35	47 45	+ 1 71
2230	Siemens	2261	2275	2272	+ 0 49
184	Sony	188	185	184 50	- 1 86
88	Sumitomo Bank	88	88 10	88 10	+ 0 11
151	T.D.K.	151	145 50	145 50	- 3 84
60	Telefonica	60 60	61	59 20	- 2 31
26	Toshiba	26 56	....	...	...
585	Unilever	633	633	636	+ 0 47
245	Unit.Techn.	256 90	254 50	256	- 0 35
230	Vaal Reefs	212 20	211	208 90	- 1 56
950	Volkswagen	932	940	944	+ 1 29
285	Volvo	278	280	280	+ 0 72
89	West. Deep	85	84	82 25	- 3 24
450	Xerox Corp.	464	467 90	467 90	+ 0 84
111	Yamanouchi	109 60	110 90	110 90	+ 1 19
5 50	Zambia Cop.	6 40	6 55	6 40	..

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 80	6 28
10,80% 79/94	100 51	5 32
Emp.Etat 13,4% 83	....	2 64
10,25% mars 86	106 50	10
OAT 10% 5/2000	114 16	7 67
OAT 9,9% 12/1997	109 20	2 17
OAT 9,8% 1/1996	105 80	0 86
PTT 11,2% 85	106 90	2 70
CFF 10,25% nov 90	113 60	9 91
CNA 10 % 1979	....	0 29
CNB Bques 5000F	98 90	1 45
CNB Paribas 5000F	97 65	1 45
CNB Suez 5000F	....	1 45
CNI 1/82 5000F	98 98	1 45
CNT 9 % 86	100 81	7 32
CRH 10,90% déc.85	111	1 69
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1075	....
Cerus	2302	....
Ly. Eaux cv 6,5%	796	....
Thoms. cv 9,2% 86	792	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1540	1550
Arbel	400	378
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	337 10	337 10
Bénédictine	2399	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	813	....
B T P	29 15	29
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	395	395
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	292	292
C.E.G.F (Frigor.)	665	668
Centenaire Blanzy	308 50	357
Cerogen	28 10	....
Champex Ny	21 25	....
CIC (CIP)	190	192
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	....
Cie Industrielle	3500	3505
Cpt Lyon Alemand	332	327
Concorde	700	700
Constr.Mét.Prov.	15 50	15 50
Crédit Gén.Ind.	103 90	103 90
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	590	600
Didot Bottin	580	580
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	310 50	307
Em.Mag. Paris	3830	....
Eridania-Béghin CI.	490	498
Fidei	378 90	378 90
Finalens	301	....
F.I.P.P.	51 05	...
F.N.A.C.	2290	2290
Foncière (Cie)	456	460
Foncina	342	340
France I.A.R.D.	410	420
France SA (La)	1720	1850
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	529	511
Genefim	261	261
Gévelot	442	....
G.F.C.	363	359
Groupe Victoire	900	900
G.T.I (Transport)	206 50	210
Immobail	355	360
Immobanque	661	668
Im.Marseillaise	4350	4350
Invest.(Ste Cle.)	2900	2900
Lille Bonnières	946	....
Louvre	2619	2621
Lucia	200	209
Machines Bull	24	24 10
Mag.Uniprix	180 60	179
Métal Déployé	330	....
Mors	43	42 40
Navigation (Nle)	136	142 50
Optorg	280	270
Ordel (CI)	590	800
Origny-Desvroise	569	570
Palais Nouveauté	1150	....
Paluel Marmont	430	...
Parfinance	180	...
Paris France	230 10	....
Paris Orléans	188	188
Participations Invest.	238	240
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	281	...
Promodès (CI)	379 50	....
Publicis	680	688
Rochefortaise	145	151
Rosario	137 50	145
Rougier	180	180
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	175	....
Saga	347	....
Saint Dominique (F.)	120	114
Salins du Midi	546	530
Savoisienne M.	140	..
Sfic	609	610
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	50	...
Solal	470	...
Sofio	183	....
Softem (ex Satam)	62	62
Sofragi	2424	2450
Soudure Autogène	725	725
Sovabail	272	...
Stemi	770	760
Taittinger	2080	2061
Tenue-Anquitaine	100	....
Tour Eiffel	250	....
Ufiner	1104	....
Vicat	405	405
Viniprix	1500	1500
Virax	102	102
Maroc Saf Brasserie	201	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	590	581
Akzo Nv Sico	430	....
Alcan Aluminium	103 20	....
American Brands	184	....
Arbed	318	....
Asturienne Mines	91 10	....
Banco Popular Espa.	630	641
B.Reglements Int.	20800	20800
Can.Pacifique	73 50	75 50
Chrysler Corp.	215	....
C I R	3 86	....
Commerzbank	962	968
Dow Chemical	301 10	307 90
Fiat	21	21
GBL (Brux Lamb.)	480	480
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd.	56 50	58 90
Goodyear Tire	385	382 20
Grace and Co (WR)	200	205 30
Honeywell Inc. In.	178	....
Johannesburg	62	58 90
Koninklijke Pakhoed	69 50	....
Kubota	25	...
Noranda Mines	72 50	....
Olivetti priv.	4 41	4 40
Pfizer Inc.	330	336 30
Ricoh	24	....
Robeco	310 70	311 20
Rodamco NV	153 80	153 10
Rolinco	302 40	303 50
Saipem	4 30	...
Sama Group	24	....
SKF Aktiebolaget	46 15	....
Tenneco Inc.	257	255
Toray Ind.	26 50	....
West Rand Cons.	5 35	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calcphos	64	....
C G H Cogedhor	7	.
Coparex	573	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	385 40	..
Lecteurs du Monde	230	245
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	660	..
Particip. Perrier	190 10	...
Rorento N.V.	253 60	254 20
St-Gobain-Emballage	1720	...
Schlumberger Ind.	491	....
S.E.P.R.	1385	1386
S.M.T. Goupil	2 20	....
S.P.R. act. B	300	...
Wassenan	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	485 50	491	Gravograph	130	131
B.A.C.	23 70	....	Guintoli	700	580
Boiron (Ly)	489	480	I.C.C.	190	193
Boisset (Lyon)	260	....	Idianova	57 40	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	745	748	Immob. Hôtelière	1040	..
Calberson	268	255	Interm. Computer	107 10	124
Cardif	959	940	I.P.B.M.	34 75	35 10
C.E.G.E.P.	179	180	Molex	167	...
C.F.P.I.	207	205	N.S.C. Schlumberger	758	750
C.N.I.M.	1170	1192	Publ.Filipacchi	717	715
Codetour	285	285	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Creeks	110 10	110 10	Select Invest (Ly)	96	96
Dauphin	255 10	260	Seribo	154	153
Devanlay	1145	1120	Sopra	351	335
Dolisos	105 20	....	TF1	478	479 90
Editions Belfond	190	....	Thermador H (Ly)	330	330
Europ. Propulsion	190	200	Unilog	224	217
Finacor	138	....	Viel et Cie	139	..
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49	Y. St-Laurent Groupe	795	800
G.L.M.	405	405			

SICAV (sélection) 2/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	212 24	208 56
Acumonetaire C	30630 74	30630 74
Acumonetaire D	30630 74	30630 74
Amén-gan	7619 03	7325 99
Amplitude	684 37	684 44
Aragone trésor	700668 00	700668
Associa Première	31252 43	31252 43
Associ	1100 21	1100 21
Atout Futur	464 41	453 08
Aurecic	1218 58	1183 09
Avenir Alizes	1796 44	1761 22
Axa Capital	188 59	183 10
Axa Court Terme	8574 96	8574 96
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	933 10	905 92
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	838 92	814 49
Axa Europe	129 90	126 12
Axa Investiments	109 07	105 89
Axa NPI	123 03	119 45
Axa Ob.Fr.Extrans.	155 65	151 12
Axa.Ob.In.Ex.Mo.U.Se.	137 65	133 64
Axa Prem.Ex.Ageparg.	126 39	122 71
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	154 55	150 05
Axa Valeurs PER	133 78	129 88
Cadence 1	1079 77	1058 60
Cadence 2	1063 90	1043 04
Cadence 3	1077 84	1056 71
Capimonetaire	8749 22	8741 48
Capioblig	7045 37	6907 23
Capracc	1451 37	1429 92
Coexis	1435 25	1400 24
Compravalor	3780 50	3774 84
Credinter	469 27	455 60
Crédit Mutuel Capital	1376 68	1349 67
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	715 92	715 92
Cred.Mut.Ep.Indus.	101 66	98 94
Cred.Mut.Ep.J.	74797 78	74797 78
Cred.Mut.Ep.long.T.	207 07	201 53
Cred.Mut.Ep.Monde	1216 87	1184 11
Cred.Mut.Ep.Quatre	1132 86	1102 54
Dexe	1437 87	1402 80
Drouot France	920 07	893 27
Drouot Sécurité	242 95	235 87
Ecocic	1125 28	1092 50
Ecopar	130 98	127 15
Ecur. Capitalisation	2805 38	2777 60
Ecur. Expansion	517401 86	516626 92
Ecur. Géovaleurs	2431 93	2361 10
Ecur. Investissement	161 83	157 12
Ecur. Monepremière	72312 63	72312 63
Ecur. Monétaire	42361 32	42361 32
Ecur. Trésorerie	2610 10	2610 10
Ecur. Trimestriel	2065 31	2044 86
Elancel	118 35	114 90•
Energia	289 96	276 81
Epacic	3883 87	3883 87
Eparcourt-Sicav	4633 10	4621 55
Epargne Associat.	27181 56	26872 07
Epargne Capital	11810 56	11693 62
Epargne Croissance	1797 66	1749 55
Epargne Obligat.	215 58	209 81
Epargne-Unie	1378 07	1344 46
Epargne Valeur	468 17	455 64
Eufi Cash cap.	8445 69	8445 69•
Euro Solidarité	1123 23	1112 11
Eurocic Leaders	1068 18	1037 07
Eurodyn	1216 74	1187 06
Euro Gan	6407 56	6161 12
Fonsicav	15559 98	15559 98
France-gan	11003 50	10580 29
France Garantie	282 84	282 28•
France Obligations	512 10	507 03
Francic	486 13	471 97
Francic Pierre	108 42	105 26
Francic-Regions	1163 88	1129 98
Fructi-Associations	37 79	37 79
Fructi-Capi	46 07	45 39
Fructidor	242 80	239 21
Fructifrance action C	989 38	965 25
Fructifrance action D	967 31	943 72
GAN Rendement	5389 66	5310 01
Gestilion	16055 94	15978 06
Gest.Associations	180 47	176 50
Horizon	1347 20	1307 96
HLM Monétaire	15021 77	15021 77
Indica	1119 59	1097 48•
Indust.Fse Court T.	1585 40	1585 40•
Interepar	110877 40	107647 96
Interoblig	15525 12	15220 71
Intersélection Fce	532 08	521 65
Japacic	158 01	153 41
Jeunepargne	306 89	302 35
Latitude	2418 85	2415 23
Lion Association	11184 91	11184 91
Lion Institution	32678 26	32594 77
Lionplus	1082 27	1061 05
Lion Trésor	2341 26	2318 08
Lion 20 000	28163 08	28163 08
Livret Bourse Inv.	607 81	590 11
Livret Portefeuil.	745 08	723 38
Méditerranée	181 05	175 78
Mensuel CIC	10229 76	10126 48
Monecic	73470 61	73470 61
Mone.J.	38957 77	38957 77•
Monévalor	44150 45	44150 45
Mutualité dépôts	14490 15	14461 23
Natio Court Terme	102356 00	102050
Natio Court Terme2	307072 00	307072
Natio-Epargne	19170 36	18880 55
Natio-Ep. Ret.	132 26	128 72
Natio Eparg.Trésor	8421 15	8404 35
Natio-Fran.index	1085 05	1056 01
Natio-Imm.	1165 96	1134 75
Natio-Inter	1621 12	1577 73
Natio-Monétaire	27132 15	27132 15
Natio-Opportunités	1102 03	1072 54
Natio-Patrimoine	1374 74	1337 95
Natio-Perspectives	1118 39	1088 46
Natio-Placements	63639 01	63639 01
Natio-Revenus	1060 11	1049 61
Natio Sécurité	11906 84	11906 84
Natio-Valeurs	936 80	911 73
Nippon-Gan	5023 78	4830 56
Nord Sud Dévelop.	1723 61	1720 17
Obli-Associations	168 68	167 01
Oblicic-Mondial	2816 47	2774 85
Oblicic-Régions	1107 62	1085 34
Oblifutur	3128 38	3052 08
Oblig. ttes caté.	191 08	188 27
Oblilion	1538 83	1522 59
Oblisécurité Sicav	13920 63	13920 63
Oraction	1148 72	1120 70
Paribas Capitalisation	1667 41	1642 77
Paribas Opportunités	130 07	124 77
Paribas Patrimoine	605 95	581 25
Patrimoine Retraite	240 36	235 65
Pervalor	810 47	598 50
Poste Croissance	23357 45	23334 12
Poste Gestion	70949 13	70949 13
Première Oblig.	11328 65	11317 33
Prévoy. Ecureuil	120 93	119 73
Priv'Associations	31667 90	31667 90
Proficus	1019 90	995 02
Quartz	141 21	137 77
Renacic	164 64	162 21
Revenus Trimestr.	5418 35	5364 70
Revenu-Vert	1182 92	1154 07
St Honoré Vie & Santé	994 71	949 80
St Honoré Bons du Tr.	12045 67	11985 74
St Honoré Invest.	794 36	758 34
St Honoré Pacifique	634 41	605 64
St Honoré Real	18131 82	18087 55
Sécuricic	1867 78	1867 78
Sécuri-Gan	12662 22	12413 94
Sécuritaux	1493 35	1493 35
Sicasden	727 48	716 73
Sicav Associations	1981 15	1981 15
SFI-CNP Assur.	703 40	682 91
S.G. Fr opport. C et D	1262 54	1237 78
Sicav 5 000	470 39	457 80
S.I. Est.	1326 20	1287 57
Silvafrance	732 94	713 [illegible]
Silvam	419 32	408 10
Silvarente	229 08	224 59
Silvinter	455 64	443 45
S.R.I.	1152 37	1118 81•
Sogeefrance Capita.	1240 08	1215 76
Sogenfrance Distribut.	1197 96	1174 47
Sogéparque	319 14	312 88
Sogenter	1357 90	1331 27
Soleil Investissements	609 35	585 91
Solstice	2239 83	2234 24
State Street Act. Eur.	9762 88	9432 73•
State Street Act. Frce	11315 24	10985 67•
St. Str. Act.Japon	10750 22	10366 69•
State Street Emer. Mts	12519 28	11917 39•
St Street OAT Plus	11447 38	11222 92•
Stratégie Actions	896	861 64
Stratégie Rendement	1517 52	1469 75
Technocic	991 57	962 69
Techno-Gan	5762 81	5541 16
Thesora	720 99	713 85
Trésor Plus	1403 04	1389 15
Trésor Trimestriel	1045 78	1035 43
Trésoricic	140245 14	140245 14
Trilion	5339 77	5271 24
Uni-Associations	120 79	120 79•
Uni-Foncier	1268 80	1257 37
Unifrance	620 63	605 49
Uni Régions	1244 10	1213 76
Univar	251 84	251 64•
Univers Actions	1333 78	1301 25
Univers Obligations	1929 89	1881 84
Valorg	2199 76	2197 56
Valreal	57381 76	57353 08
Winterthur St-Honoré	228 82	218 44

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 3/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 586	....	5 3	5 8
Ecu	6 584	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 290	....	329	349
Belgique (100 F)	16 477	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 720	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 549	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	88 490	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 250	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 029	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 511	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	365 950	....	353	373
Suède (100 krs)	72 230	....	67	76
Norvège (100 k)	79 770	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 220	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 729	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 705	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 452	....	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 724	....	4 5	4 7

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/3
Or fin (kilo en barre)	58800	59000
Or fin (en lingot)	58950	58950
Napoléon (20f)	339	340
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	341	341
Pièce Latine (20 f)	335	339
Souverain	429	427
Pièce 20 dollars	2115	2195
Pièce 10 dollars	1105	1110
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2180	2190
Pièce 10 florins	346	346

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 2 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 156 696

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,30	116,44	116,76
Précédent	114,40	116,50	116,84

CAC 40 A TERME
Volume : 9 215

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 023	2 050	2 059
Précédent	2 025	2 037	2 056

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

LE MONDE DES CARRIÈRES

Ag. trad. US ch. TRADUCTEURS INTERPRETES ttes lang. CV, motiv. Language CON 15061 Archwood Van Nuys (Cal)

Cabinet d'architecture Paris 1er recherche

COLLABORATRICE

pour secrétariat et documentation 35-40 ans environ
- Facilité de rédaction indispensable
- Anglais lu, parlé, écrit
- Spécialiste du Macintosh, traitement de texte (Word 3 et 5) et tabl. (Excel 2-2)
- Tempérament calme et esprit d'équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 8634 Le Monde Publicité 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

CHU recrute ASSISTANT en STATISTIQUE INFORMATIQUE pr rech. enseignement carrière. Ecr. Pr Thouin, CHU Clemenceau, 14000 CAEN

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

Recherche COLLABORATEURS (H/F) Bon niveau de culture général pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
- Formation assur.;
- Rémunération très motivante comportant un minimum garanti;
- Evolution de carrière rapide pour candidats de valeur. Tél. : 47-54-99-18.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS recrute

JOURNALISTE

Pour informations sur les Sociétés, excellente formation économique, spécialisé en microéconomie et en droit des affaires.
Ecrire sous réf. 8635, Le Monde Publicité, 15/17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

LE GROUPE SUP DE Co AMIENS PICARDIE recrute

PROFESSEURS

Permanents dans les disciplines suivantes :
- Finances, comptabilité;
- sciences humaines, développement de la personnalité.

Formation bac + 5 minimum. Une expérience pédagogique ou de consultant sera fortement appréciée. Envoyez c.v., lettre manuscrite, photo et prét. à :
ROGER DAVIS
18, place Saint-Michel
80038 Amiens Cedex 1.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISE/YVELINES organise avec le concours du Conseil régional IDF un stage rémunéré de :

TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Mars/30 juillet 1993

Niveau BAC + 2 dans les domaines informatique ou exp. professionnelle.

Informations : M. SANANES Centre d'Information et de Formation
ZI de la Patte-d'Oie
95500 GONESSE
Tél. : 39-85-11-01

LE MERLAN

Etablissement cofinancé par l'Etat et la Ville de Marseille recherche son

DIRECTEUR

pour mettre en œuvre un projet de type Scène nationale à dominante théâtre et danse.
Envoyer CV + lettre de candidature à M. le Président du Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13014 Marseille. Copie à la Direction générale des affaires culturelles, 38, rue St-Ferréol, 13001 Marseille, et à la Direction du théâtre et des spectacles, 9, rue Albert-de-Mun, 75016 Paris.
Réponse avant le 8 mars 1993

Recherche assistant-URBANISTE CDD 6 mois mini, CV à BFN Imp. de la Forge, 77550 REAU

Agence Conseil Communication Corporate recherche, pour son département Publications

JOURNALISTE

chef d'éditions
5 ans d'expérience mini

capable de concevoir et réaliser des magazines d'entreprise haut de gamme Rôle important de conseil. Poste à responsabilités avec possibilités d'évolution.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, prétentions, photo à Cabinet Alain Simon 9, rue Léon-Vaudoyer 75007 Paris

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Société internationale de règlement de sinistres RC et d'assistance recherche, pour son bureau de MUNICH, collaborateur/trice (CORIS, Ohmstr. 3, 8000 München 40).

Université de Lausanne

La Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne met au concours un poste à plein temps de

Professeur d'histoire politique et sociale de l'Europe au 20e siècle

Requis : doctorat en histoire, sciences politiques ou sociales, thèse d'Etat ou titre jugé équivalent. Entrée en fonction : 1er sept. 1993. Cahier des charges sur demande. Candidature (jusqu'au 31 mars 1993) avec CV, liste des publications et publications en deux ex. à adresser au Président de la Commission « Histoire de l'Europe » Faculté des SSP, BFSH 2, 1015 Lausanne, Suisse, tél. : 692 46 55.

Université de Lausanne

L'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne met au concours un poste de

Professeur ordinaire plein temps dès le 1er septembre 1993

Cours aux étudiants en mathématiques (analyse complexe et théorie de la mesure). Thèmes de recherche souhaités : mathématiques pures. Domaines de l'Institut : analyse sur les groupes, topologie algébrique, algèbre et géométrie. Rens. : Institut de math. prof. H. Joris, tél. (+41) 21 692 20 43 ou M. Ojanguren (+41) 21 692 20 36, Collège propédeutique, 1015 Lausanne - Suisse.
Les candidatures (CV, liste des publications et adresses (e-mail-fax) doivent parvenir au prof. Joseph, Faculté des sciences, même adresse, avant le 31 mai 1993.
Fax (+41) 21 692 24 98; e-mail: « C. Joseph @ ULYS. UNIL. CH ».

capitaux propositions commerciales

« Société belge ayant problème impayés cherche avocat pouvant nous représenter devant toutes les juridictions françaises. »

Ecrire à : – GROUP WEA av. de la Toison-d'Or 17 A Bte 71 1060 BRUXELLES – Fax : 32-2-514-30-99.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. RELATIONS PRESSE ch. poste dynamique service R.P. ou com. (1) 39-52-59-91

Secrétaire de direction part. bil. exp. prof. confirmée langue mater. angl. TTX sténo deux lang. ch. poste à resp. et contact humain. Tél. 48-54-39-45

Jeune peintre décorateur (Décors fresques) recherche emploi en entreprise ou chez artisan. Tél. : 48-21-47-73

F. 34 a. escp. ch. CDI-CDD empl bur. aide-compt. op. saisie, conn. MAC, IBM, WORD V T. 49-35-11-41 rép. si abs.

J.F. cherche emploi chez personne seule ou âgée Tél. : 44-52-93-72

J.H. 23 a. Ingénieur travaux publics ESTP-92 + I.A.E. de Paris, recherche STAGE RP de préf. min. 3 mois, à compter d'avril 93, en : GESTION fin., jur., fisc., adm. Tél. : (1) 45-53-71-19

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. 25 ans – diplôme supérieur communication et relations publiques + maîtrise LEA allemand, anglais – expérience agence et grande société (événements, relation presse, partenariats, Salons).
RECHERCHE : poste chargée assistante communication, relations publiques. (Section BCO/JC 2395.)

J.F. – licence lettres modernes + IRCOM (formation prof. à la communication) – 2 ans expérience relations publiques, organisation de congrès), traitement de texte – bilingue anglais.
RECHERCHE : poste chargée de communication interne et/ou externe à Paris ou R.P. (Section BCO/JC 2396.)

J.H. 27 ans – ESC – 3 ans expér. – bilingue anglais (2 ans Australie, Angleterre).
RECHERCHE : poste commercial France ou export. (Section BCO/JC 2397.)

CADRE DIRIGEANT – 37 ans – bilingue anglais + allemand – espagnol – 12 ans expérience marketing ventes management équipes chefs de produit et commerciaux France, Europe.
RECHERCHE : poste de management ou coordination de plusieurs départements d'un même groupe France ou étranger – mobilité Paris – R.P. ou Lyon/Rhône, Alpes/sud, Europe, USA. (Section BCO/JV 2398.)

F. 28 ans – Formation socio éco. – bac + 5 – 5 ans expérience prof. + formations techniques de gestion culturelle.
RECHERCHE : poste secteur artistique et culturel, gestion et management de projet, coordination, organisation, communication, marketing culturel. (Section BCO/JC 2399.)




ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

5e arrdt

4 RUE MIRBEL
Beau 4 p. 87 m² dans imm. pierre de t., balcon, 5e ét., asc., entièrement rénové, sud, charme, belle vue. 42-89-24-63

MOUFFETARD bel imm. 1930 3 p. tt cft, 84 m², à rafraîch. Px intéress. 43-35-18-36

PORT-ROYAL, 2 pces tt confort, vue s/Panthéon, 795 000 F CASSIL RIVE GAUCHE 45.66.43.43

6e arrdt

ASSAS-OBSERVATOIRE Séj., 2 chbres, balc., 5e ét., asc., soleil, 2 200 000 F 43-26-73-14

HOTEL DES MONNAIES
Face, 84 m², coup de cœur 3 400 000 F. Tél. 43-06-50-57

INSTITUT soleil, 80 m² entre rue et cour SERGE KAYSER 43-29-60-60

ST-GERMAIN, imm. 17e, 2-3 p. tt cft 84 m², 3,80 HSP à rafraîchir. 43.35.18.36

7e arrdt

DUROC, square du Croisic, imm. pierre de t., 5 p., 120 m² + chbre serv. 4e ét., asc., dble expo., vue dégagée des 2 côtés, prix 3 500 000 F 45.67.01.22

INVALIDES QUAI D'ORSAY
Part. sur RDV (tél. 47-05-47-37) vend au dernier étage immeuble standing, construction 1960, balcon panoramique, triple expo. vue exceptionnelle, dble récept., 2 chbres + chbre indép. dble parking, cave.

INVALIDES/SEGUR 6 p. 180 m², 4e, asc., pl. sud, bel imm. p. de t. 5 900 000 F Rive gauche 42-22-70-63

Me BAC, pierre de T. ét. él. 5 p. 135 m², 2 bns, pl. soleil possib. serv. 43-35-18-36

PLACE BRETEUIL (près). Superbe 6 PIÈCES, 150 m². Parking possible. LITTRE : 45-44-44-45.

SÈVRES-BABYLONE, r. de la Chaise, très beau studio. Etat impecc. 2e ét. asc. Vue s/jard. Prestation de haut niveau. Prix 700 000 F - 45-67-01-22

UNESCO Récent liv. + 3 chbres, soleil. 3 000 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60

8e arrdt

RUE DU COLISÉE. Bel imm. 3 P. en professionnel 75 m². Urgent. 43-35-18-38

Prox. Pl. BEAUVAU, pierre de tail., asc., 190 m², gd stand., 6 p., 3 m 20 sous plaf. Très bon ét., studio de service, 2 park. Location 42-84-02-86

ST AUGUSTIN, soleil 120 m², 3 200 000 F - 49.28 96.96

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN 400 m pl RÉPUBLIQUE imm. stand. 80 m² dégagé soleil sans vis-à-vis, 1 700 000 F Park compr. - 48-04-07-70

NOYÉ DANS LA VERDURE Loft 100 m², superbes prestations. 45-44-44-45

12e arrdt

Me AV. DAUMESNIL, bel imm. pierre de t., 3 p., 2 chb., bs, asc., moul. 1 060 000 F. SM : 43.55.55.99

14e arrdt

ALÉSIA, récent séjour + 3 chbres, 100 m². Px 2 000 000 F. 42.79.88.76

ALÉSIA, réc. P. de T. à réunir 4 p. 85 m², 2 bns, rue et jard., park. 43-35-18-36

MONTPARNASSE
PIERRE DE TAILLE Rénovation de prestige
DU 4 AU 7 PIECES
Aménagé ou non 52, bd de Vaugirard
45-62-92-25

15e arrdt

LA MOTTE-PICQUET
2 P. 45 M² 950 000 F
P. INVEST. - 39-55-06-24

MÉTRO DUPLEIX, beau 2 p., plein sud, impeccable. Gde cuis., s. de bains. A saisir, 950 000 F CASSIL RIVE GAUCHE - 45.66.43.43

METRO DUROC, beau 2-3 P Très belle réception 6e étg asc. VUE DÉGAGÉE 2 350 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

SOTRAFIM
Proche Champs-de-Mars Tour Eiffel
LUXUEUX APPTS
Du studio au 5 p. maison, duplex
3 p. duplex : 2 800 000 F
maison 86,5 m² : 3 000 000 F
Livraison immédiate
Villa du Théâtre
Maison et appt décoré ouverts à partir de jeudi 14 h 43, rue du Théâtre
Tél. : 40-59-99-47
Commercialisation
CPM Patrice Musy
Tél. : 48-25-55-00

16e arrdt

AFFAIRE A SAISIR EXCEPT. TROCADÉRO-ÉTOILE, b. 2 p., cuis., s. de b., imm. st. p. de t., vue dég., sol. 840 000 - 44.53.05.07

HENRI-MARTIN-E.-AUGIER 240 m², vue dégagée Prix intéressant DORESSAY - 46-24-93-33

MOLITOR
3 pièces, 70 m², r.-de-ch. dég., soleil, fen. sur jard., charme. 1 550 000 F Tél. : 45-67-64-30

TROCADERO
2 pièces, 48 m², 4e ét., asc., conf., cuis. équip., clair, soleil Tél. : 45-67-84-30 Prix : 1 470 000 F

17e arrdt

PEREIRE 115 m² 4 pces, parking, service Tél. 46-24-93-33

RUE DE GRENELLE Séj. dble, 4 chbres + serv., 5e ét., asc 4 900 000 F RIVE GAUCHE 42-22-70-63

18e arrdt

MARX-DORMOY A SAISIR
1 P. 13 m², 165 000 F
P. INVEST. 39-56-06-24

PRÈS PLACE DU TERTRE 3 PIÈCES à rénover. Idéal investisseur 490 000 F. 43-43-04-06.

19e arrdt

BELLEVILLE vrai 4 p. 100 m². Résid. récente gd stand. Prestation de gde qualité. 1 760 000 F - 42-41-20-21

BUTTES-CHAUMONT. Séj. 2 chbres, 75 M², réc., stand. Urgt 1 180 000 – 42-79-88-76

Me BELLEVILLE, 11e asc., 3-4 p., 85 m², parking, 16 500 F/m² - 45.31.51.10

20e arrdt

Av. Gambetta 4 p. st., 100 m² env., 5e ét., asc. 1 570 000 F. LERMS 40-30-39-69

91 - Essonne

EVRY Village, parc boisé, 5 p. 585 000 F CDGI 60-77-98-27

92 Hauts-de-Seine

CLICHY prox. Seine séj. + 3 chbres, 2 park., loggia étage élevé, 1 220 000 F LOISELET DAIGREMONT 46-67-97-00

COURBEVOIE vue s/Paris 2 p. 40 m², cave, park., 530 000 F LOISELET DAIGREMONT 46-67-97-00

NEUILLY BINEAU INKERMANN 4 p. 99 m² + 14 m² balc., box cave, sud, calme, verdure 2 300 000 F. Loiselet Daigremont 46-67-97-00

93 Seine-Saint-Denis

A PAVILLONS-SOUS-BOIS 93 Dans petite résidence calme, très bon état - 3 pièces 67 m², loggia, cave 15 m², 2 boxes individuels. PRIX : 750 000 F. Tél. : 48-48-02-85.

94 Val-de-Marne

OCCUPÉ VINCENNES
Très beau 105 m² + jardin 48 000 F/an. Fin bail 1997. Px 1 100 000 F. 42-60-30-15

95 Val-d'Oise

ENGHIEN, appt. 108 m² + 91 m² terrasse. Tél. (8) 69-48-75-76 Tél. dom. 45-21-99-48

Province

Bel F5 LYON-SUD place village 10 mn gare Perrache. Seul/palier. Fr. réduits. 980 KF. Prêt poss. 8 %.
Cause mutation.
H.B. 72-20-80-00. Sr 72-38-04-71

SAVOIE - LE CORBIER gd studio 4 pers. 150 000 F A SAISIR - 45-67-80-91.

Superbe studio 30 m², entièrement meublé, équipé, standing (piscine, tennis), calme, ensoleillé, frontière française, 20 minutes centre ville Genève. 340 000 FF.
T. privé : (19) 41 22/757-47-62 dès 18 heures.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

Près av. de la République 4 pièces 99 m² luxueux. 1 980 000 F. Tél. : 42-51-51-51.

MARCADET studio récent 580 000 F. CHAMPIONNET 3 pièces récent 795 000 F. IMMO MARCADET : 42-51-51-51.

Rue de Washington, chambre avec coin cuisine, WC, douche, parfait état, 5e étage. 340 000 F. IMMO MARCADET Tél. : 42-51-51-51.

Rue MARX DORMOY studio 340 000 F
Rue CHAMPIONNET 2 pièces 500 000 F 3 pièces 720 000 F
Rue MARCADET récent 60 m², balcon. 1 050 000 F IMMO MARCADET : 42-51-51-51.

ARCADIE

superbe studio ét. élevé, balcon, soleil, refait neuf, parking possible 850 000 F. Tél. : 42-88-01-58.

OPÉRA BASTILLE, superbe volume. Poutres 19e, grande hauteur, 110 m², 1 chbre, possib. 2, petite véranda. Tél. : 42-67-79-79.

RAMBOUILLET-CENTRE
appartements neufs grand standing duplex 122 m² utiles, cave, garage, parking. Prx notaire inclus : 1 345 000 F AG. REMARDE : 34-83-02-82

RUE DU COLISÉE bel imm. 3 P. en professionnel 75 m² Urgent. Tél. : 43-35-18-35.

Locations

Bld Malesherbes St-Augustin. Beau 6 P. 180 m² 18 000 F PARTENA – 40-07-86-50.

Exceptionnel. Grand Standing sur jard. 100 m² – 2e étage 3 P. dble terrasse – box. 12 500 F + ch. 42-67-79-79.

A LOUER CHATILLON
Centre ville APPARTEMENTS STUDIOS – 2 P.-3 P. PARKING s/sol Immeuble neuf pierre de taille EFIMO : 46-60-45-86.

BEAUBOURG Petit imm. R + 5 480 m². Loyer 20 000 mens. + Cession – 42-65-02-89.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

ECOLE MILITAIRE
Spacieux séj. 2 ch. bon état, 11 500 F + ch 42-88-01-58

Mairie 18e, 2 P. + dressing 62 m², 4e ét. avec asc. bon stand., digicode, gardien, 6 340 F - 42-62-11-39.

RARE, ILE DE LA CITÉ SITE PRIVILÉGIÉ SUR SEINE HÔTEL XIIe
65 m², 8 000 F C.C.
3-4 P, 90 m², 15 000 C.C.
135 m², 17 000 C.C.
PARTENA - 40-07-86-50

GUY-MOQUET 5 p., 112 m², 2 balc., park., 8 000 F, HC
MAIS. DE LA RADIO, 3-4 P, 90 m², b. imm., st., 9 500 F
8e VILLIERS, 5 P. 110 m², pierre de t., balc., 11 700 F
LUXEMBOURG, Gd stand., 6 p., 154 m² 17 000 F HC
QUAI ORFÈVRES, vue Seine, 3 appts, 60, 90, 140 m² de 8 000 à 17 000 CC
PARTENA – 40-07-86-50

Me LAUMIÈRE, appt 65 m², usage paramédical, CDGI 42.46.66.30

MAIRIE 18e, beau 3 P., séjour 2 chbres, étg. élevé, clair, asc. Loyer 6 200 chauff. compris. CASSIL - 45.66.43.43

Villiers 112 m², 13 505 F net. Rue d'Artois 145 m², 17 400 F net. ASM, 48-24-63-66. Soir et week-end 42-40-35-94

Région parisienne

Loue dans rés., studio 29 m² + park., cuisine équip., salle de bain, wc Melun centre (77 Seine-et-Marne) 2 600 F + charges 64-39-58-42

appartements achats

MICHEL BOURDIN
GROUPE DORESSAY rech. URGENT appart. de 100 à 300 m² rive gauche et 16e.
46-24-93-33

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

locations non meublées offres

Paris

16e R. BELLES-FEUILLES, gd 4 p. ds bel imm. pierre de t., asc., balc. Loyer 12 000 + 800 charges. CASSIL - 45.66.43.43

6e Me DUROC, beau 2-3 p., réf. nf, 7e étg, asc., balc., dble expo., vue s/tout Paris. Loyer 8 800 c.c. CASSIL RIVE GAUCHE - 45.66.43.43

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

Etudiante ch. studio ou ch. av. confort - Paris ou banlieue, écr. Monde Publicité no 7144 - 15/17, rue col. Pierre-Avia 75902 Paris cedex

MASTER GROUP
rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 P. Pour CADRES, DIRIGEANTS de SOCIÉTÉS et BANQUES. 47, rue VANEAU Paris 7e. TÉL : 42-22-98-70.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s.-de-bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 800 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78.

viagers

15e LIMITE 7e 70 m² occupé 1 tête hme 490 000 F + rente 2 800 F FRANCE IMMO 45-67-80-91

16e MUETTE, 115 m², standing occupé 82 ans - 1 460 000 F + rente - 42-65-07-57

15e, près 7e, part. cède viager occupé 1 tête, beau 70 m², 7e ét., asc., sur verdure. 700 000 F + rente. Tél. : 43-06-50-57

maisons individuelles

92 MALAKOFF
Près Me GDE MAISON 1 900 000 F – 34-60-39-06

villas

A TRIEL (78) : 5 mn RER POISSY, 20 mn Charles-de-Gaulle-Etoile 15 mn Cergy-Pontoise SNCF Triel 40 mn Paris St-Lazare. Particulier vend MAISON de style rustique su. 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8 dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale – 160 m² habitables sur s/sol total de 116 m² – poutres chêne, mezzanine, colombages, etc autres prestations de qualité 2 450 000 F frais de notaire réduits. TÉLÉPHONE : 39-74-16-36

AUBAGNE. Villa, 2 app. 1 T 3 1 T 4, 230 m², 2 200 m², jard. 70 m² s/sol. Piscine 8/4 m (16) 42-03-40-13

bureaux

Locations

A L'ÉTOILE, VOTRE
DOMICILIATION
Tous services 45-00-95-84

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

Près NATION, beau local neuf 200 m², bien agencé, 21 182 F TTC - 43-73-42-83

boutiques

Ventes

NATION, Fg St-Antoine Belle boutique, bail tous commerces, 2 850 F/mois, cession 380 000 F, 43-73-33-31

terrain

VALENCE, ESPAGNE
MAGNIFIQUE TERRAIN COMMERCIAL DE 187.000 m²
Très bien situé près de l'autoroute de Madrid à l'embranchement du périphérique de Valence.
INFORMATION : P. Bennett FRICS
TEL./FAX : Valencia (6) 1234258

L'AGENDA

Bibliophilie

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelle » écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX PERRONO OPÉRA
Angle, bld des Italiens, 4, ch.-d'Antin, mag. à L'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo autre gd choix.

Cours

COURS DE PEINTURE SUR PORCELAINE
Chez l'artisan dans son atelier, 75017 Paris 43-87-90-77 – 45-53-66-57.

PIANISTE CONCERTISTE donne cours AMATEURS, PROFESSIONNELS, ENFANTS, ADULTES. TÉL : 48-78-42-34 Une autre approche Une autre technique

Formations

ANPE CADRES Paris organise 8-11 mars, stage Formation aux tests d'embauche. Tél. : 47-63-23-47.

Jeunes filles au pair

URGENT Rech. fille au pair pr l'Australie, n.-fumeuse 5/6 mois. 60-12-37-42, ap. 19 h.

Vacances, tourisme, loisirs

A louer à la semaine de juin à septembre à Sainte-Maxime, grand studio tout confort pour deux personnes, plein centre, près port et plages Tél. :(16) 94-96-13-04

3 heures de Paris par TGV

JURA (près Métabief)
En pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, location stud. indép. et chbres en pension ou ½ pens. Activités : cours et prêt matériel ski fond, V.T.T., tire à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison, rens. et réserv. (16) 81-49-00-72

automobiles

ventes

moins de 5 CV

Voiturette LIGIER à vendre, 1re main. Très bon état, 2 000 km. 8 500 F. Tél. 49-30-97-07

de 7 à 12 CV

VENDS R25 GTX 1re main. Bleu clair métal. 1987. 67 000 km. Etat général impeccable. 45 000 F. TÉL : 64-34-16-45

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
pour passer votre annonce
46-62-75-13

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 62 m², 5e étage droite	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71 Honoraires rédaction	6 622 + 1 215,55 328,66

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
1/2 PIÈCES 60 m², 1er étage	15, bd.Bourdon CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	3 670 + 900 2 912
2 PIÈCES 50 m², 1er étage	16 *bis*, bd Morland CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	4 140 + 850 3 251

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 39 m², 6e étage	222/224 bd Saint-Germain LOC INTER – 47-45-17-65 Frais agence	4 270 + 513 3 366
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, *rue de Bourgogne* GÉRER – 40-67-06-99	6 850 + 990
3 PIÈCES 106 m², 1er étage	262, bd Saint-Germain AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 000 9 251
7 PIÈCES 194 m², 3e étage	91, av. de la Bourdonnais SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Commission	21 340 + 3 069 15 365

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 5e étage	6, rue Jean-Goujon AGIFRANCE – 49-03-43-03 Frais de commission	8 874 + 1 235 6 315
3 PIÈCES 85 m², 6e étage	5, rue de Stockholm LOC INTER – 47-45-14-65 *Frais agence*	8 200 + 890 6 174

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 35 m², 4e étage *parking*	62/64, cours de Vincennes AGF – 44-86-45-45 *Frais de commission*	3 600 + 628 2 562
STUDIO *36 m², 1er étage* ascenseur	76, rue de Bercy *LOCARE – 40-61-66-00* Commission agence	3 816 + *290* 3 505
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	*32, rue de Picpus* GÉRER – 40-67-06-99	5 300 + 784

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES *90 m², 1er étage* terr. 15 m², park.	14, rue Charles-Fourier *GÉRER – 49-42-25-40* Commission agence	8 900 + *800* 5 073
4 PIÈCES *81 m², 3e étage* parking	2, villa Tolbiac *GÉRER – 40-67-06-99*	7 705 + *820*

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 68 m², 4e étage parking	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58 Frais de commission	6 878 + 795 4 865
4 PIÈCES 74 m², 4e étage ascenseur	3, villa Brune LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	5 800 + 1 289 5 054

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES *56 m², 3e étage* parking	6/8, rue du Lac *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	5 250 + 1 092 3 736
3 PIÈCES *78 m², 6e étage* parking (+ 610 F)	13, square Ch.-Laurent *GÉRER – 49-42-25-40* Commission d'agence	7 200 + 1 250 5 185
4 PIÈCES *122 m², R.-d.-c*	7, rue Alexandre-Cabanel *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	11 250 + 1 590 8 006

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 53 m², 6e étage	10, *passage des Eaux* SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission d'agence	4 500 + 1 205 3 240

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignolles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	7 820 + 735 364

77 SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², R.-d.-c. *Parking*	NOISIEL *7, allée des Noyers* *AGIFRANCE – 49-03-43-05* Frais de commission	3 513 + 811 *2 875,88*

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 65 m², 1er étage	LE CHESNAY 60-62, rue Moxouris CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires location	3 200 + 1 025 2 574
4 PIÈCES 87 m², 2 étage parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	7 567 + 1 100 5 385
3 PIÈCES 70 m² R.-d.-c.	VERSAILLES 35 *bis*, rue du Mal-Gallieni CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 175 + 815 3 996

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES pavillon 122 m² *rez-de-jardin* parking	LONGJUMEAU 2, rue des Bruyères AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	6 471 + 358 4 605

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	*BOULOGNE* 33-37, rue Louis-Pasteur GÉRER – 40-67-06-99	 7 300 + 1 035
4 PIÈCES 82,59 m², terr. 20 m² R.-d.-c. parking	BOULOGNE 62, rue de Bellevue GÉRER – 49-42-25-40 *Frais de commission*	8 100 + 820 *4 617*
2 PIÈCES 62 m², R.-d.-j. parking	COURBEVOIE 46, rue de l'Alma SAGGEL VENDÔME – 47-78-15-85 Commission agence	4 320 + 978 3 110
4 PIÈCES 83 m², 3e étage parking	GARCHES 54-60, rue du Col-de-Rochebrune AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 684 + 1 150 4 045
3 PIÈCES Résidentiel 72 m² 1er étage, 2 parkings	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	7 100 + 787 5 112
2 PIÈCES 59 m², 2e étage parking	*NEUILLY-SUR-SEINE* 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	6 490 + 785 357
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	19 900 + 3 358 800
4 PIÈCES 87 m², 2 terr. R.-d.-c. 1 parking	NEUILLY-SUR-SEINE 9, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-16-09 Frais d'agence	10 060 + 818 7 830
6 PIÈCES 187 m² 5e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 15-17, av. Sainte-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	20 510 + 2 200 14 595
3 PIÈCES 80 m², 5e étage	SÈVRES 37, Grande-Rue GÉRER – 40-67-06-99	6 970 + 800

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	NOGENT 68, rue François-Rolland GÉRER – 40-67-06-99	6 700 + 1 570
3 PIÈCES 68 m² + balcon 3e étage, parking	SAINT-MANDÉ 35, av. Joffre LOC INTER – 47-45-15-84 Frais d'agence	6 212 + 781 4 770
STUDIO 37 m², 2e étage parking	VINCENNES *40, rue des Vignerons* AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 756 + 422 2 672

95 VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 105 m² + terr. *2e étage, parking*	MONTMORENCY 126, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraire location	5 900 + 2 382 4 518

CULTURE

Les derniers feux du ministère Lang

Un dossier-bilan pour le théâtre

Avant les élections législatives, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, s'est décidé à faire le point sur la situation du théâtre. Il n'aime pas les chiffres, dit-il, et c'est Alain Van der Malière – directeur du théâtre – qui, avec Emmanuelle Klausner – conseiller, – s'est chargé d'établir le dossier-bilan de son ministère. Un dossier plein de cartes et de graphiques montrant l'impressionnant développement des activités. On s'en rend compte tous les soirs à la *multitude de spectacles présentés*, y compris en province où beaucoup de ceux que l'on voit à Paris sont créés. Le retour à l'esprit de troupe, le rajeunissement d'un public qui s'agrandit et se renouvelle, la mise en place des scènes nationales, *«constellation de cas individuels»*, la formation professionnelle, le succès du bac A3 – option théâtrale – sont pour le ministre et son équipe autant de sujets de satisfaction.

Pour l'avenir, il s'agit d'assurer au mieux la continuité d'une action globalement positive. La génération née au théâtre sous le ministère Lang, et qui ne connaît rien d'autre, a révélé nombre de talents divers et des ambitions communes : lieux, durée, moyens. Au ministère, on rêve pour elle d'un *«compagnonnage avec les institutions»* qui, pour l'heure, restent stables. Les mandats des actuels directeurs des théâtres nationaux sont prolongés : celui de Jacques Lassalle à la Comédie-Française, de Jorge Lavelli à la Colline, de Lluis Pasqual à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Celui de Jean-Marie Villégier au TNS ne se termine qu'en décembre 1993, et celui de Jérôme Savary à Chaillot en juin 1994. Les contrats dans les centres dramatiques et autres établissements publics ne sont pas à renouveler cette année. Toutefois, nommée à la tête du Jeune Théâtre national, Josyane Horville quitte l'Athénée. Les paris demeurent ouverts pour son successeur : un créateur ou un programmateur. M. Lang demande encore quelques jours de réflexion.

Un nouveau centre dramatique

Un nouveau centre dramatique est créé à Orléans, dans l'enceinte de la Scène nationale, et confié à Stéphane Braunschweig – qui attendait depuis des mois cette confirmation. Mais il devra partager le bâtiment avec le Centre artistique et de diffusion d'Orléans (CADO)* et le chorégraphe Josef Nadj, l'une de ces situations bâtardes qui ont fini par coûter la vie à d'autres centres, notamment celui des Alpes. Stéphane Braunschweig, pourtant, ne s'inquiète pas : *«J'ai un contrat de trois ans. Si mon bilan est négatif je m'en vais. Mes moyens ne changent pas sensiblement. En tant que compagnie, je trouvais des coproductions, qui, désormais, me seront refusées. En revanche, je peux cesser de monter une pièce, de l'emmener en tournée le plus longtemps possible, sans pouvoir rien préparer pendant ce temps. Je veux mener des projets artistiques plus vastes, plus cohérents.»*

La Maison des arts de Créteil, fermée pour travaux, ouvrira au début de 1994 avec un nouveau directeur, Didier Fusillier. Il s'est fait connaître des téléspectateurs en accompagnant M. Jack Lang dans son face-à-face avec M. Michel Schneider, ancien directeur de la musique, chez Bernard Pivot. Mais il est d'abord le fondateur et directeur du premier «centre culturel transfrontalier», prolongé d'un Festival international, à Maubeuge, *«étape sur les lignes Berlin-Paris, Copenhague-Paris, Moscou-Paris. Pendant l'année, nous gérons cinq scènes entre Valenciennes et Jeumont. Et le Festival se décentralise en Belgique»*. En trois ans, son centre est devenu un point de rencontre privilégié. Y ont été accueillis Kantor, Bob Wilson, Robert Lepage, entre autres.

Enfin, le Centre Georges-Pompidou ayant demandé au ministère de réfléchir sur l'exploitation de sa salle de théâtre, mal employée et d'ailleurs mal commode, Claude Régy serait prêt à accepter d'y travailler quelques mois dans l'année.

COLETTE GODARD

Une loi-programme pour le patrimoine

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture ne laissera pas à la droite le plaisir de présenter une deuxième loi-programme en faveur du patrimoine. C'est M. François Léotard, alors Rue de Valois, qui avait eu l'initiative de la première, lancée en janvier 1988, pour une durée de cinq ans. Celle-ci, concoctée par M. Jack Lang, devrait comporter 8,94 milliards de francs de crédits, étalés sur cinq ans là encore, avec une progression annuelle de 5 % par an et un champ d'application un peu plus large puisqu'elle s'étend à l'archéologie, à l'inventaire et à l'ethnologie. Rappelons que le budget du patrimoine s'élève, cette année, à 1,75 milliard de francs, soit une hausse de 3,85 % par rapport à 1992.

Le ministre a dû convaincre son collègue des finances, traditionnellement hostile à ce type de loi. Bien sûr, celle-ci devra être votée par la prochaine Assemblée. Mais on voit mal comment l'opposition s'opposerait à une proposition qui figure dans son programme. *«Les chantiers des Monuments historiques*, explique Christian Dupavillon, directeur du patrimoine, *sont compliqués et surtout très longs. Il est donc indispensable de pouvoir compter sur des investissements continus, étalés dans le temps. Grâce à cette deuxième loi-programme, des monuments comme Chartres ou Versailles pourront bénéficier de dix ans de travaux sans interruption. Cette loi est d'autant plus prometteuse que le budget des Monuments historiques est largement multiplié (jusqu'à deux fois et demie) par les collectivités territoriales.»*

Le ministre a précisé que *«la direction du patrimoine proposera cette année des accords contractuels aux collectivités territoriales et même aux propriétaires privés»*. Mais il s'est opposé avec force à la décentralisation de l'ensemble des crédits des Monuments historiques. *«Le contrôle scientifique finirait par se diluer et l'égalité devant les monuments historiques serait remise en cause»*, a-t-il déclaré. Parmi les grands chantiers en cours ou à ouvrir : la réfection des jardins de Versailles et de Fontainebleau ; celle de cathédrales comme Amiens ou Beauvais dont l'état est si alarmant que la direction du patrimoine songe à les fermer au public le temps des travaux ; ou le site de Carnac dont l'interdiction aux visiteurs avait ému la Bretagne tout entière.

Le laboratoire de Champs-sur-Marne où sont mises au point les nouvelles techniques de restauration devrait voir son budget doublé grâce au mécénat d'entreprise. Une découverte capitale y est testée : elle permettrait la restauration des pierres par biominéralisation. Les moellons dégradés par la pollution et les ravalements pourraient se reconstituer grâce à l'application d'une «soupe bactériologique». Restera à régler le problème de l'invasion des villes historiques par des flottilles de cars, toujours plus nombreuses, et la régulation du flot des touristes dans certains monuments «stratégiques».

E. de R.

□ **Le chef Alain Lombard à nouveau immobilisé.** – Alain Lombard, directeur du Grand Théâtre, de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et du Mai de Bordeaux, est à nouveau immobilisé à cause de *«problèmes vertébraux nécessitant un arrêt prolongé»*. Il ne pourra donc assurer la direction de la nouvelle production de *Boris Godounov* de Moussorgski. Il a choisi d'être remplacé par Vakhtang Matchavariani, chef permanent de l'Orchestre national de Géorgie. Alain Lombard avait déjà dû renoncer à assurer un programme Wagner à Bordeaux au mois de février. Les dates des représentations de *Boris Bodounov* sont inchangées : 12, 17, 19 et 21 mars. Renseignements et location : 56-48-58-54.

□ **Décès du pianiste Julian von Karolyi.** – Le pianiste allemand, d'origine hongroise Julian von Karolyi est mort le 1er mars, à Munich, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans. Né le 31 janvier 1914, à Losonc (Hongrie), il avait été l'élève d'Ernst von Dohnanyi, à Budapest, et d'Alfred Cortot, à Paris. A son tour, Julian von Karolyi était devenu un professeur réputé, dont les master classes étaient recherchées. Il a enregistré quelques disques, consacrés à Chopin et à Liszt, qui témoignent d'un jeu plus sensible que virtuose. En 1972, Julian von Karolyi avait été nommé professeur au Conservatoire de Wuerzburg (*RFA*).

□ **Rectificatif.** – Le Grand Prix national de poésie n'a pas été attribué à Jean Tortel en 1990, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 3 mars, mais en 1986.

SPORTS

FOOTBALL : le Real de Madrid bat le Paris-SG 3-1

Les leçons de Bernabeu

En s'inclinant 3-1 sur le terrain du Real de Madrid, mardi 2 mars, le Paris-SG a compromis ses chances de qualification pour les demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Menés 2-0 à la fin de la première mi-temps – buts des Madrilènes Butragueno et Zamorano, – les Parisiens ont réduit la marque grâce à David Ginola avant d'encaisser un penalty de Michel, lors de la dernière minute de jeu. Le match retour aura lieu le 17 mars au Parc des Princes.

MADRID

de notre envoyé spécial

Au cœur des quartiers d'affaires de Madrid s'élève un coupe-gorge. Un lieu encaissé entre des parois abruptes, noir comme une rue mal famée, dont les visiteurs ressortent souvent détroussés de leurs illusions. On ne flâne pas dans le stade Santiago-Bernabeu. On prend son dû et l'on s'éloigne, heureux d'avoir échappé au danger. On ne rêve pas dans le repaire d'un monstre, issu d'une de ces légendes qu'aiment à se raconter les amateurs de ballon rond.

Pour l'avoir oublié un instant, les joueurs du Paris-SG ont vu leur entrée dans le gotha du football international repoussée à une autre occasion. A deux minutes de la fin d'une rencontre palpitante, ils pensaient avoir accompli leur mission. Un but inscrit à l'extérieur devait leur suffire à bouter le Real – ajouter «de Madrid» tient presque du pléonasme – hors de la Coupe de l'UEFA. Las, ils ont rêvé d'aggraver le score au lieu de s'y accrocher. Patrick Colleter s'est cru autorisé à quitter son poste de défenseur pour traverser le terrain. Il a échoué sur le fil. Le ballon est reparti dans l'autre sens. Les Parisiens n'avaient plus qu'à recourir aux mauvais expédients : un fauchage, une main dans leur surface de réparation. A une minute de la fin, Alain Roche regagnait son banc de touche, expulsé. Et Michel transformait en deux temps son penalty rabat-joie. 3-1 : le bal des débutants devenait une soirée des dupes. Le parcours initiatique du PSG, qui avait brillamment passé les épreuves de Naples et d'Anderlecht, venait de tourner à la dure leçon des choses du football.

Un dédain d'aristocrate

Ni Artur Jorge, l'entraîneur, ni Michel Denisot, le président du club, n'ont cherché à incriminer l'arbitre ou la pression d'un stade à moitié plein. Entre le PSG, le plus jeune des clubs professionnels français de première division, fer de lance d'un grand club parisien en gestation, et le Real, le plus prestigieux club d'Europe, figure de proue d'un puissant club omnisport (1), la différence tenait en un mot : le métier. *«Nous n'avons pas deux cent cinquante matches de Coupe d'Europe derrière nous*, constatait Michel Denisot.

Le Paris-SG venait de buter sur un vieux seigneur, qui ne règne plus comme dans le passé, mais qui connaît toutes les arcanes du pouvoir, qui se souvient de toutes les ficelles qui lui ont permis de dominer le football continental. Sur la pelouse de Bernabeu, le Real venait de rééditer le même tour que face à La Corogne, le manant qui prétendait lui dérober le championnat d'Espagne – la *liga*, – ou face au FC Barcelone, l'ennemi de toujours. Les Madrilènes avaient joué sans génie particulier, mais ils avaient gagné.

Le Real conserve son secret dans les flancs de son antre. Dans une salle de 60 mètres carrés où s'entasse un fatras de coupes et de trophées, que l'on ne sait même plus où ranger. *Adossé à ce cliché symbolique de sa* puissance, à ce passé prestigieux, le club peut se permettre de faire la fine bouche, d'aborder avec un dédain d'aristocrate les compétitions qu'il juge subalternes. Et ses soixante mille *socios* peuvent s'autoriser à bouder un match de Coupe d'Europe alors qu'ils se bousculent pour les rencontres de la *liga*, jugée prioritaire cette année. Que représente un quart de finale de la Coupe de l'UEFA quand on s'est adjugé six fois, dont cinq d'affilée, le trophée des clubs champions ? Une formalité que l'on se doit de gagner, par la force des choses. Avant la rencontre de mardi soir.

Mais cet amoncellement de métal de la «salle des trophées» s'est parfois transformé en boulet. Depuis deux ans, le club n'avait plus remporté le moindre titre national. Depuis 1986, il ne s'était plus adjugé la plus petite récompense européenne. Les entraîneurs aux noms prestigieux, aux idées bien arrêtées, se sont succédé sur le banc de touche. Le public s'est mis à houspiller son équipe, à regretter ouvertement le bon vieux temps. Le passé était devenu un handicap. Jusqu'à ce qu'au début de la saison Ramon Mendoza, le président du Real, n'appelle au chevet de l'équipe fanion un ancien instituteur, connu pour avoir tiré plusieurs petits clubs de divisions abyssales vers l'élite du football espagnol.

Avec son visage lisse et ses lunettes, *Benito Floro ne ressemble pas à un* homme capable de tenir une formation aussi capricieuse. Il a pourtant eu l'andace de réclamer les pleins pouvoirs, et le cran de résister à la pression du public, pendant les premiers mois de tâtonnements. Dans une équipe où les vedettes aiment à jouer aux fiers-à-bras, il a osé imposer un psychologue, capable de leur faire avouer leurs doutes. Se regardant enfin sans faux-fuyants, sans se cacher derrière un palmarès de plus en plus lointain, les joueurs ne se sont plus contentés de la fierté de porter le maillot blanc. Devant le tableau noir qu'affectionne leur nouveau maître, ils ont surtout réappris le plaisir de jouer ensemble. Benito Floro ne jure en effet que par l'attaque et par un jeu qui se rapprocherait paradoxalement de celui prôné par l'entraîneur rival, Johann Cruyff, du Barça. A voir les prestations de son équipe, il lui reste beaucoup de travail pour transformer des joueurs assez lents en adeptes du football total. Mais, depuis deux mois, le Real gagne, il occupe la tête de la *liga*, et paraît en mesure de retrouver son rang. Le passé n'est plus source d'inhibition, mais de nouveau la principale motivation d'une équipe sûre de sa force.

JÉROME FÉNOGLIO

(1) *Le Real Madrid regroupe notamment des équipes de basket et de volley qui se situent aux premiers rangs européens.*

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme Jean-François MEJANES,
née Ishtar Kettaneh,
partagent avec leurs filles
Baltis et Anati
la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Mikal,

le 29 janvier 1993.

13, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

Décès

– Mme Mary-Ann Warrick,
Et James Warrick-Alexander,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Léon ALEXANDER,
avocat et conseiller à la Cour suprême des Etats-Unis d'Amérique.

Un office religieux sera célébré le vendredi 5 mars 1993, à 11 heures, en la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V.

L'urne cinéraire reposera au mausolée de l'American Legion, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Adresser vos dons à l'Association France-Parkinson, 29, rue Mirabeau, 75016 Paris.

– Marseille, 2 mars 1993.

Mme Maurice Bourgeat,
Emmanuel et Jean-Stéphane,
ses enfants,
Petite sœur Marguerite de Jésus,
M. et Mme E. Bourgeat,
La Fraternité séculière Charles-de-Foucauld,
font part du rappel à Dieu de

M. Maurice BOURGEAT.

« Oui, j'en ai l'assurance, ni la mort ni la vie, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu. »
(Rom. VIII, 38)

– La société Rolba Bucher SA

a le regret de faire part du décès de

Patrice REVOL,
directeur général.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 20 février 1993, en l'église Saint-Siméon de Bressieux (Isère).

– M. Michel Sacquet,
son fils,
Et toute la famille,
font part du décès du

colonel Roger SACQUET,
de l'infanterie coloniale,
promotion de la garde au Rhin (19-21),
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 1er mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 mars, à 9 h 30, en l'église de Moneteau (Yonne).

88, avenue Jean-Jaurès,
89400 Migennes.

– Eddy Edouard et sa femme Yolaine,
Jean Stadler,
Jean Recoing et sa femme Jacqueline,
Jacques Caulin,
Nicole de Béthencourt,
Dominique Versini,
Gioia Emmanuelli-Zara,
Xavier Emmanuelli,
ont la douleur d'annoncer la mort, à New-York, de

Raymond KLEIN,
né le 8 août 1938.

Il était également connu sous ses deux noms de plume,

Edmond Clay ou Raymond Kern.

Après un étrange et difficile parcours sur la terre, il a rejoint dans la paix son père,

Julius KLEIN,

qui l'avait suivi en Amérique, et sa mère, disparue dans les camps de concentration nazis quand il n'était qu'un petit enfant.

C'était un homme juste et bon, un esprit universel profondément tolérant, et nous l'aimions.

– Mme Marguerite Ponard,
son épouse,
Mme Michèle Ponard,
M. et Mme Jean Lapostolle,
Mme Jean-Pierre Cazade,
M. et Mme Pierre Ponard,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis PONARD,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président d'honneur
de la Meunerie du Jura,
ancien vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Jura,
ancien président
de la Louveterie du Jura,
président fondateur du comité
de défense de la petite
et moyenne meunerie française,

survenu le 26 février 1993, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Audelange (Jura), le 1er mars.

Le Moulin Rouge,
39700 Audelange.

– Sa famille,
Ses proches,
Ses amis,
font part du décès de

Zizi URTIZVEREA,

survenu le 2 mars 1993, à Paris.

Selon sa volonté, il n'y aura aucune cérémonie.

232, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Mme Françoise Hermet-Lartigue,
son épouse,
Guillaume et Thomas,
ses enfants,
M. et Mme Jean Lartigue,
ses parents,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian LARTIGUE,
magistrat,

survenu le 1er mars 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.

8, rue Anatole-de-la-Forge,
75017 Paris.
49, rue Laugier,
75017 Paris.

Remerciements

– Mme Marielle Nordemann
Et ses enfants,
profondément émus par les témoignages d'affection et de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

Pierre NORDEMANN,

remercient bien vivement tous ceux qui leur ont écrit ou qui se sont associés à leur peine, le 3 février 1993.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 8 mars 1993 à 17 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, à la mémoire de

Walter GERSTGRASSER,
ancien président du groupe
France-Loisirs,

décédé il y a un an, le 8 mars 1992.

Puisse sa mémoire demeurer fidèle dans le cœur de chacun d'entre vous.

Anniversaires

– Il y a trois ans, les 3 et 11 mars,

Hélène et Anne-Marie

nous quittaient.

Merci à tous ceux qui se souviennent.

Patrick BLOCHE.

– Il y a un an, le 4 mars 1992, disparaissait

Jeanne FORTIER,
née Bertin.

Que tous ceux qui l'ont connue, que tous ceux qui l'ont aimée, aient une pensée à son intention.

– Le 2 mars 1993.

David GARBOUS,
Rose GARBOUS,

arrêtés par la police française, internés à Drancy, ont été livrés par le gouvernement de Vichy aux nazis. Convoi nº 49 du 2 mars 1943 pour Auschwitz.

Aucun d'eux n'est revenu.

Nous n'oublions pas.

– Il y a cinquante ans

Juda HERTZ SZAJEWICZ,
quarante-quatre ans,

était assassiné à Auschwitz.

Engagé volontaire dans l'armée française, il fut livré aux nazis par le gouvernement de Vichy.

Un des mille déportés juifs du convoi 49 parti de Drancy le 2 mars 1943. Six sont revenus.

Maurice Sajet,
son fils,
Luda Sajet,
sa belle-fille,
Virginie Sajet-Kierbel et David Kierbel,
Guillaume Sajet,
ses petits-enfants,
Rudy Kierbel,
son arrière-petit-fils.

Nous n'oublions pas.
Nous ne pardonnons pas.

Communications diverses

– Jeudi 4 mars 1993, à 20 h 30, le CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, reçoit Guy Konopnicki, écrivain, conseiller régional d'Ile-de-France, qui traitera de « Intégration et nouvelle citoyenneté ». Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– François Lenell, samedi 6 mars 1993, à 10 heures, Institut d'art et d'archéologie, salle Catalane, 3, rue Michelet, Paris : « *Le peintre Henri de Maistre et les ateliers d'art sacré (1919-1947)* ».

JOURNAL OFFICIEL

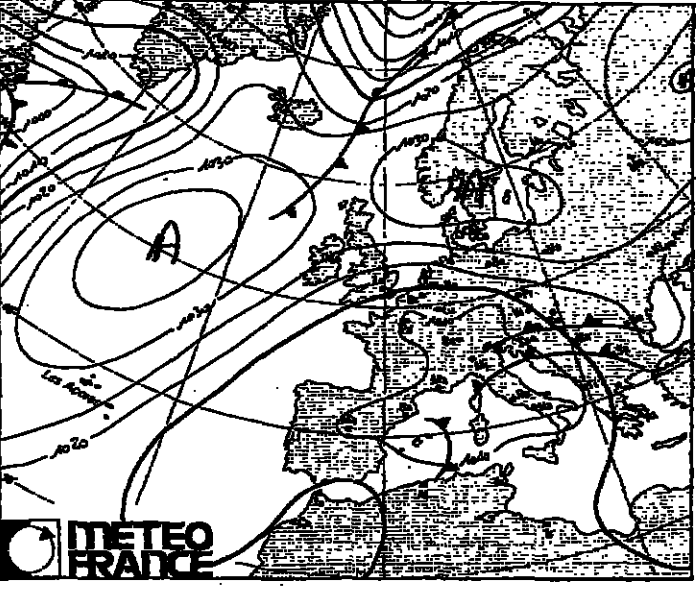
Est publié au *Journal officiel* du mercredi 3 mars 1993 :

UN ARRÊTÉ

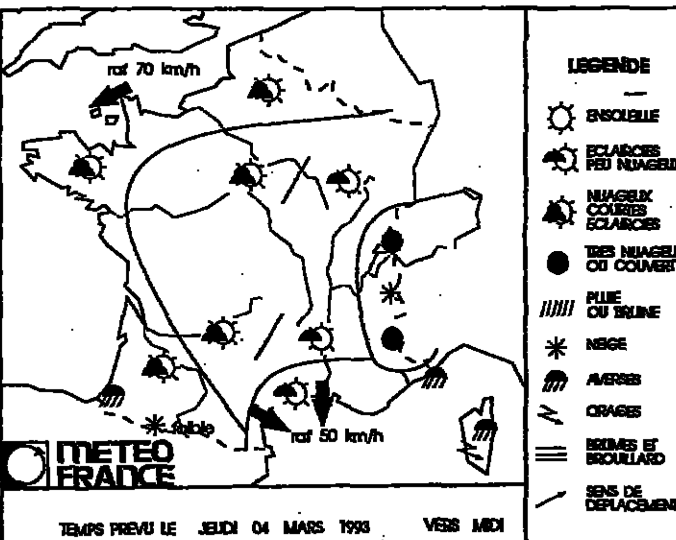
– Du 23 février 1993 fixant la liste des manifestations sportives admises au bénéfice de l'exonération de l'impôt sur les spectacles.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS 1993



Jeudi. Exceptés les reliefs qui restent chargés, le soleil gagne du terrain. – Sur la façade est du pays, de Mulhouse aux massifs du Jura et des Alpes, le ciel restera chargé toute la journée, avec des précipitations neigeuses intermittentes çà et là, principalement le long des frontières italiennes.

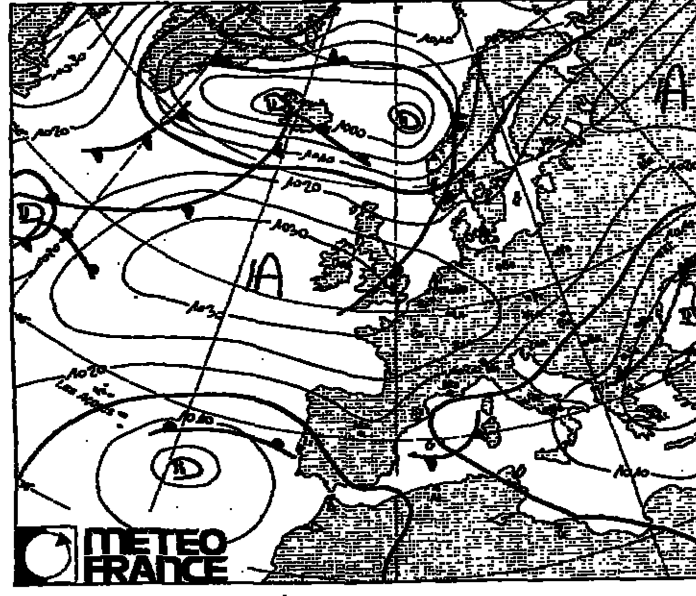
Sur Languedoc-Roussillon, Provence et jusqu'au Var, le ciel est peu nuageux dès le matin. Un peu d'instabilité encore sur l'extrême Sud-Est et la Corse, conservent à ces régions un ciel très nuageux, avec des averses, voire quelques orages dans l'après-midi.

Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, encore des averses le matin, s'estompant dans l'après-midi, mais le ciel restera toutefois assez chargé. Dans l'intérieur, les averses donneront quelques flocons. Par contre, sur les régions du Sud-Ouest, du Pays basque aux Pyrénées occidentales, les averses se renforcent dans la journée, et donneront encore des précipitations neigeuses sur les Pyrénées. Les massifs des Pyrénées et du Massif central resteront accrochés.

Partout ailleurs, il y a déjà de belles éclaircies le matin, occultées parfois par des bancs de nuages bas sans importance, laissant une tendance peu nuageuse.

Le vent de nord-est est sensible partout, un peu plus fort sur les côtes bretonnes, où il atteint 70 km/h en rafales.

PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-3-1993 à 18 heures TUC et le 3-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	11	3	C
BIARRITZ	5	5	C
BORDEAUX	6	4	C
BOURGES	6	-2	C
BREST	6	4	P
CAEN	5	0	C
CHERBOURG	5	3	C
CLERMONT-FER	4	-2	C
DIJON	5	-2	C
GRENOBLE	7	1	C
LILLE	6	-1	N
LIMOGES	3	-1	C
LYON	4	-2	C
MARSEILLE	10	2	B
NANCY	8	-2	D
NANTES	4	2	C
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS	6	2	N
PAU	4	2	C
PERPIGNAN	4	2	D
POINTE-A-PITRE	29	19	D
RENNES	5	3	C
ST-ETIENNE	-1	-3	C
STRASBOURG	9	-1	*
TOULOUSE	1	0	C
TOURS	6	-1	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	12	6	N
AMSTERDAM	4	-2	C
ATHÈNES	16	6	D
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	6	0	N
BELGRADE	3	0	C
BERLIN	2	-6	C
BRUXELLES	6	-1	D
COPENHAGUE	1	-1	C
DAKAR	22	17	D
GENÈVE	3	-1	C
ISTANBUL	8	3	C
JÉRUSALEM	26	9	N
LE CAIRE	25	10	D
LISBONNE	13	3	D
LONDRES	4	3	C
LOS ANGELES	15	9	D
LUXEMBOURG	7	-3	D
MADRID	3	-2	D
MARRAKECH	16	7	D
MEXICO	26	11	D
MILAN	4	0	C
MONTRÉAL	-2	-11	C
MOSCOU	-5	-9	C
NAIROBI	-	-	-
NEW-DELHI	25	11	D
NEW-YORK	7	0	C
PALMA	12	3	D
PÉKIN	12	1	D
RIO-DE-JANEIRO	32	23	C
ROME	13	6	P
HONGKONG	18	15	C
SÉVILLE	14	2	D
SINGAPOUR	29	24	-
STOCKHOLM	-1	-8	C
SYDNEY	27	16	D
TOKYO	10	3	N
TUNIS	18	3	N
VARSOVIE	-2	-7	C
VENISE	8	1	D
VIENNE	4	-1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Sans nom

LA guerre. La vraie. La sale. La sans nom. Celle qui ne fait que des vaincus, celle qui n'abandonne, en se retirant *comme la mer, qu'une grève de* honte, et de malheur, et de silence. La guerre, immense et profonde, comme l'océan, avait envahi la soirée de Canal Plus, lundi soir. L'actualité commandant de regarder autre chose, on avait enregistré cette fresque de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, *la Guerre sans nom,* en se disant qu'on trouverait toujours un moment pour y jeter un œil. On s'y résignait presque par *devoir : cette guerre d'Algérie,* on en avait déjà tant entendu parler...

Misère ! On croyait savoir, on ne savait rien. On n'avait en tête que quelques images, quelques slogans, quelques miettes, rien du tout. Et cette guerre sans nom nous submergea lentement. Ce n'était rien, rien que quatre heures de paroles d'hommes, de ces anciens *enfants de vingt ans jetés sur les* pitons, dans les bleds. Rien que leurs paroles filmées en plans fixes, sans effets, sans reconstitutions, sans tralala.

Ce n'était rien, et rarement fut donnée à voir une œuvre aussi insupportable, rarement fut montré en aussi gros plan ce monstre d'absurdité et d'héroïsme, de douleur et d'insignifiance, une guerre, une guerre sale, une guerre inutile, une guerre perdue. Du départ, encadré par les CRS, jusqu'au cessez-le-feu et son étrange silence, toute une histoire terrible se déroula, passant par l'arrivée sur une terre inconnue – *« on vous file un pétard dans les mains, ça fait drôle »* –, la torture, la peur, les remords – *« j'ai manqué de courage, j'aurais dû passer au FLN »* – et depuis, l'obsession de chaque matin. *« Pour nous, la guerre d'Algérie, c'est tous les jours »*, souffle la femme d'un amputé. *« J'ai une plaie qui ne partira jamais »*, dit un autre. Des gorges se nouent, des larmes affleurent. Est-ce possible, trente ans après, plus d'une génération, que ces blessures ne soient pas refermées ? Est-ce possible ?

Pendant ce temps, dans les rues de Paris, on mourait aussi. Le 17 octobre 1961, « Planète Chaude », sur France 3, le rappelait, la police tua des dizaines d'Algériens qui manifestaient. Désarmés, mais les Algériens étaient l'ennemi. La guerre, toujours. La sale. La sans nom. On jeta des hommes à la Seine. Plusieurs semaines plus tard, les pêcheurs voyaient encore des corps filer vers la mer. On en tua, à l'abri des regards, jusque dans la cour de la préfecture. Les velléités *de commissions d'enquête* furent étouffées. Il fallut trente ans pour que l'Histoire rende ces corps-là.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 mars

TF 1

- **20.20 Sport : Football.** Coupe d'Europe des clubs champions : CSKA Moscou-Olympique de Marseille, en direct de Berlin ; A 22.25, meilleurs moments du match FC *Porto-Milan AC ; A 23.30, résumés des* matches FC Bruges-Glasgow Rangers et PSV Eindhoven-IFK Göteborg.
- **21.15 Tirage du loto.**
- **22.20 *Côté enfants.***
- **0.10 Journal et Météo.**
- **0.15 Série : Intrigues.**
- **0.40 Documentaire : *La Saga de la chanson française.*** Serge Gainsbourg.

FRANCE 2

- **20.50 Téléfilm : La Tricheuse.** De Joyce Bunuel.
- **22.25 Première ligne.** Justice en France : chronique de la justice ordinaire. 1. *Des juges et des hommes,* documentaire de Philippe Boucher, Daniel Karlin et Tony Lainé.
- **0.00 Journal et Météo.**
- **0.20 *Magazine : Le Cercle de minuit.***

FRANCE 3

- **20.45 Magazine : La Marche du siècle.** *Sid'amour, le sexe au temps du sida. Invités :* Alfred Spira, épidémiologiste à l'INSERM ; Claude Got, professeur d'anatomie pathologique à la faculté de médecine de Paris-Ouest, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, auteur de *la Santé* ; Arnaud Marty-Lavauzelle, président d'AIDES ; Pascal de Duve, ancien professeur de philosophie, malade du sida, auteur de *Cargo vie.* Reportages : L'amour chez les cadres, de Gaëlle Montlahuc et Philippe Ody ; Sexe et sida à l'école, de Bernard Vaillot et Christian Durand.
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.55 Sport : Voile.** Défi Charal.
- **23.05 Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- **21.00 Cinéma : Pulsion homicide.** ■ Film américain de Graham Baker (1984).
- **22.25 Flash d'informations.**
- **22.30 Cinéma : Predator 2.** □ Film américain de Stephen Hopkins (1990) (v.o.).
- **0.20 Cinéma : Le Juge et l'Assassin.** ■■■ Film français de Bertand Tavernier (1974).

ARTE

- **20.40 Documentaire : Notes personnelles I, II.** De Roland Zag.
- **22.15 Musique :** *Une leçon particulière* avec Nikita Magaloff. De Thierry Benizeau.
- **23.10 Documentaire : L'Enfant aveugle.** De Johan Van Der Keuken.
- **0.05 Magazine : Mégamix.** (52 min, rediff.).

M 6

- **20.45 Téléfilm : Pour le meilleur et pour le pire.** De Clive Donner
- **22.35 Téléfilm : Violences conjugales.** D'Anwar Kawadri.
- **0.00 Magazine : Vénus.**
- *0.30* **Informations : Six minutes première heure.**
- **0.40 Magazine : Eclolo 6.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Antipodes.** Livres de la mémoire.
- **21.28 Poésie sur parole.**
- **21.32 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre. 2. L'anthropozoologie.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 11 octobre 1992 lors du Festival de l'Abbaye d'Ambronay) : Athalie, drame biblique, de Mendelssohn, par le Chœur de l'Orchestre national de Lyon, la Philharmonie de Lorraine, dir. Bernard Têtu.
- **21.45 Concert** (donné le 7 février, salle Olivier-Messiaen) : La Nuit du sortilège, de Manoury ; Dynamique des fluides, de Murail ; Symphonie en douze mouvements, de Gabaidoulina, par l'Orchestre national de France, dir. David Robertson.
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 *Ainsi la nuit.***

Jeudi 4 mars

TF 1

- ***15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.***
- **16.05 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **16.30 Club Dorothée.**
- **17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.**
- **17.50 Côté enfants.**
- **17.55 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.25 Jeu : Une famille en or.**
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** Invitée : Indra.
- **19.50 *Divertissement :*** Le Bébête Show (et à 0.10).
- **20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
- **20.45 Série : Commissaire Moulin.** Larmes blanches, de Nicolas Ribowksi.
- **22.10 Magazine : L'Amour en danger.**
- **23.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
- **0.15 Journal et Météo.**

FRANCE 2

- **15.15 Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran. Les derniers adieux de Georgette Plana.
- **16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.45 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **19.15 *Jeu : Que le meilleur gagne plus.***
- **20.00 Journal et Météo.**
- **20.45 Magazine : Envoyé spécial.** De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Poussières de vérité ; L'étang de Berre ; Le chasseur de météorites.
- **22.20 Variétés : Taratata.**
- **23.45 Journal et Météo.**
- **0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.** *Présenté par Michel Field.*

FRANCE 3

- **15.35 Série : La croisière s'amuse.**
- **16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invité : Daniel Guichard.
- **17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Michel Leeb.
- **18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** Emission présentée par Olivier Barrot. *Histoire du théâtre dessinée,* d'André Degaine.
- ***19.00 Le 19-20 de l'information.*** Invité : Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine, en duplex de Saint-Brieuc. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 La Dernière Séance.**
- **21.00 1er film : Tonnerre apache.** ■ Film américain de Joseph M. Newman (1963).
- **22.33 Dessins animés : Tex Avery.** One Ham's Family (1943, v.o.).
- **22.50 Journal et Météo.**
- **23.20 2e film : *La Bête aux cinq doigts.*** ■■ Film américain de Robert Florey (1946) (v.o.).
- **0.48 Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- **15.25 Magazine : L'Œil du cyclone.** Spécial Imagina.
- **16.30 Cinéma : Envoyé spécial.** ■ Film américain de Manny Coto (1990).
- **18.00 Canaille peluche.** Sandokan.

En clair jusqu'à 20.35

- **18.30 Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
- **18.50 Le Top.** Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Yannick Noah.
- ***19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.*** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Ticky Holgado.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Cinéma : L'Amour en deux.** ■ Film franco-belgo-suisse de Jean-Claude Gallotta (1991).
- **22.15 Flash d'informations.**
- **22.20 Cinéma : Class Action.** □ *Film américain de Michael Apted* (1990) (v.o.).
- **0.05 Cinéma : Paper House.** ■■ Film américano-britannique de Bernard Rose (1987).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Cinéma : Alphaville.** ■■ Film franco-italien de Jean-Luc Godard (1965) (rediff.).
- **19.00 Magazine : Rencontre.** *César/Andréa Ferréol.*
- **19.25 Documentaire : Le Tueur silencieux.** De Paul Martinsen.
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- ***20.40 ▶ Soirée thématique :*** **Die Zweite Heimat, la seconde patrie.** Soirée proposée par ARD/ WDR et présentée par Jean-Claude Carrière.
- **20.41 Téléfilm : Die Zweite Heimat.** D'Edgar Reitz, avec Henry Arnold, Salome Kammer. 1. Le Temps des premières chansons.
- **22.45 Documentaire : *L'Angoisse, une porte vers la liberté.*** De B. Verhhag et C. Strigel.
- **0.15 Musique : Montreux Jazz Festival.** (26 min, rediff.).

M 6

- **14.15 Magazine : Destination musique.** Véronique Sanson.
- ***17.00 Variétés : Multitop.***
- **17.30 Série : L'Etalon noir.**
- **18.00 Série : Booker.**
- **19.00 Série :** ***Les Rues de San-Francisco.***
- **19.50 Météo des neiges.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Cosby Show.**
- ***20.35 Météo 6.***
- **20.45 Cinéma : La Soupe aux choux.** □ Film français de Jean Girault (1981).
- **22.35 Cinéma : Razorback.** ■ Film australien de Russell Mulcahy (1984).
- **0.10 Informations : Six minutes première heure.**
- **0.20 Musique : Flashback.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** Un homme si simple, d'André Baillon.
- **21.30 Profils perdus.** François Le Lionnais.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Enfances coloniales.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 23 janvier salle Gaveau) : Sextuor à cordes op. 23, de Boccherini ; Sextuor à cordes en ut majeur op. 140, de Spohr ; Ricercare a sei voci, de Bach ; Sextuor à cordes en fa majeur op. 118, de Brahms, par l'Ensemble Sequenza (Régis Pasquier, Gérard Poulet, violons ; Bruno Pasquier, Hatto Beyerlé, altos ; Christoph Henkel, Julius Berger, violoncelles).
- **23.09 Feuilleton : Maldoror.**
- **23.19 *Ainsi la nuit.*** Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K 478, de Mozart ; Quatuor à cordes nº 73 en fa majeur op. 74, de Haydn ; Fantaisie pour piano à quatre mains en fa mineur D 940, de Schubert.
- **0.33 L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Grâce à une convention entre les deux pays

Les ministères français et italien de la santé veulent mettre un terme aux circuits parallèles de greffes d'organes

MM. Bernard Kouchner et Raffaele Costa, les ministres français et italien de la santé, ont annoncé, lundi 1er mars, qu'une convention serait très prochainement signée entre les deux pays. Cette convention devrait mettre un terme aux circuits parallèles qui permettent à de nombreux malades italiens de se faire greffer un organe dans les hôpitaux français. Une convention du même type pourrait être prochainement signée entre Israël et la France.

Objet de multiples rumeurs depuis plusieurs années, l'existence de circuits parallèles de greffes d'organes entre la France et l'Italie avait été officiellement établie l'an dernier par un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales). Ce rapport relevait *notamment que, si la France se* situe actuellement au premier rang en Europe pour le nombre des transplantations d'organes, elle doit en partie cette place *«à l'afflux de patients étrangers non résidents, surtout pour les transplantations hépatiques et rénales»* (*le Monde* du 4 juin 1992). Au terme de leur enquête, les inspecteurs de l'IGAS *estimaient que près d'un malade* sur quatre greffés en France était un étranger, les *malades* italiens représentant la majorité, les autres venant de différents pays de la CEE, d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient.

Entre autres difficultés, l'enquête de l'*IGAS* évoquait l'existence de *«filières de recrutement»* et les *«relations privilégiées»* établies entre certains transplanteurs français et le corps médical italien. Il y a quelques mois (*le Monde* du 29 juillet 1992), le professeur Daniel Fries était contraint de démissionner de ses fonctions de chef de service de néphrologie à l'hôpital Bicêtre (Assistance publique de Paris) après la plainte d'une malade italienne en attente de greffe de rein. Cette patiente accusait le médecin de lui avoir demandé de l'argent en liquide.

Selon le rapport de l'IGAS, la situation est *«d'autant plus déplaisante que l'Italie (...) est très loin de déployer le même effort que la France pour obtenir des dons d'organes au sein de sa population»*. Le ministère français de la santé et de l'action humanitaire souhaitait *depuis plusieurs mois remédier* à une situation à ce point déséquilibrée. Parallèlement à une série de réformes du système national des greffes d'organes, un projet de *convention avait été établi* avec le ministère italien de la santé. Les récents événements politiques italiens et la nomination d'un nouveau ministre de la santé risquaient *de retarder la signature* de cette convention. Aussi, M. Kouchner a-t-il souhaité, lors de son récent déplacement à Rome, boucler au plus vite ce dossier.

La convention, qui sera prochainement signée entre les deux pays, devrait mettre un terme à l'existence des *«filières de recrutement»* en organisant une collaboration interhospitalière entre établissements agréés. En d'autres termes, les malades italiens ne pourront être greffés en France que lorsqu'ils *seront adressés par les médecins* d'un hôpital italien agréé. Parallèlement, l'Italie, qui doit près de *500 millions* de francs à la France au titre d'arriérés d'interventions chirurgicales, s'engage à développer *son propre système de dons et de* prélèvements d'organes (on compte actuellement six fois moins de dons *en Italie* qu'en France).

Les autorités italiennes devront en outre garantir le règlement des interventions pratiquées en France, et ce sur de nouvelles bases. Le ministère français va en effet modifier les règles en instaurant un *«forfait-greffe»* à la place du règlement au prix de journée qui était jusqu'ici la règle. Cette modification souhaitée par la Sécurité sociale devrait permettre une plus grande transparence financière et une meilleure précision dans la connaissance des coûts réels de cette activité.

JEAN-YVES NAU

Depuis l'apparition de l'épidémie de sida

Moins de 16 % des Français déclarent avoir changé leur comportement sexuel

L'enquête sur les comportements sexuels en France effectuée sous la responsabilité du professeur Alfred Spira et de Mme Nathalie Bajos (unité 292 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale) *a été publiée*, mercredi 3 mars, dans la collection des rapports officiels de La Documentation française (1).

Cette étude résulte d'une série d'entretiens téléphoniques réalisés auprès de vingt mille personnes âgées de dix-huit à soixante-neuf ans et résidant en France métropolitaine. *Les premiers résultats* de l'enquête ont été publiés ces derniers mois (*le Monde* du 1er juillet 1992, du 7 novembre 1992 et du 24 février 1993).

Le principal enseignement de cette étude concerne l'évolution des pratiques sexuelles face à la progression de l'épidémie de sida. Comparant leurs résultats à ceux obtenus il y a une vingtaine d'années par le docteur Pierre Simon, les chercheurs constatent *«une lente évolution des comportements sexuels.» «Moins de 16 % des personnes interrogées déclarent avoir changé leur comportement sexuel depuis l'apparition du sida; il s'agit surtout d'individus jeunes, célibataires et diplômés du supérieur.»*

(1) *Les Comportements sexuels en France*. Rapport au ministre de la recherche et de l'espace. La Documentation française, 351 pages, 100 F.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce *numéro* comporte un cahier «Arts-Spectacles» *folioté 27 à 38*

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1993 *a été tiré à 495 837 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Rilke entre dans « La Pléiade »

Le premier volume de Rainer Maria Rilke dans la «Bibliothèque de la Pléiade», *Œuvres en prose, récits et essais*, suscite l'enthousiasme d'Hector Bianciotti pour *cet écrivain en «état de poésie»*.

Dans le même supplément : cinquante ans de littérature américaine vus par un lecteur exceptionnel, Pierre-Yves Pétillon, dans un livre passionnant. Le quatrième volume de la *Géographie universelle* (dirigée par Roger Brunet), consacré aux Etats-Unis et au Canada, est analysé par Armand Frémont.

Un arrêt du Conseil d'Etat

SOS-Racisme peut organiser une réunion dans un lycée

Dans un arrêt rendu lundi 1er mars, le Conseil d'Etat a donné raison au proviseur du lycée Joffre à Montpellier qui avait autorisé, en 1989, *une réunion suivie d'un débat* animé par Harlem Désir, alors président de l'association SOS-Racisme. La réunion qui avait pour thème «Le rôle de l'Etat dans l'intégration des enfants d'origine étrangère» devait se tenir dans l'enceinte du lycée en dehors des heures de cours.

A la demande de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), le tribunal administratif de Montpellier avait annulé, le 27 avril 1990, la décision du proviseur alors que des projets de décrets sur les droits des lycéens dans l'enceinte scolaire étaient en débat au ministère de l'éducation nationale. En août 1990, le ministère avait alors déposé un recours auprès du Conseil d'Etat. Celui-ci a considéré que l'association SOS-Racisme *«ne pouvait être assimilée à un groupe politique»*, que *«le thème retenu concernait un débat d'ordre civique et social»* et qu'enfin *«ni la proximité d'une consultation électorale ni la notoriété de l'engagement politique personnel de Harlem Désir n'étaient de nature à retirer ce caractère à la réunion»*.

Le Conseil d'Etat a donc annulé la décision du tribunal administratif et rejeté la demande de la PEEP. Depuis février 1991, les lycéens ont un certain nombre de droits collectifs à l'intérieur des établissements : droit d'expression, d'association et de réunion. Ils doivent s'exercer *«dans le respect du principe de laïcité du service public d'enseignement»* et interdisent *«tout acte de prosélytisme et de propagande»*.

Doyen du Sénat

Geoffroy de Montalembert est mort

Geoffroy de Montalembert (RPR), sénateur de Seine-Maritime et doyen de la Haute Assemblée, est décédé, mardi 2 mars, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il avait quatre-vingt-quatorze ans. Il sera remplacé au Palais du Luxembourg par M. André Martin (UDF).

[Né le 10 octobre 1898, à Annapes (Nord), *agriculteur*, Geoffroy de Montalembert avait été successivement maire *d'Annapes, de 1925 à 1935, puis* d'Ermenouville (Seine-Maritime) depuis cette date. *Député de Seine-Maritime de 1936* à 1940, sénateur depuis 1946, il avait été vice-président du Sénat de 1959 à 1962, puis vice-président de la commission des finances du Sénat de 1971 à 1986. Gaulliste de toujours (sa fille Henriette a épousé M. Philippe de Gaulle), Geoffroy de Montalembert avait été vice-président du comité consultatif constitutionnel en 1958.]

□ **«Jean Fabien» est un ancien journaliste de *l'Humanité Dimanche*.** – L'auteur de plusieurs ouvrages sur la politique du Parti communiste et ses rapports avec le PC soviétique, dans les années 70 et 80, publiés sous le pseudonyme de «Jean Fabien», s'est fait connaître mardi 2 mars. Il s'agit d'un journaliste de *l'Humanité Dimanche*, hebdomadaire du PCF, de 1972 à 1984, Pierre Olivieri. Dans un entretien *publié* cette semaine par *Globe-Hebdo*, M. Olivieri, qui dirige actuellement une *société de communication* et les éditions P.O., explique qu'il travaillait avec un *«groupe»* qui, en 1984, avait voulu *«tenter de provoquer un sursaut historique»* au sein du PCF.

□ **SNCF : journée nationale d'action des guichetiers le 5 mars.** – C'est, en définitive, quatre syndicats de la SNCF (CGT, CFDT, FO, CFTC) qui appellent les guichetiers à cesser le travail dans toute la France ou à ne délivrer que des billets sans réservation ni supplément, vendredi 5 mars, pour protester contre les difficultés liées à la *mise en service* du nouveau système de billetterie et de tarification «Socrate». Cette décision a été prise après l'échec d'une réunion avec la direction, mardi 2 mars, ont *indiqué les syndicats, qui ont quitté* la séance.

Au conseil des ministres

M. Mitterrand se félicite du processus de démocratisation en Afrique

La réunion du conseil des ministres, tenue au Palais de l'Elysée mercredi 3 mars, a été marquée par deux communications, l'une sur la situation internationale et l'autre sur l'économie française. A propos de la situation en Afrique, M. François Mitterrand s'est personnellement félicité *«du processus de démocratisation en marche sur le continent africain et notamment en Afrique francophone». «Dans dix-sept pays sur vingt qui sont précisément des pays francophones*, a-t-il relevé, *des progrès ont été réalisés depuis le discours de La Baule pour une marche vers la démocratie.»* Evoquant la situation au Rwanda, le chef de l'Etat a demandé au ministre des affaires étrangères *«d'entreprendre des démarches qui permettront aux Nations unies d'intervenir dans ce conflit en raison de son aspect international.»*

Rendant compte de son récent déplacement à Moscou, destiné à préparer le voyage du 16 mars du président de la République, où il s'est entretenu avec le président Eltsine de la situation dans l'ex-Yougoslavie, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a souligné qu'il était *«indispensable que la communauté internationale, y compris les Etats-Unis d'Amérique et la Russie, s'engagent plus à fond pour soutenir le plan Vance-Owen qui représente la seule chance pour résoudre le conflit actuel. A défaut de cet engagement*, a-t-il ajouté, *les risques seraient grands d'une aggravation sur le terrain»*.

Commentant la situation économique et financière de la France, M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, a pour sa part constaté que *«l'économie française est fondamentalement saine»*. Il a particulièrement réfuté l'idée selon laquelle *«le déficit des finances publiques serait responsable du niveau des taux d'intérêt»*. Selon le ministre ce déficit, étant financé par emprunts à long terme, ne contribue pas à créer des tensions sur le marché. Il a enfin plaidé une nouvelle fois pour la stabilité du franc par rapport à la monnaie allemande, ne souhaitant pas que celle-ci soit remise en cause compte tenu du préjudice grave vis-à-vis de la Communauté européenne, et donc pour la France, qu'un tel débat pourrait provoquer.

Le conseil a d'autre part *adopté* un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technique conclu le 31 octobre 1991 entre le Yemen et la France. Enfin, M. André Laignel, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, a présenté une communication sur la préparation des contrats de Plan entre l'Etat et les régions. D'où il ressort que le gouvernement a décidé de moduler les contributions financières de l'Etat qui sont reconduites en moyenne en francs constants. L'augmentation sera supérieure dans les régions défavorisées et *inférieure dans les régions* prospères. Dans la région Ile-de-France, l'aide de l'Etat sera réduite.

A l'occasion des assises du 7 mars au Bourget

La direction du RPR entend réaffirmer l'unité du mouvement

Trois ans après ses assises tumultueuses du 11 février 1990, le RPR tiendra de nouveau, statutairement, ses assises, dimanche 7 mars, au Bourget (Seine-Saint-Denis). La dernière *réunion* de cette *instance* suprême du mouvement néo-gaulliste avait été le théâtre, sans précédent depuis la création du parti le 5 décembre 1976, d'un affrontement de tendances qui, au-delà de la simple rivalité entre les hommes, recouvrait une opposition de lignes politiques. Il y avait, d'un côté, MM. Jacques Chirac et Alain Juppé, et, de l'autre, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin. Ce clivage *s'est confirmé à l'occasion de* la campagne sur le référendum de ratification du traité de Maastricht, les deux premiers étant pour un vote favorable et les deux autres y *étant opposés*. Si *cette division ne* semble pas avoir nui à l'image du RPR et de son président, l'opposition qui perdure entre les deux «couples» et leurs partisans peut, *en revanche, se révéler*, à terme, dommageable.

C'est du moins l'analyse faite par *la direction du RPR, qui organise*, à deux semaines à peine du premier tour des élections législatives, ces nouvelles assises. 1993 n'est plus 1990. A l'évidence, il s'agit de faire une démonstration d'unité, à l'occasion de la réélection de M. Chirac à *la présidence du mouvement*, alors même que la campagne électorale met en évidence, chaque jour, la prolongation du débat entre les pro et les anti-Maastricht. Qu'il s'agisse de la *défense* du *franc*, du statut de la Banque de France, de l'évolution de la *CSG* et de la *TVA* ou de *l'affectation du produit des privatisations*, M. Séguin dit à peu près le contraire de M. Chirac qui, à l'heure actuelle, privilégie les thèses de M. Edouard Balladur.

De crainte d'ouvrir inutilement un front, la direction du RPR se dirige vers un «verrouillage» des assises. *Il est ainsi prévu* de faire intervenir quatre des «mammouths» du comité de pilotage : MM. Chirac et Juppé, président et secrétaire général, M. Pasqua, *président du groupe du Sénat*, et M. Bernard Pons, président du groupe de *l'Assemblée nationale*. L'accueil ayant été effectué par M. Robert Pandraud, secrétaire général adjoint, il sera de bon ton de donner la parole à ses deux *alter ego : MM. Nicolas Sarkozy* et Dominique Perben. La chose étant dans l'air du temps, un thème a été privilégié : l'environnement. Pour ne pas faire de jaloux, la direction a jugé nécessaire de faire parler trois orateurs : MM. Alain Carignon, Michel Barnier et Jacques Vernier. On évoque aussi une possible intervention de M. Jacques Toubon.

M. Balladur, souffrant, n'est pas prévu au programme. Cette absence de l'ancien ministre de l'économie pourrait expliquer, par un échange artificiel de «bons procédés», l'absence à la *tribune* de *M. Séguin, qui* a pourtant manifesté le désir d'intervenir. M. Séguin ne faisant généralement pas porter son propre message par M. Pasqua, cette organisation *des débats* va cristalliser la mauvaise humeur du maire d'Epinal.

OLIVIER BIFFAUD

Le rapport Vistel propose de clarifier l'exercice du journalisme

Sous le titre «Qu'est-ce qu'un journaliste?», M. Jacques Vistel, conseiller d'Etat, a remis, mercredi *4 mars*, le rapport que le secrétaire d'Etat à la communication, *M. Jean-Noël Jeanneney*, lui avait commandé en octobre. En soixante pages, M. Vistel rappelle les textes en vigueur et les changements vécus par la profession depuis l'adoption de la loi Brachard de 1935 intégrée au code du travail.

Son rapport propose d'intégrer dans les textes la jurisprudence accumulée depuis, en précisant que *«le journaliste effectue un travail intellectuel en vue de fournir une information ayant un lien avec l'actualité»*. Parce qu'elle a acquis *«une force symbolique»*, M. Vistel croit que la carte professionnelle doit être conservée, mais recommande à la *commission* qui l'attribue une plus grande vigilance. Il préconise d'intégrer au code du travail la notion d'un seuil minimum de ressources pour la qualité de journaliste professionnel, et surtout son incompatibilité avec *«toute activité dans le domaine de la publicité ou des relations publiques»*.

M. Vistel souhaite le maintien des clause de conscience et de cession, en les adaptant. Il rejoint le *refus unanime de la profession* d'un ordre des journalistes, en notant qu'*«aucun précédent français ou étranger ne plaide en faveur de* [sa] *création»*. M. Vistel souhaite cependant le renforcement d'un *«corpus minimum de règles déontologiques»*.

Il propose d'étendre à l'audiovisuel les articles 8 et 10 de la loi de 1986 sur la presse (qui répriment le financement par un gouvernement étranger et la confusion publicité-information). Il est également partisan d'un renforcement du rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qu'il invite à inclure ces règles dans les conventions signées avec les opérateurs, et à rendre publiques ses remontrances aux journalistes.

M. C. I.

ARTS • SPECTACLES



Luis Bunuel.

SERGE SILBERMAN SE SOUVIENT DE BUNUEL

PARCE QUE C'ÉTAIT LUIS...

Serge Silberman a été le producteur de Luis Bunuel pour cinq films entre 1964 et 1977, du Journal d'une femme de chambre à Cet obscur objet du désir. *Il a aussi été son ami. Au moment où se déroule à Paris une importante rétrospective Bunuel, Serge Silberman se souvient. Et sa mémoire est bonne.*

QUAND Serge Silberman parle de Luis Bunuel, on se tourne vers la porte, on croit qu'elle va s'ouvrir sur Don Luis, qu'il est vivant. Tant la mémoire de son producteur a de douceur et de certitude, tant les jours passés à parler, à marcher et à rire, à travailler, à boire et à rêver ensemble, ont rendu l'absence de l'un seulement inconfortable et incongrue. Pas plus.

Pour cette rétrospective Bunuel qui se déroule jusqu'à la fin du mois de mai à Paris, Serge Silberman a écrit un petit texte en forme d'inventaire, d'une belle pudeur sèche, où chaque mot pèse son juste poids. Pour lui, Bunuel était un homme *« libre, indépendant, plein d'humilité, respectueux, généreux, affectueux, simple. Et aussi, drôle, mystificateur, un sourd qui savait écouter, contradictoire, qui se disait* afrancesado *(francisé, « gâché » par la France), un rustique civilisé, un ignorant cultivé, un seigneur (nommé Seigneur par ceux qui l'ont fréquenté ou ont travaillé avec lui), et appelé Don Luis. Un ami qui reste toujours présent pour moi et qui me manque terriblement »*. La dernière phrase, au présent.

Serge Silberman a produit cinq films de Luis Bunuel entre 1964 et 1977. Il a aussi produit *Bob le flambeur*, de Jean-Pierre Melville, *le Trou*, de Jacques Becker, *Ran*, d'Akira Kurosawa... Trois quarts de siècle sur les épaules et un rire d'enfant farceur, c'est un homme pas très grand, mais d'une énergie de jeune volcan. Il a eu mille vies, pas toutes bonnes, la déportation – dont il sort en disant sobrement : *« Je pesais peu, à l'époque »*. – quelques trahisons qui le ruinent, *« et puis après on recommence »*. Il parle sept ou huit langues, dont au moins une morte, avec le même accent charmeur et indéfini, *Mitteleuropa* en tout cas, peut se mettre dans une colère folle si le champagne n'est pas à l'exacte température, mais supporte sans broncher les plus terribles revers de santé ou de fortune, dont il resurgit, intact, tel un phénix ébouriffé. Il raconte Don Luis, musarde de Madrid à Los Angeles, en passant par Cannes et Paris, se promène du *Journal d'une femme de chambre* au *Charme discret de la bourgeoisie*, en passant par *le Fantôme de la liberté*, *la Voie lactée* et *Cet obscur objet du désir*.

« C'est Gene Moskowitz, le correspondant de Variety, *qui m'a encouragé à rencontrer Bunuel. Moi, je résistais :* « Non, non, il va me jeter dehors... » *Vous connaissez Madrid ? Il y a, place d'Espagne, un building de trente-deux étages avec des bureaux et des petits appartements. Fernando Rey s'était chargé de prendre le rendez-vous. J'étais donc logé au 26e, appartement n° 2. J'avais acheté une bouteille de whisky. A 5 heures pile, on frappe à la porte. J'ouvre. Bunuel. La porte de l'appartement d'en face se refermait. Il était logé là, et je ne le savais pas. C'est fou, non ?*

» Il me demande : « Quel est votre dernier film ? » « Le Trou, *de Becker.* » *Lui :* « Ce n'est pas possible, je l'adore, c'est un film complètement surréaliste. » *On boit le whisky. Je lui demande ce qu'il aimerait tourner. Il préfère que je lui fasse une proposition. Assauts de politesse... Vous, non, après vous... Finalement, il me donne « à choisir ».* « Le premier, *me dit-il*, est intournable, ce serait une adaptation d'*Au-dessous du volcan*, de Malcolm Lowry. Intournable, et, de toute façon, je n'écris pas le scénario. Le deuxième serait autour de Gilles de Rais, avec un petit peu de Sade, pour élargir. Le troisième, *le Journal d'une femme de chambre*, de Mirbeau. »

» Je bondis. Quand Jacques (Becker) était déjà très malade, pendant la post-production du Trou, *j'allais tous les jours le promener au bois de Boulogne. Il me disait :* « Mon petit Serge – *il avait cinquante et un ans, moi quarante-trois* – avec notre prochain film, on va se marrer tous les deux. Renoir l'a déjà fait en Amérique, et l'a raté. Ce sera *le Journal d'une femme de chambre...* »

» Voilà, c'était décidé. Le contrat avec Bunuel a pris cinq minutes à se conclure. Tout ce que je savais, c'est que plus jamais il ne tournerait pour rien, comme il lui était arrivé de le faire au Mexique. Los Olvidados, *il l'a tourné pour 2 000 dollars, il avait une participation, mais son producteur a joué le film aux cartes... »*

DANIÈLE HEYMANN

Lire la suite page 28.

BANLIEUES BLEUES PAGES 30 ET 31

Tous les jazz ont rendez-vous, pour la dixième année consécutive, en Seine-Saint-Denis. Ce département sera mobilisé, du 5 mars au 10 avril, par l'intermédiaire de ses institutions prestigieuses ou plus modestes, pour accueillir le gratin de la musique vivante : Sonny Rollins, Martial Solal, McCoy Tyner, Michel Portal, George Russel, tous placés sous la figure tutélaire de Duke Ellington, qui fera l'objet d'un hommage particulier. *(Lire les articles de Francis Marmande pages 30 et 31).*

IBSEN A L'ODÉON PAGE 29

L'une des plus belles pièces de Henrik Ibsen, *John Gabriel Borkman*, s'installe pour deux mois le 12 mars à l'Odéon-Théâtre de l'Europe. Dans une nouvelle traduction de Michel Butel et Luc Bondy, elle est mise en scène par ce dernier autour de Bulle Ogier, Nada Strancar et Roland Amstutz. Le metteur en scène allemand s'explique sur ses choix, pour lesquels il a demandé conseil à l'auteur dramatique Botho Strauss. Tous deux nous ont confié quelques-unes de leurs notes de travail. *(Lire page 29 les articles de Colette Godard).*

ZARSANGA CHANTE LE PAKISTAN PAGE 39

Il y a deux ans, la chanteuse pakistanaise Zarsanga, « Branche d'or » en français, avait fait sensation à Paris. La voici à nouveau sur la scène du Théâtre de la Ville pour un récital unique le 8 mars, détentrice de quelques-uns des secrets du chant pathan, art antique qui mêle l'amour, la gloire et les épopées guerrières. *(Lire page 39 le reportage de Véronique Mortaigne).*

CINÉMA

SERGE SILBERMAN SE SOUVIENT DE BUNUEL

PARCE QUE C'ÉTAIT LUIS...

Suite de la page 27

» Je lui avais suggéré Jeanne Moreau pour le rôle de Célestine ; lui aurait préféré une actrice mexicaine. C'était l'époque du Festival de Cannes, Jeanne avait un appartement dans la région, je propose à Luis de descendre la voir. Il aimait Cannes, malgré un souvenir désagréable. En 1954, il faisait partie du jury, le président était Jean Cocteau. En compétition, Monsieur Ripois, *de René Clément. Bunuel déteste. Cocteau le supplie d'accepter que le film figure au palmarès. Bunuel refuse. Vient la cérémonie de clôture.* Monsieur Ripois, *prix du Jury. Bunuel, fou de rage, sort de la salle, va directement sur la plage et jette son smoking à la mer...*

» Nous voilà donc sur la côte. Il fait chaud. On va prendre un coup en route. Picon/bière. Une bombe. «Elle va me parler du film, *dit Bunuel,* et moi je vais lui parler des oiseaux.» *Dix kilomètres plus tard, on s'arrête dans une auberge. Picon/bière. Ça se passe très bien avec Jeanne, elle signe sans voir, sans lire de script, comme une figurante. A l'époque, avec le premier argent qu'elle avait gagné, elle avait acheté une Rolls Royce, avec chauffeur. Bunuel lui dit :* «Jeanne, il ne faudra pas venir au studio en Rolls.»

» Au moment de l'élaboration du scénario du Journal, *Bunuel me dit :* «Je n'ai pas envie d'être tout seul...» *Je me souviens de ma première rencontre avec Jean-Claude Carrière. Très maigre, sans barbe, chemise blanche un peu usée, fine cravate noire. Je le préviens :* «Bunuel va d'abord vous inviter à prendre un verre, j'espère que vous buvez du vin rouge.» *Carrière avoue que non, jamais. Première question de Bunuel, avant de dire bonjour, je vous le jure :* «Est-ce que vous buvez du vin rouge?» *Et c'est ce jour-là que, pour la première fois, Carrière en a bu. Deux semaines plus tard, Luis vient chez moi :* «Serge, ce garçon est très intelligent, mais je ne peux pas continuer à travailler avec lui ; il est d'accord avec tout ce que je dis...» Manifestement, Jean-Claude Carrière apprendra vite à contredire Don Luis, juste ce qu'il faudra. Leur collaboration ne cessera plus. Serge Silberman rappelle que les saisons de l'écriture étaient les préférées de Bunuel, les scénarios s'élaborant en sept versions. Peu de différence entre la première et la dernière, mais deux mois de repos entre chacune d'elle. Lorsque tout était prêt, Bunuel disait : *« Malheureusement, il faut tourner. »*

« Je ne l'ai jamais entendu élever la voix sur un plateau, affirme Silberman, *jamais. Quand il n'était pas content, son regard devenait glauque, c'est tout. S'il utilisait la vidéo en raison de sa surdité? Non, c'est moi qui la lui avait offerte, pour qu'il puisse contrôler la prise de vues et réfléchir en même temps.* «Avec la vidéo, *me disait-il,* je vais bientôt pouvoir diriger sans sortir de chez moi, par téléphone.» *Une boutade, oui, mais il y avait de ça. Avec lui, tout était si simple, le film se voyait dans ses yeux avant le tournage, il était prémonté, il suffisait souvent d'enlever le «clap» entre deux scènes, tout raccordait, exactement. Si je n'avais pas été là, pour lui dire :* «Tourne, tourne encore un peu, on ne sait jamais», *il se serait contenté de filmer 8 000 ou 9 000 mètres de pellicule. Entre nous, il ne voyait jamais les rushes, il m'y envoyait.* «Si quelque chose ne va pas, préviens-moi.» *Ce que je faisais. Un matin, c'était pendant* le Journal d'une femme de chambre, *Jeanne Moreau était arrivée avec des cernes très prononcés. Et à l'image cela se voyait. Le lendemain, Luis s'est excusé auprès de Jeanne :* «Nous allons retourner cette scène, c'est de ma faute, problème technique.»

» A part ça, il n'expliquait jamais rien aux acteurs. Ne leur donnait même pas le script, seulement des morceaux de pages avec leur texte du jour, ça suffisait : il aurait pu diriger une chaise, par la seule force de son regard. Pour lui, la suprême élégance, c'était la sobriété. Longtemps, il n'avait utilisé que des objectifs de 30 et 70 millimètres. Après, avec moi, il a essayé le 150. Et pour le zoom, qu'il n'aimait pas du tout, il avait trouvé une idée formidable : «Si je bouge l'appareil en même temps que le zoom avance, *disait-il,* on ne s'aperçevra pas que je l'utilise.»

Le deuxième film que Serge Silberman a produit avec Bunuel est bien *la Voix lactée? « Oui, enfin, non, cela ne devait pas être celui-là. Mais un autre film, qui ne s'est pas fait parce que j'ai été ruiné par mon associé,* précise Silberman. *Jeanne Moreau devait jouer dedans, Peter O'Toole voulait le faire gratuitement, et Omar Sharif... »* Suit un récit assez confus, agité de vents contraires, où il est question des rushes d'Orson Welles (lesquels ?), de Robert Badinter, alors jeune avocat, qui lui fut d'un grand secours (à lui, Serge), de Darryl Zanuck, de Harry Saltzman, très embarrassé par des négociations avec une banque espagnole, de son intervention alors déterminante (à lui Serge), qui l'autorisa à retourner voir Saltzman et à lui dire : *« Si je t'avais sauvé 700 000 dollars au lieu de 800 000 dollars, tu m'aurais encore baisé les mains. Alors, Harry, prête-moi 100 000 dollars. En deux fois. »* Ce qui fut fait.

« Bunuel, apprenant que je suis un peu vivant, m'appelle, dit Silberman. «Serge, je ne veux plus du vieux film, mais peux-tu te permettre de donner 20 000 francs pour deux mois à Carrière et à moi, j'ai une idée complètement folle. Au-delà de deux mois, c'est moi qui paie.» *Trois semaines plus tard, il m'envoie le scénario de* la Voix lactée. *Et moi, en lisant, je pisse de rire, je vous le dis, et pourtant, j'ai une certaine éducation. Je dois rejoindre Bunuel et Carrière devant un restaurant, il est fermé, c'est dimanche. Ils sont là, devant la porte. Je crie, de loin :* «C'est formidable, je fais le film !» *Bunuel me demande aussitôt le triple de la somme habituelle. Je dis oui, tout de suite. Payable 100 % d'avance. D'accord. En fait, Bunuel voulait me forcer à ne pas faire le film. Il avait peur pour moi. C'était ça, Don Luis.*

» Aucun distributeur ne voulait de la Voix lactée. *On me prédisait 50 000 entrées à Paris maximum, «et sur la rive gauche». Moi, j'avais décidé de sortir Bunuel du ghetto. J'ai montré le film à Boris Gourévitch, un exploitant. Il m'a dit :* «J'ai rien compris, mais c'est très beau, je vais t'aider.» *Il m'a trouvé neuf salles. Une n'existait pas. Près des Champs-Elysées (rive droite !), elle était réservée au porno. J'ai changé l'écran, j'ai changé la façade, et j'ai payé une garantie.* La Voix lactée *a fait 210 000 entrées à Paris... »*

Serge Silberman donne alors, avec une minutie gourmande, la recette du *dry martini*, telle que la lui a léguée Bunuel et telle qu'elle est exposée dans *le Charme discret de la bourgeoisie. « Il faut avoir des glaçons à – 22°, et rajouter un peu de Noilly-Prat. Mélanger doucement avec une cuillère, et jeter le Noilly, il n'est là que pour parfumer les glaçons. Verser ensuite deux à trois gouttes d'angustura. Puis le gin, le meilleur, Beefeter ou Tanckeray. Secouez, servez dans des verres glacés. »*

En prime, Serge Silberman vous offre d'ailleurs une autre recette de cocktail, le Bunueloni : *« 60 % de gin, 25 % de vermouth rouge, 15 % de porto Punt'mes, plein de glaçons et une tranche d'orange. Explosif. »* Avec Bunuel, il n'y pas que les cocktails qui passaient de la vie à l'écran. La vie, tout court, y courait. Silberman se rappelle : *« C'était avant le mixage du* Charme, *nous étions à Lausanne, au-dessus du lac, dans une auberge où il restait de la chartreuse verte, vieille de cent ans... Je lui dis :* «Luis, c'est curieux, tu es né à Saragosse, tu es catholique, tu a été élevé par les jésuites ; moi, je suis né aux confins de la Pologne et de la Russie, j'ai été élevé par des juifs laïques, on se regarde, et on se comprend.» *Et il me répond :* «Serge, on va faire un film sur le hasard, qui aurait fait que, peut-être, on ne se rencontre pas.» *Ce film, c'était* le Fantôme de la liberté... *Et il a tout de suite commencé à rêver tout haut :* «Imagine, Serge, pendant la guerre, on est à la même place, sur les bords du lac, côté suisse ; de l'autre côté, la France occupée. On prend un bateau, et juste au moment d'arriver sur l'autre rive, je t'annonce que tu es juif...» (rires).

Le dernier fruit de l'alliance entre Luis Bunuel et Serge Silberman serait en 1977, *Cet obscur objet du désir,* remake de *la Femme et le Pantin.* Film qui connut une grave maladie d'enfance : Maria Schneider, choisie pour le rôle principal, ne parvenait pas à s'adapter à l'univers bunuelien. Voyant un désastre s'annoncer, Silberman préfère arrêter le tournage. Comment, il ose arrêter un film de Bunuel ? Personne ne lui adresse plus la parole. On cherche une nouvelle actrice, Bunuel pense à Angela Molina, Silberman à Carole Bouquet. Elles font des essais toutes les deux, développés en catastrophe dans la nuit. Elles sont excellentes, toutes les deux. C'est alors que Bunuel, songeur, dit : *« Serge, tu as déjà entendu parler du Dr Jekyll et de Mr Hyde ? Puisqu'on ne peut pas choisir, on prend l'une et l'autre. Je les habillerai pareil, elles auront la même voix... »*

« Vous voulez voir des photos ? » Surgissent alors de cartons, des albums, des enveloppes, *« bien qu'on m'en ait volés beaucoup ».* Lui, Silberman, figurant (un soldat français) dans *le Fantôme de la liberté,* avec Luis Bunuel figurant aussi (un moine). Lui, assis à une table, à Mexico, en 1970, avec Don Luis portant une bouteille de vin comme le saint sacrement, et Jean-Claude Carrière, l'air sournois d'un séminariste amoureux.

Puis une série de clichés extraordinaires : un dîner à Hollywood, en l'honneur de Bunuel, en 1973, avant la nomination aux Oscars, dîner où il ne voulait pas aller et qui finalement l'enchanta. Autour de la table somptueusement dressée, chez George Cukor, c'est comme la réunion unique d'une mafia des talents. Leur *cosa nostra* à eux, c'était le cinéma. Il y a là, outre Cukor, Bunuel, son fils Rafael, Silberman et Carrière, Alfred Hitchcock, Billy Wilder, John Ford, Rouben Mamoulian, Robert Wise, George Stevens, William Wyler... *« Je ne vous ai raconté là qu'une petite partie de ma vie avec Don Luis,* dit Serge Silberman. *J'étais auprès de lui, tout à la fin, il ne pouvait plus boire, mais trempait son doigt dans le* dry martini, *puis s'humectait les lèvres, pour trinquer... »*

C'est le moment de revenir à aujourd'hui, de poser la question, celle qu'on n'ose pas poser. Et *Nostromo?* Serge Silberman a un sourire de gamin devant un gâteau d'anniversaire : *« C'est reparti ! »* La nouvelle est à la fois stupéfiante et excellente. Déjà, il y a plus de trois ans, lorsqu'on sut que Silberman mettait en chantier le sombre et métaphorique récit de Joseph Conrad, on frémit. On frémit encore plus lorsqu'on apprit que *David Lean, âgé de quatre-vingts ans à* l'époque, le mettrait en scène. Car Sir David était fatigué, très fatigué... La préproduction, cependant, allait son train. Pour ménager la santé du réalisateur de *Lawrence d'Arabie,* on construisit d'immenses décors pas trop loin, en Espagne, et on transforma sa résidence du midi de la France en quartier général... Mais David Lean ne tournerait jamais *Nostromo.*

Il mourut, le 16 avril 1991, à Londres, quatre mois après son mariage. *« Il est mort seize jours trop tôt,* dit Serge Silberman sans le moindre cynisme, avec la fausse légèreté d'un flambeur qui vient de perdre un banco. *Seize jours plus tard, l'assurance payait tout ; là j'en ai été pour 2 millions de dollars. »* Mais il n'empêche, c'est reparti. On construit les décors, au Mexique cette fois. Le dramaturge Christopher Hampton travaille à une nouvelle adaptation ; Hugh Hudson *(les Chariots de feu)* mettra en scène. Le budget prévu est de 45 millions de dollars...

« Le cinéma est une arme magnifique et dangereuse si c'est un esprit libre qui le manie », disait Luis Bunuel. Don Luis était un esprit libre. Son ami Serge Silberman en est un lui-aussi.

DANIÈLE HEYMANN



COLL. SILBERMAN

Sur la paille, pendant le tournage du «Fantôme de la liberté» en 1974, deux figurants célèbres, Serge Silberman (à gauche) en soldat français (mort) et Luis Bunuel en moine (mort).



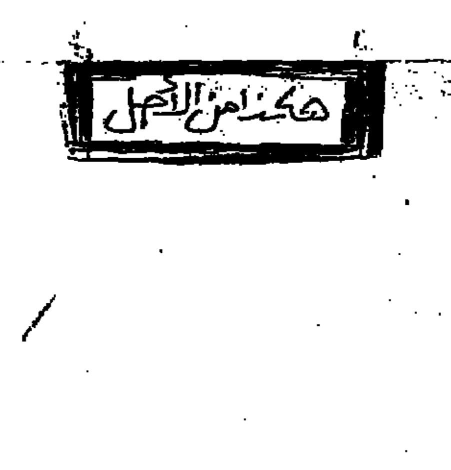
COLL. SILBERMAN

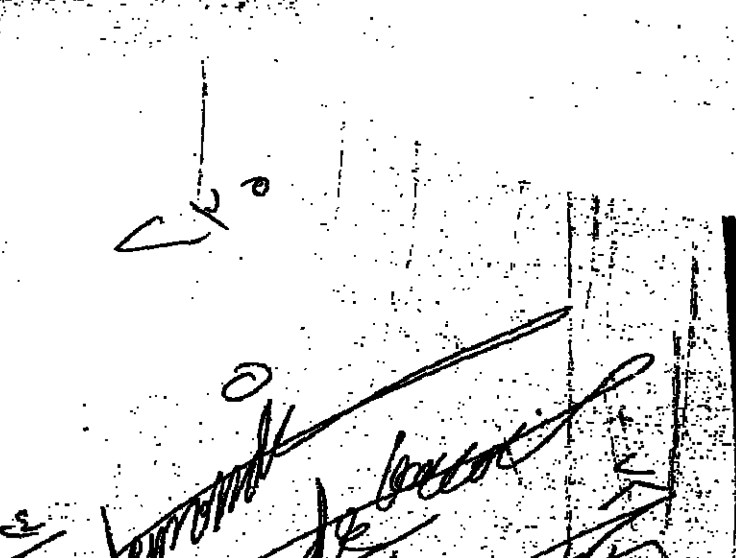
A table et heureux de l'être, le 1er juillet 1970 à Mexico, Luis Bunuel présentait une bouteille de vin (vide ?) à Serge Silberman et à Jean-Claude Carrière.

Agenda

La rétrospective «Luis Bunuel, architecte du rêve», *organisée par Investissements droits audiovisuels et* Les Acacias-Cinéaudience, a lieu dans *diverses salles parisiennes et en région jusqu'en juin prochain. Le Charme discret de la bourgeoisie* et *le Journal d'une femme de chambre* sont déjà à l'affiche. Quatre films seront distribués prochainement : *le Fantôme de la liberté* (17 mars), *la Voix lactée* (7 avril), *Cet obscur objet du désir* (21 avril) et *Belle de jour* (12 mai).

A cette occasion, les *Cahiers du cinéma* publient dans le numéro 464 de février 1993 un ensemble consacré au cinéaste, qui réunit les articles de Jean Douchet, Charles Tesson, Thierry Jousse, un entretien avec son chef-opérateur, Gabriel Figueroa, et des entretiens inédits avec le réalisateur. A paraître aux Editions Cahiers du cinéma : *Bunuel par Bunuel,* livre d'entretiens film par film réalisés par T. Perez Turrent et José de la Colina. Les Editions Montparnasse publient une collection limitée et numérotée (de 1 à 5 000) des cassettes vidéo des six films du *cycle. 135 F la cassette, 750 F la collection complète.* Offre réservée aux lecteurs des *Cahiers du cinéma* jusqu'en avril, puis vente dans le commerce. Renseignements : 45-48-10-46.





« JOHN GABRIEL BORKMAN » MIS EN SCÈNE PAR LUC BONDY A L'ODÉON

OBSESSION FIN DE SIÈCLE

« John Gabriel Borkman » est l'avant-dernière pièce d'Ibsen. Il avait soixante-huit ans quand elle a été publiée. Elle est rarement montée en France, mais on a pu la voir au Théâtre de l'Europe, en 1985, dans la mise en scène d'Ingmar Bergman, en suédois donc. Huit ans plus tard, c'est en français, dans une traduction nouvelle signée Michel Butel et Luc Bondy, également metteur en scène, que « John Gabriel Borkman » est présenté à l'Odéon, du 12 mars au 12 mai prochain.


RUTH WALZ

Nada Strancar, Roland Amstutz et Michel Piccoli.

JOHN GABRIEL BORKMAN est un ancien mineur, un self-made-man devenu banquier. A la suite d'escroqueries, il a été condamné à huit ans de prison. Depuis, il s'enferme volontairement au premier étage de sa maison, ne voit plus ni sa femme ni son fils. Un jour arrive sa belle-sœur, son premier et seul amour, qu'il a sacrifiée à son ambition. Et la pièce, John Gabriel Borkman, *commence.*

Le spectacle présenté par l'Odéon a été créé au Théâtre Vidy de Lausanne, puis présenté au Théâtre national de Belgique, à Bruxelles, où Luc Bondy répétait la Ronde, *un opéra dont il a également écrit le livret, d'après la pièce de Schnitzler. A la suite de Paris, entre autres villes,* John Gabriel Borkman *ira à Nîmes, Vienne, Mil[illegible] Berlin...*

Dans un décor d'Erich Wonder, autour de Michel Piccoli, Luc Bondy a réuni Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, avec qui il a déjà travaillé, plus Catherine Frot, Bernard Nissile, Christine Vouilloz. Et il a demandé à Botho Strauss, dont il a créé pratiquement tout le théâtre, d'être son « conseiller artistique ». Ensemble, ils ont creusé ce texte apparemment simple, construit comme un solide mélo social. Ensemble, ils ont fouillé les motivations complexes des personnages, cherché leur caractère d'humanité, de fragilité, d'émotion.

« John Gabriel Borkman, *explique Luc Bondy,* est un visionnaire. Il n'a jamais l'impression d'avoir commis des illégalités. On ne saura pas s'il aurait pu ou non réussir, c'est ça qui est beau. A mon avis, il porte l'échec en lui, dans ses gènes, car il est incapable de s'arrêter à la réalité.

» Il est d'un égocentrisme total, un peu comme les héros du *Chemin solitaire* (1), mais Ibsen se situe à l'opposé de Schnitzler, ce libertin. D'ailleurs, il est protestant, convaincu de l'importance des responsabilités individuelles. Pour répondre à un idéal, ses personnages se cassent la tête contre les murs, et ce sont des frustrés. Borkman a vendu la femme qu'il aime par passion du pouvoir. Il s'est puni d'aimer pour se donner toutes les chances d'accéder à ses ambitions. Comme s'il devait choisir : l'amour ou l'or. Ibsen s'est identifié à Borkman, j'en suis sûr, il se comportait parfois de façon bizarre. Et en même temps, il invente un personnage de pauvre comptable, un *frustré lui aussi*. Un auteur frustré. Depuis toujours, il écrit une tragédie qu'il corrige sans cesse et ne finira jamais.

» Comme lui, comme tous, Borkman s'est enfermé *dans un rêve et attend. Il attend la réhabilitation, que* sa femme le rejoigne, que le monde vienne à lui, reconnaisse la validité de son rêve, lui offre la possibilité de reprendre son œuvre là où elle a été interrompue, en somme annule le temps. Où ailleurs qu'au théâtre peut-on ainsi jouer avec le temps, l'arrêter ? Jour après jour, Borkman reconstitue dans sa tête ce *que son existence aurait pu être, il reprend son procès* sa défense. Sans désemparer, comme un personnage de Kafka, comme le Krapp de Beckett dans *la Dernière Bande*, il répète des gestes inutiles, écrit des notes, accumule les papiers. Quand il sort de sa claustration volontaire, il n'est plus capable d'aller nulle part. Je l'ai fait mourir sans montrer comment ni pourquoi. Il *meurt, comme Robert Walser, qui se* plaignait de ne pas être compris et que l'on a retrouvé un soir, gelé, dans la neige.

» J'ai raconté beaucoup d'histoires pendant les répétitions. Habituellement, je monte beaucoup sur scène, et moi qui suis nerveux, maladroit, j'indique les choses que les comédiens vont faire avec précision. J'aime au théâtre la façon dont on peut se servir d'un accessoire, toucher quelqu'un, se regarder, comme *jamais dans la vie. J'aime retrouver les moments où* les regards se croisent, se rencontrent, se fuient. Retrouver la façon dont les gens se cherchent, se dévorent. J'aime montrer ce qui se passe dans leur tête pendant qu'ils parlent, le montrer physiquement, à travers des clichés de comportement. Par exemple, on voit marcher quelqu'un dans la rue, et on se dit : *« A la manière dont il se tient, et que j'ai déjà vue, que je connais, il doit se raconter telle ou telle chose. »* J'aimerais, au théâtre, provoquer chez les spectateurs ce genre de réflexion.

» J'aime montrer, mais là, j'étais fatigué, je devais me ménager. Pour la première fois, j'ai dirigé de la salle, en essayant d'expliquer avec clarté ce que j'imaginais. La pièce est *terriblement* bien construite, elle avance comme un programme d'ordinateur, il faut *l'humaniser tout en gardant une distance de critique*, de sarcasme. Les acteurs doivent arriver à une vérité qui n'apparaît pas immédiatement dans les situations ni dans le texte. En particulier chez le personnage du fils. Il veut se libérer de sa famille, répète : *« Je veux me trouver, travailler, je veux vivre. »* Quand Ibsen a écrit, un tel langage était absolument révolutionnaire. Dans les années 60 encore, il aurait pu être celui du jeune bourgeois allemand en pleine crise d'identité. Mais aujourd'hui, le personnage risque de glisser au bord du ridicule, et c'est ce qui m'intéresse justement, *le danger de glissement*.

» Autre chose : si on joue les scènes d'introduction simplement pour expliquer au public ce qui s'est passé avant le premier acte, on l'ennuie. Ibsen offre *d'autres solutions, car sa dramaturgie se fonde sur la* résurgence du passé. Un fragment de passé que les personnages ressassent, qu'ils vivent au présent. On a affaire à des obsédés. Ils confondent les époques. Comme chez Botho Strauss, sauf que lui rompt avec la continuité. Les époques, le passé, le futur, il les entremêle. Ibsen et lui sont des auteurs de fin de siècle. Toutes les fins de siècle sont parallèles, avec des guerres, des crises de culture, de civilisation. De *plus, Botho Strauss habite Berlin, une ville où tout est* plus névralgique, plus visible. Son expérience d'Allemand le rapproche de ce type de théâtre, le pousse à comprendre ces personnages coupés du monde extérieur, animés de terribles mouvements intérieurs.

» D'une certaine façon, la violence absurde de notre temps et celle de la fin du XIXe siècle conduisent à des réponses similaires. J'ai lu dans le *Spiegel*, à propos de la Yougoslavie, une polémique entre un social-démocrate, qui disait : *« Soyons prudent, ne nous lançons pas inconsidérément »*, et une déléguée des Verts, *en principe pacifiste, qui appelait à la guerre dans un* surengagement manichéen assez douteux. Naturellement, je pense qu'on ne peut pas continuer à regarder ce qui se passe sans agir... Mais je suis trop apolitique. Je ne suis pas « anti », non. Simplement, la pensée politique m'est étrangère. Et je pense que le vrai mal du siècle, c'est le sida. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

(1) Luc Bondy a monté *le Chemin solitaire*, de Schnitzler, en 1989 au Théâtre du Rond-Point. Il avait d'abord pensé donner à la pièce un autre titre : *les Egoïstes*.

★ Du 12 mars au 12 mai. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 150 F.


RUTH WALZ

Luc Bondy.

Un édifice de la claustration

Nous publions ici quelques-unes des notes de travail de Botho Strauss et Luc Bondy (1) :

« *(...) Borkman, son espace* : classeurs, plans, une maquette du paysage équipé de son réseau électrique. Une grande échelle donne accès à la bibliothèque : sa manière simiesque de grimper et descendre. Borkman contrôle une région, un pays : sa vision se trouve à *échelle réduite dans sa chambre*. Plus tard, il emportera peut-être ses plans, ses croquis, ses feuilles de papier millimétré avec lui, au grand air, et mourra enveloppé dans ses plans (...). Il vit uniquement pour le moment où il verra la porte s'ouvrir sur un émissaire qui lui *annoncera sa réhabilitation* (...). Un géant pitoyable, un dominateur solitaire, le « héros bourgeois ».

» *(...) Borkman vit les yeux rivés sur son passé* et remet tout en ordre. Pour lui, chacun dans son entourage s'est rendu coupable d'un méfait, et il se voit homme de l'exploit libérateur qui sort triomphant d'un bourbier d'intrigues . (...) Il convient de souligner que Borkman *dépend de sa claustration comme d'une drogue*; il arpente sa cage.

» *Eléments dénotant le caractère à la fois forcé et* voluptueux de sa séquestration : il se montre tour à tour d'une affabilité extrême, puis menaçant comme une bête sauvage; entre obstination maniaque et clochardisation.

» (...) Borkman : les forces de la terre exercent sur lui une attraction occulte, érotique, il y a quelque chose de « souterrain » dans sa sexualité, une puissance qui vient de la terre. (...) La sujétion éhontée de Borkman à la force mythique de l'or. Sa profession de directeur de banque n'a été qu'un moyen pour accéder aux puissances de la terre. Il *se sent entraîné par des impulsions* dont la puissance dépasse la mesure humaine.

» *Encore quelques idées vagabondes, désordonnées* : la pièce, un édifice de la claustration composé de peu de phrases qui ne cessent de se heurter les unes aux autres. Insister sur le caractère répétitif. Personnages recroquevillés à la manière de Munch, ils n'ont de cesse de se redresser à *nouveau*. Technique verbale : chacun doit être à l'affût de toute parole que l'autre pourrait prononcer... »

(1) Ces notes sont extraites du livre de Marie-Louise Bischofberger et Jean-Bernard Torrent, à paraître aux éditions Solin et qui comprend le texte de la pièce, plus différents éléments dramaturgiques et iconographiques, 160 pages, 200F.

Ibsen et Borkman

John Gabriel Borkman est publié le 15 décembre 1896. La première édition (12 000 exemplaires) est rapidement épuisée. Une seconde édition, de *3 000 exemplaires, est mise en vente le jour même,* en même temps que paraissent les traductions anglaise, française, russe et allemande.

La pièce est créée le 10 janvier 1897 à Helsinki – représentations simultanées au Théâtre suédois et *au Théâtre finnois. Le 16 janvier, elle est présentée* à Francfort, amputée de deux passages jugés offensants par la censure allemande.

Avant la fin du même mois, elle est jouée à Christiana, Stockholm, Berlin, Copenhague. La création *anglaise a lieu au* Strand Theatre de Londres, le 3 mai 1897. En France, après avoir été jouée en représentation privée les 23 et 24 mars 1897 chez *Mme* Aubernon de Nerville (modèle de Proust pour Mme Verdurin dans *A la recherche du temps perdu)*, elle ne sera donnée que deux fois, les 8 et *9 novembre 1897*, en ouverture de la nouvelle saison du Théâtre de l'Œuvre. Lugné-Poe interprète le rôle-titre. *John Gabriel Borkman* sera repris en février 1908 au Théâtre Réjane, puis en mars 1920 à la Maison de l'Œuvre.

JAZZ

FESTIVAL « BANLIEUES BLEUES » DIXIÈME ÉDITION

SCÈNES SAINT-DENIS

Pour la dixième année consécutive, le conseil général de la Seine-Saint-Denis et la ville de Saint-Denis s'associent pour réaliser Banlieues bleues, l'un des principaux rendez-vous du jazz, de tous les jazz. Du 5 mars au 10 avril, près de cinquante concerts (dont Sonny Rollins), des créations (Martial Solal, Tony Coe, George Russell), un hommage à Duke Ellington (avec Louis Sclavis, Michel Petrucciani, McCoy Tyner...), des ateliers de création, une exposition des photographies de Robert Frank, des films et des documentaires dans différentes villes et différents lieux culturels de ce département à la pointe de l'art.



CHRISTIAN DUCASSE

Don Cherry.

COMMENT lire les noms pris entre ceux de McCoy Tyner et George Russell dans un programme au long cours d'une cinquantaine de concerts ? C'est selon, variable avec les saisons et les tensions du secret. On se fait une idée plus ou moins nombreuse du jazz. On le voit comme collectif ou abandonné. On en aime les éclats de solistes, ou, à de certains moments, les mouvements collectifs. Héros ou foules, leaders ou masses, saints ou communautés, toutes les images marchent à fond. Le jazz les inspire.

On peut se demander quel type d'économie, de *morale* et de *projet* programment les grandes époques de big bands (à Kansas-City, par exemple, à la fin des années 30). A quelle strate, à quel glissement collent les exercices mystérieux du solo ou des duos dans l'Europe des années 70 ? Quel instant de quelle vie sociale caractérisent les petites formations, les petits combos et autres orchestres de poche de la West Coast ou, juste avant, du New York bebop ? Quel fil d'amitié et d'amour court sous ces recompositions ? On peut sans *mal voir l'espace du jazz entier comme une scène de* Breughel, comme un champ de particules, comme le ciel en mouvement, avec regroupements, séparations, avancées, *oublis, erreurs, catastrophes, trous noirs et quelques* fontaines blanches.

Après l'ouverture de McCoy Tyner (solo et big band le 5), l'opéra de cinq semaines bascule (le 19) sur le concert de Sonny Rollins – dont il ne manque pas d'élégance aujourd'hui de se déclarer fatigué, – doublement sur celui de Jimmy Giuffre et André Jaume ou des Last Poets – un assortiment d'inspiration bien française, les 27 et 1er avril, – pour conclure avec un des plus beaux musiciens de ce temps, tous genres confondus, George Russell. On peut varier le programme d'un festival. Banlieues bleues s'offre à toutes les combinaisons. Permet de raconter des histoires du jazz à entrées multiples, poétiques, méthodiques ou sociales ; de comprendre les mouvements du monde, en gros les plus heureux, ceux qui n'existent pas, et de retrouver Michel Godard, François Tusques, Didier Levallet ou Steve Lacy.

Qu'au milieu interviennent, comme un air de ténor attendu, une scène, un monologue, Hervé Bourde ou Bireli Lagrene, Tony Coe, Di Donato ou Passagio, Bill *Frisell ou Barthélémy, Portal,* Muhal, Threadgill et les inévitables Willem Breuker Kollektief/Westbrook Orchestra dont un sociologue freudien finira bien par *élucider les raisons de l'inaltérable succès,* n'est pas seulement le signe d'un programme pléthorique – ce qu'il est, – d'un état des lieux, mais d'une composition *d'ensemble.*

Rollins ne se trompe pas sur cette capacité du jazz apparemment renouvelable à maintenir ensemble la part la plus scientifique – la musique restant d'assez loin la plus poétique des sciences exactes – et la part d'inconnu. Comme McCoy Tyner, bipolarisé entre solo à accents coltraniens et grande tradition noire du big band où se perd l'idée de modernité, de classe et d'aventure, Rollins incarne à lui seul, dans un corps immense et généreux, la tension même où se résout le jazz.

Malgré l'incertitude parfois, le manque de netteté ou le flottement de l'entourage, on continue d'attendre ses prises de parole comme une part de l'exception qui nous lie. La musique adoucit, certes, mais surtout elle donne accès : à la part maudite de ce monde infernal et à la chance d'y devenir plus humain. Entre improvisation modale et calypso.

FRANCIS MARMANDE

DON CHERRY, L'INVENTEUR DU FREE

LE TOURNANT DU SIÈCLE

Trompettiste, flûtiste, percussionniste, chanteur, danseur, pianiste et compositeur, né à Oklahoma-City en 1936, Don Cherry promène une silhouette d'éternel adolescent. Et un destin lumineux d'une authentique liberté.



CHRISTIAN DUCASSE

George Russell.

EN compagnie d'Ornette Coleman, qu'il rencontre en 1957 – son gourou musical, comme il dit, – Don Cherry invente une forme que, par malentendu, on va nommer le free jazz. Ils osent sortir par amour des *sentiers parkériens. Une époque n'a pas forcément* la chance de ses ruptures.

Les titres de leur quartet, avec Charlie Haden à la basse et Billy Higgins puis Ed Blackwell aux drums, ont des airs de manifeste : *Something Else!!!* («quelque-chose d'autre!»), *Tomorrow is the Question* («demain, voilà la vraie question»), *The Shape of Jazz to Come* («la forme du jazz à venir»), *Change of Century* («le tournant du siècle»), se succèdent en salve, avant qu'Ornette ne double la mise dans l'ordre de l'affirmation. Nous sommes le 21 décembre 1960. *Chaque poste du groupe initial est jumelé.* Eric Dolphy, Freddie Hubbard, Scott LaFaro et Billy Higgins s'offrent en miroir au groupe initial. Le double quartet *réuni par Ornette enregistre une séance qui défraie* et réveille des passions, plutot tardives et souvent pathétiques en Europe, où le disque attend quatre ans d'être publié : *Free Jazz!*

On *pense* qu'ils veulent détruire. Ce serait alors au sens de Char *(« Si tu détruis, que ce soit avec des outils nuptiaux»).* Eux, plus modestement, prétendent libérer le jazz – *le titre a valeur d'appel,* – *le libérer de ses carcans,* de ses marchands, de ses pesanteurs et de ses décideurs.





GUY LE QUERREC/MAGNUM

Helen Merrill.

Entre-temps, Don Cherry a gravé un disque avec Coltrane (*The Avant-Garde*). Il joue *Evidence* avec Steve Lacy et tourne avec Rollins (*Our Man in Jazz*). Un an plus tard, il fonde le *New York Contemporary Five* aux côtés d'Archie Shepp et de John Tchicai, rejoint Albert Ayler (*New York Eye* et *Ear Control*) et séjourne pour la première fois en Europe. Au printemps 1965, il dirige avec Gato Barbieri un quintet qui fait date (Karl Berger, J.-F. Jenny-Clark, Aldo Romano), *rencontre* Giorgio Gaslini et Enrico Rava à Rome, George Russell puis Pharoah Sanders de nouveau à New-York, sans rien faire pour que sa présence, *le contraire exact du calcul, de la frénésie* et de l'agitation, soit autre chose que l'acte le plus simple et le plus naturel de la vie.

Nul artiste important à l'époque qui ne veuille jouer avec lui, y compris Penderecki, Jimi Hendrix, Lou Reed ou plus tard Bob Wilson. On ne lui connaît pas d'ennemis. Sa personnalité d'une extrême douceur reste à l'état de leçon sans suite, rigoureuse et délicate. Ses détracteurs sont ceux de John Cage, de Joyce ou de Paul Klee. Pas plus, pas moins.

Il n'est pas jusqu'à l'usage de l'existence, des substances ou de ses familles qu'il n'ait mis en pratique comme un Indien, un extraterrestre ou un *humain* qui se serait permis d'indiquer d'autres voies. *Enfant* d'une mère choctaw et d'un père afro-américain (barman à Los Angeles du fameux Pentation Club, où défilent les meilleurs big bands des années 40), il *promène sa beauté de métis sans âge.* Il apprend la danse avant le piano, quitte la route ordinaire comme les autres filent doux, se fait trompettiste hors *norme, au cornet ou sur cet étrange petit instrument* pakistanais qui étonne, habile à dérégler l'usage des instruments, oubliant l'instrument pour la musique même.

Entré dans le jazz par le *rhythm and blues* de campagne, compagnon de route à quinze ans de Wardell Gray et de Dexter Gordon, il n'a pas hésité pour autant à changer les règles du jeu, quittant en 1969 l'Amérique invivable de Nixon, finissant même par abandonner à leur orphelinat névrotique des amateurs transis (ceux du free) pour se livrer, nomade, baladin moderne, à toutes les rencontres possibles en Afrique, au Maghreb, en Europe, en Turquie... Ce mélange de fermeté et de disposition surprend. C'est qu'on n'est jamais très tranquille devant un homme qui n'a pas peur.

F. M.

★ Don Cherry Quartet (Carlos Ward, sax, Bob Stewart, tuba, Hamid Drake, drums), le 9 mars à 20 h 30, à La Courneuve (Centre culturel Houdremont).



JAZZ

ENTRETIEN AVEC LE PIANISTE LAURENT DE WILDE

LA MORALE DU JEU

Laurent de Wilde est un jeune pianiste que l'on demande de toutes parts. Pianiste et aussi normalien, Français et aussi Américain, en quête de simplicité et aussi d'universalité. Il n'est pas invité par « Banlieues bleues » et n'en conçoit aucune amertume. Il parle même avec sympathie de ce festival. Il ne voit pas aujourd'hui quelle place il pourrait y tenir. Découverte d'un enfant de Monk et de Raymond Queneau.

« **VOUS** ***qui êtes le jeune pianiste le plus*** **demandé, votre absence de Banlieues bleues vous surprend-elle?**

– Pas du tout. A Banlieues bleues, on sent un travail de programmation, une vraie réflexion et pas simplement un bouclage de budget. Le jazz français contemporain est bien représenté, et les invités américains sont de grosses pointures classiques (McCoy Tyner, Sonny Rollins, George Russell) savamment instillées. Il n'y a pas d'inconnus, l'ensemble affirme une idée, une cohérence visible. *Le festival ne joue la carte «classique» que pour de* très grands artistes reconnus, en les mettant en miroir ou en opposition avec le contemporain européen, ce qui permet d'éclairer tous les aspects du jazz. C'est intelligent...

» Je ne figure pas à Banlieues bleues mais je ne vois pas du tout ce que j'y ferais actuellement. Je me vis comme un pianiste classique, à fond dans la tradition. Encore vingt ans, et le jazz européen aura provoqué de nouvelles fractures à son tour. Peut-être est-il déjà en train de le faire. On change de génération. Ma propre histoire ne s'est pas confondue avec celle du courant contemporain. Je suis né à Washington en 1960. Après l'Ecole normale supérieure et l'agrégation de lettres, je me suis installé à New-York, c'est là que j'ai appris. Je suis revenu en France au bout d'une dizaine d'années. C'est ainsi et pas autrement, sinon je jouerais sans doute comme les autres... Qui le sait?

– Quand vous parlez de classicisme, de tradition, à qui faites-vous allusion?

– Les choses vont très vite. Je pense évidemment à Monk, Bud Powell, Hank Jones, Tommy Flanagan, Ahmad Jamal, Chick Corea ou Herbie Hancock. Je pourrais citer Debussy ou Stockhausen, comme pour perfectionner ma biographie, mais je ne les écoute pas.

– Sans parler en termes d'image, n'y a-t-il pas un petit risque à installer cette figure « classique » du musicien moderne?

– Je n'en sais strictement rien. Je ne me pose pas la question. Hormis l'avenir matériel, je ne me pose pas ces questions. Je procède ainsi parce qu'il m'est impossible de faire autrement. La seule chose dont un artiste ne doit pas douter, c'est de son goût, de la connaissance exacerbée de ses propres défauts, de ses limites. Pour parler de musiques que j'aime beaucoup, je me sens aussi loin de Portal ou Sclavis que d'un concerto de Mozart. J'aime les révolutions douces ou plutôt les révolutions invisibles, changer un pont sur un standard, modifier un tempo comme Barney Wilen nous l'a fait faire dans *Lady Be Good*. On vient de l'enregistrer en ballade affreusement lente, très casse-cou, et ça sonne de façon pleine, pas seulement nouvelle mais très heureuse.

» J'ai beaucoup travaillé sur Queneau. Je reste très impressionné par la fluidité de la phrase, son architecture secrète, cette pensée de la forme extrême. Je vais dans ce sens, sans concept visible, en recherchant la même gravité charnelle, émotionnelle. La rigueur conceptuelle me rase.

– Ça tient à la venue du jazz dans votre vie?

– C'est encore plus simple. Il s'est installé au centre. J'étais aux Etats-Unis et je devais gagner ma croûte. Je me suis mis à jouer en public. Les choses se rattrapent elles-mêmes. C'est là que je me suis installé pour apprendre, pour rencontrer les musiciens, avec la conscience très forte de l'histoire qui s'était faite là, des sons de la rue, de la présence de Rollins, de Hank Jones, d'Art Taylor à deux pas. C'est là que je retourne enregistrer parce que j'y ai gardé tout un réseau d'amis. Cela finit par répondre parfaitement à ma démarche, je me sens normalien quand je suis pianiste, pianiste quand je suis normalien, européen à New-York, américain en Europe, je me rattrape sur l'universel, un universel très singulier évidemment, mais surtout, ce qui m'importe, c'est de travailler en version originale.

– Comment préparez-vous un enregistrement?

– Comme quelqu'un écrirait un livre. Je laisse beaucoup de temps à la réflexion, par goût et par réaction contre tous ces disques, surtout aux Etats-Unis, qui ne sont que des rencontres hâtivement montées par un producteur et dont l'amateur garde le souvenir d'un solo ici ou là, et le public, de redites. Je n'ai qu'un souci, jouer des morceaux que j'aime, chercher dans le répertoire celui qui s'impose à moi, l'eau soudain à la bouche, je me méfie des interprétations qui s'éloignent ostensiblement de l'original. Au fond, c'est une démarche de chercheur, un travail de bibliothèque. J'aime cette sensation de passer après d'autres, travailler le plus profondément possible *telle phrase et atteindre ce moment où n'importe* quel mélodiste, batteur compris, élève tout l'orchestre.

» Le côté bravoure, morceau de bravoure, a toujours existé en jazz. C'est quelque chose que je n'ai pas du tout chevillé au corps. L'échappée miraculeuse ne m'intéresse pas. En club ou en concert, le public tient au morceau de bravoure. En *live*, je me conforme à ce désir. Ahmad Jamal me disait qu'il préfère enregistrer en public parce qu'il ne vit pas les situations comme très différentes. *Dans mon cas, je sais qu'en club je suis dans la condition* même du musicien qui doit fournir vite, fort, et jeter. Ce que le disque me permet d'éviter. L'objectif, c'est une *musique que l'on peut écouter à fond aussi bien qu'en* fond sonore. Un son immédiatement reconnaissable, celui de Miles Davis, par exemple, dans un restaurant ou sur une chaîne au maximum. Keith Jarrett a atteint ce point parce qu'il n'a peur de rien.

– C'est une affaire de piano, de trio ou d'accompagnement?

– D'accompagnement. Le piano accentue la fonction, les mains déjà s'y accompagnent. l'instrument est mixte, à la fois soliste et second mais je n'ai aucune envie d'imposer ma vision. Quand on joue, ce n'est pas pour imposer, c'est pour proposer, je n'ai pas la réponse, je pose des questions. Un trio doit être le contraire d'un compromis. J'aime choisir les musiciens avec un soin précieux, préparer longuement les harmonisations, les climats, de sorte que tout se passe pendant la séance, qu'elle raconte l'histoire même d'une musique qui se fait, sans recomposition ou changement d'ordre des morceaux enregistrés.

» Bill Evans en trio donne cette impression à chaque instant, comme s'il indiquait la possibilité d'une société *heureuse, où les leaders se succèdent, se relaient, se* cèdent la place. Une société où l'on s'accompagne mutuellement, modèle même de la conversation réussie. Je ne crois ni à l'énergie maximale, ni à un train composé de locomotives, ni aux échanges forcés. Les exceptions me confortent, Martial Solal parce que la vie a fini par lui donner raison, ce qui fait plaisir, ou Monk qui délivre toujours ce sentiment de plénitude même seul. De ce point de vue, je ne me sens pas autosuffisant. Je ne me suffis pas. J'ai besoin des autres.

– Comme une patience, une ascèse...

– Pas du tout. C'est un jeu dont la seule finalité est de trouver la couleur à plusieurs. Les rythmiques devraient tourner jusqu'à l'insoutenable. Avec Ira Coleman, le bassiste, on travaille plusieurs jours avant d'entrer en studio, on cherche l'idée oblique pour entrer dans tels morceaux, *sans redite surtout, sans remplissage, pas un mot de trop*, comme une leçon d'économie. Economie de gestes, de moyens, ce n'est pas la philosophie orientale au rabais, c'est le point à atteindre, Casals que je vois à la télé, là, vieux, vieux, très vieux, qui tremble de tout l'archet, et, dès qu'il le pose sur la corde, dès qu'il attaque, pas un millimètre de perdu. C'est ça le point à atteindre, c'est simple. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

★ **Discographie : *Off the Boat* 1 CD IDA015 distribué par OMDI ; *Odd and Blue* 1 CD IDA023 distribué par OMD ; *Colors of Manhattan* 1 CD IDA027 distribué par OMD ; A paraître fin mars *Open Changes* chez IDA.**



CHRISTIAN DUCASSE

Laurent de Wilde.



JEAN-PIERRE LELOIR

Duke Ellington.

Agenda

Principaux rendez-vous : McCoy Tyner solo, big band (le 5 mars à 20 h 30, Espace Lumière, Epinay). « Ellington », Martial Solal Dodecaband (le 6 mars, Espace Lumière, Epinay). *Don Cherry Quartet* (9 mars à 20 h 30, Centre culturel Houdremont, La Courneuve). « Ellington on the Air », Louis Sclavis Sextet (12 mars, Salle des fêtes, Montreuil). Michel Petrucciani Quartet joue Ellington (16 mars, Espaces des Arts, Pavillons-sous-Bois). Sonny Rollins (19 mars, Chapiteau Saint-Denis). Bireli Lagrene Trio (20 mars à 20 h 30, Espace des arts, Pavillon-sous-Bois). Helen Merrill, Gordon Beck, Steve Lacy (24 mars, Centre culturel Aragon, Tremblay). Shinehead, The Last Poets, Sound System Raga Dub Force (27 mars, Gymnase Maurice-Baquet, Bagnolet). Passagio (31 mars à 20 h 30, Espace Renaudie, Aubervilliers). André Jaume/Jimmy Giuffre (1er avril à 20 h 30, Bourse du travail, Saint-Denis). Carlos Zingaro Solo, Michel Portal et Unit (9 avril, MC 93 de Bobigny). George Russell and Living Time Orchestra (10 avril, MC 93 de Bobigny).

Location : pas de réservation téléphonique. On peut obtenir un bulletin de location dans les différents lieux de spectacles de Seine-Saint-Denis, dans les FNAC (et par le minitel 3615 FNAC), Clémentine et Virgin Megastore, et à Banlieues bleues, 9, avenue Berlioz, 93270 Sevran. Prix des places : de 70 F à 110 F (150 F et 180 F pour le concert de Sonny Rollins). Carte Trombone : 150 F, trois concerts au choix, tarif réduit sur les autres concerts Banlieues Bleues.

★ Renseignements : 43-85-66-00. Réservations : sur place ou par correspondance, Banlieues bleues 9, avenue Berlioz, 93270 Sevran.

Hommage à Duke Ellington

DIRE qu'un moment, par fétichisation de l'improvisation, relatif vieillissement de l'orchestre et souci de se distinguer, on a pu se méfier du grand orchestre de Duke Ellington... Ses thuriféraires, *il faut le dire*, n'ont rien fait pour aider les détracteurs. Butés, abscons comme la lune, fanatiques, ils ont réussi à donner de l'entreprise l'impression usée qu'elle finit *par laisser entrevoir. L'intérêt que suscite Ellington* aujourd'hui a quelque chose de réjouissant. Martial Solal lance son Dodecaband, big band de poche aux couleurs travaillées, sur la piste des grandes Suites ellingtoniennes. Il croit, non sans raison, qu'on n'a pas encore fait le tour des possibilités harmoniques et de la richesse d'invention de ces monuments de l'art contemporain. *Il* n'est pas le seul. *Mais* il est un des très rares à pouvoir réellement en exploiter les accents.

Michel Petrucciani aborde l'œuvre en pianiste, de *l'intérieur. Sa découverte est contemporaine. Ellington*, pour lui, c'est l'époque du croisement des modernes, Mingus et Roach (Money Jungle), celle de Coltrane. Ellington, au risque de déprimer son orchestre, ne manquait jamais d'inviter à son bord celui qui passait par là, juste pour voir, avec un tempérament de joueur. Un soir à Paris, ce fut Elvin Jones, le baroudeur terrifiant en rupture de ban coltranien. Le spectacle seul des trombines qu'affichait la section des saxophones, solides au poste depuis quelques dizaines d'années, *valait le déplacement. Petrucciani va du côté* des rythmes et des timbres, aventuré en solo ou en quartet dans la jungle ellingtonienne aussi riche en compositions qu'en arrangements ou en invention de styles et de climats.

L'entreprise qui rencontre aujourd'hui le plus de succès, *non sans paradoxe, est celle de Louis Sclavis* (« Ellington on The Air ») dont l'ambition très digne, très peaufinée, croise le désir extrêmement convenable d'un public sous le charme et pris par l'élégance du jeu. Cela dit, il n'est pas impossible de penser que tout un chacun se recommande implicitement du Duke, comme on le fait en peinture de Cézanne, McCoy et son big band moderne noir à l'ancienne, Breuker et Westbrook *a contrario*, Giuffre à lui tout seul, tous les clarinettistes, Portal aux barreras, par nature, Joachim Kuhn ou Keith Tippett en tant que pianistes, Gérard Marais en arrangeur, et George Russell évidemment comme l'autre idée ellingtonienne du jazz. Doué de la même élégance en tout cas.

F. M.



CINEMA

Tous les films nouveaux

Body

de Uli Edel, avec Madonna, Willem Dafoe, Joe Montegna, Anne Archer, Charles Hallahan, Mark Rolston. Américain (1 h 34). Interdit – 16 ans.

Séduisante, très libérée – et néanmoins directrice d'une galerie d'art – une femme est accusée du meurtre de son amant, riche et cardiaque. L'arme du crime : le corps de la dame – et l'usage pluridisciplinaire qu'elle en fait. Le réalisateur de *Last Exit to Brooklyn* dans un combat singulier avec Madonna.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Face Value

de Johan Van der Keuken. Hollandais (2 h).

Variation sur la peur et le désir, l'être et le paraître. Le désir de se donner à voir, la peur de se voir dans le regard de l'autre, sinon de soi-même...

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Jom

de Ababacar Samb Makharam, avec Oumar Seck, Oumar Gueye, Amadou Camara, Abou Camara, Zator Sarr, Fatou Samb Fall. Sénégalais (1 h 20).

En trois épisodes situés à des périodes différentes, un hymne à la dignité africaine face à l'oppression.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Parfois trop d'amour

de Lucas Belvaux, avec Joséphine Fresson, David Martin, Bernard Mazzinghi, Francis Bouc, Lucas Thiery. Belge (1 h 20).

Trois amis parcourent les routes, à l'aventure, dans le nord de la *France*.

L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert. Français (1 h 39).

Vu de l'intérieur, l'univers des enfants du silence – sourds profonds pour qui tout passe par le regard et le toucher.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, handicapés, 16e (42-88-64-44).

Sabine

de Philippe Faucon, librement inspiré du récit d'Agnès L'Herbier, avec Catherine Klein, Mark Saporta, Sylvia Haunetto, Corinne Debonnière, Frank Paitel, Salvatore Caputo. Français (1 h 30).

Une jeune fugueuse toxicomane et un garçon de rencontre. Portrait d'une dérive.

Escurial, 13e (47-07-28-04).

Samba Traoré

de Idrissa Ouédraogo, avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré. Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Après avoir braqué une station-service, un homme épouse une jeune femme de son village et y réalise un vieux rêve : ouvrir son propre bar.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Sarafina!

de Darrell James Roodt, avec Whoopi Goldberg, Miriam Makeba, Leleti Khumalo, John Kani, Dumisani Dlamini, Mbongeni Ngema. Sud-africain (1 h 30).

La guerre civile vue par –et à travers- les enfants de Soweto lors des affrontements entre Blancs et Noirs dans les *townships sud-africains. Un des événements* les plus violents de l'ère de l'apartheid, qui amorça peut-être la libération de Nelson Mandela. Le retour en Afrique du Sud de la chanteuse Myriam Makeba (« Mama Africa ») après plus de vingt ans d'exil.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Sévillane

de Jean-Philippe Toussaint librement adapté de son roman « l'Appareil photo », avec Mireille Perrier, Jean Yanne, Jean-Claude Adelin, Tom Novembre, Alexandre von Sivers. Franco-belge (1 h 30).

Pour l'écrivain-cinéaste, une idylle ironique et désenchantée tissée de minuscules incidents.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Terceiro Milenio

de Jorge Bodanzky. Wolf Gauer, Brésilien (1 h 35).

A l'occasion du voyage d'un sénateur (Evandro Carreira), portrait-découverte d'une petite rivière de l'Amazonie, le Solimoes, *et de la région qui l'entoure*, peuplée d'Indiens.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les entrées à Paris

Depuis le début de l'année, soit pour la huitième semaine consécutive, le nombre global des entrées est supérieur à celui de la période correspondante de l'an dernier. Cette fois, ce sont les vacances scolaires (elles étaient plus tardives en 1992) qui viennent donner un coup de pouce au box-office.

L'époque profite à la plupart des nouveautés, sans qu'aucune ne batte des records. Bon démarrage pour *Malcolm X*, avec près de 70 000 entrées dans un circuit modeste de seize salles, et malgré le *handicap de sa longueur – on note* que c'est la version française qui *séduit, surtout. Le film de Spike Lee* paraît ainsi recueillir les suffrages du public populaire, notamment des banlieues, plutôt que des cinéphiles. Et remarquable entrée en matière d'*Une brève histoire du temps* : Stephan Hawkins, incomparable vulgarisateur, attire plus de 12 000 spectateurs dans trois salles. Très joli début, également, d'*A fleur de mer*, qui obtient un score imprévu à 3 000 *dans l'unique petite salle du Latina*. En revanche, *Simetierre 2, a priori* conçu pour les adolescents en vacances, déçoit avec seulement 16 000 spectateurs devant ses 18 écrans, tandis que *Prague* passe quasiment inaperçu dans son unique salle.

Les films des semaines précédentes tiennent toujours le haut du pavé. En tête, *les Visiteurs* à 175 000 entrées en cinquième semaine. Avec un total de 875 000, ils sont, non seulement assurés de passer haut la main la barre du million, mais ils font beaucoup mieux que le précédent millionnaire du box-office parisien, *Basic Instinct*, qui n'en était qu'à 654 000 sur la même durée.

Deux autres films connaissent une carrière remarquable. Avec près de 90 000 spectateurs en quatrième semaine, *Héros malgré lui* atteint l'imposant total de 430 000. Voilà qui devrait mettre du baume au cœur de Stephen Frears, après l'échec de son film aux Etats-Unis. Et, à son niveau, le film d'Eric Rohmer connaît lui aussi un fort beau succès : dans seulement deux salles, *l'Arbre, le Maire et la Médiathèque suscite* la curiosité de près de 10 000 amateurs, *soit un très joli total de* 25 000 en trois semaines.

Et si *Chaplin* perd un peu trop vite du terrain dès sa deuxième *semaine*, à moins de 30 000, *Piège en haute mer continue d'attirer* un fort contingent d'amateurs d'aventures, avec 60 000 entrées (270 000 en trois semaines), *Chérie, j'ai agrandi le bébé* reste à près de 50 000, et *la Crise* fait encore recette, ce qui lui permet de totaliser 640 000 spectateurs en treize semaines.

L'embellie va-t-elle se poursuivre ? Si aucune sortie des semaines à venir ne promet des scores faramineux, la cérémonie des Césars, le 8 mars, pourrait relancer quelques-uns des succès de l'an dernier.

Sélection

Arizona Dream

de Emir Kusturica, avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova. Américano-français.

Une bien étrange machine volante, faite de tendresse, d'humour, de souvenirs de cinéma, de lyrisme, d'onirisme, d'étonnement, parfois émerveillé, devant l'Amérique d'aujourd'hui, par l'auteur du *Temps des Gitans*, avec, en prime, la révélation d'un Johnny Depp très éloigné des feuilletons télévisés.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

Blade Runner - version intégrale

de Ridley Scott, avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James Olmos, M. Emmet Walsh, Daryl Hannah. Américain (1 h 57).

Le XXIe siècle dans la caméra d'un cinéaste en état de grâce.

VO : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).

Héros malgré lui

de Stephen Frears, avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack. Américain (1 h 58).

Dans la tradition de la comédie à l'américaine, Stephen Frears emballe une comédie féroce sur les mensonges médiatiques et la crédulité des foules.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

Hors saison

de Daniel Schmid, avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol. Suisse-français-allemand (1 h 35).

Sur le mode du « je me souviens », une évocation émouvante, souriante et onirique de la vie d'un grand hôtel au début du siècle.

Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

Lioubov

de Valéri Todorovski, avec Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova. Russe (1 h 45).

Sous couvert d'une comédie sentimentale adolescente, la dénonciation de l'antisémitisme dans la Russie contemporaine.

VO : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Malcolm X

de Spike Lee, avec Denzel Washington, Angela Bassett, Albert Hall, Al Freeman Jr., Delroy Lindo, Spike Lee. Américain (3 h 21).

La nouvelle *superproduction de Spike Lee* qui a convoqué tous les moyens du cinéma pour rendre un hommage un peu pesant au leader noir assassiné par ses frères en 1965. Un film-monument comme l'Amérique sait les faire.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Maris et Femmes

de Woody Allen, avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, Liam Neeson. Américain (1 h 47).

Tandis que Canal Plus, sur petit écran, ressuscite *Alice*, sur le grand écran s'anime ces hommes et ces femmes qu'à peine entrevus, on n'oubliera plus.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64) ; U.G.C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard, avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini. Français (2 h 10). Interdit - 12 ans.

A toute allure sur les chemins dangereux de la *vie et de l'amour*, un formidable élan d'énergie, d'humour et de tendresse *piloté par Cyril Collard, sans ceinture de* sécurité.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U.G.C. Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou, avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun. Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang *fait le fil* rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Ta Dona

de Adama Drabo, avec Fily Traore, Mamadou Fombe, Ballamoussa Keita, Ballamoussa Keita. Franco-malien (1 h 40).

Mêlant les mythes traditionnels et le pamphlet politique contemporain, Adama Drabo invente un film composite, déroutant, d'une étonnante richesse.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les Visiteurs

de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier, Christian Bujeau, Marie-Anne Chazel, Isabelle Nanty. Français (1 h 45).

Et voilà que sans crier gare – ou à peine – ces *Visiteurs* sont en passe de rééditer le *coup du Père Noël est une ordure, c'est-à-dire* de faire d'une pierre deux coups : être un succès populaire et devenir peu à peu un film-culte dont les répliques saillantes ponctuent de nombreuses conversations.

Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Reprises

Les Hauts de Hurlevent

de William Wiler, avec Laurence Olivier, Merle Oberon, David Niven. Américain, 1939, noir et blanc (1 h 35).

D'après le roman d'Emily Brontë, l'amour fou dans une Angleterre terriblement victorienne. Un vrai grand classique, le roman aussi bien que le film. A fait l'objet de plusieurs remakes, mais n'a jamais été égalé.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 36-65-70-48).

The Player

de Robert Altman, avec Tim Robbins, Greta Scacchi, Fred Ward, Peter Gallagher, Whoopi Goldberg, Brion James. Américain, 1992 (1 h 58).

Deuxième service pour le dernier film d'Altman *ou l'entrée par effraction de* l'impertinence dans les studios d'Hollywood. A consommer très frais.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Festival

Georges Sadoul à la Cinémathèque

La Cinémathèque française consacre une grande rétrospective à Georges Sadoul (*1904-1967*). *Celui qui fut le* « pape » de la critique et de l'histoire du cinéma d'après-guerre, avant d'être lui-même sévèrement critiqué pour ses oukases issus de son engagement politique, a laissé une œuvre qui peut être aujourd'hui appréciée plus paisiblement. Œuvre d'une richesse considérable pour laquelle Sadoul effectua des recherches qui préfiguraient les études modernes *sur* le cinéma. S'ils comportent des zones d'ombre et des jugements démentis par le temps, les six volumes de son *Histoire générale du cinéma* demeurent un monument inégalé. Outre une exposition, qui se prolongera jusqu'en juin, trente films balisent cette évocation, d'un programme Lumière concocté par Langlois à *Mouchette*, de Bresson en passant par des titres essentiels de Dovjenko, Renoir, Capra, Rossellini, Visconti ou Godard, mais aussi des pistes plus inattendues *ouvertes par Frédéric Ermler, Salah Abou* Seif ou Luc Moullet.

La Cinémathèque redouble d'activité en ce début d'année, et propose deux autres rendez-vous. Dans le cadre de son Cabinet d'amateurs, une soirée dédiée à Man Ray, *« directeur du mauvais movies »*, aura lieu le lundi 8 mars à partir de 18 h 15. Par ailleurs, l'association Les amis de la Cinémathèque relance ses après-midi, chaque jeudi à 15 heures, avec pour les mois de mars et avril, un film du cinéma français de 1945 à 1960 : début le 4 mars avec *Rue de l'Estrapade*, de Jacques Becker (1953).

Renseignements à la Cinémathèque française, tél. : 45-53-21-86. Rétrospective Georges Sadoul, jusqu'au 20 mars, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 75016 Paris. Le Cabinet d'amateurs, Palais de Tokyo, salle Jean-Epstein, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Les après-midi de la Cinémathèque, salle du Palais de Chaillot. Les Amis de la Cinémathèque, tél. : 42-46-42-84.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

Le Belvédère

d'Odön von Orvath, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Laurence Bienvenu, Eric Boucher, Christophe Dellocque, Jean Lescot, Grigori Manoukov, Michel Ouimet et Thérèse Quentin.

Au bout du monde, à bout de force, s'agitent des pantins expressionnistes. *Le Belvédère* est joué en alternance avec *la Tonnelle* de Hermann Ungar, farce cruelle et irrésistible.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 5 mars. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrick Kerbrat, avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et François Caron.

Un jeune architecte qui veut construire le premier monument humain sur la Lune se heurte aux problèmes de l'amour et de l'ambition.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Contes d'avant l'oubli

d'après Isaac Bashevis Singer, mise en scène de Jean-Luc Porraz, avec Valérie Delbore, Isabelle Faria de Oliveira, Camille Grandville, Philippe du Janerand, Alain Lenglet, Christophe Odent, Catherine Benhamou, Eric Prat, François Monnie et Jean-Marc Talbot.

L'enroulement en spirale des histoires juives de l'un des plus grands conteurs d'histoires infinies.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 40. 80 F et 130 F.

La Dame au petit chien

d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Jacques Gravé, avec Claude Darvy et Jacques Gravé.

Les amours exaltées, vouées à l'échec.

Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 94000 Vincennes. Le 7 mars, 18 heures ; le 8, 21 heures (et les 10, 11, 12, 14, 15, 17, 18, 19 et 21). Tél. : 43-74-73-74. 75 F et 90 F.

Demain, une fenêtre sur rue

de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Myriam Boyer, Catherine Ferran, Olga Grumberg, Philippe Laudenbach, Joachim Lombard, Jacques Martial, Baptiste Roussillon, Jean-Paul Roussillon et Pierre Santini.

Exploration coléreuse et comique des tares de la petite bourgeoisie.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Le Golem

d'après la légende de la Kabbale, mise en scène de Bruno Abraham-Kremer, avec Bruno Abraham-Kremer et Isabelle Anargyros (pianiste).

Les pièges de l'homme providentiel, même lorsqu'il est fabriqué pour de bonnes causes.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. De 50 F à 100 F.

➡





DE LA SEMAINE


« Minima Moralia », mise en scène de Thierry Bedard, à Saint-Denis.

BRIGITTE ENGUERAND

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Alain Payen, Yves Kerboul et Lionel Prévol.

Créée au Nouveau Théâtre d'Angers, la pièce est le portrait d'un tyran vieillissant, Strindberg.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 5 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 65 F à 135 F.

Henry VI, le cercle dans l'eau

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stuart Seide,
avec Georges Benoît, Michel Bompoil, Thierry Bosc, Daniel Briquet, François Cabezas, Dominique Charpentier, Jean-Quentin Châtelain, Philippe Demarle, Philippe Frécon, Cécile Garcia-Fogel, Aziza Kabouche, François Loriquet, Frédéric Pellegeay, Eric Petitjean, Caroline Proust, Pierre-Henri Puente, Gildas Milin et Alain Rimoux.

De la guerre de Cent ans, à la guerre des Deux-Roses, aux guerres de toujours, l'effroyable enchaînement de violence et de vengeance. La grande saga des Henri est donnée en alternance.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 5 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 h et 20 h 30.
Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Jackets ou la Main secrète

d'Edward Bond,
mise en scène
de Bruno Boëglin,
avec Michèle Goddet, Hammou Graïa, Patrice Kerbrat, Marie-Paule Laval, Sabine Müller, Julian Negulesco, Martine Schambacher, Laurent Schilling, Monique Stalens, Jean-Christophe Hembert ou Sébastien Richard, Jérémie Porraz.

Mise en perspective de deux histoires, celle d'un enfant japonais et d'un soldat anglais... Avec l'humour et la rage de Bond.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 3 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 130 F.

Léonce et Léna

de Georg Büchner,
mise en scène
d'Etienne Pommeret,
avec Nathalie Ancelin, Axel Bogousslavsky, Pascal Bongard, Nicole Dogué, Olivier Foreau, Pierre Gérard, Yann Goven et Dominique Hubin.

Comme Musset, dont il s'est inspiré, Büchner raconte les vaines révoltes de la jeunesse.

Grand-théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. Les 5, 6 et 9 mars, 21 heures ; le 7, 15 heures (et les 10, 11, 12, 13, 14 et 16 mars). Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

Madame Klein

de Nicolas Wright,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Michelle Marquais, Dominique Sanda et Dominique Reymond.

Un jeune homme meurt à Budapest. A Londres, trois femmes se disputent sur la cause de cette mort.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Partenaires

de David Mamet,
mise en scène
de Bernard Stora,
avec Richard Berry, Fabrice Luchini et Anne Brochet.

C'est l'histoire de deux producteurs de cinéma et d'une secrétaire – à New-York, le rôle a été créé par Madonna. Hollywood vu par un auteur qui a pratiqué la grande usine à rêves.

Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, 2e. A partir du 4 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-95-22. De 50 F à 240 F.

La Pièce perdue

mise en scène
de Michel Massé,
avec Odile Massé, Michel Massé et Jean-Michel Bernard.

Des acteurs qui ne parlent pas le même langage tentent de jouer ensemble une pièce qui n'existe pas. Retour d'un maître de l'absurde.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 4 mars. Du jeudi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Le Pilote aveugle

d'après Giovanni Papini,
mise en scène
de Catherine Dewitte,
avec François Marthouret.

Après Le Clézio à Avignon et au Petit Odéon, François Marthouret, toujours seul en scène, découvre un auteur italien.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 3 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30, le mardi à 18 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 90 F à 140 F.

La Si Jolie Vie de Sylvie Joly

de Fanny
et Thierry Joly,
mise en scène
de François Bourcier,
avec Sylvie Joly.

Sylvie dit tout, asbolument tout sur elle, depuis la maternelle jusqu'à aujourd'hui.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 3 mars. Du mardi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo

d'Hubert Colas,
mise en scène
de l'auteur,
avec Sophie Daull, Maria Donata d'Urso, Samuel Leborgne, Olivier Mansard, Ivan Pereira Zapata, Philippe Riera, Valéry Volf, Gérald Weingand et Adam Sandoval.

La bonne volonté interethnique et démocratique confrontée aux obstacles du pouvoir.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 4 mars. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

The Elephant Man

de Bernard Pomerance,
mise en scène
de Sanda Hrzic,
avec Bernard Collins, Simon Lay, David Stanley et Kristin Zachariassen.

La vie d'un homme prisonnier d'un physique repoussant. Ce n'est pas Quasimodo, l'homme a vraiment existé.

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Le 8 mars, 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 100 F.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Massimo Schuster,
avec Massimo Schuster.

Le vaudeville-poursuite de Labiche joué par des marionnettes.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 8 mars. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F à 95 F.

Woyzeck

de Georg Büchner,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec en alternance Christian Benedetti et Michel Fouquet, Véronique Vellard, Brigitte Barilley, Gilles Dao, Patrick Bonnel, Daniel Delabesse et François Cogneau.

Il est des personnages de théâtre si troubles, si complexes que l'on n'a jamais fini de les explorer. Woyzeck fait partie de ceux-là.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Paris

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène
de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raufin et Hervé Lebeau.

Après le Passage du Nord-Ouest et le Théâtre Hébertot, nouveau lieu pour une histoire d'amour et de vie, toute en danse, en charme, en musique.

L'Européen, 5, rue Biot, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-87-29-89. 60 F et 100 F.

L'Entretien du solitaire

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène
de Jean-Gabriel Nordmann,
avec Michel André et Pauline Salès.

A travers un interview, Bernard-Marie Koltès se dévoile.

Théâtre de la Main-d'Or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89. 80 F et 100 F.

Faust

de Johann Wolfgang von Goethe,
mise en scène
de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Yves Favier.

Dans cette première version du chef-d'œuvre de Goethe, Faust et Méphisto forment un duo furieusement dynamique, au centre d'un spectacle fort et grinçant.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le mardi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 90 F à 140 F.

Il ne faut jurer de rien

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Roland Blanche, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Nicolas Pignon, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

Dernier volet de l'exploration du mal de toutes les jeunesses à travers Musset, l'enfant du siècle.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Minima Moralia

d'après Hermann Broch, Charles-Ferdinand Ramuz et Italo Svevo,
mise en scène
de Thierry Bédard,
avec Pauline Brunel, Arnaud Carbonnier, Jean-Louis Coulloch, Paula de Ascensao, Claudie Decultis, Richard Dubelski, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Alain Guillo, Raphaël Hornung, Sylvie Jobert, Marina Moncade, Valérie Philippin, Marina Rodriguez Tomé, Jean-Marc Roosz et Nathalie Schmidt.

En deux parties jouées en alternance, montages de textes pour deux « leçons de morale » un peu particulières, pleines d'humour et de colère.

Salle de la Légion d'honneur, 4, pl. de la Légion-d'Honneur, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Les Marchands de gloire

de Marcel Pagnol,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Florence Bosson, Rémy Carpentier, Romaine Friess, Michèle Gleizer, Georges Mavros, Jean-François Perrier, Jean-Pierre Sentier et Géraldine Viossat.

Une campagne électorale en province. Plongée dans le monde poujadiste.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Piler Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andrés.

Un Buenos-Aires de la mémoire, plus beau, plus séduisant, plus envoûtant, et plus vrai que le vrai.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Dernières représentations, avant une tournée en France de cet opéra à la gloire du Centaure.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.
Dernière représentation le 7 mars.

Sérénité?

d'Adelson,
mise en scène
de Jean-Marie Lajude,
avec Odette Barrois, René Lafleur, Michèle Atlani et Solange Charlot.

Un vieux couple en maison de retraite.

Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, 10e. Du mardi au samedi à 18 h 30. Matinée dimanche à 14 h 30. Tél. : 48-03-33-22. 60 F et 90 F.

Le Siège de Numance

de Cervantès,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Marc Berman, Evelyne Bork, Christophe Brault, Maria-Pia Bureau, Antonin Broutard, Frédéric Costa, Luc-Antoine Diquero, Hélène Force, Christophe Germain, Florence Giorgetti, Denis Loubaton, Alexandre Meyer, Frédéric Minière, Jean-Michel Noiret, Claude Perron, Anne Réjony, Jacques Vincey et Daniel Znyk.

Une grande bataille de l'histoire de Rome, une grande épopée théâtrale, traitée avec insolence.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 2 h 30. De 60 F à 140 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Mario Gonzalez,
avec Pierre Fernandès, Philippe Château, Jean-Paul Cathala, Marcel Gaubert, Guillaume Orsat, Laurent Ziserman, Jean-Pierre Rigaud, Jean-Michel Ropers, Noël Camos, Stéphane Metzger, Silvia Cordonnier et Pierre Martinat-Bigot.

L'île enchantée du magicien Prospero, c'est le théâtre.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Régions

Fin de partie

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean- Claude Perrin.

Les géniteurs sont enfermés dans des poubelles, les autres s'enferment dans leurs idées fixes. Une nouvelle force comique et cruelle pour les clowns de Beckett.

Centre dramatique national, av. Edouard-Droz, 25000 Besançon. Le 9 mars, 20 h 45 (et les 10, 11, 12 et 13 mars). Tél. : 81-88-55-11. De 40 F à 100 F.

Le Joueur

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat,
avec Jean Alibert, Aziz Arbia, Gilbert Beugniot, Laurent Boulassier, Josette Bouiva, Philippe Hottier, Xavier Kuentz, Mathias Mlekuz, Louis-Basile Samier, Asil Rais et Franck Travail.

Après le Dernier Soir de carnaval, Jean-Claude Penchenat revient à Goldoni.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le 9 mars, 20 h 30 (et les 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mars). Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 125 F.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean- Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Sylvain Thirolle et Maria Verdi.

La grande farce de Ionesco sur son obsession : les dictateurs. Une distribution hors pair, un spectacle tonique, drôle, méchant à souhait.

Cado, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Le 9 mars, 20 h 30 (et les 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 18 et 20 mars). Tél. : 38-54-29-29. De 76 F à 116 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard.

DANSE

L'Inde au Rond-Point

Kumari, déesse

Un spectacle conçu par le metteur en scène Dominique Quéhec à la suite d'un voyage en Inde, chorégraphié et interprété par la danseuse Shakuntala.

Théâtre du Rond-Point, du 5 mars au 4 avril, 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. 120 F.

Hsiu Wei Lin, Joao Fiadeiro

The Back of Beyond (1)
O que eu penso que ele pensa que eu penso (2)

Une danseuse et chorégraphe de Taïwan, avec sa compagnie le Théâtre de danse de légendes, qui mêle le style traditionnel de l'Opéra de Pékin à la danse moderne. Puis un danseur et chorégraphe portugais, qui tente de combiner dans cette pièce « le conceptuel et l'intuitif ».

Théâtre de la Bastille, (1) jusqu'au 6 mars, 21 heures ; (2) du 10 au 13 mars, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Worksweek N°18

Edge of light, Phi Mi, Omicar, Espace inventaire

Un quatuor du Dans Studio Pauline de Groot (Pays-Bas), un solo et un trio de Micheline Lelièvre, une création de Fabrice Dugied sur un texte de Perec, avec Amy Swanson et l'actrice Colette Bergé.

Le Regard du Cygne, du 10 au 12 mars, 20 h 30. Tél. : 43-58-55-93. 50F et 70F.

Santiago Sempere

Don Quixote, petites et grandes morts

Une création en deux volets, « Duels » et « Amours », inspirée bien sûr par le roman de Cervantès. Pour huit danseurs.

Centre Georges-Pompidou, du 10 au 13 mars, 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19. 90 F.

7e Biennale du Val-de-Marne

Dix créations et dix reprises, dans dix-neuf villes du Val-de-Marne. Ouverture très attendue avec *Projet de la matière* d'Odile Duboc, (1), puis *Necesito* de Dominique Bagouet (2), *Iblis* de Cécile Proust (3), *la Porte jaune ou le corps révélateur* de Catherine Langlade (4).

(1) Maison des Arts de Créteil, du 3 au 6 mars, 20 h 45. Tél. : 49-80-18-88. 120 F. (2) Théâtre d'Ivry, le 5, 20 h 45. Tél. : 46-70-21-55 : (3) Chevilly-Larue, Centre Culturel André Malraux, le 6, 20 h 45. Tél. : 46-86-54-48. (4) Arcueil, Gymnase Ducasse, le 6, 20 h 45 ; le 7, 16 h 30. Tél. : 46-15-09-77. Renseignements sur la Biennale, N° vert : 48-98-98-98. De 50 F à 145 F.

Compagnie Movers

AccorDION

Des extraterrestres découvrent notre planète, y prennent plaisir mais doivent repartir. Ils laisseront des souvenirs. Chorégraphie de Moses Pendleton (ex-Pilobolus) pour cette compagnie zurichoise, qui allie danse, acrobatie et mime.

Nanterre, salle des Congrès, le 5 mars, 20 h 30. Tél. : 47-29-51-44. De 40 F à 120 F.

Lille

Ballet Frankfurt/William Forsythe
In the Middle Somewhat Elevated, Ennemy in the Figure, Herman Schmerman

Trois pièces majeures du chorégraphe le plus excitant d'aujourd'hui, servi par de fabuleux danseurs. Heureux Lillois, courez!

Opéra, les 9 et 10 mars, 20 h 30. Tél. : 20-55-48-61. De 80 F à 220 F.

Colmar

Ballet du Rhin

Casse-Noisette

Un grand classique revu et corrigé par les Pilobolus et Félix Blaska. Retour au surréalisme d'E. T. A. Hoffmann, disent-ils.

Théâtre municipal, les 4 et 5 mars, 20 heures. Tél. : 89-41-29-82. De 60 F à 190 F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

MUSIQUE



JORG REICHARDT

Elle s'est mariée, est devenue maman. C'était une raison suffisante pour qu'Anne-Sophie Mutter s'éloigne quelques mois de la vie musicale. Mais, à ses raisons familiales, il faut en ajouter une qui tient à ses débuts précoces et à la ronde infernale des concerts qui s'est ensuivie. Faire ses débuts, à treize ans, sous l'aile protectrice de Herbert von Karajan donne le sens des responsabilités. Anne-Sophie Mutter revient, donc, la tête toujours aussi bien faite. Elle a décidé de mettre son talent au service du répertoire contemporain. Son dernier CD publié par Deutsche Grammophon regroupe le *Concerto « à la mémoire d'un ange »* d'Alban Berg et *Gesungene Zeit* de Wolfgang Rihm. Deux interprétations splendides. Le temps de la réjouissance est effectivement de retour : Anne-Sophie Mutter est à Paris, pour un unique récital, le 5 mars, Salle Pleyel.

Classique

Jeudi 4 mars

Fauré
Pelléas et Mélisande

Franck
Variations symphoniques

Schoenberg
Symphonie de chambre n° 2

Weber
Konzertstück pour piano et orchestre
Jean-Yves Thibaudet (piano),
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction).

Les disques RCA ont réédité, dans leur série consacrée au pianiste disparu, *les Variations symphoniques* telles qu'Arthur Rubinstein savait les réanimer. Car c'est d'un doigté vigoureux mais ailé qu'il faut attaquer ce morceau de moyenne virtuosité, où toute la difficulté pour le pianiste est de s'intégrer à un orchestre volubile sans rien perdre de sa fantaisie. Ecoutons donc Thibaudet.

Opéra-Comique. Salle Favart, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 190 F.

Vendredi 5

Ravel
Sonate pour violon et piano

Schubert
Fantaisie pour violon et piano

Beethoven
Sonate pour violon et piano op. 47 « A Kreutzer »
Anne-Sophie Mutter (violon),
Lambert Orkis (piano).
Lire la légende de la photo ci-dessus.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73.

Lutoslawski
Paroles tissées
Les Espaces du sommeil
Chaîne 3
Poèmes d'Henri Michaux
Guy Flechter (ténor),
François Le Roux (baryton),
Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France,
Dominiquer My,
Witold Lutoslawski (*direction*).

On jouait beaucoup Lutoslawski à la fin des années 70. Et puis la mode du Polonais est passée avec celle de ses compatriotes Gorecki et Penderecki. C'est donc à une sorte de réhabilitation que s'emploie la Radio dans un programme essentiellement « français ». Outre l'œuvre pour chœur à 20 parties réelles et orchestre que sont *les Poèmes d'Henri Michaux*, *Paroles tissées* pour baryton et orchestre adapte des textes de Chabrun, *les Espaces du sommeil* pour ténor et orchestre, des poèmes de Desnos. Cet hommage se prolonge le 6, à 17 h 30, avec un concert du Quatuor Arditti et s'achève, le même jour, mais à *20 heures, par un programme Debussy*, Stravinsky, Lutoslawski dirigé par *Michel Tabachnik à la tête du National.*

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Haydn
Quatuor à cordes n° 32

Schubert
Quatuor à cordes D 703 « Quartettsatz »

Beethoven
Quatuor à cordes n° 5
Quatuor Mosaïques.

Cette formation sur instruments anciens fait des merveilles autour du violoncelliste *Christophe Coin*. Leur enregistrement de l'Opus 20 de Haydn est un des grands disques de l'année. Que donnera la finesse de leur sonorité dans Beethoven ?

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Samedi 6

Berlioz
Benvenuto Cellini
Chris Merritt (Cellini),
Donna Brown (Teresa),
Diana Montague (Ascanio),
Jean-Philippe Courtis (Balducci),
Michel Trempont (Fieramosca),
Romuald Tesarowicz (le pape),
Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction),
Denis Krief (mise en scène).

C'est le retour de Berlioz à la Bastille. Après *les Troyens*, Myung-Whun Chung s'empare de la vie du sculpteur italien, face à un plateau de haut vol – si toutefois Chris Merritt veut bien ne pas chanter trop pincé. Denis Krief est un élève de Menotti, un grand connaisseur de la peinture romantique, un amoureux du théâtre lyrique à l'ancienne avec toiles peintes et reconstitutions façon péplum. C'est un metteur en scène de charme, comme l'a montré son *Turc en Italie* à Nancy. La Bastille est un endroit bien *démesuré pour tant de subtilité.*

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ le 9). Tél. : 44-73-13-00. *De 50 F à 570 F.*

Chabrier
Une éducation manquée

Donizetti
Rita
Catherine Hircea,
Laurence Orlowski (sopranos),
Armelle Orieux (mezzo-soprano),
Jean-Philippe Corre,
Simon Edwards,
Dominique Fresney,
Jean-François Novelli (ténors),
Jean-Pierre Belfort,
Jérôme Josserand,
Igor Lewiss-Borg,
Jean-Paul Zucca (barytons),
Etienne Lemoine (piano),
Elisabeth Navratil (mise en scène).

Spectacle expérimental du Studiopéra. Soit, sous la direction dramaturgique d'Elisabeth Navratil, deux œuvres jamais représentées, confiées à des chanteurs français en cours de formation.

Théâtre du Tambour-Royal (le 6, 16 heures ; les 7 et 8, 20 heures). Tél. : 48-06-72-34. 130 F.

Bartok
Pour les enfants, extraits

Beethoven
Sonate pour piano op. 109

Schumann
Album pour la jeunesse, extraits
Etudes symphoniques
Olli Mustonen (piano).

Mustonen est ce pianiste finlandais qui s'était produit naguère aux rencontres de La Roque d'Anthéron. Il est aussi compositeur, ce qui influence considérablement sa façon de jouer. En fait, quand on l'a entendu, il ne jouait comme personne.

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Lundi 8

Stockhausen
Kontrapunkte

Pileggi
Vitres de son, création

Bœsmans
Surfing

Debussy
Préludes
Christophe Desjardins (alto),
Ensemble InterContemporain,
Hans Zender (direction).

Tandis que l'Opéra de la Monnaie crée sa *Ronde*, d'après Schnitzler, l'InterContemporain a travaillé les treize minutes de *Surfing*, musique où, selon Bœsmans, *« tout pourrait se passer à l'envers »*... Antonio Pileggi est un Italien de vingt-sept ans passé par le CNSM de Lyon. Sur une commande de l'EIC, il a composé dix-sept minutes inspirées d'une forte pensée d'Antonin Artaud sur la réconciliation de la rhétorique et du sentiment.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Mardi 9

Berlioz
Le Carnaval romain

Mendelssohn
Concerto pour violon et orchestre n° 2

Jarrell
Concerto pour orchestre, création

Ravel
Boléro
Augustin Dumay (violon),
Orchestre national de Lyon,
Emmanuel Krivine (direction).

Reprise pour Paris d'un programme que Krivine avait dirigé à Lyon et qui comprend, en création, un concerto d'un jeune compositeur suisse qu'entoure une très flatteuse réputation.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Huber
Alveara Vernat
Senfkorn
Quia clamavi ad te :
Miserere (création)
Des Engels Anredung an die Seele

Gesualdo
Repons

Dallapiccola
Divertimento
Jean-Luc Menet (flûte),
Bob Drewry (contrebasse),
Ensemble vocal les Jeunes Solistes,
Ensemble Alternance,
Diego Masson,
Rachid Safir (direction).

Voilà bien le prototype du programme alléchant. Voilà aussi la confirmation que Klaus Huber, compositeur alémanique au spiritualisme puissant, monte à l'assaut de l'audimat des concerts de « musique contemporaine » en voie de décloisonnement.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : *40-28-28-40. 100 F.*

Gounod
Mireille
Michèle Command,
Maryse Castets (Mireille),
Christian Papis,
Luca Lombardo (Vincent),
Marcel Vanaud (Ourrias),
Rita Gorr,
Valérie Marestin (Taven),
Alain Vernhes (Ramon),
Chœurs de l'Opéra Comique,
Orchestre Colonne,
Cyril Diederich (direction),
Robert Fortune (mise en scène).

Ce n'est pas n'importe quelle *Mireille* que Cyril Diederich – un revenant – apporte dans la fosse de Favart. Il s'agit de la « version originale » : celle qu'Henri Busser avait révisée sur l'initiative de Saint-Saëns et de la veuve du compositeur en 1898. Elle comprend les récitatifs orchestrés et deux scènes perdues, lors de l'incendie de l'Opéra-Comique en 1887, vraisemblablement. La révision se fit sur examen de la partition chant et piano que le feu avait épargnée.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Régions

Lyon

Schumann
Manfred
Manfred Karge (Manfred),
Georges Bouquet (Gemsenjaeger),
Alexandra von Schwerin (Astarté),
Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon,
Philippe Herreweghe (direction),
Jean-Claude Berutti (mise en scène).

« Jamais encore je me suis livré à une composition avec autant d'amour et d'énergie », disait Schumann de son poème symphonique en trois parties qu'il destinait à la scène. L'épuisement nerveux, la maladie allaient empêcher le musicien allemand d'assister à la création de son œuvre, les 13 et 17 juin 1852. C'était sous la direction de Franz Liszt. Philippe Herreweghe aura à assumer cette redoutable concurrence.

Le 7, 17 heures ; le 9, 20 h 30. Auditorium Maurice-Ravel. Tél. : 78-60-37-13. De 60 F à 230 F.

Jazz

McCoy Tyner Solo & Big Band

Pianiste affirmé, totalement dégagé de la référence coltranienne, McCoy Tyner revient en Europe à la tête de sa légion impressionnante ou en solo. Qu'il ouvre la cinquantaine de concerts de Banlieues Bleues est un signe, une image de marque et de plaisir. Pour la perfection formelle et la grande tradition noire (mise en place impeccable, dynamique, rythmes et arrangements enviables) l'orchestre est indépassable.

Le 5. Epinay-sur-Seine. Espace Lumière, 20 h 30. 110 F.

Iva Bittova Solo
Don Cherry Quartet

Le plus surprenant, le plus inattendu des poètes de la trompette de poche : Don *Cherry est un des hommes de ce siècle* afro-américain, qui se sera autorisé le *plus de liberté et d'autonomie* dans la vie : entrant dans le quintette d'Ornette Coleman à vingt et un ans, rencontrant Sonny Rollins peu après, modifiant la technique de l'instrument, croisant tous les héros du *free* sans exception, quittant avec fracas les Etats-Unis, promenant sa douceur en Orient, en Europe, partout à l'affût de rencontres, choisi par Lou Reed, Bob Dylan, Penderecki ou aussi bien Bob Wilson, jouant sa vie en douce, sans en démordre, avec l'air, comme on dit, d'un éternel adolescent.

Le 9. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont. 20 h 30. Tél. : 49-92-61-61. 90 F.

Rock

Stranglers

Entre leur dernier Zénith et ce concert dans une petite salle du 9e arrondissement, il y eut le départ de Hugh Cornwell, leur chanteur-guitariste, pièce essentielle si on en juge par leur piteux dernier album. *Le* crime de trop ?

Le 4. Passage du Nord-Ouest, 19 h 30. Tél. : 47-70-81-47.

Dirty District

Leur ska alternatif s'est mué en une fusion rock-rap-reggae *plus* contondante bien que toujours conviviale. Une collaboration avec *Dennis Morris* leur a – paraît-il – beaucoup apporté. L'ancien *leader de Basement 5, pionnier du dub* industriel, les rejoindra d'ailleurs sur scène.

Le 5. Bataclan, 19 heures. Tél. : 47-00-30-12. 85 F.

Therapy

Le rock spasmodique de ce trio irlandais *ne tolère aucun compromis. Compact*, inflexible, leur énergie éclaire cette *musique* d'une lumière crue, froide mais intense, particulièrement en concert.

Le 5. Rex Club, 23 heures. Tél. : 45-08-93-89.

Werefrogs

Un *des nombreux* avatars de la *vogue* grunge, essayant de concilier, pas plus mal que d'autres, distorsion binaire et vague à l'âme.

Le 6. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Tournées

House of Love

Le groupe de Guy Chadwick a vu le succès l'effleurer et s'éloigner, ce qui ne devrait pas affecter outre mesure sa mélancolie ni ses accès de fureur.

Le 4 mars, Beaune, la Démignière. Le 8, Lille, l'Aéronef. Le 9, Rouen, l'Exo 7.

Pablo Moses

L'écoute d'un « best of » récemment publié prouve que cette figure importante du reggae post-Marley méritait *mieux que l'admiration* exclusive des fans du genre. L'encombrante mystique *rasta y serait-elle pour quelque chose?*

Le 5 mars, Rouen, l'Exo 7. Le 6, Elysée-*Montmartre*. 19 h 30. *Le 7*, Bordeaux, Théâtre Barbey. Le 8, Lyon, le Transbordeur. Le 9, Clermont-Ferrand, Maison du peuple.

Festival

La Route du rock à Saint-Malo

Félicitons l'audace d'une programmation qui célèbre l'esthétique « indé » en tenant largement compte de la vitalité d'une nouvelle scène française. A l'affiche, des *délicats (Via Romance, High Llamas*, Rise and Fall of a Decade), des bruitistes brutaux (Deity Guns, Sister Iodine, Gallon Drunk) et beaucoup de groupes qui réunissent ces extrêmes (Moose, Colm, Planète Zen).

Du 4 au 7 mars. Renseignements : 99-40-42-50. Location : 99-40-13-52. De 25 F à 85 F.

Chanson

Serge Reggiani

Quel acteur ! Il faut l'entendre, seul (les musiciens *l'accompagnent dans la plus* parfaite des discrétions) sur la grande scène du Palais des Congrès déclamer le *Dormeur du Val*, chanter *la Java des bombes atomiques*, reprendre (en vitesse, l'âge lui a donné le sens de la concision) *la Femme qui est dans mon lit*... Reggiani parodie la vieillesse, met la main au cœur et bat des poings dans un même geste de rage. Puis promet d'être chanteur quand il sera vieux.

Les 3, 5 et 6, 20 h 30 ; le 7, 16 heures. Palais des congrès. De 130 F à 230 F.

Karim Kacel

Karim Kacel mérite sûrement mieux que le sort qu'il s'est lui-même construit : bon chanteur, compositeur et auteur plein d'allant, il fait preuve sur scène d'une dose enviable d'optimisme et d'un caractère forgé au blues, et à la dure école de la chanson française. *Guitare* musclée, voix rude, tendresse évidente. *Mais quand Karim Kacel va-t-il* sortir de lui-même ?

Les 3, 4, 5, 6, 8 et 9. Café de la danse, 20 h 30. 115 F.

Georges Moustaki

Le Méditerranéen : comme affiché sur son dernier album, l'homme en blanc revient *au sud* et au *vagabondage* heureux. Les nouvelles chansons sont à la *hauteur du charme du personnage*. Que la voix suive...

Les 4, 5 et 6. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.

Chorus des Hauts-de-Seine

Du 5 mars au 8 avril, *le* Cinquième Chorus propose quatre semaines de musique sur les scènes de trente communes des Hauts-de-Seine. Au total, *près de cent spectacles de chanson française*, d'humour, de rock et de spectacles *pour enfants*. Outre des artistes reconnus tels que Jacques Dutronc, Raymond Devos, Nilda Fernandez, Michel Jonasz, Georges Moustaki, Tom Novembre, Vanessa Paradis ou Serge Reggiani, le Chorus présente aussi des artistes moins connus et à découvrir.

Jusqu'au 8 avril. Nanterre. Espace Chorus, 20 h 30 et partout dans le département des Hauts-de-Seine. Tél. : 47-29-33-33.

Graeme Allwright

Guitare, voix traînante, voici le révolté des grands chemins de retour dans la capitale. Avec cette fois un zeste de musique malgache...

Le 9. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Véronique Sanson

Le vibrato, le piano, l'eau de la terre (*De l'eau*, hymne écologique et mondialiste du dernier album) : Véronique Sanson, l'éternelle.

Le 9. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00.

Musiques du monde

Safy Boutella

Pionnier du jazz algérien, saxophoniste *adepte des mélanges (on se souviendra* de son excellente collaboration dans l'album *Kutché* avec Khaled quand ce dernier était encore Cheb), qui cultive les harmonies et les mélodies en boucle, Safy Boutella oscille entre Orient et Occident avec une énergie et une délicatesse au goût très particulier (à écouter : son dernier album *Mejnoun*, Indigo/Harmonia Mundi).

Le 5. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Temo

La musique et la chanson kurdes comptent parmi les plus prenantes et les plus mélodieuses qui soient. Temo, qui vit en France, a enregistré un très bel album chez Ocora/Harmonia Mundi il y a deux ans, vendu en soutien au peuple kurde, dont le sort continue de se dégrader. La voix de Temo est superbe.

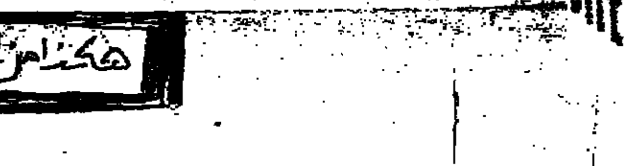
Le 4. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

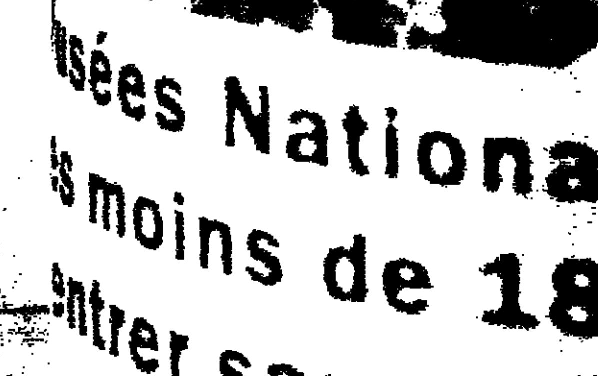
La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Stéphane Davet.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.











ARTS

Nouvelles expositions

Dubreuil

Hommage à un lecteur actif des quotidiens internationaux : Jean-François Dubreuil sollicite la presse de la manière la plus pertinente qui soit, utilisant la configuration des maquettes et des mises en page pour déterminer l'agencement de ses tableaux. *Il caviarde de rouge les publicités, de noir les photographies, réserve le gris ou le blanc pour les textes,* et tire le reste au sort : du hasard raisonné dans l'abstraction géométrique.

Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon, Paris 10ᵉ. Tél. : 42-38-63-12. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 h 30, samedi de 10 h 30 à 19 h 30. Du 4 mars au 17 avril.

Rainer Fetting

Estampes d'une des grandes figures de la scène berlinoise des vingt dernières années, membre éminent du groupe des « nouveaux fauves » et compagnon de route de la « Tuntenfraktion ». Il fut, avec ses aînés Baselitz et Lüperz et son ami Salomé, de ceux qui, à travers une peinture d'une violence rarement égalée et des performances mémorables, redonnèrent une âme à l'ancienne capitale allemande.

Galerie Arteurial, 9, av. Matignon, Paris 8ᵉ. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Du 3 mars au 2 avril.

Paris

Absalon, Gonzalez-Fœrster, Rullier, Veilhan

Il s'agit ici plus de quatre expositions personnelles que d'une exposition collective, même si Absalon, Gonzalez-Fœrster, Rullier et Veilhan ont en commun un rejet de la peinture qui les conduit, à travers objets et installations, vers une démarche plus sociologique. On retrouvera cependant quelque chose des grandes utopies constructivistes russes dans les cellules d'Absalon, mais aussi un goût de madeleine chez Rullier et la poésie du pandore de Veilhan.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

Apollinaire, critique d'art

Paris fut, au début de ce siècle, un des hauts lieux de l'art et de la modernité naissante. Dans ce tourbillon, cet afflux de peintres de tous horizons, la critique de Guillaume Apollinaire tentait de mettre en valeur les créateurs : il écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, défendit Braque contre l'avis des peintres du Salon... Mais il savait aussi regarder l'art primitif, ou les humoristes. Portrait d'un guetteur sensible.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1ᵉʳ. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 9 mai. 30 F.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de 55 ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours empreint d'une douce géométrie oscillante.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris-1ᵉʳ. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Beyrouth centre-ville

Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. Du constat documentaire de Basilico aux sublimes *fictions de Robert Franck – dont c'est ici* le grand retour, – six regards vides de *personnages,* mais où on ne compte plus les traces de l'homme.

***Centre national de la photographie,* Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16ᵉ. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).**

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour *l'édition, le photographe Daniel Boudi*net (1945-1990) s'est peu à peu affranchi *des règles du photojournalisme* pour aboutir à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrême dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues nocturnes de Paris, Londres, Rome restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).

Collection Rinaco Moscou

Des artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste, aujourd'hui acquis par une compagnie d'investissements moscovite qui démontre que les collections d'entreprises de la CEI ont une modernité d'esprit que pourraient leur envier leurs camarades d'Europe de l'Ouest. Mieux encore, on y découvre des artistes particulièrement intéressants, et aux antipodes des versions édulcorées ou exotiques montrées à Paris ces derniers temps.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6ᵉ. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, s'est *mis à jouer au ma-jong* avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée même est définitivement mise à plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le propos de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de découvrir ici le paroxysme des démarches « déconstructivistes » qui hantent les lendemains du postmodernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1ᵉʳ sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Dessins français du XVIIᵉ

On ne le répétera jamais assez : les expositions des dessins des collections publiques sont toutes, de par la fragilité des œuvres, des événements. Lorsque de surcroît les dessins rassemblés sont habituellement disséminés dans 36 musées de l'Hexagone, et qu'ils n'ont, pour beaucoup, jamais été montrés, on se doit de découvrir la vitalité de l'art produit en France entre les règnes du Vert-Galant et du *Roi Soleil.*

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1ᵉʳ. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi 9 heures à 17 h 15. Nocturne un lundi sur deux et le mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 26 avril. 35 F (prix d'entrée du musée).

Daniel Dezeuze

75 dessins récents et torrides de Daniel *Dezeuze illustrent « la vie amoureuse* des plantes ». De Buffon à Matisse, le *végétal a su capter les regards et inspirer* le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 avril.

Don McCullin

Cette rétrospective d'un des plus grands photographes de guerre fut l'événement *des rencontres d'Arles, en juillet dernier.* Irlande du Nord, Biafra, Vietnam, Cambodge, Liban, Kurdistan ont été les terrains de bataille de ce témoin lucide qui, vingt-cinq ans durant, n'a cessé de regarder l'horreur en face. Egalement au même endroit, une rétrospective du remarquable photographe péruvien Martin Chambi.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16ᵉ. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Henri Gervex

L'œuvre de Gervex oscille entre les nudités léchées de Cabanel, dont il fut l'élève, et le naturalisme des sujets empruntés à la vie quotidienne, qui sentent leur Zola. Plus grivois que réellement scandaleux, même si son tableau le plus célèbre, *Rolla,* fut refusé pour immoralité, Gervex, à qui Manet dut son admission au Salon de 1881, se détache cependant largement de la cohorte des peintres de la fin du siècle. Un grand petit maître.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris -3ᵉ. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 2 mai. 35 F.

L'Art sacré en France au XXᵉ siècle

Le terme « art sacré » évoque autant les affligeantes imageries saint-sulpiciennes que les actes fervents d'un Rouault, la fougue de Matisse et le dévouement du Père Couturier. Deux expositions, l'une couvrant l'entre-deux-guerres, l'autre la période contemporaine, devraient permettre de faire un point sur cet aspect très particulier *de l'art du XXᵉ siècle.*

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Egalement au Musée municipal, 26, av. André-Morizet, tél. : 47.12.77.39. Jusqu'au 31 mars.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nu en 130 tableaux et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté.

Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris-4ᵉ. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : L'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, *et expose un choix d'artistes provenant* de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avait alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant, Paris-7ᵉ. Tél. : 40-49-48-14. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 9 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Paris à l'école

Splendide présentation, esprit pédagogique correct, excellente tenue générale des textes, des sons et des architectures présentées, *sens de l'orientation : cette* exposition sur le passé, le présent et l'avenir des écoles parisiennes (qui a dû coûter « bonbon » à la Ville de Paris), mérite mieux qu'un bon point, à savoir une visite en bonne et due forme.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4ᵉ. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Rodin sculpteur

Une exposition qui explore les méthodes de travail de Rodin, et montre le sculpteur assemblant et montant sans cesse des formes longuement répétées, par fragments : un bras par-ci, une jambe par-là, et un torse étudié verticalement qui finit parfois à l'horizontale. Le mérite de la démonstration est surtout de rappeler utilement que l'art, quand il *grand, est fait d'artifices, et qu'il est par*fois nécessaire de mentir pour approcher la vérité.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7ᵉ. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, du 1ᵉʳ au 30 avril tlj sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 11 avril. 21 F.

Xavier Veilhan : Sans titre, 1993.
Exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

LAURENT PINON

Galeries

Christophe Cuzin

Georges Perec avait constaté sa disparition, *Christophe Cuzin l'a retrouvée, sur* le seuil de son atelier, mais dans quel état ! La lettre « E » mesure ici 2,80 m, se tord et se multiplie, pour trôner en trois couleurs irradiantes et inclure le spectateur dans leur champ. Trois sculptures fortes, qui n'écrasent pas, mais incitent plutôt à la pénétration.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4ᵉ. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 mars.

Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain

La République est bonne fille et, depuis 1873, acquiert des œuvres auprès d'artistes vivants. Elles ornent les édifices publics, les ambassades, ou sont prêtées lors d'expositions temporaires. Depuis dix ans, 3 200 artistes ont bénéficié de ses largesses et l'on ne saurait trop recommander la visite de cette exposition à ceux qui, aujourd'hui, vocifèrent *contre un « art officiel » : ils risquent* quelques surprises, et qui sait, quelques *découvertes.*

Galerie de l'Esplanade, place de la Défense, la Défense, 92000. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 mai.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de revoir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir, donc, les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8ᵉ. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 27 mars.

Marcello Mondazzi

Batir une œuvre aussi obsessionnelle que celle de saint Jean de la Croix ne pouvait être que le fait d'un italien des Abruzzes. Le mystique espagnol est revisité dans le tumulte des ferrailles, du bois et des couleurs fougueuses, dans un travail où se *conjugue le meilleur d'une très antique* culture.

Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi, Paris 6ᵉ. Tél. : 45-48-84-28. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Antoine Perrot

L'exposition surprendra ceux qui ont remarqué le travail d'Antoine Perrot lors *du Salon Découvertes, tant elle semble* marquer un tournant dans son œuvre : comme beaucoup d'abstraits géométriques, il est tenté par l'aléatoire, et le hasard, déterminé par une hérésie (la trace du geste), semble prendre une place grandissante. L'ensemble fonctionne comme un collage au sein d'une galerie devenue support et confirme Perrot *comme l'un des artistes les plus intéres*sants de sa génération.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3ᵉ. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

Man Ray

Il les aimait, les photographiait, et pouvait les évoquer à l'aide d'un simple batteur à œufs. Elles étaient célèbres, comme Marie-Laure de Noailles ou Coco Chanel, et se laissaient caresser par le regard de l'artiste. L'exposition *témoigne, à travers photos, peintures,* dessins et sculptures, de cette passion *que Man Ray éprouvait pour* les femmes, toutes les femmes.

Galerie 16, 15, rue Guénégaud, Paris 6ᵉ. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 27 mars.

Régions

Châteauroux

Cremonini

Une rétrospective sur trente ans réunissant quarante huiles ou tempéras sur toile et une douzaine d'aquarelles d'un des peintres de la nouvelle figuration des années 60 qui sut le mieux fasciner la critique et les écrivains d'alors. Le monde étrange, presque métaphysique, de Cremonini provoque un malaise, de ceux qui naissent d'une trop grande tension.

Abbaye des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 28 mars.

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur et qu'il se promène en Toscane à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. *Les* dessins légués par Wicar (1762-1834) au *musée de Lille surprendront en effet les* amateurs d'art italien par leur rareté et *leur exceptionnelle qualité. Mais ils ravi*ront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

***Musée de l'hospice Comtesse, salle des malades,* chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques dimanche 14 et 21 mars, et 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.**

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8 de seconde avant *minuit. L'ouverture de l'appareil étant* réglée au quart de seconde, la prise de *vue fut achevée l'année suivante. Le* temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturne le 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a lâché un nuage de *poètes sur Marseille. Il y en a un derrière* chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. *Mais aussi derrière Cobra,* derrière les happenings, chez Fluxus et *les autres. Ils ont changé la vie, réin*venté, non sans lutte parfois. Ils ont bou*leversé les genres. Et, depuis Mallarmé,* ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, *tous les langages.*

***Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité,* 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.**

Mulhouse

Charles Belle

Il faut une belle dose d'optimisme pour peindre aujourd'hui des fleurs. Celles de Charles Belle, gigantesques et superbes, vous en feront voir de toutes les couleurs et vous ne pourrez plus jamais regarder un glaïeul de la même façon. Il s'est également attaqué aux choux avec une belle santé et magnifie un légume pas aussi ordinaire qu'on peut le penser. Un regard frais comme une promenade autour d'un jardin potager, par un peintre beaucoup trop discret.

Galerie de l'ex-AMC, 7, rue Alfred-Engel, 68100. Tél. : 89-32-12-92. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Egalement à Chalon-sur-Saône (la Vie des formes) jusqu'au 20 mars. Tél. : 85-80-00-08. Jusqu'au 27 mars.

Nantes

L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique, où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

Troyes

Léopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y sera en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés,* études réalisées avant la première guerre mondiale en vue de monter un *dessin animé abstrait. C'est donc à la* redécouverte d'un grand précurseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Villefranche-sur-Saône

Jackie Kayser

Peintures et sculptures réservées aux amateurs d'art vraiment cochon, *les Trois Grâces* de Jackie Kayser déclinent leurs rondeurs accortes et poilues. On appréciera particulièrement les courbes des *Autruies* qui rappellent avec Pascal [que] *« l'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête ».*

***Centre culturel* - espace Arts plastiques, 170, rue Grenette, 69400. Tél. : 74-68-33-70. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures, mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 mars.**

Villeurbanne

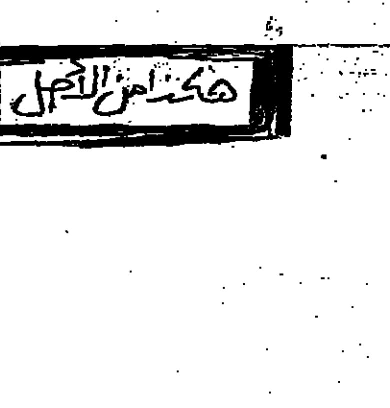
Dan Graham

Exposition rétrospective complète et *fouillée autour de la figure de Dan Gra*ham, un galeriste qui a bien tourné : prenant appui sur sa *propre expérience,* il a entamé en 1964 une critique de la galerie et des revues d'art qui l'a conduit à élaborer des méthodes artistiques radicalement nouvelles, oscillant entre le minimalisme, la performance, la vidéo et les maquettes d'architecture.

Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 mars. 20 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.





DISQUES

Les compositeurs-interprètes

Historiques, mais authentiques...



Darius Milhaud.

LE mouvement baroque se nourrit du retour aux instruments d'époque, de la recherche d'une technique de jeu aussi proche que possible des conditions matérielles contemporaines de la création des œuvres. Ce mouvement s'accompagne logiquement d'un regain d'intérêt, observé depuis quelques années, pour les interprétations historiques laissées par les compositeurs. Rien ne saurait, en effet, être plus «authentique» qu'un compositeur-interprète au «travail».

La publication par EMI de sa série *Composers in Person* est la consécration par une grande marque du travail auquel de petits éditeurs indépendants se livraient dans leur coin, depuis quelques années déjà. Le géant britannique aux archives inépuisables publie donc des albums consacrés à Darius Milhaud, Chostakovitch, Richard Strauss et Stravinsky (avant Saint-Saëns, Granados, Debussy, etc.). Ces témoignages sont-ils réellement à prendre au pied de la lettre? Pour en être certain, il faudrait avoir acquis la certitude que ces compositeurs étaient irrécusables en tant qu'interprètes. Or rien n'est moins certain. Chostakovitch a bien reçu une médaille au Concours Chopin, mais trente ans avant qu'il n'enregistre ses deux concertos pour piano et quelques préludes et fugues à une époque où il avait abandonné, depuis longtemps, sa carrière de concertiste. Ce n'est donc pas pour son aisance technique que l'on admirera son interprétation, mais pour ses contours dessinés à la pointe sèche : Chostakovitch n'est ni Kissin ni Keith Jarret. Prétendre le contraire serait faire preuve de fétichisme. De son côté, Darius Milhaud fut toujours un piètre chef d'orchestre. Ses interprétations laissent cependant parfois passer ses intentions sans aller bien au-delà, sauf exception. *Le Bœuf sur le toit* est, à cet égard, exemplaire. Incapable de maîtriser la polyrythmie de cette œuvre, le compositeur laisse régner le plus grand désordre dans son orchestre – la prise de son extraordinaire d'André Charlin permet de tout entendre. Seulement, voilà, malgré ses lacunes objectives, son interprétation est la plus pétaradante que nous connaissions, avec celle de Leonard Bernstein (également publiée par EMI). Il arrive – rarement ! – que le sens l'emporte sur la technique.

Il faut donc considérer avec circonspection certains documents laissés par les compositeurs, voire par des musiciens qu'ils ont adoubés. Le chef d'orchestre-compositeur Gustav Mahler (qui n'a gravé qu'un rouleau de piano mécanique) prisait beaucoup Bruno Walter, Otto Klemperer et Willem Mengelberg. Or l'interprétation historique, forcément authentique, de sa *Quatrième Symphonie* (Philips), par ce dernier est l'une de ses lectures les plus datées – osons le mot : démodées – qui soient. Elle est tellement moins disciplinée, moins convaincante aujourd'hui que celles laissées par l'Autrichien et l'Allemand (qui étaient pourtant de la même génération). Que pensera-t-on du Mahler de Mengelberg dans un siècle? Les compositeurs de premier plan au XXe siècle qui ont laissé des disques écoutables sans arrière-pensées sont très rares : Rachmaninov, Bernstein, Boulez, Maderna sont de ceux-là. Mais si la pertinence de leurs interprétations est avérée, n'est-ce pas parce qu'ils ont prouvé leur talent en jouant la musique des autres au cours d'une vraie carrière d'interprètes? Cette preuve nous est apportée par Richard Strauss qui fait sonner sa *Symphonie domestique* comme personne. Il dirigeait si bien Mozart !

ALAIN LOMPECH

★ 5 CD EMI disponibles séparément : 1 CD 7.54606-2 (Chostakovitch); 1 CD (Milhaud) 7.54604-2; 1 CD 7.54610-2 (R. Strauss); 1 coffret de deux CD 7 54607-2 (Stravinsky).

Classique

Jean Gilles

Requiem
Quatuor de solistes, chœurs du Festival d'Aix-en-Provence, Ensemble vocal Sagittarius, Ensemble de tambours provençaux, Boston Camerata, Joël Cohen (direction).

C'est peut-être la plus belle messe des morts de la musique française de tous les temps. Si elle est moins connue que celle de Fauré, ou même de Duruflé, c'est que son auteur (mort en 1705 à l'âge de trente-sept ans) avait été oublié jusqu'aux années 50. Requiem tout de pompe, de grandeur aristocratique, destiné à intimider, et qui fut exécuté, malgré son archaïsme marqué (plusieurs séquences de plain-chant) lors du service funèbre de Louis XV. Joël Cohen, qui n'a pas toujours été aussi perfectionniste, mène ici ses troupes au sommet.

1 CD Erato 2292-45989-2.

Beethoven

Missa solemnis
Eva Mei (soprano), Maria Lipovsek (mezzo), Antony Rolfe-Johnson (ténor), Robert Holl (baryton), Chœurs Arnold Schoenberg, Orchestre de chambre d'Europe, Nikolaus Harnoncourt (direction).

Le chef autrichien a dirigé cette messe en ouverture du dernier Festival de Salzbourg. Il disposait d'un quatuor de solistes idéaux, surchauffés, au-delà du recueillement. D'un chœur admirable. Et il avait truffé l'Orchestre de chambre d'Europe, son instrument de prédilection pour le répertoire beethovénien, de cuivres et de timbales anciens. Ainsi allait-il signer pour le disque une *Missa solemnis* qui ne ressemble à rien de connu : tempos lentissimes (l'exécution dure au total presque dix minutes de plus que sous la baguette de Gardiner, trois de moins qu'avec Karajan); mais chaque instrumentiste, chaque soliste articule avec tant de force, d'élan, d'engagement que chaque détail a sa vie, sa raison d'exister. Un phrasé militaire dans le *Credo*, un *Benedictus* séraphique – chœurs voletant au-dessus d'un violon solo intarissable, – un *Agnus Dei* raconté comme une bataille... on est bien dans le registre beethovénien du surhumain.

1 coffret de 2 disques Teldec 9031-74884-2. Distribué par Warner.

Chostakovitch

Suites de jazz 1 et 2 – Concerto pour piano et trompette
Ronald Brautigam (piano), Peter Masseurs (trompette), Orchestre du Concertgebouw, Riccardo Chailly (direction).

Un disque invraisemblable, chef-d'œuvre du kitsch assumé par un Chostakovitch pince-sans-rire, composant avec une sorte de perversité masochiste des valses et des fox-trots à la pelle, de ces «œuvres» pour orchestres de bal qu'on entend toujours dans les grands hôtels moscovites. Il y a aussi le *Concerto pour piano et trompette* entièrement composé d'allusions (jazzées) au passé de la musique, l'épreuve de gymnastique pianistique que l'on sait. Le piano sur lequel joue l'interprète hollandais est une casserole, le trompettiste et les cordes du Concertgebouw font merveille, dirigés par un Chailly exceptionnellement nuancé.

1 CD Decca 433 702-2.

Hindemith

Kammermusik 1 à 7
Ronald Brautigam (piano), Konstanty Kulka (violon), Norbert Blume (viole d'amour), Lynn Harrell (violoncelle), Leo Van Doeselaar (orgue), Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Riccardo Chailly (direction)

Les *Musiques de chambre* de Hindemith ont souvent été comparées aux *Concertos brandebourgeois* de Bach. Un compositeur allemand retrouvait, en effet, dans les années 20, l'art de décliner de façons différentes une formation orchestrale, de mettre en valeur, dans des rôles solistes, un ou plusieurs instruments alternativement. Le premier concerto, pour douze instruments solistes, avec accordéon et percussions rigolotes, renoue avec la veine humoristique de la *Gebrauchmusik* (musique utilitaire) de Chostakovitch à la même époque *(lire ci-dessus)*. Le deuxième, pour cinq vents, est le plus souvent interprété : admirablement écrit, il le mérite. Les concertos pour violon (nº 5), pour alto (nº 6), pour violoncelle (nº 4) empruntent curieusement des tics à Prokofiev. L'ensemble s'écoute sans passion mais avec un véritable intérêt documentaire pour l'époque (celle de la nouvelle objectivité à laquelle Kurt Weill, de Berlin, allait contribuer). Comme quoi Riccardo Chailly veut vraiment renouveler le répertoire, les pôles d'intérêt, les manières de faire du vénérable orchestre royal néerlandais.

1 coffret de 2 CD Decca 433 816-2.

Bach

Suite nº 1 pour violoncelle seul

Sandor Veress

Sonates pour violon et pour violoncelle seuls – Trio à cordes
Thomas Demenga (violoncelle), Hansheinz Schneeberger (violon), Tabea Zimmermann (alto).

Excellence absolue de l'interprétation; bonheur de la découverte. Certes pas de la sonate de Bach pour violoncelle seul (Demenga y est un peu trop placide, lucide). Mais des trois partitions de Sandor Veress, compositeur hongrois né en 1907, mort en 1992, maître à penser de Kurtag et de Ligeti, dont l'exil en Suisse, après 1949, lui a valu d'être remarqué et admiré par Heinz Holliger (signataire d'un texte de présentation). Veress est un Bartok qui n'aurait jamais oublié Bach (d'où le couplage retenu pour cet enregistrement). Les deux sonates pour instruments solo sont des chefs-d'œuvre incontestables : hauteur de vue, ampleur de conception. Le *Trio* est aride, bizarre, presque impossible à jouer : ses dissonances doivent sonner juste, absolument. Demenga, Zimmermann et Schneeberger sont des amoureux du diapason.

1 CD ECM New Series 437 40-2.

A. Ry.

Rap

Ice Cube

The Predator

Une semaine après sa sortie, *The Predator* se classait à la première place des ventes de disques aux Etats-Unis – sans promotion, sans campagne publicitaire – avant de redescendre rapidement dans les classements. La brièveté de son passage au sommet des hit-parades témoigne de la nature du disque : c'est un journal, un magazine. Les dernières nouvelles que l'on achète lorsqu'elles sont encore chaudes.

The Predator est le bilan des émeutes de Los Angeles que *Death Certificate* annonçait. La nécessité de la réaction, la rapidité expliquent peut-être la défroque sommaire du disque : échantillons élémentaires (de plus en plus les rappers pratiquent l'emprunt mutuel : ici, Ice Cube fait son choix chez Public Enemy, en plus des sources habituelles, Parliament ou les Ohio Players), rythmiques d'une brutalité assez peu dansante. Mais c'est pour mieux montrer ses dents. *«Bientôt nous attrapperons le sergent Koon* (l'un des policiers acquittés après avoir passé à tabac Rodney King), *nous lui tirerons dans la gueule»*, et ce n'est qu'un début. La vraie mesure de la violence de ce disque se prend à l'aune de l'élégiaque *Good Day*, une bonne journée étant celle qui n'aura vu aucun mort dans le ghetto, aucun policier sortir de sa voiture.

Ice Cube a perfectionné une rhétorique de violence, d'intimidation, fondée sur l'alternance de la litote et de la franchise la plus crue. Aujourd'hui plus que l'an passé, son discours fait peur, mais la peur est sans doute la seule chose que le monde qu'il décrit puisse partager sans mesure.

Priority/4th + Broadway/Island 514 351-2.

Apache Indian

No Reservations

Cet Indien vient de l'Inde, celle de Bombay, celle qui s'est transportée par pans entiers entre Londres, Birmingham ou Bradford. Cet Indien-là pratique le raggamuffin, une musique venue de la Jamaïque, île autrefois peuplée d'Indiens, ce qui lui permet de se baptiser Arawak, quand il en a assez d'être Apache. Dans son reggae, Apache Indian a mis beaucoup d'Asie. Du créole indien, des mélodies, des inflections rythmiques empruntées au bhangra, la musique de danse de la communauté indo-pakistanaise du Royaume-Uni.

Mieux vaut en convenir tout de suite, le mélange n'est pas toujours à la hauteur des ingrédients. Les normes du raggamuffin, la production spartiate ne mettent pas toujours en évidence la richesse de ces mondes qui se mélangent, glissent les uns contre les autres. D'autant que *No Reservations*, compilation exhaustive des deux premières années de la carrière d'Apache Indian, est un disque trop long pour éviter la répétition.

Mais il y a le reste, l'essentiel : une parole neuve, un regard qui se pose sans aménité et sans hostilité sur le monde laissé derrière et défie l'Europe d'y comprendre quelque chose. *Arranged Marriage* («Mariage arrangé») est devenu un tube en Angleterre en évitant à la fois le piège du militantisme et celui de la complaisance. Cette attitude est presque une méthode : qu'il parle du sida, du cinéma indien ou des connections planétaires qui font et défont les tribus, Apache Indian ne se départit jamais d'une distance affectueuse, d'une élégance irréprochable vis-à-vis de sa musique. C'est ce qui donne son prix exceptionnel à *No Reservations*.

Island 514 112-2.

T. S.

Rock

The Jayhawks

Hollywood Town Hall

Hollywood Town Hall frappe d'abord par sa lenteur. Pas une lenteur de ballade, mais une espèce de pesanteur qu'on reconnaît pour l'avoir entendue chez Neil Young ou Bob Dylan (la lenteur absolue étant celle de *Sooner or Late – cf. One of Us Must Know*, – la distorsion du temps, le cauchemar qui n'en finit pas d'engluer les sentiments). Cet espacement se fait avec des guitares étranglées, de grands coups de caisse claire, un harmonica, des voix (une grave et sourde, une haute et claire), et un tombereau de souvenirs. Il faudrait naître aujourd'hui de parents allergiques au rock'n'roll pour absoudre les Jayhawks des péchés originels du genre. Pourtant, à l'inverse de certains épigones, on entend chez eux comme une nécessité impérieuse de retrouver ces sentiments niais et impossibles à éviter qui ont saisi toute une génération il y a vingt ans. Les Jayhawks (quatuor guitares-basse-batterie accompagné de quelques glorieux survivants dont Nicky Hopkins et son piano qui fit tant pour donner visage humain aux Rolling Stones), sont sincères, n'essaient même pas de faire semblant d'être d'aujourd'hui. Ils refont ce chemin avec la même inconscience qui fit de Crosby, Stills, Nash and Young un quatuor bêlant et de Neil Young une voix sur laquelle on pouvait compter pendant les longues nuits. Les Jayhawks feraient presque croire que la route vaut encore la peine d'être faite.

Def American/Phonogram 512 986-2.

T. S.

Chanson

Pierre Eliane

Thérèse Songs

Le «gang nancéien»? C'était les frères Couture, CharlElie et Tom (Novembre est son pseudonyme), mais aussi Dick Tracy, feu groupe rock, Mil Mougenot ou un certain... Pierre Eliane. *Monogame*, son précédent album, édité chez CBS, date de 1986. Textes soignés, musique enlevée cosignée avec Alice Botté, guitariste de Couture, et Manfred Kovacic, saxophoniste de Bashung. Une pièce rare. En forme d'illustration de ce que cet adolescent, fondateur du mouvement *«rupturaliste»* et poète déjà publié – aux Editions Saint-Germain-des-Prés, – ambitionnait : *«Réconcilier la littérature et le juke-boxe.»*

Le long silence de Pierre Eliane s'explique par une décision choc : en 1988, le chanteur prend, ni plus ni moins, l'habit religieux chez les frères carmes. Le voici de retour avec un disque totalement inattendu, presque inclassable : *Thérèse Songs*. A lui seul, ce titre est un programme : les textes de la sainte de Lisieux, écrits pour qu'ils soient chantés, sont servis sur un plateau doré par l'ex-rocker dans une version plutôt folk. Une manière dépouillée qui fait la part belle à la guitare acoustique avec, en contrepoint, omniprésente, une basse alerte. Plus rares, comme des taches de couleur, un saxo couinant (Manfred Kovacic), un bouzouki exotique (Alice Botté, qui est aussi à la guitare) ou un harmonica bluesy avec, en renfort au chant, Martin Destrée. Si les textes de la *«petite Thérèse»* (comme il l'appelle) peuvent heurter avec leur vocabulaire très piété dix-neuvième, celui qui a fait le grand écart entre le show-biz et le couvent tente le pari de les rendre accessibles aujourd'hui avec sa voix à la tessiture chaude et aux accents rocailleux.

1 CD Studio SM 12 21 27


GILLES RIGOULET

A l'ouest du Pakistan, royaume des tribus, terres de passage et de conquête. *Fêtes* et épousailles au son des tambours.

LA CHANTEUSE ZARSANGA AU THÉÂTRE DE LA VILLE

LA VOIX D'OR DU PAKISTAN

Elle a quarante ans, peut-être. Elle vit à Peshawar. Au Pakistan, on l'appelle Zarsanga, « Branche d'or ». Cette petite nomade à la peau très noire ne sait pas, ne sait plus, ce qui lui a valu un surnom dont elle rit, flattée. De sa voix incomparable, elle chante d'antiques chansons d'amour et de gloire, des tranches d'épopées guerrières qui fondèrent son peuple. Pour la seconde fois, Paris la reçoit.

PESHAWAR
de notre envoyée spéciale

AVANT d'être, longtemps, la meilleure auberge de la ville, le Dean's Hotel abrita la vie mondaine des officiers britanniques. Sur ses pelouses, sous les pales géantes d'un ventilateur de salon, on y dégustait des boissons fraîches dans la fournaise de l'été, quelque remontant alcoolisé – interdit depuis par l'Etat musulman, – pour résister aux assauts de l'hiver, en écoutant des airs de fox-trot. L'ancien mess des officiers a gardé ses lambris cirés, ses toits de tôle ondulée, et gagné des néons. En 1947, année de l'indépendance du Pakistan, le Dean's Hotel prit le nom de Sir Harold Deane, premier administrateur en chef de la province frontière du Nord-Ouest (NWFP), créée en 1901 par le vice-roi des Indes. Peshawar en est, aujourd'hui, la capitale.

Dans la grande salle à manger du Dean's, le *chappli kebab* (un hachis de viande de mouton à l'ail étalé sur un *naan*, une grande galette de blé), à toute heure, sert de point de ralliement. Mumtaz Nasir est en tournée d'inspection. Il est employé du Lok-Virsa, organisme d'Etat chargé des musiques traditionnelles à Islamabad, géométrique «demeure de l'islam» que le Pakistan s'est bâtie aux portes du Pendjab, dans les années 60, en guise de nouvelle capitale. Chaque voyage dans la région de Peshawar est pour ce fonctionnaire tatillon l'occasion d'une descente profonde en terres pathanes (pashtounes, dirait-on en Afghanistan), domaine de guerriers efficaces qui baptisent leurs fils au son du fusil.

Travailler au Lok-Virsa, c'est faire office de médecin aux pieds nus dans des provinces disparates où couvent souvent les braises de conflits intercommunautaires (du Balouchistan aux contreforts de l'Himalaya, en passant par le Cachemire et le Sindh). Il y faut recenser d'innombrables musiciens et tenter d'en conserver la trace par l'enregistrement (cinq cents bandes de bonne tenue disponibles à ce jour). Le tout sans beaucoup de moyens. Chaque année, un grand festival de folklore organisé à Islamabad permet de s'interroger sur l'état des musiques et des arts populaires du Pakistan. Des acheteurs étrangers viennent y traiter quelques affaires – culturelles s'entend.

A l'opposé des larges rues ombragées, des terrains de cricket et des jardins du Cantonment Area, l'ancien quartier anglais, les bazars de la vieille ville de Peshawar croulent sous les marchandises et la poussière. La course précipitée des *rickshaws* (les vespas-taxis), la foule ondulante, l'odeur du thé au lait servi en toute occasion envahissent les ruelles. Dans cet empilement d'édifices baroques, le ciment, la terre et la tôle n'ont cessé de gagner du terrain sur les balcons et les façades de bois sculpté au temps des Moghols. Peshawar est la dernière frontière. L'ultime ville, cosmopolite, grouillante, cité convoitée sur la route des invasions qui mène de Kaboul à l'Inde en franchissant la passe de Khyber.

Partout, de radio-cassettes achetées en contrebande surgissent les échos des chanteurs à la mode et des idoles d'hier : Gulzar Dardona, moustache discrète et voix de miel, Gulah Qamar, romantique, forte, gutturale. Tablas (la frappe est ici plus lourde qu'en Inde), luth *rabab*, hautbois *sharnai*, flûte *nai*, harmonium portatif, mélopées enroulées : nous sommes ici à la croisée de l'Inde, de la Perse et de l'Asie centrale. Sur la fréquence de Radio-Peshawar, on entend aussi Kamargol, «Hossenbibi», la «jolie», la «sucrée», une des chanteuses les plus populaires de l'Afghanistan : comme la plupart des musiciens traditionnels de son pays, elle est venue chercher refuge au Pakistan. Car, depuis de longs mois, Radio-Kaboul reste musicalement muette. Plus de concerts, plus de mariages en liesse. La République islamique d'Afghanistan ne laisse personne chanter, pas même les hommes.

Les autorités pakistanaises se méfient de leurs «zones tribales», réfractaires à tout gouvernement central. Elles leur ont déjà donné tant de fil à retordre – et avant elles, aux Anglais, aux Moghols, aux Sikhs, aux Huns et aux Perses... Les Pathans sont les ultimes gardiens des cols, de ces *«passes»* de légende qui ouvrent la route vers l'Indus. *« Ils ont un mauvais tempérament*, écrivait Marco Polo vers 1275. *Ils sont très versés dans la magie et l'invocation des démons.»* Et aujourd'hui ? Les cérémonies ponctuées au son du *ghaghar* (cruche d'argile ou de métal frappée comme un tambour) durent plusieurs jours d'affilée, à l'abri des replis de la montagne aride...

Jadis, explique Mumtaz Nasir, le voyageur ayant franchi le col de Khyber entrait dans Peshawar par la Kabuli Gate, aujourd'hui rasée. Il débouchait de plain-pied sur Quissa Khwani Bazar, la rue des conteurs. Là, des hommes forts en voix et détenteurs des plus secrètes légendes, parfois accompagnés d'un *rabab*, le retenaient pendant des heures dans les maisons de thé, les *tchaikhana*. Le fonctionnaire du Lok-Virsa a consigné les survivances des épopées d'antan dans *The Bazar of Storytellers*, un opuscule affublé d'une couverture moderne, c'est-à-dire très kitsch (les conteurs y sont dessinés comme des acteurs de cinéma). *«On y retrouve cet incroyable enchevêtrement de cultures qui est la marque du nomadisme pathan.»* Poésie, souffle épique, grands espaces, liberté...

Aujourd'hui, la rue des conteurs est peuplée de marchands de cassettes bon marché. Depuis son arrivée à Peshawar il y a huit mois, Kamargol en a déjà enregistré cinq. Ici les musiciens survivent dans l'honneur. Peshawar (plus d'un million d'habitants, dont un nombre incalculé de réfugiés afghans) possède un théâtre municipal de 1 200 places où sont donnés concerts et spectacles plusieurs fois par semaine. La source miraculeuse se situe pourtant au siège de Radio-Peshawar, qui possède dans ses archives des trésors de musique populaire, des kilomètres de bandes datant pour certaines d'avant la création de l'Etat pakistanais en 1947. Après leur années d'apprentissage en famille et dès qu'ils ont acquis une notoriété dans les fêtes rituelles, Radio-Peshawar est un passage obligé pour tous les chanteurs populaires. Parfois, les portes d'Islamabad s'ouvrent. Certains, telle la chanteuse Zarsanga, trouvent des contrats à l'étranger.

Zarsanga, «Branche d'or». La jeune femme – du moins le paraît-elle – sourit, flattée, amusée. Elle a, depuis l'enfance, endossé la responsabilité de ce gracieux surnom. Qui songea le premier à comparer l'enfant fragile, petite nomade à la peau très noire, à une précieuse branche d'arbre ? *Un oncle ? Une mère ? Un chaman ?* Zarsanga ne sait pas. Ne sait rien. Vit pieds nus. Elle fume des cigarettes américaines qu'elle tient coincées entre l'annulaire et le petit doigt, comme il est d'usage sur les marchés montagnards où les hommes, enveloppés de châles de laine, bardés de cartouchières et de fusils, font sécher des plaques d'herbes bienfaisantes devant les yeux incrédules des rares passants étrangers autorisés à circuler par là.

Enveloppée de voiles blancs, légers, immaculés, Zarsanga est de nature joueuse. Elle rit, livre des bribes d'une vie dominée par le destin de la voix. Offre l'hospitalité – un devoir sacré chez les Pathans. Puis renverse les yeux, se ferme au monde extérieur pour puiser en elle d'antiques chansons d'amour et de gloire, des tranches d'épopées guerrières, ciment nécessaire de l'unité des quatre tribus mythiques qui fondèrent son peuple. «Branche d'or» est née il y a environ quarante ans, du côté de Bannu, la métropole, à une centaine de kilomètres au sud de Peshawar, «ville des fleurs», où les Moghols plantèrent des arbres, des forts et des mosquées, avant que les sikhs ne les rasent au tout début du dix-neuvième siècle.

Quand on lui demande où elle a vécu avant d'élire domicile dans un quartier populaire de Peshawar, le regard de Zarsanga se perd dans une rêverie vagabonde. Au village, sous la tente. C'est selon. Les saisons. Les *moments. L'inspiration. Dans une auberge où, un jour* qu'elle nettoyait le sol en chantant, passa un joueur de tabla. Médusé par sa voix, il l'épousa, et lui fit six enfants. Le mari musicien a ce ventre rond qui est au Pakistan le signe de la prospérité et montre une admiration gracieuse pour sa femme dont il salue, comme il est d'usage ici, les performances vocales et poétiques de grognements admiratifs ponctués d'un renversement ostentatoire des yeux et des paumes de la main.

Zarsanga ne fait pas partie des artistes bien en cour à Islamabad. Cette gloire-là lui est, à vrai dire, bien égale. *De Paris, où elle est venue chanter il y a deux ans* (au Théâtre de la Ville), elle garde le souvenir *«d'un pays heureux»*. Elle se contente de traduire les hauts faits des guerriers pathans, leur *«terreur morbide d'être confrontés à la honte»*. Elle chante, le cœur renversé, la difficulté d'aimer dans une société où les mariages sont décidés par les oncles en fonction des branches tribales et des intérêts des troupeaux. Elle vante, d'une voix tendue, les charmes des complots entre femmes, réunies en cercle dans les longues après-midi d'été où il fait bon se raconter des histoires, encore des histoires, tandis que les hommes sont à la guerre...

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Le 8 mars, à 20 h 30. Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77. *Les Trésors du Pakistan*. 1 CD Playa Sound S650 82 distribué par Auvidis.

Les Sabri Brothers à Fontevraud

La marche des héros

NEW-DELHI
de notre envoyée spéciale

TANDIS qu'à Peshawar une poignée d'intellectuels, fils de réfugiés de l'Ouzbekistan ou du Kazakhstan, cherchaient à mettre en place un Forum culturel d'Asie centrale, traduisant la poésie pathane en ouzbek, et réciproquement, les Sabri Brothers étaient en tournée en Inde : Peshawar regarde vers Tachkent, Karachi vers Bombay. Les frères Sabri sont, avec Nusrat Fateh Ali Khan, les représentants internationaux du chant soufi *qawwali*, forme musicale dévotionnelle et rythmée du nord du sous-continent indien. Le genre a été estampillé «pakistanais», grâce à l'aura des interprètes ci-dessus cités, mais aussi parce qu'à l'époque de la partition de l'Inde et du Pakistan, la plupart des musiciens *qawwalis* ont été contraints de rejoindre le territoire pakistanais. A l'inverse, de nombreux musiciens classiques indiens dont les familles étaient d'origine musulmane ont choisi de rester en Inde.

La musique savante a donc passablement décliné au Pakistan, tandis que se fortifiait la branche mystique du *qawwali* soufi. Les frères Sabri, des Pundjabis nés en Inde, sont arrivés en catastrophe à Karachi en 1947, jeunes immigrés en butte aux répressions, abrités des pluies sous des tentes de fortune, livrés à la misère. Ils règnent aujourd'hui sur un univers clinquant, sillonnent le monde pour mieux se replier dans leurs bases familiales, des maisons de nouveaux riches dans un quartier populaire de Karachi, *«la ville où l'on trouve de tout»*. A Nusrat Fateh Ali Khan, qui vit plus au nord, à Faisalabad, le sérieux, l'âpreté au gain, l'acharnement à la conquête, peut-être aussi le génie. Aux Sabri, la saveur de l'islam, l'humour et la joie du chant.

L'édifice Sabri repose sur deux frères. Ghulam Farid, le chanteur leader, est une sorte de géant aux cheveux teints au henné et aux yeux peints au khôl, capable d'aller chercher au plus profond ses retentissants hommages à Allah et à Ali, le seul vrai successeur du Prophète selon les chiites ; Maqbool Ahmed, qui chante et joue de l'harmonium, mâche du *paan*, des feuilles de bétel roulées à longueur de journée. Ses dents en ont terriblement rougi, jusqu'à prendre la couleur des bagues empierrées qui lui ornent les dix doigts. Une promenade dans les venelles étroites du vieux Delhi en compagnie des frères Sabri vaut son pesant d'or. Ils sont ici des héros, bien plus que Nusrat, qui n'a d'ailleurs jamais mis les pieds en Inde. On les salue. On veut les toucher. On attend d'eux une hypothétique bénédiction.

Dans une maison de la vieille cité musulmane, les frères Sabri sont venus en amis. Demain, ils chanteront dans l'auditorium de l'Askok Hôtel, devant un auditoire huppé. Avec leurs six choristes, frappeurs de mains, leurs joueurs de tablas et leur art consommé de la provocation et de l'improvisation, ils se livreront à des jeux d'amour et de dévotion dont le public raffole ici, comme au Pakistan. Pour l'heure, ils ont initié la valse des roupies. Les billets changent de main, *«Ah, Allah, Allah»*, à une vitesse impressionnante. Maqbool offre du *paan* à la cantonade. *«Ali est le seigneur du peuple dont je suis le seigneur»*. Ghulam approuve d'une voix de baryton. *«Tu n'as pas suivi mon cercueil lorsque je suis mort»*, reprend le chanteur en rayonnant d'une gaieté folle. Mille roupies. Il est 4 heures du matin. Maqbool dit qu'il se sent nostalgique. Karachi est à trois pas...

V. Mo.

★ *Les Sabri Brothers, le 21 mars, à 17 heures*, à l'Abbaye royale de Fontevraud, 49590 Fontevraud-l'Abbaye. Tél. : (16) 41-51-73-52. *Ya Habib*, 1 CD Real World 260 681. Distribué par Virgin.

